



INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

RAPPORT ITIE-MALI POUR L'ANNEE 2017

Décembre 2020

Ce rapport a été établi à la demande du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Mali. Les avis qui y sont exprimés sont ceux de l'Administrateur Indépendant et ne reflètent en aucun cas l'avis officiel du Comité de Pilotage de l'ITIE. Ce rapport est à usage exclusif du Comité de Pilotage de l'ITIE et ne doit pas être utilisé par d'autres parties ni à des fins autres que celles auxquelles il est destiné.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	7
Contexte.....	7
Objectif.....	8
Nature et périmètre des travaux.....	8
1. SYNTHESE	10
1.1. Revenus du secteur extractif.....	10
1.2. Production et exportations du secteur extractif	13
1.3. Périmètre du rapport.....	14
1.4. Résultats des travaux de conciliation	15
1.5. Exhaustivité et fiabilité des données	17
1.6. Recommandations.....	19
2. APPROCHE et METHODOLOGIE	20
2.1. Processus de conciliation	20
2.2. Collecte et compilation des données non financières	22
2.3. Transferts infranationaux	22
2.4. Secteur artisanal.....	22
2.5. Etudes de faisabilité et environnementales.....	22
2.6. Processus d'assurance des données ITIE	23
2.7. Niveau de désagrégation.....	23
2.8. Base de déclaration.....	24
2.9. Marge d'erreur acceptable	24
3. DETERMINATION DU PERIMETRE ITIE	25
3.1. Approche proposée pour la sélection du périmètre.....	25
3.2. Périmètre proposé au Comité de Pilotage	25
3.3. Périmètre des flux de paiement validé par le Comité de Pilotage.....	26
3.4. Périmètre des entreprises validé par le Comité de Pilotage	27
3.5. Périmètre des régies financières et des entités publiques validé par le Comité de Pilotage	28
3.6. Autres données à divulguer par les entreprises extractives	28
4. CONTEXTE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	30
4.1. Cadre réglementaire et contexte du secteur minier	30
4.2. Cadre réglementaire et contexte du secteur des hydrocarbures.....	60
4.3. Collecte et gestion des revenus extractifs	67
4.4. Pratiques d'audit et d'assurance	70
4.5. Propriété réelle	73
4.6. Contribution du secteur extractif	76
4.7. Déclaration des données financières par projet	77

5. TRAVAUX DE CONCILIATION	79
5.1. Rapprochement des flux de paiements	79
5.2. Ecart définitif non concilié	86
5.3. Rapprochement des données sur la production	92
5.4. Rapprochement des données sur les exportations	92
6. ANALYSES DES DONNEES ITIE	93
6.1. Revenus de l'Etat	93
6.2. Affectation des revenus collectés par le Trésor Public	95
6.3. Paiements sociaux	97
6.4. Transactions avec les fournisseurs locaux	97
6.5. Autres flux de paiement significatifs	98
6.6. Prêts et subventions	98
6.7. Exportation d'or par pays destinataire	98
7. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	99
7.1. Constats et recommandations 2017	99
7.2. Suivi des recommandations du rapport de 2016	106
7.3. Suivi des recommandations des exercices antérieurs à 2016	114
ANNEXES	136
Annexe 1 : Profil des sociétés retenues	137
Annexe 2 : Structure de capital et propriété réelle	138
Annexe 3 : Effectifs des employés	141
Annexe 4 : Fiabilisation des déclarations	146
Annexe 5 : Déclarations unilatérales des régions financières	147
Annexe 6 : Déclaration des paiements sociaux en FCFA	151
Annexe 7 : Répertoire minier au 31 décembre 2017	173
Annexe 8 : Carte des blocs pétroliers	201
Annexe 9 : Définition des exonérations accordées aux sociétés minières	202
Annexe 10 : Procédure d'octroi des titres miniers	203
Annexe 11 : Répertoire minier au 31 décembre 2017	215
Annexe 12 : Titres miniers octroyés en 2017	243
Annexe 13 : Résultats de vérification des dossiers d'octroi en 2017	258
Annexe 14 : Les transactions avec les fournisseurs locaux en 2017	262
Annexe 15 : Liste des autres sociétés Minières pour une déclaration unilatérale	330
Annexe 16 : Liste des sous-traitants Miniers pour une déclaration unilatérale	335
Annexe 17 : Fiches de conciliation ITIE Mali 2017	336
Annexe 18 : Equipe de travail	337

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Sommaire des rapports ITIE Mali publiés	7
Tableau 2: Revenus du secteur extractif.....	11
Tableau 3: Contribution dans le revenu extractif par minerais.....	11
Tableau 4: Evolution de l'affectation budgétaire par flux	12
Tableau 5: Statistiques sur la levée d'or et des exportations.....	13
Tableau 6: Contribution des régions dans la production d'or autre la production du secteur artisanal	13
Tableau 7: Ecart de conciliation des flux de paiements	15
Tableau 8 : Détail de l'écart global (en milliards FCFA)	15
Tableau 9 : Analyse des écarts	16
Tableau 10 : Ecart de conciliation de la production et de l'exportation d'or	16
Tableau 11: Ecart de conciliation des transferts de patentes par région (en FCFA)	16
Tableau 12: Recommandations de 2017	19
Tableau 13: Approche et seuils de détermination du périmètre de conciliation	25
Tableau 14: Périmètre proposé	25
Tableau 15: Périmètre des flux	26
Tableau 16: Périmètre des sociétés minières	27
Tableau 17: Périmètre des régions financières et entités publiques	28
Tableau 18: Liste des collectivités locales.....	28
Tableau 19: Liste des informations à divulguer	29
Tableau 20: Les réserves d'or par société extractive et par année en tonnes	31
Tableau 21: Régime juridique applicable aux principales sociétés en exploitation	33
Tableau 22: Régime fiscal actuel des sociétés minières	34
Tableau 23: Taxes revenant au fonds de financement de la recherche, de la formation et de la promotion des activités minières	36
Tableau 24: Définition des Impôts et taxes du droit commun	36
Tableau 25: Types des titres miniers et conventions minières	40
Tableau 26: Composition de titres miniers actifs en 2017	43
Tableau 27: Octroi et transferts des titres miniers en 2017.....	45
Tableau 28: Projets de prospection des minerais en 2017.....	52
Tableau 29: Conventions minières publiées	52
Tableau 30: Participation de l'Etat dans les sociétés minières	53
Tableau 31: Conciliation des patentes déclarées par les sociétés avec celles déclarées par les DRI	55
Tableau 32: Conciliation des patentes déclarées par les TR avec celles déclarées par les DRI	56
Tableau 33: Recalcul des clés de répartition des patentes aux collectivités par région et par société.....	56
Tableau 34: Résultats de conciliation des transferts de patentes de Kayes	58
Tableau 35: Résultats de conciliation des transferts de patentes de Sikasso.....	59
Tableau 36: Les bassins pétroliers au Mali	60
Tableau 37 : Taxes fixes à payer par titre	62
Tableau 38: Processus de préparation du Budget d'Etat.....	67
Tableau 39: Résultats d'analyse des données sur la structure du capital et sur la propriété réelle	74
Tableau 40: Etat de suivi de la mise en application de la feuille de route	74
Tableau 41: Contribution du secteur extractif à l'économie.....	76

Tableau 42: Contribution du secteur extractif dans l'emploi	77
Tableau 43: Résultats de conciliation par société	80
Tableau 44: Résultats de conciliation par flux de paiement	81
Tableau 45: Sommaire des ajustements des déclarations des sociétés extractives.....	83
Tableau 46: Ajustements des taxes payées hors périmètre de réconciliation	83
Tableau 47: Ajustements des taxes reportée non payés.....	83
Tableau 48: Ajustements des Taxes payées non reportées	84
Tableau 49: Ajustements des taxes hors période de réconciliation	84
Tableau 50: Erreur de reporting (montant et détail).....	84
Tableau 51: Ajustements des déclarations des organismes collecteurs.....	85
Tableau 52: Ajustements des taxes non reportés par l'Etat	85
Tableau 53: Ajustements des taxes doublement déclarés par les organismes collecteurs	85
Tableau 54: Ecarts résiduels par origine	86
Tableau 55: Ecarts résultants des montants rapportés par l'Etat non confirmées par l'Entreprise Extractive ...	87
Tableau 56: Ecarts résultants de montants non reportés par l'Etat.....	88
Tableau 57: Ecarts résultants de montants non reportés par les sociétés	89
Tableau 58: Ecarts résultants des différences provenant des détails soumis par une partie et non confirmés par l'autre.....	90
Tableau 59: Résultats de rapprochement des données sur la production	92
Tableau 60: Résultats de rapprochement des données sur les exportations et ventes locales.....	92
Tableau 61: Top 10 des sociétés extractives.....	93
Tableau 62: Top 10 des flux de paiements.....	93
Tableau 63: Détail des revenus budgétaires du secteur extractif	94
Tableau 64: Détail des revenus extractifs perçus au niveau des fonds propres des organismes collecteurs (en millions de FCFA)	95
Tableau 65: Détail des dépenses sociales des sociétés extractives	97
Tableau 66: Achats des sociétés extractives auprès des fournisseurs locaux en 2017	97
Tableau 67: Détail des autres flux de paiements significatifs rapportés par les sociétés.....	98

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des revenus du secteur extractif entre 2008 et 2016.....	8
Figure 2: Revenus générés par le secteur extractif	10
Figure 3: Revenus extractifs (hors sous-traitants)	11
Figure 4: Contribution dans l'économie	12
Figure 5: Projection du potentiel des mines d'or entre 2017 - 2021	31
Figure 6 : Composition des titres miniers actifs au 31 Décembre 2017	43
Figure 7: Schéma de circulation des flux de paiements	69

LISTE DES ABREVIATIONS

ACIAM	Association des Contrôleurs, des Inspecteurs, des Auditeurs du Mali
ADIT	Acompte sur Divers Impôts et Taxes
AUREP	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BIC	Bénéfices Industriels et Commerciaux
BNDP	Banque Nationale de Données Pétrolière
BSI	Budget Spécial d'Investissement
C.C	Conseil de Cercle
A.R	Assemblée Régionale
C.Ru	Commune Rurale
CAC	Commissaire aux Comptes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFE	Contribution Forfaitaire à la Charge des Employeurs
CPP	Convention de Partage de Production
CPS	Cellule de Planification et de statistique du secteur mines et énergie
CPSR	Contribution pour Prestations de Services rendus
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DGD	Direction Générale de la Douane
DGE	Direction des Grandes Entreprises
DGI	Direction Générale des Impôts
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité publique
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DND	Direction Nationale des Domaines
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DRI	Direction Régionale des Impôts
DRT	Direction Régionale du Trésor
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FAFP	Fond d'Appui à la Formation Professionnelle
FNEJ	Fond National pour l'Emploi des Jeunes
FNL	Fond National de Logement
IFAC	International Federation of Accountants
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
IRVM	Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières
IS	Impôt sur les Sociétés
ISCP	Impôt Spécial sur Certains Produits
ISRS	International Standard on Related Services
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires
m FCFA	Millions de FCFA
MCAS	Mining Cadastre Administration System
n/a	Non applicable
n/c	Non communiqué
NIES	Notice d'Impact Environnemental et Social
NIF	Numéro d'Identification Fiscal
OGAS	Oil and Gas Administration System

LISTE DES ABREVIATIONS	
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONHYM	Office National des Hydrocarbures et des Mines au Maroc
PC	Prélèvement Communautaire
PCS	Prélèvement Communautaire Spécial
PDSEC	Plans de Développement Social, Economique, et Culturel
PDSM	Programme de Développement du Secteur Minier
RDF	Revenue Development Foundation
RS	Redevance Statistique
TAV	Taxe Ad Valorem
TdR	Termes de Références
TEJ	Taxe Emploi Jeune
TFP	Taxe de Formation Professionnelle
TL	Taxe de Logement
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TR	Trésorerie Régionale
TRIE	Transit Routier Inter - Etats
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES ABREVIATIONS DES SOCIETES	
CMM	Ciments et Matériaux du Mali SA
COVEC	Covec-Mali
DIAMOND CEMENT	Diamond Cement Mali SA
EMM	Eaux Minérales du Mali
FEKOLA	FEKOLA SA
GOUNKOTO	Société des Mines d'Or de Gounkoto SA
IAMGOLD	Iamgold Exploration Mali SARL
KOFI.SA	Société d'Exploitation Mines de Kofi-SA
MMR	Mali Minerals Resources SA
MORILA	Société des Mines de Morila
NAMPALA	Nampala SA
NEVSUN	Nevsun Mali Exploration LTD SA
PETROMA	PETROMA SA
RANDGOLD	Randgold Resources Mali SARL
RAZEL	Razel Mali SA
SEMICO	Segala Mining Company
SEMOS	Société d'Exploitation des Mines d'Or de Sadiola
SMK	Société des Mines de Komana
SOCARCO	Socarco Mali SARL
SOMIFI	Société des Mines de Finkolo SA
SOMIKA	Société des Mines d'Or de Kalana
SOMILO	Société d'Exploitation Minière de Loulo
SOMISY	Société des Mines d'or de Syama
SONGHOI	Songhoï Resources (SORES-SARL)
WASSOULOU	Wassoulou Or
YATELA	Yatela SA

INTRODUCTION

Contexte

L'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources extractives. Cette Norme présente les exigences applicables aux pays mettant en œuvre l'ITIE.

Le Mali a adhéré à l'ITIE en 2007 et a été déclaré « pays conforme » en août 2011¹. Le cadre institutionnel de l'ITIE au Mali est fixé par le Décret N° 2016 - 520/PM-RM² et abrogé par le Décret N° 2018 - 685/PM-RM³ du 31 août 2018. Ce cadre comprend :

- ✓ un Comité de Supervision présidé par le Premier Ministre;
- ✓ un Comité de Pilotage présidé par le Ministre des Mines ou son représentant ; et
- ✓ un Secrétariat Permanent.

Conformément à l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE, le Secrétariat Permanent élabore et publie en ligne un plan de travail annuel ayant pour objectif d'identifier et définir les actions pour remédier aux éventuels obstacles à la mise en œuvre de l'ITIE. Les plans de travail annuel sont disponibles en ligne sur le site de l'ITIE Mali.⁴

Par ailleurs, le Comité de Pilotage établit un rapport annuel d'avancement pour évaluer les progrès accomplis en termes de conformité aux normes et exigences de l'ITIE, des efforts consentis par le groupe multipartite, des avancés dans la mise en œuvre du plan de travail ainsi que des gaps à combler pour la mise en œuvre effective de l'ITIE Mali. Ces rapports pourraient être consultés en ligne sur le site de l'ITIE Mali.⁵

A ce jour, le Mali a déjà publié dix (10) rapports couvrant les exercices de 2006 à 2016. Un sommaire des rapports publiés est présenté comme suit :

Tableau 1: Sommaire des rapports ITIE Mali publiés

N°	Année	Date de publication	Revenus reportés par le Gouvernement (en million USD)	Nombre des entreprises déclarantes
1	2006	Décembre 2009	221.40	7
2	2008 (*)	Juin 2011	281.44	9
	2007 (*)		283.14	9
3	2009	Décembre 2011	376.42	40
4	2010	Décembre 2012	340.41	9
5	2011	Septembre 2013	416.38	10
6	2012	Décembre 2014	486.00	14
7	2013	Décembre 2015	402.40	18
8	2014	Décembre 2016	544.33	28
9	2015	Décembre 2017	435.18	28
10	2016	Décembre 2018	405.30	22

Source : Site Web de l'ITIE Mali

(*) Un rapport ITIE cumulé pour les années 2007 et 2008

¹ <https://eiti.org/fr/node/4103>

² <http://www.itie.mines.gouv.ml/index.php/2015-08-11-19-30-37/97-decret-fixant-cadre-institutionnel-itie-mali-2>

³ <https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/DECRET-N°0685-ITIE-31-aout-2018.pdf>

⁴ <https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/PLAN-DACIONS-20172.pdf>

⁵ <https://itie.ml/actualites/rapport-annuel-davancement-2017/>

Figure 1 : Evolution des revenus du secteur extractif entre 2006 et 2016



Source : Site Web de l'ITIE Mali

Objectif

L'ITIE exige la publication de rapports ITIE exhaustifs, incluant la divulgation complète des revenus de l'État issus des industries extractives, ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières.¹

Ainsi, les travaux réalisés pour les besoins de ce rapport ont consisté à :

- ✓ décrire le cadre légal et institutionnel relatif au secteur extractif;
- ✓ relever les informations liées à la production ainsi que les données sur les exportations ;
- ✓ réconcilier les flux financiers et les volumes relatifs à la production et à l'exportation ;
- ✓ décrire l'octroi et la gestion des licences du secteur extractif ;
- ✓ décrire les critères techniques et financiers considérés pendant l'octroi et le transfert des licences minières ;
- ✓ réconcilier les transferts infranationaux et justifier le cas échéant les écarts relevés ;
- ✓ inventorier les données du secteur extractif en vue de leur intégration systématique dans le système de bonne gouvernance du Mali ;
- ✓ renforcer le suivi de la mise en œuvre du processus ITIE ; et
- ✓ améliorer l'exhaustivité et la fiabilité des données du secteur extractif.

L'objectif ultime de ce rapport est d'aider le gouvernement du Mali et les différentes parties prenantes à améliorer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur extractif.

Nature et périmètre des travaux

Le cabinet BDO LLP a été mandaté pour être l'Administrateur Indépendant pour l'élaboration du Rapport ITIE couvrant l'année 2017.

Les travaux d'Administrateur Indépendant ont consisté principalement à collecter, rapprocher et compiler, pour l'année 2017 :

¹ Exigence 4.1(d) de la Norme ITIE 2016.

- i. les paiements versés à l'État et déclarés par les entreprises extractives détentrices de titre minier ou pétrolier au Mali et retenues dans le périmètre de conciliation de 2017, d'une part ;
- ii. les recettes collectées des entreprises extractives et déclarées par l'État, d'autre part ; et
- iii. les informations contextuelles déclarées par les différentes parties retenues dans le périmètre ITIE 2017.

La mission a été conduite sur la base des normes ISRS (International Standard on Related Services) et plus précisément la norme n° 4400 relatives aux " missions d'examen d'informations financières sur la base de procédures convenues " ainsi que le Code d'éthique de l'IFAC et en accord avec nos Termes de Références.

Les procédures convenues n'ont pas pour objet :

- d'effectuer un audit ni un examen limité des revenus extractifs. L'audit des données incluses dans le présent rapport n'entre pas dans les Termes de Référence de notre mission. Toutefois, les informations conciliées portent sur des données auditées et/ou attestées par les parties déclarantes ; et
- de déceler des erreurs, des actes illégaux ou d'autres irrégularités hormis ceux que nous avons pu rencontrer lors de la conduite de nos travaux.

Ce rapport comprend sept sections résumées plus bas ainsi que des annexes détaillant les informations collectées :

Section 1- Un résumé des résultats de la conciliation et de la contribution du secteur extractif ;

Section 2- L'approche et la méthodologie suivie pour la conduite des travaux ;

Section 3- Le périmètre couvert et les modalités de sa détermination ;

Section 4- Les données contextuelles sur le secteur extractif ;

Section 5- Les résultats des travaux de conciliation ;

Section 6- L'analyse des données ITIE collectées ; et

Section 7- Les enseignements tirés et les recommandations pour le renforcement de la mise en œuvre de l'ITIE.

Le présent rapport prend en considération les données qui nous ont été parvenues jusqu'à la date du 16 juin 2020. Les confirmations et les informations reçues postérieurement à cette date ont été prises en compte dans la mesure où leurs inclusions ne sont pas de nature à impacter les données et/ou les travaux de conciliation. Les montants sont présentés dans ce rapport en FCFA, sauf indication contraire.

1. SYNTHÈSE

Ce rapport résume les informations sur la conciliation des revenus fiscaux et non fiscaux provenant du secteur extractif au Mali et constitue une partie intégrante du processus de mise en œuvre de l'ITIE. Dans ce cadre, les entreprises extractives et les régies financières ont reporté respectivement les paiements et les revenus prévus par l'Exigence 4.1 de la Norme ITIE.

Les entités déclarantes ont été également sollicitées pour reporter d'autres informations contextuelles comme les données sur la production, les exportations, l'emploi, les paiements sociaux et autres données prévues par la Norme ITIE.

1.1. Revenus du secteur extractif

Les revenus reportés par les Entités Publiques en 2017, après conciliation, se présentent comme suit :

Revenus générés par le secteur extractif

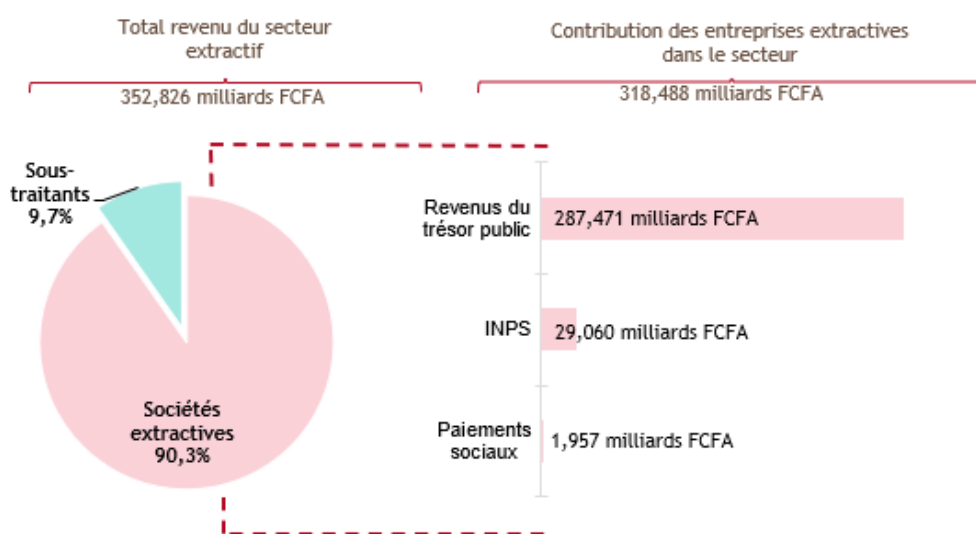
Sur la base des données déclarées par les régies financières, après conciliation, les revenus générés par le secteur extractif totalisent un montant de 352,826 milliards FCFA pour l'année 2017 dont 318,488 milliards FCFA provenant des entreprises extractives, soit 90,3%.

La contribution des entreprises extractives se répartit comme suit :

- 287,471 milliards FCFA représentant les revenus perçus par le Trésor Public, soit 81,5% du total des revenus provenant du secteur extractif ;
- 29,060 milliards FCFA représentant les revenus perçus par l'INPS, soit 8,2% du total des revenus provenant du secteur extractif ; et
- 1,957 milliards FCFA au titre des paiements sociaux déclarés unilatéralement par les entreprises extractives et représentant 0,6% du total des revenus provenant du secteur extractif

La contribution des sous-traitants dans le secteur extractif, totalise 34,338 milliards FCFA soit 9,7% du total des revenus du secteur extractif. Les paiements effectués par les sous-traitants sont détaillés dans l'Annexe 5 du présent rapport.

Figure 2: Revenus générés par le secteur extractif



Source : Données de conciliation ITIE

Revenus extractifs (hors sous-traitants)

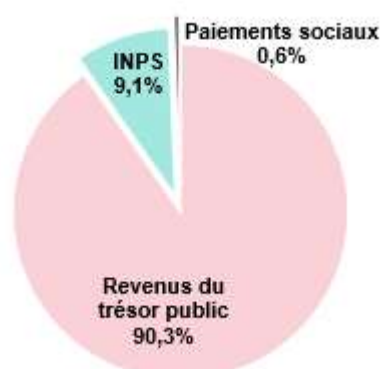
Les revenus générés par les entreprises extractives (hors sous-traitants) se détaillent comme suit :

Tableau 2: Revenus du secteur extractif

Revenus du secteur extractif (en milliards de FCFA)	2017	%	2016	%
Impôt sur les sociétés	99,351	31.2%	60,057	24,9%
Droit de douane	41,198	12.9%	33,238	13,8%
Impôt spécial sur certains produits (ISCP)	37,461	11.8%	30,732	12,8%
Taxe ad valorem	30,672	9.6%	29,062	12,1%
Impôt sur le traitement des salaires	26,919	8.5%	20,008	8,3%
Autres taxes	51,870	16.3%	39,536	16,4%
Revenus du trésor public	287,471	90.3%	212,633	88,2%
INPS	29,060	9.1%	27,023	11,2%
Revenus du secteur extractifs	316,531	99.4%	239,656	99,4%
Paievements sociaux obligatoires	0,010	0.0%	0,046	0,0%
Paievements sociaux volontaires	1,947	0.6%	1,377	0,6%
Total	318,488	100%	241,080	100%

Source : Données de conciliation ITIE

Figure 3: Revenus extractifs (hors sous-traitants)



Source: Données de conciliation ITIE

La quasi-totalité des revenus provenant du secteur extractif (hors sous-traitants) et collectés par le Trésor Public provient de l'or qui a généré 279,885 milliards FCFA soit 97,4% du total des revenus comme présenté ci-après :

Tableau 3: Contribution dans le revenu extractif par minerais

Type de minerais	Revenus générés (en milliards de FCFA)	%
Or	279,885	97,4%
Autres minerais	7,586	2,6%
Total des revenus collectés par le Trésor Public	287,471	100%

Source: Données de conciliation ITIE

Les revenus collectés par le Trésor Public sont répartis par destination comme suit :

Tableau 4: Evolution de l'affectation budgétaire par flux

Affectation budgétaire/Flux (en milliards de FCFA)	2017	%	2016	%
Budget National	271,731	94,5%	201,616	94,8%
Budget des collectivités - Patentes	5,709	2,0%	5,223	2,5%
Fonds d'Informatisation de la Douane - RS	2,624	0,9%	1,262	0,6%
Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) - PCS	2,305	0,8%	1,250	0,6%
Fonds National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ) - TEJ	0,892	0,3%	0,810	0,4%
Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle (FAFP) - TFP	1,276	0,4%	0,828	0,4%
Fonds National de Logement (FNL) - TL	1,121	0,4%	0,677	0,3%
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) - PC	1,264	0,4%	0,606	0,3%
Fonds pour la formation - DNGM	0,272	0,1%	0,361	0,2%
Fonds pour la formation - AUREP	0,277	0,1%	-	0,0%
Total des revenus collectés par le Trésor Publique	287,471	100%	212,633	100%

Source : Données de conciliation ITIE

Contribution dans l'économie

Sur la base des données économiques présentées au niveau de la Section 4.6 du présent rapport, la contribution du secteur extractif dans les exportations, les revenus de l'Etat et dans le PIB se présentent comme suit :

Figure 4: Contribution dans l'économie



1.2. Production et exportations du secteur extractif

Sur la base des données communiquées par la DNGM et la DGD, la production et les exportations du secteur extractif se présentent comme suit pour l'année 2017 :

Tableau 5: Statistiques sur la levée d'or et des exportations

Désignation	Production		Exportation	
	En Tonnes (*)	En milliards FCFA (**)	En Tonnes (***)	En milliards FCFA (***)
MORILA	3,077	74,661	3,250	78,856
NAMPALA	1,174	28,486	1,246	30,239
SEMICO	5,133	124,549	5,259	127,600
SEMOS	5,210	126,417	5,210	126,419
SOMIKA	0,284	6,891	0,317	7,689
SOMILO	24,634	597,728	26,712	648,162
SOMISY	6,383	154,879	6,383	154,875
WASSOULOU	0,233	5,654	0,264	6,400
YATELA	0,209	5,071	0,209	5,064
FEKOLA	3,284	79,684	3,823	92,762
Total des sociétés retenues dans le périmètre	49,621	1 204,020	52,673	1 278,066
Metedia mining SARL	0,001	0,024	-	-
Secteur artisanal	6,000	145,586	-	-
Total	55,622	1 349,606	52,673	1 278,066

(*) Convertis à 32 150 Onces par Tonne selon la DNGM.

(**) La valorisation a été effectuée sur la base du prix moyen de l'export selon les données de la DGD.

(***) Selon les données reçues de la DGD.

Ces données présentées au niveau du tableau ci-dessus sont détaillées au niveau des Sections 5.3 et 5.4 du présent rapport. Les quantités de levée d'or présentées dans ce tableau correspondent à la production brute extraite et exportée sous forme de lingots d'or. Ces lingots d'or sont transformés par la suite pour obtenir les quantités raffinées d'or et d'argent.

La répartition de la production de l'or par région se présente comme suit :

Tableau 6: Contribution des régions dans la production d'or autre que la production du secteur artisanal

Région	Production en tonne	En milliards FCFA	%
Sikasso	11,151	270,571	22%
Kayes	38	933,473	78%
Total	49,151	1 204,044	100%

1.3. Périmètre du rapport

Le présent rapport couvre le secteur des hydrocarbures, le secteur minier, les secteurs d'exploitation des eaux minérales et de carrières et les sous-traitants du secteur extractif.

Sociétés extractives

Secteur minier (activités extractives)

Le Comité de Pilotage a décidé d'inclure dans le périmètre de conciliation pour l'année 2017 toutes les sociétés minières dont le total des recettes déclarées par les régies financières est supérieur à 50 millions FCFA.

La liste de ces sociétés minières est présentée dans la Section 3.4.1 du présent rapport.

En application de l'Exigence ITIE 4.1.d (Norme ITIE 2016), le Comité de Pilotage a décidé de retenir à travers une déclaration unilatérale par les régies financières les revenus provenant :

- des autres entreprises détenant un permis minier dont le total des paiements se trouve inférieur au seuil de matérialité et dont la liste est transcrite à l'Annexe 15 du présent rapport ; et
- des comptoirs d'achat en exercice en 2017, et dont la liste ne nous a pas été communiquée par la DGCC.

Secteur minier (sous-traitants)¹

Le Comité de Pilotage a décidé de retenir dans le processus ITIE, à travers une déclaration unilatérale de l'Etat, tous les sous-traitants opérant dans le cadre des activités principales du titulaire du titre minier. La liste des sous-traitants est disponible à l'Annexe 16 du présent rapport.

Secteur des hydrocarbures

Le Comité de Pilotage a décidé de retenir dans le périmètre de conciliation la société Petroma, dont les paiements ont dépassé le seuil de 50 millions FCFA en 2017. La société Circle OIL & GAS, dont les paiements déclarés par l'Etat ne dépassent pas le seuil de 50 millions FCFA, a été retenue à travers une déclaration unilatérale de l'Etat.

Flux de paiement

Le Comité de Pilotage a retenu dans le périmètre du rapport ITIE 2017 :

- tous les flux de paiements spécifiques au secteur des industries extractives sans application du seuil de matérialité ;
- tous les flux de paiements prévus par le droit commun présentant des paiements en 2017 sans application du seuil de matérialité ;
- tous les flux de paiements au titre des transferts infranationaux et des dépenses sociales sans application du seuil de matérialité ; et
- tous les flux de paiements supérieurs à 25 millions FCFA et n'ayant pas été identifiés dans le formulaire de déclaration.

¹ Article 41 du Code Minier du Mali « Est considérée comme Sous-traitant, toute personne physique ou morale exécutant un travail qui s'inscrit dans le cadre des activités principales du titulaire du titre minier. Il s'agit notamment :
a) des travaux de géophysique, de géochimie et de sondage pour la recherche, la prospection et l'exploitation ;
b) de la construction des infrastructures industrielles, administratives et socio culturelles : voies, usines, bureaux, cités minières, super marchés, établissements socio-sanitaires et scolaires, de loisirs et d'approvisionnement en eau et électricité ;
c) des travaux d'extraction minière, de transport et de stockage des matériaux et de traitement de minerais. »

La liste des flux de paiement retenus dans le périmètre 2017 est détaillée dans la Section 3.3 du présent rapport.

Régies financières

Sur la base du périmètre des sociétés extractives et des flux de paiement retenus pour l'année 2017, neuf (9) régies financières ont été sollicitées pour la déclaration des recettes perçues des sociétés extractives. Ces régies sont présentées dans la Section 3.5 du présent rapport.

Autres données à divulguer

En plus des flux de paiements retenus dans le périmètre des rapports ITIE 2016, le Comité de Pilotage a décidé d'inclure dans le formulaire de déclaration d'autres données contextuelles qui feront l'objet d'une déclaration des entreprises et/ou régies financières selon le cas. Ces données sont présentées dans la Section 3.6 du présent rapport

1.4. Résultats des travaux de conciliation

Flux de paiement

Les travaux de conciliation des flux de paiements ont eu pour objectif de détecter l'existence d'éventuels écarts entre les montants des paiements déclarés par les entreprises extractives et les revenus déclarés par l'Etat. Les écarts initialement identifiés ont été analysés et ajustés chaque fois que les justifications nécessaires ont été produites par les parties déclarantes.

Les écarts non rapprochés sont résumés au niveau du tableau suivant :

Tableau 7 : Ecart de conciliation des flux de paiements

Flux de paiements rapprochés (En millions FCFA)	Déclaration initiale	Ajustements de conciliation	Déclaration Ajustée
Sociétés minières	318 512	(32 059)	286 453
Gouvernement	310 795	951	311 746
Ecart Global	7 717	(33 010)	(25 293)
Ecart en %	2,48%	-	(8,11%)

Source : Données de conciliation ITIE

L'écart résiduel non concilié global s'élève à 25,293 milliards FCFA soit (8,11%) du total des recettes déclarées par l'Etat après les ajustements. Comme le montre le tableau ci-après, cet écart provient essentiellement de la conciliation avec la DGE 98,10% :

Tableau 8 : Détail de l'écart global (en milliards FCFA)

Régie	Sociétés	Gouvernement	Ecart	%
DND	39,904	38,570	1,333	(5,27%)
DGE	175,133	199,945	(24,811)	98,10%
DNGM	0,105	0,109	(0,004)	0,02%
DGD	37,307	38,230	(0,923)	3,65%
DRI	5,714	5,709	0,005	(0,02%)
AUREP	0,450	0,450	-	0,00%
INPS	27,839	28,733	(0,893)	3,53%
Total	286,453	311,746	(25,293)	100%

Source : Données de conciliation ITIE

L'analyse des écarts par rapport au seuil d'écart acceptable de 2% convenu par le Comité de Pilotage se présente comme suit :

Tableau 9 : Analyse des écarts

Désignation	Ecart (En milliards FCFA)	Ecart (%)	Commentaire
Ecart global	(25,293)	-8,11%	-
<i>Ecart positifs</i>	5,317	1,71%	Inférieur à 2%
<i>Ecart négatifs</i>	(30,610)	-9,82%	Supérieur à 2%

Source: Données de conciliation ITIE

Les ajustements opérés et les écarts résiduels non conciliés sont présentés et analysés dans la Section 5 du présent rapport.

Production et exportations

Les résultats des travaux de rapprochement des quantités d'or bruts prélevées ainsi que les quantités d'or raffinés exportés en tonnes sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Tableau 10 : Ecart de conciliation de la production et de l'exportation d'or

Désignation	Sociétés	DNGM/DGD	Ecart en tonnes	Ecart en milliards FCFA (*)
Production	49,997	49,621	0,376	9,117
Exportation	48,791	52,673	(3,882)	(94,192)

(*) La valorisation a été effectuée sur la base du prix moyen de l'export selon les données de la DGD.

Le détail des travaux de conciliation de la production et de l'exportations est présenté respectivement au niveau des Sections 5.3 et 5.4 du présent rapport.

Transferts des patentes

La conciliation des transferts de patentes n'a pas pu être effectuée par société. En effet les collectivités locales n'étaient pas en mesure de nous fournir les transferts reçus ventilés par société. Les résultats de conciliation des transferts de patentes se résument comme suit :

Tableau 11 : Ecart de conciliation des transferts de patentes par région (en FCFA)

Région	Montant Déclaré par la TR	Montants déclarés par les Collectivités	Ecart en valeur	Ecart in %
Région de Kayes	3 711 086 300	3 797 664 586	(86 578 286)	46%
Région de Sikasso	1 385 777 873	1 488 023 440	(102 245 567)	54%
Total	5 096 864 173	5 285 688 026	(188 823 853)	100%

Source: Données de conciliation ITIE

Le détail des travaux de conciliation est présenté dans la Section 4.1.15 du présent rapport.

1.5. Exhaustivité et fiabilité des données

Exhaustivité des données

(i) Toutes les entreprises extractives retenues dans le périmètre de conciliation ont soumis un formulaire de déclaration.

(ii) Toutes les régies financières sollicitées dans le cadre de la conciliation 2017 ont soumis des formulaires de déclaration pour chacune des entreprises extractives retenues dans le périmètre de conciliation, à l'exception de la société SMK, pour laquelle seule la DGD a soumis un formulaire de déclaration.

Concernant les entreprises non retenues dans ledit périmètre, toutes les administrations de l'Etat ont soumis des formulaires de déclaration à cet effet, à l'exception de la DGE et l'INPS.

En dehors des écarts présentés au niveau de la section précédente qui n'ont pas été ajustés en raison des explications fournies à la Section 5 du présent rapport, nous pouvons raisonnablement conclure que ce rapport couvre de manière satisfaisante l'ensemble des revenus significatifs provenant du secteur extractif au Mali pour l'année 2017.

Fiabilité des données

Entreprises Extractives

(i) Dans le cadre de la procédure convenue pour assurer la crédibilité des données reportées, toutes les sociétés retenues dans le périmètre ont été sollicitées pour soumettre un formulaire de déclaration signé par un représentant habilité.

Sur les 24 sociétés incluses dans le périmètre de conciliation et ayant soumis un formulaire de déclaration, trois (3) n'ont pas soumis un formulaire de déclaration signé par la direction.

Les revenus des sociétés qui ont fait défaut représentent 36,86% des revenus rapportés par le Gouvernement et se présentent comme suit :

N°	Entreprises extractives	Gouvernement (FCFA)	% dans les revenus déclarés par le Gouvernement
1	SOMILO	108 906 362 663	34,93%
2	KOFI.SA	4 558 360 944	1,46%
3	EMM	1 429 403 074	0,46%
Total		114 894 126 681	36,86%

Source : Données de conciliation ITIE

(ii) Dans le cadre de la procédure convenue pour assurer la crédibilité des données reportées, toutes les sociétés retenues dans le périmètre ont été sollicitées pour soumettre un formulaire de déclaration certifié par un auditeur externe ou un Commissaire aux Comptes.

Sur les 24 sociétés incluses dans le périmètre de conciliation et ayant soumis un formulaire de déclaration, cinq (5) n'ont pas soumis un formulaire de déclaration certifié par un auditeur externe ou un Commissaire aux Comptes. Les revenus des sociétés qui ont fait défaut représentent 37,42% des revenus rapportés par le Gouvernement et se présentent comme suit :

N°	Entreprises extractives	Gouvernement (FCFA)	% dans les revenus déclarés par le Gouvernement
1	SOMILO	108 906 362 663	34,93%
2	KOFI.SA	4 558 360 944	1,46%
4	DIAMOND CEMENT	1 576 201 795	0,51%
3	EMM	1 429 403 074	0,46%
5	SMK	193 491 422	0,06%
Total		116 663 819 898	37,42%

Source: Données de conciliation ITIE

Les informations relatives à la crédibilité et la fiabilité des données des sociétés extractives sont présentées au niveau de l'Annexe 4 du présent rapport.

(iii) Les formulaires de déclaration soumis par l'AUREP, la DGD, la DGE, la DND et la DNGM, n'ont pas été signés par leurs directions.

Aucun des organismes collecteurs n'a soumis un formulaire de déclaration certifié par la Section des Comptes.

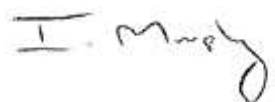
Compte tenu des constats indiqués ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la fiabilité des données rapportées aussi bien par les régies financières que par les entreprises dans le présent rapport.

1.6. Recommandations

Sans remettre en cause les résultats des travaux de conciliation, nous avons émis des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du processus ITIE au Mali. Les recommandations formulées sont résumées comme suit et sont détaillées dans la Section 7 du présent rapport :

Tableau 12: Recommandations de 2017

Recommandations
1. Mise en place d'une politique de données ouvertes dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali
2. Entreprendre les actions nécessaires pour instaurer la notion de « déclaration par projet » dans les prochains rapports ITIE et de s'inspirer de la note d'orientation n° 29 du Secrétariat International ITIE diffusée.
3. Fiabilisation des données relatives au répertoire minier
4. Renforcement de l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du processus ITIE
5. Détention et mise à jour d'une base de données adéquate des parties prenantes
6. Mettre en place un suivi rigoureux des transferts infranationaux des patentes
7. Suivi des écarts sur les exportations et la production
8. Efficience du système d'octroi et de transfert des licences
9. Retard dans la mise en place du registre public de propriété réelle



Ian Murphy
Associé
BDO LLP

28 décembre 2020

55 Baker Street
Londres W1U 7EU

2. APPROCHE ET METHODOLOGIE

2.1. Processus de conciliation

Le processus de conciliation a été conduit en suivant les étapes suivantes :

- étude de cadrage pour la collecte des données contextuelles, la détermination d'un seuil de matérialité, la délimitation du périmètre de la conciliation et la mise à jour du formulaire de déclaration ;
- collecte des données sur les paiements des entreprises extractives et les revenus de l'Etat qui constituent la base des travaux de conciliation ;
- rapprochement des données déclarées par les parties déclarantes en vue d'identifier les écarts éventuels ; et
- prise de contact avec les parties déclarantes pour analyser les écarts et les ajuster sur la base des confirmations et justifications communiquées.

2.1.1. Etude de cadrage

L'étude de cadrage a porté sur le secteur des hydrocarbures et sur le secteur des mines qui constituent la source de revenus provenant des industries extractives au Mali et a inclus des préconisations pour :

- les flux de paiements et autres données à retenir dans le périmètre de conciliation ;
- les entreprises et régies financières qui sont tenues de faire une déclaration ;
- les garanties à apporter par les entités déclarantes pour assurer la crédibilité des données ITIE ;
- le niveau de désagrégation à appliquer aux données ITIE.

Les résultats de l'étude de cadrage, qui ont été approuvés par Comité de Pilotage ITIE, sont présentés dans la Section 3 du présent rapport.

2.1.2. Collecte des données

Les directives de préparation des formulaires de déclarations approuvés par le Comité de Pilotage de l'ITIE ont fait l'objet d'un atelier de formation au profit des parties déclarantes.

Le Comité de Pilotage avait fixé comme date limite le 29 mai 2020 pour la soumission des déclarations certifiées.

Les entités déclarantes ont également été sollicitées pour annexer à leurs déclarations, le détail par quittance et par date de paiement des montants reportés.

2.1.3. Compilation des données et analyse des écarts

Au cours de cette phase, nous avons procédé au :

- rapprochement des flux de paiements déclarés par les entreprises extractives avec les recettes déclarées par les régies financières ;
- l'identification des différences, des écarts significatifs et l'analyse de leurs origines ;
- la collecte des éléments de réponse des entreprises et des régies financières concernant les écarts et l'examen des pièces justificatives ; et
- l'identification des ajustements nécessaires. Ces ajustements ont été opérés sur la base des justifications et/ou confirmations obtenues des parties déclarantes.

Chaque fois où les écarts n'ont pas pu être conciliés, nous avons contacté les parties déclarantes concernées en vue d'obtenir les documents justificatifs pour procéder aux ajustements. Dans certains cas, ces écarts n'ont pas pu être ajustés.

Les résultats des travaux de conciliation sont présentés dans la Section 5.1 du présent rapport.

Problème des paiements par compensation

La compensation est un procédé utilisé par l'Administration Fiscale malienne pour rembourser les crédits d'impôts dus aux sociétés minières. Il consiste en l'imputation des crédits d'impôts sur les paiements lors des dépôts des déclarations. Les sociétés minières disposant d'un crédit d'impôt vis-à-vis de l'Etat demandent auprès du Trésor Public une autorisation d'imputation de ce crédit lors du dépôt d'une déclaration. Lorsque cette demande est approuvée, le contribuable procède au paiement des taxes déduction faite du crédit d'impôt dû par l'Etat.

Les problèmes sur la conciliation des flux des paiements, engendrés par les paiements par compensation, ont été déjà soulevés précédemment par les différents intervenants dans le processus de l'ITIE au Mali. Ce problème consiste essentiellement dans le décalage temporel entre le dépôt de déclaration (paiement d'impôt) et l'enregistrement de l'opération issue de la compensation au niveau de l'Administration Publique.

En effet, le contribuable enregistre le paiement de l'impôt dans ses comptes lors du dépôt de la déclaration. Cette dernière a été effectuée en partie en numéraire et en partie par compensation. Cependant l'Administration Publique procède uniquement à l'enregistrement des montants payés en numéraire à la date du dépôt de la déclaration. Les paiements effectués par compensation ne sont enregistrés que lorsque l'administration perceptrice des impôts reçoit du Trésor Public le paiement du crédit imputé au nom du contribuable (Déclaration des recettes).

Ce décalage temporel d'enregistrement des paiements/perceptions d'impôt entre le contribuable et l'Administration Publique engendre des difficultés dans les travaux de rapprochement entre les deux sources d'informations étant donné que le processus de conciliation est effectué annuellement. Cette difficulté de rapprochement est aggravée par le fait que certains paiements par compensation relatifs à un exercice comptable sont remboursés par le Trésor Public dans les exercices futurs.

Une note explicative sur les paiements par compensation a été établie et publiée sur le site web de l'ITIE Mali¹ destinée au Comité de Pilotage afin d'entreprendre des actions en vue de réduire ou expliquer les écarts liés aux paiements par compensation. Cependant, lors de nos travaux de conciliation pour l'année 2017, aucune position claire pour le traitement des paiements par compensation n'a été adoptée par le Comité de Pilotage. Face à ce problème récurrent, nous avons adopté l'approche qui a consisté à ne pas ajuster les déclarations de l'Administration Fiscale en nous basant sur le fait que les paiements par compensation seront pris en compte dans la déclaration de cette dernière dans l'exercice au cours duquel le Trésor Public a ordonné la comptabilisation de la recette correspondante.

Problème de comptabilisation des avances par l'Administration Fiscale

Dans le cadre de l'élaboration du rapport ITIE-2017, nous avons noté que l'Administration Fiscale a procédé aussi à la comptabilisation des recettes qu'elle considère comme avances sur les paiements futurs des déclarations des entreprises. Cette comptabilisation des recettes est effectuée sur la base des mandats de remboursement reçus du Trésor sans pour autant que la société n'ait soumis de déclaration ou une lettre de compensation.

¹ <https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/Note-dExplicative-sur-les-paiements-par-Compensation0001.pdf>

Du moment que ces recettes n'ont pas été déclarées par les sociétés, elles ne figurent pas au niveau de leurs formulaires de déclaration. Par conséquent, ces recettes constituent des écarts non justifiés.

Il y a lieu de préciser qu'en matière de budgétisation, les déclarations de recettes comptabilisées par l'Administration sont considérées comme des recettes de l'Etat, en contrepartie, une dépense budgétaire est programmée pour le même montant.

Devant cette situation, nous avons procédé en premier lieu à la demande des pièces justificatives (Mandats de remboursement) de certains paiements déclarés par l'Administration. Toutefois, nous avons compris que ces justificatives ne sont pas disponibles chez l'Administration.

Face à ce problème des avances identifiées depuis l'exercice précédent, l'approche adoptée consistait à ne pas ajuster les déclarations de l'Administration et de proposer une recommandation au Comité de Pilotage pour le traitement de ces avances dans les prochains rapports.

2.2. Collecte et compilation des données non financières

Cette phase a consisté à collecter les données non financières (contextuelles) à travers les formulaires de déclaration des sociétés extractives et les régies financières.

Toutes ces données ont été compilées et présentées au niveau des annexes du présent rapport.

2.3. Transferts infranationaux

Au cours de cette phase, nous avons procédé au :

- rapprochement des flux des patentes déclarées par les entreprises extractives avec celles que nous avons collecté auprès des directions régionales des impôts ;
- rapprochement des transferts de patentes déclarées par les trésoreries régionales avec celles que nous avons collecté auprès des collectivités locales ;
- vérification de la conformité des taux de répartition de la patente utilisés dans les déclarations des trésoreries régionales au titre des transferts infranationaux avec ceux prévus par la Loi.

2.4. Secteur artisanal

Cette phase s'insère dans le cadre des termes de référence de la mission qui précise que « le conciliateur devra prendre en compte les informations à collecter sur le secteur artisanal (orpaillage) conformément à la note d'orientation y afférente ».

Pour se faire, nous avons procédé à :

- une collecte des textes légaux afin de comprendre l'organisation du secteur artisanal au Mali ;
- des entretiens avec les diverses structures en relation avec le secteur, la DNGM, la DND, la DNCC et la Chambre des Mines ; et
- nous référer à la note d'orientation de l'ITIE internationale n° 21 sur la couverture du secteur minier artisanal et à petite échelle dans le cadre de l'ITIE.

2.5. Etudes de faisabilité et environnementales

Cette phase consiste à vérifier la conformité du contenu des études de faisabilité et études environnementales par rapport aux textes légaux ainsi que le suivi de mise en place par la DNGM

et la DNACPN quant à la vérification d'application des dites études. Les étapes suivies lors de cette phase se résument à :

- la consultation du Décret N° 2012-311/P-RM du 21 juin 2012 pour définissant les contenus des études de faisabilité et études environnementales pour tous les titres miniers¹ ;
- la consultation du Décret N° 2018-0991/P-RM du 31 décembre 2018 relatif à l'étude et à la notice d'impact environnemental et social² ;
- la préparation d'une check-list qui contient les exigences légales du contenu des études ;
- la sélection d'un échantillon des titres miniers octroyés en 2017 pour examiner leurs dossiers ; et
- un examen de la composition des études sélectionnées et des rapports de suivi effectués par les services de la DNACPN et la DNGM.

2.6. Processus d'assurance des données ITIE

Afin de garantir la fiabilité et l'exhaustivité des données reportées dans le cadre du rapport ITIE 2017, les mesures suivantes ont été convenues avec le Comité de Pilotage

Pour les entreprises extractives

Le formulaire de déclaration doit :

- porter la signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée à représenter l'entreprise extractive ; et
- être accompagné des états financiers certifiés de l'entreprise pour l'année 2017 ou de tout autre document signé par le CAC attestant la certification des états financiers de 2017 ; et
- être certifié par un auditeur externe (qui peut être le CAC).

Pour les organismes collecteurs

Le formulaire de déclaration doit :

- porter la signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée à représenter la régie financière ;
- être certifié par la Section des Comptes de la Cour Suprême. Cette dernière devra produire un rapport sur la méthodologie de certification que la vérification a été effectuée conformément aux normes internationales. Pour l'INPS, le formulaire doit être certifié par son CAC.

2.7. Niveau de désagrégation

Conformément à l'Exigence 4.7 de la Norme ITIE, les données ont été reportées par entreprise, par flux de paiement et par régie financière. En outre, les entités déclarantes ont été sollicitées à fournir, pour chaque montant et pour chaque information contextuelle, le détail nécessaire tel que prévu dans les formulaires de déclaration.

Les fiches de conciliation détaillées pour chaque société extractive sont présentées au niveau de l'annexe 17 du présent rapport. (Voir document Excel - fiches de conciliation ITIE Mali 2017).

¹ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/mli141970.pdf>

² <https://sgg-mali.ml/JO/2018/mali-jo-2018-51.pdf>

2.8. Base de déclaration

Les paiements et les revenus déclarés dans le cadre du Rapport ITIE correspondent strictement à des flux de paiement ou des contributions intervenus et recouvrés par l'Etat durant l'année 2017. Autrement dit, les paiements effectués avant le 1er janvier 2017 après le 31 décembre 2017 ont été exclus.

Les entités déclarantes ont été sollicitées pour reporter leurs paiements ou revenus dans la devise de paiement.

2.9. Marge d'erreur acceptable

Le Comité national ITIE a décidé de fixer la marge d'erreur acceptable pour les écarts de conciliation (après ajustements), entre les paiements issus des déclarations des sociétés extractives et les recettes issues des déclarations des administrations, à 2% du total des recettes extractives telles que déclarées par les organismes collecteurs.

Par ailleurs, pour les besoins des travaux de conciliation des flux de paiement, il est fixé le seuil de 500 000 FCFA à partir duquel un écart nécessite la collecte des justificatifs nécessaires auprès des parties déclarantes pour pouvoir procéder à son analyse et à son ajustement.

3. DETERMINATION DU PERIMETRE ITIE

3.1. Approche proposée pour la sélection du périmètre

Pour les besoins de l'analyse du seuil de matérialité, une étude de cadrage a été élaborée et validée par le Comité de Pilotage. Cette étude a proposé une approche qui associe les critères suivants :

Tableau 13 : Approche et seuils de détermination du périmètre de conciliation

Approche proposée pour la sélection du périmètre de conciliation	
Flux de paiement	
Aucun seuil de matérialité n'a été retenu pour la sélection des flux de paiement.	
Retenir les flux de paiement en appliquant le principe de continuité (réf. Rapport ITIE 2016).	
Les flux de paiements ont été identifiés en se basant sur les flux déclarés par les régies financières.	
En plus des flux identifiés, les entités déclarantes sont sollicitées à reporter tous les flux de paiements dépassant le seuil de 25 millions FCFA dans la rubrique autres flux de paiements significatifs.	
Les paiements, transferts infranationaux et les paiements sociaux ont été retenus sans application du seuil de matérialité (seuil zéro). Ces flux de paiement seront reportés unilatéralement par les parties prenantes concernées.	
Entreprises extractives	
Un seuil de matérialité de 50 millions de FCFA a été retenu pour la sélection des entités ayant l'obligation de soumettre une déclaration pour les besoins de rapprochement.	
Pour l'année 2017, retenir les entités incluses dans le périmètre de conciliation du rapport ITIE 2016 en appliquant le principe de continuité (réf. Rapport ITIE 2016), à l'exception de la société COVEC Mali	
Les revenus provenant des sous-traitants, des comptoirs d'achat et des sociétés non sélectionnées dans le périmètre de conciliation et répertoriées dans le cadastre minier et le répertoire pétrolier seront reportées à travers une déclaration unilatérale des régies financières.	
Entités gouvernementales	
Toutes les entités gouvernementales impliquées dans la collecte des revenus extractifs sont admises dans le périmètre de conciliation pour les années 2017.	
Retenir les entités gouvernementales en appliquant le principe de continuité (réf. Rapport ITIE 2016).	
Objectif de couverture	
Un taux de couverture de 93,47% des revenus du secteur extractif en 2017.	

3.2. Périmètre proposé au Comité de Pilotage

Le périmètre de conciliation qui résulte de l'application de l'approche ci-dessus présenté, a été proposé au Comité de Pilotage et se présente comme suit:

Tableau 14 : Périmètre proposé

Périmètre 2017	Nombre
Nombre de flux de paiement	37
Nombre d'entreprises extractives	26
Nombre d'entités publiques déclarantes	9
Couverture pour l'exercice de rapprochement 2017	93,47%

3.3. Périmètre des flux de paiement validé par le Comité de Pilotage

Tableau 15 : Périmètre des flux

N°	Régie / Flux
DND	
1	Taxe ad valorem
2	Dividendes
3	Redevance superficière
DGE	
4	Contribution pour prestation de service rendu
5	Droit de Timbre
6	Droit d'enregistrement
7	Impôt spécial sur certains produits (ISCP)
8	IRVM
9	Impôt sur les sociétés
10	Taxe de logement
11	Taxe de formation professionnelle
12	Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur
13	Taxe emploi jeune
14	TVA
15	Impôt sur le traitement des salaires
16	Retenues BIC
17	Retenues TVA
18	Retenues IRF
19	Contribution Patentes
20	Autres retenues à la source
DNGM	
21	Redevances superficières
22	Taxe de délivrance
23	Taxe de renouvellement
24	Taxe d'extraction (ramassage)
25	Taxe sur plus-value sur transfert de titre
26	Taxe de convention
27	Taxe de transfert
28	Pénalités
DGD/DNTCP	
29	Droit de douane
30	Pénalités et contentieux
Directions Régionales des Impôts	
31	Patentes
AUREP	
32	Taxes de délivrance
33	Taxe de renouvellement
34	Taxe superficière
35	Fonds de promotion et de formation
INPS	
36	Cotisations sociales
37	Autres flux de paiements significatifs

Les définitions de ces flux sont présentées au niveau de la Section 4.1.4 du présent rapport.

3.4. Périmètre des entreprises validé par le Comité de Pilotage

3.4.1 Secteur minier

Le nombre d'entreprises minières retenues dans le périmètre de conciliation s'élève à 24. Le détail de ces entreprises par nature de permis se présente comme suit :

Tableau 16: Périmètre des sociétés minières

N°	NIF	Société	Nature de permis
1	087800766A	GOUNKOTO	Exploitation Or
2	087800368L	MORILA	Exploitation Or
3	087800776J	NAMPALA	Exploitation Or
4	087800378X	SEMICO	Exploitation Or
5	087800209E	SEMOS	Exploitation Or
6	083300712N	SMK	Exploitation Or
7	087800504A	SOMIKA	Exploitation Or
8	087800300L	SOMILO	Exploitation Or
9	878000408	SOMISY	Exploitation Or
10	087800262K	WASSOULOU	Exploitation Or
11	087800382N	YATELA	Exploitation Or
12	087800848K	FEKOLA	Exploitation Or
13	087800709Y	RAZEL	Exploitation des carrières
14	087800500E	SOCARCO	Exploitation des carrières
15	081102335F	CMM	Exploitation des carrières
16	081104190G	DIAMOND CEMENT	Exploitation des carrières
17	087800054F	EMM	Exploitation eaux minérales
18	087800180A	RANDGOLD	Recherche Or
19	087800681E	IAMGOLD	Recherche Or
20	087800533T	NEVSUN	Recherche
21	087800566G	MMR	Recherche Bauxite
22	081127797Y	KOFI.SA	Exploitation Or
23	087800795T	SOMIFI.SA	Exploitation Or

3.4.2 Secteur minier (sous-traitants) ¹

Le Comité de Pilotage a décidé de retenir dans le processus ITIE, à travers une déclaration unilatérale de l'Etat, tous les sous-traitants opérant dans le cadre des activités principales du titulaire du titre minier. La liste des sous-traitants se trouve à l'Annexe 16 de ce rapport.

¹ Article 41 du Code Minier du Mali « Est considérée comme Sous-traitant, toute personne physique ou morale exécutant un travail qui s'inscrit dans le cadre des activités principales du titulaire du titre minier. Il s'agit notamment :

a) des travaux de géophysique, de géochimie et de sondage pour la recherche, la prospection et l'exploitation ;
b) de la construction des infrastructures industrielles, administratives et socio-culturelles : voies, usines, bureaux, cités minières, super marchés, établissements socio-sanitaires et scolaires, de loisirs et d'approvisionnement en eau et électricité ;
c) des travaux d'extraction minière, de transport et de stockage des matériaux et de traitement de minerais. »

3.4.3 Secteur des hydrocarbures

Le Comité de Pilotage a retenu la société Petroma dans le périmètre de conciliation, dont les paiements ont dépassé le seuil de 50 millions FCFA en 2017, et la société Circle OIL & GAS à travers une déclaration unilatérale de l'Etat.

3.5. Périmètre des régies financières et des entités publiques validé par le Comité de Pilotage

Sur la base du périmètre retenu des sociétés extractives et des flux de paiement pour l'année 2017, neuf (9) régies financières et entités publiques ont été sollicitées pour la déclaration des recettes perçues des sociétés extractives. Ces entités sont présentées comme suit :

Tableau 17: Périmètre des régies financières et entités publiques

N°	Régies financières
1	Direction Grandes Entreprises (DGE)
2	Direction Régionale de Kayes
3	Direction Régionale de Sikasso
	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
4	- Receveur Général de Bamako
	- Directions Régionales du Trésor
5	Direction Nationale des Domaines (DND)
6	Direction Générale des Douanes (DGD)
7	Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM)
8	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière (AUREP)
9	L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS)

Par ailleurs, le Comité de Pilotage a décidé que les entités bénéficiaires des transferts infranationaux au titre de la patente, soient retenues pour déclarer les quotes-parts collectées, ces entités sont présentées comme suit :

Tableau 18: Liste des collectivités locales

Région	Cercle	Commune
Kayes	Kayes	Sadiola
		Diamou
	Kéniéba	Sitakily
Sikasso	Bougouni	Sanso
	Kadiolo	Fourou
	Yanfolila	Kalana

3.6. Autres données à divulguer par les entreprises extractives

En plus des flux de paiements proposés dans le périmètre du rapport ITIE 2017, le Comité de Pilotage a décidé d'inclure dans le formulaire de déclaration les données suivantes qui feront l'objet d'une déclaration des entreprises et/ou régies financières selon le cas :

Tableau 19: Liste des informations à divulguer

Nature	Entités déclarantes	
	Entreprises	Régies Financières
Détails des paiements	✓	✓
Production	✓	✓
Exportations et ventes locales	✓	✓
Structure du Capital	✓	n/a
Propriété réelle	✓	n/a
Statistiques des emplois	✓	n/a
Participation Publique	n/a	✓
Paievements sociaux	✓	n/a
Transferts infranationaux	n/a	✓
Transactions de troc/projets intégrés	✓	✓
Prêts et Subventions	✓	✓
Procédures d'attribution et de transfert des titres	n/a	✓
Transactions avec les fournisseurs locaux	✓	n/a

n/a : non applicable

3.9. Période fiscale

La période fiscale dans le cadre de la publication du onzième rapport ITIE du Mali couvre l'année fiscale 2017. Ainsi, les entités déclarantes ont reporté les paiements et les contributions effectués entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017. La date à prendre en considération est celle qui correspond en principe à la date mentionnée sur le reçu/la quittance de paiement ou à défaut la date du chèque/virement.

3.10. Niveau de déségrégation

Le CP-ITIE a décidé que les formulaires de déclaration et les chiffres soient soumis :

- par entreprise ;
- par régie ou entité publique pour chaque société retenue dans le périmètre de conciliation ; et
- par taxe et par nature de flux de paiement tels que détaillés dans le formulaire de déclaration.

Pour chaque flux de paiement reporté, les sociétés et les régies financières et entités publiques devront produire un détail par quittance/paiement, par date et par bénéficiaire. Les sociétés seront sollicitées également à produire :

- des informations sur la structure de leurs capitaux propres ; et
- l'audit des comptes de l'exercice 2017.

4. CONTEXTE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les industries extractives couvertes par le présent rapport incluent :

- le secteur des hydrocarbures;
- le secteur des mines solides incluant l'activité artisanale ;
- l'exploitation des carrières et des eaux minérales ; et
- les sous-traitants dans le secteur minier.

4.1. Cadre réglementaire et contexte du secteur minier

4.1.1. Contexte général du secteur minier

Le secteur minier au Mali est caractérisé par l'abondance et la variété des ressources. On distingue à cet effet l'or comme principal minéral exploité, le diamant, la bauxite, le fer, l'uranium et d'autres substances.

Le Mali possède une importante quantité de réserves minières. Troisième producteur d'or en Afrique et 11^{ème} au monde, le Mali est connu par l'abondance et la bonne qualité de son métal jaune.

Le Mali a organisé les 7^{ème} journées minières et pétrolières du 21 au 23 novembre 2017 sous le thème « L'exploitation des ressources minérales intégrée à l'économie comme facteur de développement durable ».

Les Journées Minières et Pétrolières constituent une activité phare du Ministère des Mines. Elles se produisent tous les deux ans, et enregistrent chaque fois une très forte représentation de personnalités du monde aurifère et pétrolier de tous les continents.

Ces journées ont porté essentiellement sur :

- la gestion responsable et durable des ressources minières ;
- promouvoir l'investissement dans les secteurs minier et pétrolier ;
- la bonne gouvernance ;
- initiatives de développement des infrastructures d'appui à la promotion du secteur extractif au Mali ;
- environnement et développement durable ;
- potentialités minières et pétrolières du Mali ;
- le potentiel du Mali dans l'extraction aurifère et les mines d'or en cours d'exploitation ; et
- la sous-traitance et l'approvisionnement des sociétés minières.¹

¹<http://mines.gouv.ml/sites/default/files/Les%20Journ%C3%A9es%20Mini%C3%A8res%20et%20P%C3%A9troli%C3%A8res%20activit%C3%A9%20phare.pdf>

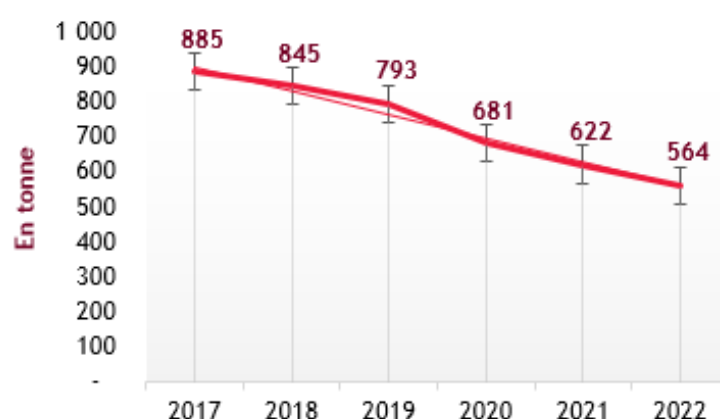
Les réserves d'or métal par société extractive et par année telles que recueillis auprès de la DNGM se présente comme suit :

Tableau 20 : Les réserves d'or par société extractive et par année en tonnes

Société extractive	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SOMILO	234,7	212,2	190,1	168,0	148,9	128,1
SOMISY	179,7	174,1	168,7	161,5	154,5	148,3
SEMOs	124,4	124,4	124,4	106,3	90,5	76,2
FEKOLA	94,9	80,1	66,9	54,0	42,4	30,6
SOMIKA	86,9	86,9	86,3	86,9	86,9	86,9
Wassoulou'Or	43,4	42,8	42,2	41,6	40,9	40,3
SMK	38,9	35,8	31,8	28,4	25,5	22,4
New Gold	24,6	24,6	24,6	-	-	-
NAMPALA	20,8	19,3	17,8	16,3	14,6	13,0
Projet Kobada	20,6	20,6	20,6	-	-	-
Accords	6,1	6,1	6,1	6,1	6,1	6,1
Artisanales	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Medtdia	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
SEMICO	2,3	1,4	-	-	-	-
SOMIFI	-	9,3	5,8	4,6	4,6	4,6
Total (en tonnes)	884,7	845,0	792,7	681,1	622,3	563,9

Source : DNGM

Figure 5: Projection du potentiel des mines d'or entre 2017 - 2022



4.1.2. Contexte politique et stratégique

Le secteur minier au Mali est marqué par une forte volonté politique de promotion et développement pour accélérer la croissance économique et sociale du pays en vue de la réduction de la pauvreté. La stratégie de développement envisagée par le Département chargé des mines, consiste à mettre en place des infrastructures géologiques adéquates afin de valoriser le potentiel géologique pour inciter les investissements privés et soutenir la production minière.

Pour valoriser le potentiel géologique et minier, le département chargé des mines a sollicité l'appui de la Banque Mondiale pour l'élaboration d'un programme de développement à long terme dont la mise en œuvre devrait permettre d'avoir une vision stratégique et d'orienter la recherche minière vers d'autres filières porteuses. Le programme adopté a été dénommé Programme de Développement du Secteur Minier (PDSM) qui est axé sur des actions concrètes qui ont été bâties

sur le niveau de connaissance actuelle du potentiel géologique et minier, mais aussi sur certaines filières porteuses.¹

4.1.3. Cadre juridique

Les conventions d'établissement conclues entre le Gouvernement de la République du Mali et les sociétés minières opérant au Mali, en prospection ou en production, ont été signées, pour la plupart, sous l'empire des anciens codes miniers avant l'adoption de celui de 2012. En vertu du principe de stabilité du régime juridique et fiscal, prévu dans ces différents codes, il s'avère qu'il subsiste donc quatre régimes au Mali : celui du Code de 1970, celui du Code de 1991, celui du Code de 1999 et celui du Code de 2012 avec la possibilité pour les sociétés minières d'opter pour le régime adopté dans le code de 2012.

Ainsi le secteur minier au Mali est régi en 2017 par :

- le Code Minier de 1970 prévu par l'Ordonnance N° 34/CMLN du 15 Septembre 1970²;
- le Code Minier de 1991 prévu par l'Ordonnance N° 91-65/P-CTSP du 19 Septembre 1991;
- le Code Minier prévu par l'Ordonnance N° 99-032/P-RM du 19 août 1999 modifiée par l'Ordonnance n° 013/P-RM du 10 février 2004 et ses textes d'application notamment les Décrets N° 99-25/PM-RM et N° 99-255/PM-RM du 15 septembre 1999 ;
- la Loi N° 2012-015 du 27 février 2012³, portant nouveau Code Minier, le Décret N° 2012-311/P-RM du 21 juin 2012⁴ modifié fixant les modalités d'application de la Loi N° 2012-015 du 27 février 2012 et le Décret N° 2012-490/PM-RM du 07 septembre 2012 portant approbation de la Convention d'Etablissement Type pour la prospection, la recherche et l'exploitation des substances minérales en République du Mali ; et
- le Décret N° 2012-717 du 20 décembre 2012 fixant les modalités de fonctionnement et de gestion du fonds de financement de la recherche, de la formation et de la promotion des activités minières.

Les titres miniers sont assortis d'une convention d'établissement qui détermine les droits et obligations de l'Etat et du détenteur du titre minier. Le model type de cet accord a été arrêté par le Décret N° 2012-490/P-RM du 7 septembre 2012.

En plus du Code Minier, d'autres textes légaux et réglementaires contiennent des dispositions relatives au secteur minier. Les principaux sont :

- le Code Domanial et Foncier prévu par l'Ordonnance N° 00-27/P-RM du 22 mars 2000 ;
- le Code Général des Impôts ;⁶ et
- le Code Douanier.⁷

En se référant aux conventions minières publiées sur le site du Ministère des Mines⁸ et du site web de l'ITIE Mali.⁹ Nous présentons ci-dessous le cadre juridique applicable aux principales sociétés en exploitation :

¹ <http://www.mines.gouv.ml/d%C3%A9veloppement-du-secteur-minier-lancement-d%E2%80%99un-important-projet-de-cartographie-de-plus-de-3-0>

² <http://sgg-mali.ml/JO/1970/mali-jo-1970-336.pdf>

³ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/mli49616.pdf>

⁴ https://www.izf.net/sites/default/files/reglementation-entreprises/decret_mod_code_minier.pdf

⁵ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/mli141970.pdf>

⁶ Loi n° 06-067 du 29 décembre 2006

⁷ Loi N° 01-075 du 18 Juillet 2001

⁸ <http://www.mines.gouv.ml/conventions-avec-les-soci%C3%A9t%C3%A9s-min%C3%A8res>

⁹ <https://itie.ml/conventions-detablisements/>

Tableau 21: Régime juridique applicable aux principales sociétés en exploitation

Société	Régimes/Code Minier
Somisy SA	Convention du 14/04/1987 Code minier 1970
Semos SA	Convention du 05/04/1990 Code minier 1999
SODINAF	Convention du 04/03/1992 Code minier 1999
Morila SA	Convention du 28/04/1992 Code minier 1991
Somilo SA	Convention du 02/04/1993 Code minier 1991
Yatela SA	Convention du 20/05/1994 Code minier 1991
Semico SA	Convention du 27/04/1995 Code minier 1991
Somika SA	Convention du 14/02/2003 Code minier 1999
AVNEL GOLD LTD	Convention du 14/02/2003 Code minier 1999
SAHARA-MINING	Convention du 19/02/2009 Code minier 1999
ROBEX	Convention du 27/12/2011 Code minier 1999
Goukoto SA	Convention du 21/03/2012 Code minier 2012
PAPILLON	Convention du 15/07/2014 Code minier 2012

Le régime fiscal prévu par chacun des codes miniers cités ci-haut est analysé au niveau de la Section 4.1.4 du présent rapport.

En outre, le gouvernement malien a adopté le 21 août 2019 un projet d'ordonnance portant nouveau code minier qui s'inscrit dans une perspective d'harmonisation des codes miniers africains et une réforme du secteur minier au Mali. Les principales nouveautés de cette réforme sont prévues au niveau de la section 4.1.6 du présent rapport.

Par ailleurs, nous n'avons pas eu connaissance de nouvelles conventions signées entre l'Etat Malien et des sociétés minières au cours de la période concernée par ce rapport.

4.1.4. Régime fiscal

Dans le tableau qui suit, nous présentons les différents types flux de paiement auxquels sont assujetties les sociétés minières conformément aux Codes Miniers 1991, 1999 et 2012 :

Tableau 22: Régime fiscal actuel des sociétés minières

Code Minier (août 1991)	Code Minier (août 1999)	Code Minier (février 2012)
Taxe de délivrance		
Taxe fixe de délivrance d'une autorisation d'ouverture des carrières :	Taxe de délivrance ou de renouvellement d'une autorisation d'ouverture ou d'exploitation des carrières :	Taxe de délivrance ou de renouvellement d'une autorisation d'ouverture ou d'exploitation des carrières :
- 1 ^{ère} classe : 5 000 FCFA	- ouverture de carrière : 5 000 à 100 000 FCFA ; et	- ouverture de carrière artisanale : 5 000 à 10 000 FCFA ; et
- 2 ^{ème} classe : 5 000 FCFA	- exploitation de carrière : 500 000 FCFA.	- exploitation de carrière industrielle : 500 000 FCFA.
- 3 ^{ème} classe : Néant		
Taxe fixe de délivrance d'une autorisation de prospection : 300 000 FCFA	- Taxe de délivrance d'une autorisation de prospection : 400 000 FCFA ; et -Taxe de renouvellement d'une autorisation de prospection : 400 000 FCFA.	Taxe de délivrance ou de renouvellement d'une autorisation de prospection : 4 000 000 FCFA.
Taxe fixe de délivrance d'un permis de recherche indépendamment de la surface : 300 000 FCFA	Taxe de délivrance d'un permis de recherche indépendamment de sa surface : 500 000 FCFA.	Taxe de délivrance d'un permis de recherche indépendamment de sa surface : 5 000 000 FCFA.
Taxe de renouvellement d'un permis de recherche à chaque renouvellement : 300 000 FCFA	Taxe de renouvellement d'un permis de recherche à chaque renouvellement : 500 000 FCFA	Taxe de renouvellement d'un permis de recherche à chaque renouvellement : 5 000 000 FCFA
-	Taxe de délivrance ou de renouvellement d'une autorisation d'exploitation artisanale : 2 500 à 10 000 FCFA	Taxe de délivrance et de renouvellement de carte d'exploitation artisanale : 2 500 à 10 000 FCFA
Taxe fixe de délivrance d'une autorisation d'exploitation : 700 000 FCFA	-Taxe de délivrance d'une autorisation d'exploitation de petite mine : 1 000 000 FCFA ; -Taxe de renouvellement d'une autorisation d'exploitation de petite mine : 1 500 000 FCFA.	Taxe de délivrance ou de renouvellement d'une autorisation d'exploitation de petite mine indépendamment du groupe de substances minérales : 15 000 000 FCFA.
Taxe fixe de délivrance de permis d'exploitation indépendamment de sa surface du permis : 1 000 000 FCFA.	-Taxe de délivrance d'un permis d'exploitation indépendamment de sa surface : 1 500 000 FCFA.	Taxe de délivrance ou de renouvellement d'un permis d'exploitation des substances des groupes ⁽¹⁾ 1 et 2 indépendamment de sa surface : 100 000 000 FCFA.
-	-Taxe de renouvellement d'un permis d'exploitation : 2 000 000 FCFA.	Taxe de délivrance ou de renouvellement d'un permis d'exploitation des substances des groupes ⁽¹⁾ 3, 4 et 5 indépendamment de sa surface : 20 000 000 FCFA.
Taxe ad-valorem		
Taxe ad-valorem au taux de 3% sur les ventes.	-	La taxe ad-valorem est de : - 3% sur les produits miniers des substances minérales des groupes 1 et 2 et ; - 1% sur les produits miniers des substances minérales des groupes 3, 4 et 5.
Contribution pour prestation de service rendu/Impôt spécial sur certains produits		
La CPS au taux de 3% sur le chiffre d'affaires	Les produits miniers sont soumis à un impôt spécial dit "Impôt Spécial sur Certains Produits (ISCP)", au taux de 3% sur chiffre d'affaires hors taxes.	Les produits miniers sont soumis à un impôt spécial dit "Impôt Spécial sur Certains Produits (ISCP)", au taux de 3% sur chiffre d'affaires hors taxes.
Taxe d'extraction et de ramassage		

Code Minier (août 1991)	Code Minier (août 1999)	Code Minier (février 2012)
Taxe d'extraction et de ramassage de matériaux au taux de 100 FCFA/m ³ de matériaux extraits pour les titulaires d'autorisations d'ouverture de carrière	Taxe d'extraction ou de ramassage de matériaux au taux de : - 300 FCFA/m ³ pour les carrières industrielles ; - 200 FCFA/m ³ pour les carrières artisanales	Taxe d'extraction ou de ramassage de matériaux au taux de : - 300 FCFA/m ³ pour les carrières industrielles ; - 200 FCFA/m ³ pour les carrières artisanales
Taxe sur la plus-value de cession ou de transmission d'un titre minier de recherche et ou d'exploitation		
-	10%.	10%.

Code Minier (août 1991)	Code Minier (août 1999)	Code Minier (février 2012)	
		groupes 1 et 2	groupes 3, 4 et 5
Redevance superficielle annuelle (/Km²)			
Pour les permis de recherche et les autorisations de prospection			
la première période de validité			
50 FCFA	1 000 FCFA	1 000 FCFA	500 FCFA
le premier renouvellement			
100 FCFA	1 500 FCFA	1 500 FCFA	750 FCFA
le deuxième renouvellement.			
200 FCFA	2 000 FCFA	2 000 FCFA	1 000 FCFA
Pour les permis d'exploitation			
50 000 FCFA pour les 3 premières années ; 75 000 FCFA à partir de la 3 ^{ème} année ;	100 000 FCFA par année	100 000 FCFA	20 000 FCFA
Pour les autorisations d'exploitation			
50 000 FCFA par an	50 000 FCFA par année	50 000 FCFA	10 000 FCFA

(*) L'Article 8 du Code Minier dans sa version de février 2012 stipule que « les gîtes des substances minérales soumis au régime des mines sont classés en cinq groupes :

Groupe 1 : diamant, émeraude, saphir, béryl, jade, opale, grenat, alexandrite, andalousite, calcédoine, quartz, tourmaline, corindon ;

Groupe 2 : or, argent, platinoïdes, cuivre, plomb, molybdène, zinc, titane, vanadium, zirconium, niobium, tantale, tungstène, terres rares, lithium, étain, cobalt, nickel ;

Groupe 3 : fer, manganèse, chrome, bauxite ;

Groupe 4 : uranium, thorium, schistes bitumineux, houille, lignite, tourbe, charbon ; et

Groupe 5 : phosphates, gypse, fluorine, calcaires, dolomies, sel gemme, diatomites, kaolin, sable à verrerie, argiles, latérites.

Les exonérations prévues par le Code Minier 2012 sont définies au niveau de l'Annexe 9 du présent rapport.

De plus, le Décret N° 2012-717 du 20 décembre 2012 fixant les modalités de fonctionnement et de gestion du fonds de financement de la recherche, de la formation et de la promotion des activités minières¹, prévoit que les sociétés minières doivent payer au Trésor Public, et pour le compte du dit fonds, les taxes suivantes à l'occasion de la signature des Conventions d'Etablissement ou lors du transfert des titres miniers :

¹ L'article 72 du Code Minier 2012 : Il est créé un fonds de financement de la recherche, de la formation et de la promotion des activités minières pour permettre l'exploitation optimale du potentiel minier.

Tableau 23 : Taxes revenant au fonds de financement de la recherche, de la formation et de la promotion des activités minières

Définition du flux	Montant FCFA
Taxe pour la signature des conventions d'établissement	5 000 000
Taxe de transfert d'un titre minier de prospection ou de recherche	10 000 000
Taxe de transfert d'une autorisation d'exploitation de petite mine ou d'une autorisation d'exploitation de carrière industrielle	15 000 000
Taxe de transfert d'un permis d'exploitation	100 000 000
Les pénalités prévues aux articles 163 et 168 du Code Minier	

Nous définissons ci-après, les différents types d'impôts et taxes de droit commun auxquelles sont assujetties les sociétés minières :

Tableau 24: Définition des Impôts et taxes du droit commun

Définition du flux	Nature des flux	Administration concernée
Impôts sur les sociétés (IS) L'Article 45 Code Général des Impôts prévoit que « Les entreprises minières et pétrolières, qu'elles soient exploitées par des concessionnaires, des amodiataires, sous-amodiataires ou par des titulaires de permis d'exploitation sont imposables à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux suivant des modalités particulières, définies à l'annexe 1 n° 5, 6 et 7 dudit Code ».	En numéraire	DGE
Droit de Patente : L'article 241 Code Général des Impôts prévoit que Toute personne de nationalité malienne ou étrangère qui exerce au Mali un commerce, une industrie, une profession non explicitement compris dans les exemptions déterminées à l'article 242 est assujettie à la contribution des patentes. La contribution des patentes se compose des éléments suivants : Droit fixe : fixé par nature et nombre des activités exercés. Le droit proportionnel est établi sur la valeur locative des bureaux, magasins, boutiques, usines, ateliers, hangars, remises, chantiers, terrains de dépôts, outillage fixe, et autres locaux et emplacements servant à l'exercice de la profession y compris les installations de toute nature, passibles de l'impôt foncier, à l'exception des locaux d'habitation.	En numéraire	DGI
Taxe logement (TL) : La taxe Logement est égale à 1% de la masse salariale brute.	En numéraire	DGE
Taxe de formation professionnelle (TFP) : La Taxe de Formation Professionnelle dont le taux est fixé à 2%, est calculée sur le montant brut des rémunérations, traitements, salaires, indemnités y compris la valeur réelle des avantages en nature.	En numéraire	DGE
Contribution forfaitaire à la charge des employeurs (CFE) : L'article 303 du Code Général des impôts stipule que «la Contribution Forfaitaire dont le taux est fixé à 3.5% est calculée sur le montant brut des rémunérations, traitements, salaires, indemnités payées à l'ensemble de leur personnel par les personnes et sociétés visées à l'article 303 ci-dessus, y compris la valeur réelle des avantages en nature. La base taxable est arrondie aux mille francs inférieurs »	En numéraire	DGE
Taxe Emploi Jeune (TEJ) : La taxe Emploi Jeune est égale à 2% de la masse salariale brute.	En numéraire	DGE
TVA : La taxe sur la valeur ajoutée est calculée au taux de 18% conformément aux dispositions du Code Générale des Impôts.	En numéraire	DGE
Droits de douane : Ce sont les droits dus sur les importations, acquittés au cordon douanier, y compris les droits de douane sur carburant payés à travers les fournisseurs et les redevances informatiques. Les montants inscrits sous cette rubrique incluent également le PC (Prélèvement Communautaire) le PCS (Prélèvement Communautaire de Solidarité) et la contribution au Programme de Vérification des Importations (PVI). La	En numéraire	DGE

Définition du flux	Nature des flux	Administration concernée
douane perçoit une Avance sur Divers Impôts et Taxes (ADIT) qui sera imputée sur les montants dus ultérieurement par le biais de la compensation.		
Impôt sur les traitements et salaires L'impôt est dû au Mali par toutes personnes bénéficiaires des revenus visés aux articles 1er et 2, quels que soient leur statut et leur nationalité, qui résident habituellement au Mali et y exercent une activité rémunérée ou y perçoivent des revenus imposables. Pour la détermination des bases d'imposition, il est tenu compte du montant total net des traitements, salaires, pécules, indemnités, émoluments, primes, gratifications et de leurs suppléments ainsi que de tous autres avantages en argent ou en nature accordés aux intéressés, sous réserve des dispositions de l'article 3. L'impôt sur les traitements et salaires est calculé et retenu par l'employeur ou la partie versante, pour le compte du Trésor.	En numéraire	DGE
Retenues BIC : Cette retenue à la source est égale à 15% du montant brut versé à tout prestataire de services non titulaire d'un numéro d'identification fiscale. Elle est due aussi sur les versements effectués aux personnes n'ayant pas d'installation permanente au Mali.	En numéraire	DGE
Retenues TVA : La taxe sur la valeur ajoutée payée lors de l'acquisition de biens et services doit, dans certains cas prévus au niveau du Code Général des impôts, faire l'objet d'une retenue à la source.	En numéraire	DGE
Autres retenues à la source : Cette rubrique comprend les autres types de retenues à la source effectuées et relatives aux paiements d'impôts et taxes.	En numéraire	DGE
Retenues IRF 'l'impôt sur les revenus fonciers (IRF) : Cette retenue à la source est égale à 10% des revenus des immeubles en banco, et 15% des revenus des immeubles en dur d'après l'article 22 du Code Général des Impôts	En numéraire	DGE
Autres taxes : Cette rubrique comprend les droits d'enregistrement, les vignettes, les taxes sur les contrats d'assurances et autres.	En numéraire	DGE
IRVM : l'article 41 du Code Général des Impôts prévoit que " Les revenus de valeurs mobilières sont passibles d'un impôt proportionnel dont le taux est fixé comme suit: - 15% pour les lots payés aux créanciers et aux porteurs d'obligations; - 18% pour tous les autres revenus.	En numéraire	DGE
Droits de timbre : Les droits de timbre sont prévus par l'article 378 du Code Général des Impôts. Ces droits varient entre 200 et 6 000 francs pour les droits fixes. L'article 384 du même code précise que le tarif du droit proportionnel est 0,60%.	En numéraire	DGE
Droits d'enregistrement : Ces droits sont décrits dans le titre 3 du Code Général des Impôts, de l'article 254 à 366. Ces droits peuvent être fixes ou variables selon la nature de l'acte à enregistrer.	En numéraire	DGE
Dividendes : Les dividendes correspondent à la part de bénéfice distribuée à l'Etat au titre de sa participation dans les entreprises minières.	En numéraire	DND
Cotisations sociales (INPS) : Ces cotisations patronales sont calculées comme suit : Pour le personnel permanent, le taux varie entre 17,4% et 20,4 % et la part ouvrière est fixée à 3,6% ; Pour le personnel occasionnel, le taux est fixé à 22%. L'assiette des cotisations comprend l'ensemble des rémunérations, salaires ou gains y compris les avantages en nature et indemnités diverses à l'exception de celles ayant un caractère de remboursement de frais supportés par le travailleur.	En numéraire	INPS

4.1.5. Cadre institutionnel

Le secteur minier au Mali est organisé par la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) qui est sous la tutelle du Ministère des Mines du Mali. Créée en 1969, la DNGM est chargée d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la recherche, du développement, de l'exploitation et de la transformation des ressources du sous-sol. Mais aussi d'assurer la coordination et le contrôle des services régionaux, subrégionaux, des services rattachés et des organismes publics ou privés qui concourent à la mise en œuvre de cette politique.

4.1.6. Réforme du secteur minier

Nouveau Code Minier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques dans le secteur minier des pays membres de l'UEMOA et à la suite des changements ayant impacté le secteur minier ces dernières années, il a été décidé d'instituer un nouveau Code Minier UEMOA.

Le nouveau Code met l'accent notamment sur la contribution des sociétés minières dans le développement local et la protection de l'environnement. Le 29 juin 2019, s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, la réunion des Ministres chargés des Mines pour la validation du projet du Code Minier Communautaire révisé de l'UEMOA. A la fin de leur délibération, et se basant sur les conclusions et les recommandations des experts sectoriels, les Ministres chargés des Mines des Etats membres de l'UEMOA ont convenu de ce qui suit :

- la suppression du paiement des droits de douane au taux de 5% correspondant à la catégorie I du Tarif Extérieur Commun (TEC) en phase de recherche ;
- l'inclusion des questions relatives aux droits de l'Homme, à la santé, à la sécurité, à l'emploi, aux aspects environnementaux et sociaux et tous les droits, impôts et taxes y afférents ;
- la nécessité de rendre opérationnel le protocole de convergence entre la CEDEAO et l'UEMOA en ce qui concerne le Code Minier des deux institutions ; - la nécessité d'une gestion efficiente de la participation de l'Etat dans le capital des sociétés d'exploitation ;
- la nécessité de prévoir un mécanisme pour une meilleure prise en compte de la participation des sociétés nationales dans le capital des sociétés d'exploitation ; et
- l'amélioration des règles encadrant la question de la sous-traitance¹.

Projet du code minier adopté en Conseil des Ministres du Mali

Dans le cadre des réformes entamées par le Mali dans le secteur minier, le Mali a adopté en Conseil des Ministres un projet d'ordonnance portant code minier le 21 août 2019. Ce texte a vocation à abroger et remplacer la loi n° 2012-015 du 27 février 2012 portant code minier.

Les principales nouveautés apportées par le projet du nouveau code minier sont résumées comme suit :

- introduction de nouvelles définitions relatives notamment à l'autorisation, au contenu local, à la convention d'établissement, au titre minier, à l'autorisation, à la valeur commerciale brut et à la valeur marchande de produits miniers, article 1^{er} du nouveau code ;

¹http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/communiqu%C3%A9_final_reunion_ministres_mines_cmc_revis%C3%A9_ouaga_29_juin_19.pdf

- élargissement du champ d'application des conventions d'établissement les autorisations d'exploitation artisanale mécanisée, précédemment exclus selon l'ancienne législation (Article 3) ;
- réaffirmation de l'adhésion de l'Etat de Mali aux initiatives de bonne gouvernance dans le secteur minier, notamment le processus de Kimberley et l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) (Article 6) ;
- l'introduction de nouvelle exigence relative à la publication des conventions d'établissement, ses avenants et ses annexes au niveau du site web du ministère chargé des mines (Article 18) ;
- l'introduction d'un nouveau type de permis d'exploitation dit semi-mécanisée et la renonciation à l'autorisation de prospection (Article 19) ;
- l'introduction de l'obligation aux titulaires des titres miniers de se conformer aux principes et exigences éthiques et de bonne gouvernance édictée par la norme ITIE (Article 24) ;
- renforcement des conditions d'éligibilité des personnes morales à l'octroi des titres miniers par l'exclusion de toute personne morale ayant fait l'objet de procédure collective d'apurement de passif, reconnue coupable pour affaire de fraude ou blanchiment d'argent, corruption ou atteinte grave aux règles environnementales, sociales ou sécuritaires (Article 22) ;
- attribution d'une nouvelle prérogative au Ministre chargé des Mines en vertu de laquelle ce dernier peut engager une procédure d'appel d'offre pour l'octroi des permis de recherche relatives à des périmètres contenant des gîtes de substances minérales ayant fait l'objet d'études ou travaux antérieurs importants ;
- prolongation de la durée des permis de recherche qui est devenue désormais d'une période initiale de trois (3) ans renouvelable deux (2) fois pour la même période au lieu de deux (2) ans renouvelable deux (2) fois ;
- révision à la baisse de la durée des permis d'exploitation de grande mine de trente (30) ans à dix (10) ans ;
- l'introduction d'une obligation de présentation d'une étude de faisabilité aux titulaires de permis de grande mine lors de la découverte d'une nouvelle substance appartenant à un autre groupe de minerais en vue d'attribution d'un nouveau permis portant sur la substance découverte ;
- l'instauration d'un fonds de développement local, de réhabilitation, de sécurisation des sites miniers artisanaux et de lutte contre l'usage des produits chimiques prohibés qui sera alimenté par une contribution mensuelle de 0,25% du chiffre d'affaires hors des taxes des titulaires de permis d'exploitation et des bénéficiaires d'autorisation d'exploitation industrielle de substances de carrières ;
- l'introduction d'obligations environnementales communes et spécifiques aux détenteurs de titres miniers en vertu du chapitre 5 du projet du code minier ;
- mise en place d'un nouveau régime pour la redevance de surproduction. Désormais, cette redevance est due à chaque fois que le titulaire du permis d'exploitation produit une quantité supérieure à celle fixée dans le programme de production prévisionnelle approuvé par l'assemblée générale des actionnaires ;
- mise en place d'une redevance progressive sur les titulaires de permis miniers en cas d'une hausse importante des prix de vente des produits marchands miniers par rapport aux prix retenus dans l'étude de faisabilité ;

- l'alignement des sous-traitants fournissant des services aux titulaires de titres miniers au même régime des avantages fiscaux et douaniers applicables pour ceux-ci ; et
- renforcement de la politique de contenu local à travers la mise en place d'un cadre de concertation sur le contenu local, d'un plan d'approvisionnement national ainsi qu'un plan formation des Petites et Moyennes Entreprises nationales.

4.1.7. Typologie des titres miniers et conventions minières

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les différents types de permis et autorisations des titres miniers au Mali applicable au cours de l'année 2017 :

Tableau 25 : Types des titres miniers et conventions minières

Type	Définition	Durée	Réf Juridique (*)
Permis de Recherche	Confère à son titulaire, dans les limites de son périmètre et indéfiniment en profondeur, le droit exclusif de recherche des substances appartenant au groupe pour lequel il est délivré et de disposer librement des produits extraits à l'occasion des recherches et des essais qu'elles peuvent comporter.	Trois (3) ans, renouvelable deux (2) fois	<i>Articles 35 à 42 du Code Minier</i>
Permis d'Exploitation	Confère à son titulaire, dans les limites de son périmètre et indéfiniment en profondeur, le droit exclusif de prospection, de recherche et d'exploitation des substances minérales pour lesquelles le permis de recherche ou l'autorisation de prospection dont il dérive est valable, et pour lesquelles la preuve d'un gisement exploitable est fournie à l'Administration chargée des Mines par soumission d'une étude de faisabilité approuvée par celle-ci, d'un plan de développement communautaire et d'un plan de fermeture..	Trente (30) ans, renouvelable en tranche de 10 ans	<i>Articles 63 à 71 du Code Minier</i>
L'autorisation de prospection	Confère à son titulaire, dans les limites de son périmètre et indéfiniment en profondeur, le droit exclusif de prospection des substances appartenant au groupe pour lequel elle est délivrée.	Trois (3) ans, renouvelable une (1) fois	<i>Article 30 du Code Minier</i>
L'autorisation d'exploitation des carrières	Les substances de carrières ne peuvent être exploitées qu'en vertu d'autorisations d'ouverture et d'exploitation de carrière délivrées par l'Administration chargée des Mines. Les gîtes des substances minérales soumis au régime des carrières suivent les conditions de la propriété du sol, conformément au Code domanial et foncier en vigueur au Mali. Toute personne physique ou morale peut les exploiter, dès lors qu'elle est propriétaire du sol où ils se trouvent ou bien qu'elle en ait reçu l'autorisation du propriétaire.	Dix (10) ans, renouvelable	<i>Articles 99 à 111 du Code Minier</i>
L'autorisation d'exploitation artisanale	Est exercée par les détenteurs d'une autorisation d'exploitation artisanale. Elle est gérée par les collectivités territoriales. La forme, le contenu et les procédures d'attribution et de renouvellement de l'autorisation sont fixés par les autorités des	3 ans	<i>Articles 44 à 52 du Code minier</i>

Type	Définition	Durée	Réf Juridique (*)
	Collectivités territoriales suivant l'avis technique de l'Administration chargée des Mines.		
	L'autorisation d'exploitation artisanale est attribuée à des personnes physiques de nationalité malienne ou morales de droit malien ou aux ressortissants des pays accordant la réciprocité aux Maliens.		
L'autorisation d'exploitation de petites mines	L'autorisation d'exploitation de petite mine peut être attribuée au titulaire d'un permis de recherche ou d'une autorisation de prospection si le titulaire justifie par un rapport de faisabilité l'existence d'un gisement susceptible d'être exploité sous forme de petite mine. Toutefois elle peut être directement attribuée à un détenteur d'une autorisation d'exploration qui justifie de l'existence d'un gisement économiquement exploitable.	4 ans renouvelables par tranche de quatre ans jusqu'à épuisement des réserves.	Articles 53 à 62 du Code minier
L'autorisation d'exploration (**)	Donne un droit exclusif d'exploration pour un groupe de substances. L'autorisation d'exploration n'est ni cessible, ni transmissible, ni amodiable et elle ne donne à son titulaire aucun avantage fiscal ou douanier. Ladite autorisation d'exploration est délivrée par le Directeur des Mines qui en détermine sa superficie maximale suivant les substances et les régions.	Trois mois non renouvelable	Articles 23 à 26 du Code Minier

(*) Code Minier 2012

(**) Conformément au projet de loi adopté par le Conseil des Ministres le 1 août 2019 portant modification de l'actuel Code Minier, il y a eu une renonciation au permis d'exploration et l'introduction d'un nouveau type de permis d'exploitation à savoir : le permis d'exploitation semi-mécanisé qui s'applique à toute opération à petite échelle qui consiste à extraire et concentrer des substances minérales provenant des gîtes primaires et secondaires affleurant ou sub-affleurant et en récupérer les produits marchands en utilisant une combinaison des méthodes manuelles et des petits moyens mécaniques.

4.1.8. Registre des titres miniers

La loi n° 2012- 015 du 27 février 2012 portant Code Minier a défini dans son article 1^{er} le cadastre minier comme étant « une représentation cartographique et documents annexes de tous les titres miniers en cours de validité comportant leurs situations géographiques, leurs natures, leurs titulaires et leurs durées de validité. Le cadastre minier couvre également les zones promotionnelles et les couloirs d'orpaillage. »

Un référentiel en ligne du Ministère des Mines du Mali est ouvert au public et accessible à l'adresse suivante : <https://mali.revenue-dev.org/dashboard>. Il dispose d'une base de données bilingue (français et anglais).



La base de données a été développée par la Revenue Development Foundation (RDF) en partenariat avec le Ministère des Mines et du Pétrole du Mali sur financement de la Coopération Allemande à travers GIZ.

Cette base de données permet une recherche par : numéro de titre, nom de société, type de permis, statut de permis, substance et région. Elle permet de consulter pour chaque titre minier :

- le propriétaire ;
- la date de dépôt de la demande, de début et d'expiration ;
- la superficie ;
- la localité ;
- les substances minières ; et
- la carte géologique et le positionnement sur la carte ;

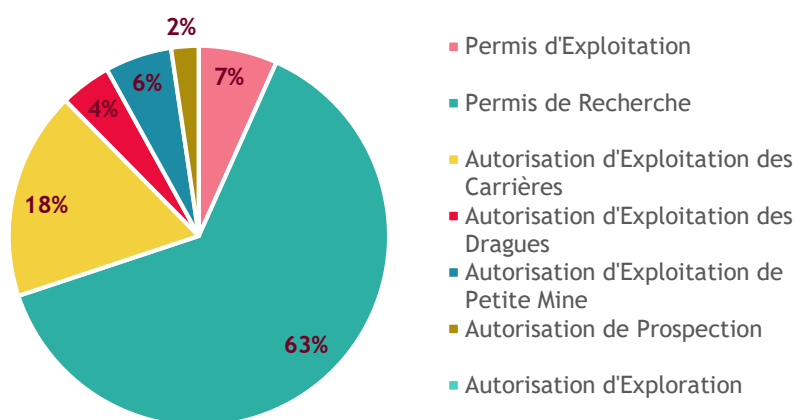
Le cadastre minier est géré au niveau de la DNGM et est accessible au grand public directement à partir du système MCAS de la DNGM. MCAS propose un tableau de bord, des cartes interactives grâce au serveur SIG intégré, et génère de nombreux rapports sur les titres, les paiements et les impayés. Il permet ainsi de procéder aux démarches administratives nécessaires pour maintenir la conformité et la légalité des titres (renouvellements, rapports de production, paiements ...). Un module de correspondance crée automatiquement le courrier nécessaire aux administrateurs.

Sur la base du répertoire minier communiqué par la DNGM, le Mali comptait au 31 décembre 2017, 229 permis et autorisations **actifs**, dont 78 octroyés au cours de 2017. Ces permis et autorisations sont répartis comme suit :

Tableau 26: Composition de titres miniers actifs en 2017

Titres miniers	Nbre de titres au 31/12/2017	Nbre de titres octroyés en 2017	Nbre de titres transférés/cédés en 2017
Permis de Recherche	189	66	-
Autorisation d'Exploitation des Carrières	53	8	-
Permis d'Exploitation	20	-	-
Autorisation d'Exploitation de Petite Mine	17	4	-
Autorisation d'Exploitation des Dragues	13	-	-
Autorisation de Prospection	7	-	-
Autorisation d'Exploration	-	-	-
Total	299	78	-

Figure 6 : Composition des titres miniers actifs au 31 Décembre 2017



Comme indiqué au niveau de la figure ci-dessus, le registre des titres miniers au Mali au 31 décembre 2017 est composé à hauteur de **63%** par des permis de recherche.

Le répertoire des titres miniers est présenté au niveau de l'Annexe 11 du présent rapport.

4.1.9. Octroi et transfert des titres miniers

La procédure d'attribution et de transferts des titres miniers est régie par la loi n° 2012-05 du 27 février 2012 portant code minier du Mali faisant référence au décret d'application n° 2012-311/P-RM du 21 juin 2012 telle que modifiée par le décret n° 2013-690/P-RM du 28 août 2013 fixant les conditions et les modalités d'application de la loi portant code minier de 2012.

Ainsi, la DNGM a publié en juin 2015 une note d'application intitulée « guide de procédures d'organisation du travail au niveau de la Division Etudes Législation (D.E.L) »¹ ayant pour objet de renseigner les acteurs du secteur minier sur les tâches de la division Etudes et Législation.

Les tâches ci-dessous sont assignées à la Division :

- l'étude des dossiers relatifs aux demandes de titres miniers et de carrières industrielles ;
- la mise à jour du cadastre minier et du registre de la conservation minière ;
- le recouvrement des taxes de délivrance et de redevance des titres miniers et des autorisations d'exploitation des carrières, des redevances et taxes liées aux établissements et installations classées en relation avec la régie ;
- la participation à la fixation des prix de vente des produits miniers et pétroliers au Mali ;
- l'élaboration, instruction et le suivi des dossiers de coopération ;
- le suivi et l'analyse des prix des substances minérales et pétrolières au niveau du marché international ;
- les perspectives du secteur minier et pétrolier sur le plan national et international ; et
- la mise à jour des codes minier et pétrolier du Mali et de la loi sur les installations classées.

En outre, la note d'application porte sur les études des dossiers relatifs aux demandes des titres miniers et carrières qui sont prévus par le Code Minier. La description de la procédure d'octroi des titres miniers telle que décrite dans la note d'application est présentée au niveau de l'Annexe 10 du présent rapport. A ce titre il y a lieu de signaler que lors de notre réunion avec le Ministre des Mines, nous avons appris que la clarification des critères techniques et financiers a été considérée parmi les priorités à traiter dans la relecture du Code Minier.

La DNGM de son côté, a indiqué que les critères techniques et financiers « dans la pratique et conformément au Code Minier de 2012 et à son décret d'application, suivants ont été considérés dans le processus d'octroi/ transfert des permis :

- titres, diplômes et références professionnelles des cadres du demandeur ou de l'entreprise chargée du suivi et de la conduite des travaux ;
- liste des travaux d'exploration et/ou de recherche auxquels le demandeur ou l'entreprise chargée du suivi et de la conduite des travaux au cours des trois (03) dernières années, accompagnée d'un descriptif sommaire des travaux les plus importants ;
- déclarations bancaires appropriées ;
- les moyens techniques et financiers envisagés pour l'exécution des travaux ;
- trois bilans et comptes de résultat du demandeur et un exemplaire de ses statuts ; et
- un exemplaire des statuts.

Toutefois, aucune méthode de pondération des critères techniques et financiers pour l'évaluation des demandes d'octroi n'a été prévue par la réglementation ni par la note d'application.

¹ <https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/PROCEDURES-DE-TRAITEMENT-DES-DEMANDES.pdf>

Selon des données communiquées par le Comité de Pilotage, le nombre des titres octroyés au cours de 2017 s'élève à 255 nouveaux titres (dont 184 autorisations de prospection) et 5 transferts de titres. La répartition des octrois et transferts est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 27 : Octroi et transferts des titres miniers en 2017

Titres miniers	Nombre de titres octroyés en 2017	Nombre de titres transférés/cédés en 2017
Autorisation de Prospection	183	-
Permis de Recherche	61	5
Autorisation d'Exploitation des Carrières	8	-
Autorisation d'Exploitation de Petite Mine	3	-
Permis d'Exploitation	-	-
Autorisation d'Exploitation des Dragues	-	-
Autorisation d'Exploration	-	-
Total	255	5

Après l'examen des données relatives à l'octroi et transferts des titres miniers, nous avons compris que la différence en nombre entre les données issues du répertoire minier de 2017 telles que présentées dans la sous-section 4.1.8 et celles fournies par le Comité de Pilotage est due principalement à la non prise en compte des autorisations de prospection octroyés en 2017 ainsi que les transferts dans le répertoire minier de 2017 fournie par la DNGM.

Le détail des titres transférés et cédés au cours de 2017 se présente comme suit :

N°	Cédants	Localité/District géologique	Substance	Cessionnaires	N° de l'Arrêté et date de cession
1	Macina Gold Sarl	Diaguina/Kéniéba	Or	Bluebird Mali Sarl	N° 17-0916/MM-SG du 05/04/2017
2	Etruscan Ressources Mali	N°Gokoli-Est/Bagoe	Or	Resolute Exploration Sarl	N° 17-3830/MM-SG du 14/11/2017
3	Compass Gold Mali sarl	Kolondiéba-Nord/Bagoe	Or	Oklo resources Mali Sarl	N° 17-4319/MM-SG du 22/12/2017
4	Compass Gold Mali sarl	Yanfolila-Est/Yanfolila	Or	Oklo resources Mali Sarl	N° 17-4318/MM-SG du 22/12/2017
5	Etruscan Resources Mali Sarl	Pitiangoma-Est/Bagoe	Or	LGC PITI SARL	N° 17-4429/MM-SG du 29/12/2017

Le détail des titres octroyés au cours de 2017 est présenté en Annexe 12 du présent rapport.

Le Comité de Pilotage a mené une vérification d'un échantillon de quatre (4) dossiers d'attribution et d'un (1) dossier de transfert effectués en 2017 dans le cadre du suivi et de l'analyse de la conformité aux critères techniques et financiers. Cependant, le Comité de Pilotage n'a pas précisé la méthode suivie pour la sélection de l'échantillon des dossiers vérifiés.

Les résultats de la vérification ponctuelle des dossiers d'octroi et de transfert menée par le Comité de Pilotage sont présentés comme suit :

		<i>WAFI Mining SARL</i>	<i>Randgold Ressources Mali (Or)</i>	<i>Etruscan Ressources Mali</i>	<i>Rexmetal Sarl</i>	<i>Z-Gold Mining Sarl</i>
		Autorisation d'exploration	Permis de recherche	Transfert permis de recherche	autorisation d'exploitation de petite mine	autorisation d'exploitation de carrière
Capacité techniques	Critère 1	CR non disponible	Non	CR non disponible	CR non disponible	CR non disponible
	Critère 2	CR non disponible	Non	CR non disponible	CR non disponible	CR non disponible
Capacité financières	Critère 3	CR non disponible	Non	CR non disponible	CR non disponible	CR non disponible
	Critère 4	CR non disponible	Non	CR non disponible	CR non disponible	CR non disponible
Avis de la commission d'examen		Avis favorable	Avis favorable	Avis favorable	Avis favorable	Avis favorable

Critère 1 : Titres, diplômes et références professionnelles des cadres du demandeur ou de l'entreprise chargée du suivi et de la conduite des travaux.

Critère 2 : Liste des travaux d'exploration et/ou de recherche auxquels le demandeur ou l'entreprise chargée du suivi et de la conduite des travaux au cours des trois (03) dernières années, accompagnée d'un descriptif sommaire des travaux les plus importants.

Critère 3 : Déclarations bancaires appropriées.

Critère 4 : Trois bilans et comptes de résultat du demandeur et un exemplaire de ses statuts.

Selon la note du Comité de Pilotage datant du 29 décembre 2019, les conclusions suivantes ont été formulé par le Comité de Pilotage sur les résultats de vérification :

- Malgré l'absence des capacités techniques et financiers, la commission technique au sein de la DNGM chargée d'examiner les demandes de titres juge souvent les dossiers des demandeurs pertinents et octroie les titres ;
- Il existe des titres miniers examinés et accordés par la commission mais ne figurent pas sur la liste des titres octroyés ou transférés communiquée par la DNGM ;
- Il faut que la DNGM mette à la disposition du Secrétariat Permanent l'ensemble des PV de la commission d'examen des demandes de titres portant sur l'échantillon analysé par le Comité de Pilotage afin de pouvoir se prononcer sur l'efficacité et l'efficience des procédures d'octroi.

De qui précède, nous concluons que le Comité de Pilotage n'a pas pris de position claire par rapport à la conformité de l'échantillon des dossiers d'octroi et de transfert vérifiés.

Par ailleurs, lors de nos travaux de préparation du présent rapport, nous avons mené une revue d'un échantillon complémentaire de cinq (5) dossiers de titres octroyés en 2017. L'échantillon a été sélectionné sur une base aléatoire et se présente comme suit :

Code de la demande	Code du titre	Date de la demande	Date du début	Société	Type du titre	Substance
APL-I-1612	AE 1083/17	13/03/17	23/06/2017	REXMETAL SARL	Autorisation d'Exploitation de PM, G 1 et 2	Or
APL-I-1754	AE 1162/17	05/07/17	01/11/2017	Société Prance Mining SARL	Autorisation d'Exploitation de PM, G 1 et 2	Or
APL-I-1432	AE 1390/17	15/09/16	19/09/2017	Guépard'Or 2 SARL	Autorisation d'Exploitation de PM, G 1 et 2	Or
APL-I-1569	PR 1107/17	07/02/17	31/07/2017	Canal Gold SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	Or
APL-I-1591	PR 1201/17	23/02/17	14/12/2017	KOREGA SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	Or

Nos travaux de revue des dossiers d'octroi ont porté sur la vérification de la conformité des dossiers à la procédure et la réglementation en vigueur ainsi que l'appréciation de la décision prise par la commission de l'examen des dossiers sur la base de leur évaluation des capacités techniques et financières. Les résultats détaillés de nos travaux de vérification sont présentés au niveau de l'Annexe 13 du présent rapport. Un résumé de nos conclusions sur les résultats des vérifications effectuées se présente comme suit :

Code du titre	Date du début	Société	Type du titre	Documentation de base	Justification de la capacité technique et financières	Contenu du rapport de faisabilité	Contenu du rapport de faisabilité	Etude/Notice d'impact sur l'environnement	PV de décision de la commission d'examen
AE 1083/17	23/06/2017	REXMETAL SARL	Autorisation d'Exploitation de PM	Assez satisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Oui
AE 1162/17	01/11/2017	Société Prance Mining SARL	Autorisation d'Exploitation de PM	Assez satisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Oui
AE 1390/17	19/09/2017	Guépard'Or 2 SARL	Autorisation d'Exploitation de PM, G 1 et 2	Assez satisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Oui
PR 1107/17	31/07/2017	Canal Gold SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	Assez satisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Oui
PR 1201/17	14/12/2017	KOREGA SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	Assez satisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Oui

Outre les résultats présentés ci-dessus, nous avons constaté l'absence des rapports d'évaluation et de suivi des critères techniques et financiers.

4.1.10. Etude d'impact environnemental et social

L'Etat du Mali disposait d'une loi sur la Protection de l'Environnement depuis 1991, qui prévoyait des dispositions relatives à l'Etude d'Impact Environnemental et Social. Les procédures de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) ont été rendues opérationnelles pour la première fois suite la publication du Décret N° 99-189 du 5 juillet 1999 instituant une procédure d'Etude d'Impact Environnemental.

Dès lors, la procédure de l'EIES a été mis en exergue grâce à la publication de la loi 01-020 AN RM du 30 mai 2001, relative aux pollutions et aux nuisances¹ qui a fourni le cadre juridique actuel de l'EIES au Mali. Conformément à l'article 3 de la loi 01-020 : « Les activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement et à la qualité du cadre de vie sont soumises à une autorisation préalable du Ministre chargé de l'Environnement sur la base d'un rapport d'étude d'impact sur l'environnement. » Par ailleurs, le contenu des rapports d'étude d'impact environnemental et social a été fixé par le décret n° 2012-311/P-RM du 21 juin 2012 pour chaque type de titre minier.

Conformément au Code Minier de 2012 et de sa note d'application datant de juin 2015 telle que prévue au niveau de la Section 4.1.9 et décrite au niveau de l'Annexe 10 du présent rapport, chaque demande d'autorisation d'exploitation de petite mine et/ou demande de permis d'exploitation doit contenir un rapport d'étude d'impact environnemental et social. Le contenu de la notice d'impact environnemental et social a été prévu par l'article 33 du Code Minier comme suit :

Type de permis	Contenu de l'EIES
Autorisation d'exploitation des petites mines	- un état des lieux de l'environnement conformément aux directives environnementales ; - un état des lieux du patrimoine archéologique avant travaux ; - les mesures envisagées pour atténuer les effets néfastes de l'activité d'exploitation sur l'environnement ; et - un programme prévisionnel chiffré de la réhabilitation et de la restauration des sites.
Permis d'exploitation	- un état des lieux de l'environnement conformément aux directives environnementales ; - un état des lieux du patrimoine archéologique avant travaux ; - une description technique du site minier, des travaux et activités envisagées et des impacts écologiques majeurs du projet ; - un programme de suivi environnemental ; - un plan d'urgence en cas d'activités à risques sécuritaires ; - un programme prévisionnel chiffré de la réhabilitation et de la restauration des sites. - les mesures de prévention ou d'atténuation des impacts majeurs du projet ; - un résumé non technique du dossier d'étude d'impact sur l'environnement ; - une analyse des solutions de remplacement ; - une brève description de la méthode ou des méthodes utilisées pour la consultation des collectivités territoriales et organisations concernées et les résultats y afférents - une analyse coûts/avantages - un plan de suivi et de surveillance des impacts

En décembre 2018, le Mali a adopté un nouveau décret n° 2018-991 relatif à l'Etude et à la Notice d'impact environnemental et Social² révisant la procédure du rapport d'étude et de notice de l'impact environnemental et social et instituant des exigences en matière de surveillance et de suivi environnemental. En outre, des sanctions en cas de violation des règles environnementales en vigueur. Selon l'article 5 de la loi n° 2018-991 : « Les projets, qu'ils soient publics ou privés, consistant en des travaux, en des aménagements, en des constructions ou d'autres activités dans les domaines industriel, énergétique, agricole, minier, artisanal, commercial ou de transport, des

¹ http://www.vertic.org/media/National%20Legislation/Mali/ML_Loi_Pollutions_Nuissances_01-020.pdf

² <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Mli183373.pdf>

télécommunications et des hydrocarbures dont la réalisation est susceptible de porter atteinte à l'Environnement, sont soumis à une étude d'impacts environnemental et social ou à une notice d'impacts environnemental et social. »

Cadre institutionnel de l'EIES selon le Décret N° 2018-991 du 31 Décembre 2018

La Direction Nationale de l'Assainissement Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNACPN) est l'autorité centrale en charge de la mise en œuvre de l'EIES. L'une de ses missions est la supervision et le contrôle des EIES. Il s'agit d'une Direction du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable. La DNACPN est représentée au niveau régional et local par ses directions régionales.

Procédure de l'EIES le Décret N° 2018-991 du 31 Décembre 2018

La procédure applicable en vertu de la loi n° 2018-991 est résumée comme suit :

Phase	Procédure	Référence juridique
Dépôt du dossier	Tout promoteur qui veut entreprendre la recherche ou l'exploitation minière est tenu d'adresser à la DNACPN une demande comportant : - Le nom ou la raison social et l'adresse du promoteur ; - Le nom et l'adresse des consultants ou du bureau d'étude mandaté par le promoteur, s'il y a lieu ; - Le rapport de l'étude de faisabilité incluant le coût global des investissements corporels du projet ; et - Le calendrier de réalisation du projet.	Article 15
Tri préliminaire	L'autorité compétente en matière de vérification préliminaire est la DNACPN. Dès la réception de la demande, la DNACPN indique au promoteur la nature de l'étude à mener (EIES pour les demandes de permis d'exploitation et NIES pour les demandes de permis de recherche). Si la DNACPN décide qu'une EIES est nécessaire, le promoteur doit soumettre un projet de termes de référence qui seront soumises à une validation par la DNACPN. Ensuite, le promoteur doit payer tous les frais afférents à : - L'acquisition des directives (guides généraux et guide spécifique) ; - La visite de terrain pour l'approbation des termes de références ; - L'analyse environnemental du rapport d'étude d'impact environnemental et social ; - La consultation public ; - La supervision et la mise en œuvre du plan de surveillance environnementale ; - La supervision et la mise en œuvre du plan du suivi environnemental. Cela étant, le dossier est déposé contre accusé de réception et reçu de paiement auprès de la DNACPN)	Article 15 et 16
Cadrage (soumission des termes de références)	L'approbation des termes de références ne peut intervenir qu'à la suite d'une visite de terrain effectuée par une commission de représentants des services techniques concernés et du promoteur.	Article 16 et 20

Phase	Procédure	Référence juridique
Dépôt du dossier	Tout promoteur qui veut entreprendre la recherche ou l'exploitation minière est tenu d'adresser à la DNACPN une demande comportant : - Le nom ou la raison social et l'adresse du promoteur ; - Le nom et l'adresse des consultants ou du bureau d'étude mandaté par le promoteur, s'il y a lieu ; - Le rapport de l'étude de faisabilité incluant le coût global des investissements corporels du projet ; et - Le calendrier de réalisation du projet.	Article 15
Evaluation	Une consultation publique ayant pour objectif de recueillir les avis des populations concernées par le projet est présidée par le représentant de l'Etat du lieu d'implantation du projet et organisée avec le concours des services techniques et du promoteur. Pour la réalisation de l'étude et la Notice d'impact environnemental et social, le promoteur a l'obligation de recourir aux services d'un consultant de son choix. L'étude est réalisée conformément à un guide général.	Article 17, 19, 23 et 24
Examen	1- Méthode et processus d'examen de la qualité : L'analyse et l'examen de l'environnement sont effectués par un comité technique interministériel qui a déjà effectué une visite sur site. L'examen du comité permet de s'assurer que tous les éléments définis dans le mandat ont été traités de manière approfondie et correcte et il vérifie la viabilité des informations fournies dans le rapport. Par la suite, le promoteur intègre toutes les observations et tous les commentaires dans le rapport final de l'EIES, puis le soumet à la DNACPN afin d'obtenir un permis environnemental. 2- Expertise pour l'examen de la qualité : Le comité technique chargé de l'examen se compose de représentants de tous les départements techniques concernés par le projet et implique donc la participation d'experts d'autres organismes gouvernementaux.	Article 25 et 26
Prise de décision	Une fois que le rapport de l'EIES est jugé satisfaisant, le ministre chargé de l'environnement, par décision, délivre un permis environnemental.	Article 27
Suivi de la conformité	Le promoteur doit mettre en œuvre un plan de suivi de la qualité de l'environnement et de la surveillance de la légalité de ses propres activités en collaboration avec des services techniques respectés et l'administration locale de la DNACPN. Le DNACPN est responsable du respect du permis et supervise la mise en œuvre du plan de surveillance. Les ministères sectoriels respectifs et le ministère chargé de l'environnement assurent le contrôle de la surveillance environnementale. En outre, les autorités locales de la zone touchée par le projet et les services techniques de l'Etat participent à la surveillance locale. Avant la fin du projet, le promoteur doit également effectuer une vérification environnementale. Cet audit est soumis à une analyse du comité technique interministériel pour l'analyse environnementale. Si l'analyse conclut que le promoteur respecte ses engagements et ses obligations, le ministre chargé de l'Environnement délivre un certificat d'autorisation environnementale. Si, au cours de la mise en œuvre du projet, les mesures environnementales s'avèrent inadéquates, le ministère en charge de l'environnement, en consultation avec le ministère du secteur concerné, peut demander au promoteur d'adapter les mesures en fonction des besoins.	Article 12, 37, 38, 39 et 40

Les éléments constitutifs de l'EIES et de la NIES se présentent comme suit :

Documents	Description
Rapport d'impact environnemental et social	a) un résumé synthétique du processus d'étude d'impacts sur l'Environnement ; b) des informations générales notamment la description du projet proposé, les caractéristiques et les limites de la zone d'étude, les principales parties concernées ; c) une description de l'environnement du projet proposé : les caractéristiques physiques, biologiques et socioculturelles, les tendances et menaces pour l'Environnement ; d) une identification et une évaluation des impacts positifs et négatifs potentiels : directs et indirects, immédiats et à long terme, importants et secondaires, locaux et éloignés du projet proposé sur l'Environnement ; e) une analyse des solutions de remplacement ; f) une analyse et la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques ; g) une analyse de la vulnérabilité des populations et de la zone concernée ; h) une analyse des risques et dangers ; i) une identification et mise en œuvre des mesures d'atténuation/d'adaptation aux changements climatiques ; j) une estimation des types et quantités de résidus et des émissions attendus (pollution de l'eau, de l'air et du sol, bruit, vibration, etc....) occasionnés par le projet ; k) une description des mesures permettant de prévenir, de réduire ou de compenser, dans la mesure du possible, de graves détériorations de l'Environnement ainsi que la description des mesures alternatives ou d'intervention non compensable mais prioritaire dans la nature, le paysage et le milieu humain ; l) une brève description des méthodes utilisées pour la consultation publique et les résultats y afférents ; m) une analyse coûts/avantages ; n) un Plan de Gestion environnementale et sociale.
Notice d'Impact Environnemental et Social	a) une description sommaire du projet à réaliser ; b) une analyse de l'état initial du site ; c) une identification et une évaluation sommaire des risques et des impacts incluant ceux liés aux changements climatiques ; d) un plan de suivi et de surveillance.

Lors des séances de travail au sein de la DNACPN, nous avons procédé à la vérification de la conformité des dossiers de cinq (5) permis d'exploitation octroyés avant l'année 2017 à la procédure d'Etude d'Impact Environnemental et Social applicable selon la loi n° 2012-311 du 21 Juin 2012 portant Code minier et l'entrée en vigueur du décret n° 2018-991 du 31 décembre 2018. Le détail des titres miniers examinés se présente comme suit :

Code de la demande	Code du titre	Date de la demande	Date du début	Société	Type du titre
APL-I-311	PE 305/14	08/07/2013	13/02/14	SMK	Permis d'exploitation d'or
APL-I-314	PE 308/14	05/08/2013	13/02/14	FEKOLA	Permis d'exploitation d'or
APL-I-310	PE 304/14	24/09/2013	13/06/14	Kofi-SA	Permis d'exploitation d'or
APL-I-417	PE 412/12	27/01/2011	03/08/12	Goukoto SA	Permis d'exploitation d'or
APL-I-1000	PE 642/15	04/06/2015	31/07/15	African Gold Group Mali SARL	Permis d'exploitation d'or

Les résultats de nos travaux de vérification n'ont pas révélé l'existence d'irrégularité par rapport à la procédure d'étude d'impact environnemental et social. Toutefois, lors de notre entretien avec la DNACPN, nous avons noté l'absence de suivi et de surveillance de la mise en œuvre et du respect des clauses environnementales.

4.1.11. Prospection

D'après le répertoire minier de 2017 communiqué par la DNGM, l'état des autorisations de prospection au 31 Décembre 2017 se présente comme suit :

Tableau 28: Projets de prospection des minerais en 2017

Code du titre	Date début	Date expiration	Nom de la société	Type	Minerals	Regions
AP 879/16	13/10/2016	13/10/2019	BFEG Mali SARL	Groupe 1 et 2	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
AP 103/13	02/08/2013	02/08/2019	Marena Gold SARL	Groupe 1 et 2	Or	Kéniéba, Région de Kayes
AP 481/14	19/11/2014	19/11/2020	Société Badenya Gold SARL	Groupe 1 et 2	Or	Kéniéba, Région de Kayes
AP 892/16	01/11/2016	01/11/2019	Société Sous Régionale le Transport et le Commerce (SORETRACO-SARL)	Groupe 1 et 2	Or	Kéniéba, Région de Kayes
AP 772/16	06/06/2016	06/06/2019	Société TANBAOURA (SO.TAN-SARL)	Groupe 1 et 2	Or	Kéniéba, Région de Kayes
AP 776/16	10/06/2016	10/06/2019	San Or Sarl	Groupe 1 et 2	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
AP 970/16	24/11/2016	24/11/2019	Koumetaux Services Sahelienne « KSS »SARL	Groupe 1 et 2	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Outre le détail des projets de prospection présenté ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance d'autres projets de prospection des minerais important ni la situation d'avancement des projets précités.

4.1.12. Politique de publication des contrats miniers

Le Mali ne dispose pas d'une politique formalisée pour la divulgation des contrats miniers. Cependant, parmi les réformes apportées par le projet du code minier du 21 août 2019, la publication des conventions d'établissement, ses avenants et ses annexes au niveau du site web du ministère chargé des mines. Toutefois, le Ministère des Mines publie sur son site web¹ certaines conventions conclues avec les sociétés minières en exploitation dont la liste se présente comme suit :

Tableau 29 : Conventions minières publiées

N°	Société	Date convention	N°	Société	Date convention
1	MORILA	28-avr-92	8	GOUNKOTO	21-mars-12
2	SEMICO	06-juin-94	9	YATELA	20-mai-94
3	SEMOS	05-avr-90	10	SAHARA-MINING	19-févr-09
4	SOMIKA	14-févr-03	11	SODINAF	04-mars-92
6	SOMILO	02-avr-93	12	ROBEX	27-déc-11
7	SOMISY	14-avr-87	13	PAPILLON	15-juil-14

Outre les conventions présentées ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance d'autres conventions signées entre l'Etat Malien et des sociétés minières au cours de l'année 2017.

¹ <http://www.mines.gouv.ml/conventions-avec-les-soci%C3%A9t%C3%A9s-min%C3%A8res>

4.1.13. Participation de l'Etat dans le secteur minier

Le Code Minier 2012 préconise dans son Article 4 que les substances minérales appartiennent à l'Etat. De même le Code Minier octroie à l'Etat le droit à des actions d'apports fixées à 10% du capital des sociétés minières lors de l'attribution des permis d'exploitation. Aucune contribution financière ne peut être exigée à l'Etat au titre de ces actions d'apport même en cas d'augmentation de capital. Cette participation donne à l'Etat le droit à un dividende prioritaire au taux de 10% du bénéfice distribuable avant toute autre affectation.

L'Etat se réserve le droit d'acquérir une participation supplémentaire de 10% au maximum en numéraire, laquelle ne sera pas prise en compte pour la détermination du taux du dividende prioritaire. Il reste pour les investisseurs privés nationaux, la possibilité d'acquérir, en numéraire au moins 5% des actions de toute société d'exploitation, dans les mêmes conditions que les autres actionnaires privés.

Nous présentons ci-après l'état de participation de l'Etat dans les sociétés minières tel que communiqué par la DND et les sociétés minières :

Tableau 30 : Participation de l'Etat dans les sociétés minières

Société Minière	Part de l'Etat dans le capital	
	2017	2016
MORILA	20%	20%
SEMICO	20%	20%
SEMOs	18%	18%
SOMIKA	20%	20%
SOMILO	20%	20%
SOMISY	20%	20%
GOUNKOTO	20%	20%
YATELA	20%	20%
WASSOUL'OR	20%	20%
DCM	10%	20%
NAMPALA	(*)10%	20%
FEKOLA	(*)10%	-
SMK	(*)10%	-

(*) En l'absence de communication des données sur la participation de l'Etat de 2017 par la DND, le tableau ci-dessus a été renseigné pour les trois sociétés NAMPALA, FEKOLA et SMK sur la base de leurs formulaires de déclaration.

La participation de l'Etat dans le secteur minier se limite à la prise de participation directe dans le capital des entreprises minières. Aucune entreprise d'Etat n'opère directement ou indirectement dans le secteur minier.

4.1.14. Contenu local

Conformément à l'Exigence 4.1 (e) de la Norme ITIE, lorsque des dépenses sociales significatives de la part des entreprises sont rendues obligatoires par la loi ou par un contrat avec le gouvernement qui contrôle l'investissement extractif, le rapport ITIE doit les divulguer et, quand c'est possible, réconcilier les transactions qui y sont liées.

Le Code Minier de 2012 prévoit dans le chapitre 4 du titre 8 une obligation pour les sociétés minières de fournir à l'Administration chargée des mines, en même temps que l'étude de faisabilité ou le rapport de faisabilité, un plan de développement communautaire.

De plus, les articles 150 et 151 du même code précisent que « Le plan de développement communautaire, élaboré en concertation avec les communautés et les autorités locales et régionales, est produit par la société. Il est actualisé tous les deux ans. Les modalités de cette concertation sont définies par un acte réglementaire. Ce plan de développement communautaire doit être harmonisé et intégré aux PDSEC des trois niveaux de collectivités territoriales.

Le plan de développement communautaire doit comporter une plateforme minimale définie selon les secteurs d'intervention prioritaires. »

L'obligation des paiements sociaux trouve sa source aussi dans les conventions entre les sociétés minières et l'Etat malien. Nous citons à titre d'exemple l'article 15.2 de la convention entre la société SOMIKA et l'Etat malien qui mentionne :

« A partir de la date de la première production commerciale de la première mine dans le périmètre, la société d'exploitation s'engage à contribuer à :

- a) l'implantation, l'augmentation ou amélioration d'une infrastructure médicale et scolaire à une distance raisonnable du gisement correspondant aux besoins normaux des travailleurs et de leurs familles ; et
- b) l'organisation sur le plan local, d'installations et d'équipements de loisir pour son personnel ».

4.1.15. Paiements et transferts infranationaux

❖ Paiements infranationaux

Le régime de la finance publique de Mali institue le principe de l'unicité du compte du Trésor, les revenus budgétaires sont par conséquent encaissés pour leur quasi-totalité dans un compte unique du Trésor Public à travers les régies financières. Les paiements infranationaux ne sont pas donc applicables dans le contexte du Mali.

❖ Transferts infranationaux

L'Exigence 5.2 de la Norme ITIE-2016 prévoit que « lorsque des transferts entre les entités de l'État nationales et infranationales sont liés aux revenus générés par les entreprises extractives et sont rendus obligatoires par une constitution nationale, une loi, ou d'autres mécanismes de partage des revenus, le Groupe multipartite est tenu de faire en sorte que les transferts significatifs soient divulgués ».

La Loi n° 2011-36 du 15 juillet 2011 relatif aux ressources fiscales des communes, des cercles et des régions stipule que la contribution de la patente doit être répartie comme suit :

- 60% du montant de la contribution au profit du budget de la commune ;
- 25% du montant de la contribution au profit du budget du cercle ; et
- 15% du montant de la contribution au profit du budget de la région.

Selon l'Article 7 de la même loi c'est la Direction Générale des Impôts qui assure le recouvrement de cette taxe à travers ses directions régionales des impôts.

Ces patentes bien que non significatifs en termes d'importance relative au niveau national, peuvent présenter des parts significatives dans la contribution aux budgets des communes, cercles et régions.

Dans le cadre de l'élaboration du rapport ITIE 2017, l'approche adoptée pour la vérification du respect de la réglementation décrite ci-haut en matière de répartition de la patente, est la suivante :

- 1- conciliation des patentes déclarées par les sociétés extractives avec celles reportées par les Directions Régionales des Impôts (DRI) ;
- 2- rapprochement entre les patentes déclarées par la DRI et celles rapportées par les Trésoreries Régionales (TR) ;
- 3- vérification que les taux de répartition de la patente utilisés dans les déclarations des trésoreries régionales au titre des transferts infranationaux sont en conformité avec ceux prévus par la loi ;
- 4- conciliation les transferts infranationaux relatifs à la patente déclarés par les Directions Régionales de Trésor avec ceux déclarés par les entités locales (communes, cercles et régions).

Notre vérification a tenu compte des éléments suivants :

Les droits de patentes comprennent :

- la patente, proprement dite ;
- la taxe de voirie qui est entièrement et exclusivement destinée à la commune riveraine ;
- la cotisation due à la chambre des mines).

La taxe de voirie est une taxe exclusivement dédiée aux communes et ne doit donc pas être prise en compte dans la détermination des taux de répartition de la patente. La cotisation chambre des mines est exclusivement dédiée à la chambre des mines et ne doit donc pas, non plus être prise en compte dans la détermination des taux de répartition de la patente

Les résultats de nos travaux de vérification sont présentés dans les tableaux suivants:

- 1- Conciliation des patentes déclarées par les sociétés extractives avec celles reportées par les Directions Régionales des Impôts (DRI)

Tableau 31 : Conciliation des patentes déclarées par les sociétés avec celles déclarées par les DRI

Droits de patentes	Montant déclaré par la DRI en FCFA			Montant déclaré par la société en FCFA			Ecart
	Déclaration initiale	Ajust	Déclaration ajustée	Déclaration initiale	Ajust	Déclaration ajustée	
Patente	4 911 801 086	37 825 606	4 949 626 692	4 949 626 692	-	4 949 626 692	-
Taxe Voirie	423 845 001	1 891 280	425 736 281	425 736 281	-	425 736 281	-
Cotisation à la chambre des mines	312 925 166	3 782 560	316 707 726	316 707 726	-	316 707 726	-
Totaux	5 648 571 253	43 499 446	5 692 070 699	5 692 070 699	-	5 692 070 699	-

- 2- Rapprochement entre les patentes déclarées par la DRI et celles rapportées par les Trésoreries Régionales (TR).

La conciliation des patentes déclarées par les TR de Sikasso et Kayes avec celles déclarées par les DRI n'a pas dégagé d'écart pour les sociétés incluses dans le périmètre de conciliation. Les TR ont aussi rapporté les paiements perçus au titre des patentes d'autres sociétés s'élevant à 147 237 481 FCFA.

Tableau 32 : Conciliation des patentes déclarées par les TR avec celles déclarées par les DRI

Régions	Société Payante	Patente déclarée par la DRI (Ajusté)	Montant déclaré par la TR (FCFA)	Ecart
Sikasso	SOMISY	675 596 578	675 596 578	-
	MORILA	485 978 768	485 978 768	-
	SOMIKA	49 076 845	49 076 845	-
	NAMPALA	173 875 682	173 875 682	-
Total patente Sikasoo		1 384 527 873	1 384 527 873	-
Kayes	YATELA	23 475 820	23 475 820	-
	SEMOS	512 603 773	512 603 773	-
	GOUNKOTO	636 380 233	636 380 233	-
	SOMILO	2 094 949 605	2 094 949 605	-
	SEMICO	295 757 375	295 757 375	-
	KOFI.SA	1 932 013	1 932 013	-
Total patente Kayes		3 565 098 819	3 565 098 819	-
Total Patentes des sociétés rapprochées		4 949 626 692	4 949 626 692	-
Total Patentes des sociétés non rapprochées			147 237 481	N/A
Total		4 949 626 692	5 096 864 173	N/A

- 3- Vérification que les taux de répartition de la patente utilisés dans les déclarations des trésoreries régionales au titre des transferts infranationaux sont en conformité avec ceux prévus par la loi.

La revue du calcul de l'allocation des patentes par région a révélé que les taux de répartition appliqués sont conformes à la loi n° 2011-36 du 15 juillet 2011. Le détail du recalcul des clés de répartition se présente comme suit :

Tableau 33 : Recalcul des clés de répartition des patentes aux collectivités par région et par société

Région	Société Payante	Montant déclaré par société	Collectivité	Montant déclaré par région, commune et cercle	Clé de répartition appliqué
Sikasso	SOMISY	675 596 578	C. Ru de Fourou	405 357 947	60%
			C.C Kadiolo	168 899 144	25%
			A.R Sikasso	101 339 487	15%
	MORILA	485 978 768	C. Ru (Wola/Sanso)	291 587 261	60%
			C .C de Bougouni	121 494 693	25%
			A.R Sikasso	72 896 814	15%
	SOMIKA	49 076 845	C. Ru Gouandiaka	29 446 107	60%
			C.C de Yanfolila	12 269 211	25%

Région	Société Payante	Montant déclaré par société	Collectivité	Montant déclaré par région, commune et cercle	Clé de répartition appliqué
	NAMPALA	173 875 682	A.R Sikasso	7 361 527	15%
			C.Ru Finkolo	104 325 410	60%
			C.C de SIKASSO	43 468 920	25%
			A.R Sikasso	26 081 352	15%
Kayes	YATELA	23 475 820	C.Ru Sadiola	14 085 492	60%
			C.C Kayes	5 868 955	25%
			A.R Kayes	3 521 373	15%
	SEMOs	512 603 773	C.Ru Sadiola/C.Ru Diamou	307 562 264	60%
			C.C Kayes	128 150 943	25%
			A.R Kayes	76 890 566	15%
	GOUNKOTO	636 380 233	C.Ru Kenieba	381 828 140	60%
			C.C Kenieba	159 095 058	25%
			A.R Kayes	95 457 035	15%
	SOMILO	2 094 949 605	C.Ru Sitakily	1 256 969 763	60%
			C.C Kenieba	523 737 401	25%
			A.R Kayes	314 242 441	15%
	SEMICO	295 757 375	C.Ru Sitakily	177 454 425	60%
			C.C Kenieba	73 939 344	25%
			A.R Kayes	44 363 606	15%
	KOFI.SA	1 932 013	C.Ru Sitakily	1 159 208	60%
			C.C Kenieba	483 003	25%
			A.R Kayes	289 802	15%
Total Patentes des sociétés rapprochées				4 949 626 692	
SIKASSO	UNDERGROUND SYAMA	1 250 000	C.R Sikasso	750 000	60%
			C.C de Kadiolo	312 500	25%
			C.R. de FOUROU	187 500	15%
Kayes	BME	9 971 652	CR Sadiola	3 093 654	60%
			CR Sitakily	2 889 337	
			C.C Kayes	1 289 022	25%
			C.C Kenieba	1 203 891	
			A.R Kayes	1 495 748	15%
	LTA MALI	43 750 807	CR Sadiola	26 250 484	60%
			Cercle Kayes	10 937 702	25%
			A.R Kayes	6 562 621	15%
	BLY MALI	77 801 208	CR Sadiola	46 680 725	60%
			Cercle Kayes	19 450 302	25%
			A.R Kayes	11 670 181	15%
	GMS	14 463 814	CR Kenieba	8 678 288	60%
			Cercle Kenieba	3 615 954	25%
			A.R Kayes	2 169 572	15%
Total Patentes des sociétés non rapprochées				147 237 481	
Total				5 096 864 173	

- 4- Conciliation des transferts infranationaux relatifs à la patente déclarés par les Directions Régionales de Trésor avec ceux déclarés par les entités locales (communes, cercles et régions).

Les résultats des travaux de conciliation sont résumés dans le tableau suivant :

Région	Montants Déclarés par la TR (FCFA)	Montants déclarés par les Collectivités (FCFA)	Ecart (FCFA)
Région de Kayes	3 711 086 300	3 797 664 586	(86 578 286)
Région de Sikasso	1 385 777 873	1 488 023 440	(102 245 567)
Total	5 096 864 173	5 285 688 026	(188 823 853)

Nous avons relevé un écart de (188 823 853) FCFA entre les transferts infranationaux des patentes tels que calculés par les TR et ceux encaissés par les Communes. Toutefois, la conciliation des transferts de patentes n'a pas pu être effectuée par société étant donné que les collectivités locales n'étaient pas en mesure de nous fournir les données désagrégées. Les résultats détaillés de ces travaux de conciliation se présentent comme suit :

- Pour la région de Kayes:

Tableau 34: Résultats de conciliation des transferts de patentes de Kayes

Collectivité locale	Société	Montant (FCFA) Déclaré par la TR	Montants déclarés par les Collectivités	Différence
A.Régionale. de Kayes	SOMILO	314 242 441	605 299 023	(48 636 078)
	GOUNKOTO	95 457 035		
	SEMOS	76 890 566		
	SEMICO	44 363 606		
	BLY MALI	11 670 181		
	LTA	6 562 621		
	LTA Mali SA	3 521 373		
	GMS	2 169 572		
	BME	1 495 748		
	KOFFI SA	289 802		
C.Cercle. de Kayes	SEMOS	128 150 943	187 832 176	(22 135 252)
	BLY MALI	19 450 302		
	LTA Mali SA	10 937 702		
	YATELA	5 868 955		
	BME SADIOLA	1 289 022		
C.Ru de SITAKILY	SOMILO	1 256 969 763	1 445 795 702	(7 322 969)
	SEMICO	177 454 425		
	BME	2 889 337		
	KOFI SA	1 159 208		
C.Cercle. de Kéniéba	SOMILO	523 737 401	767 313 272	(5 238 621)
	GOUNKOTO	159 095 058		
	SEMICO	73 939 344		
	GMS	3 615 954		
	BME	1 203 891		
	KOFFI SA	483 003		
C.Ru de SADIOLA/C.Ru Diamou	SEMOS	307 562 264	400 917 985	(3 245 366)
	BLY MALI	46 680 725		
	LTA Mali SA	26 250 484		
	YATELA	14 085 492		
	BME	3 093 654		
C.Ru. de Kéniéba	GOUNKOTO SA	381 828 140	390 506 428	-
	GMS SA	8 678 288		
Total		3 711 086 300	3 797 664 586	(86 578 286)

- Pour la région de Sikasso :

Tableau 35 : Résultats de conciliation des transferts de patentes de Sikasso

Collectivité locale	Société	Montant (FCFA) Déclaré par la TR	Montants déclarés par les Collectivités	Différence
A.R. de Sikasso	SOMISY	101 339 487	314 379 801	(106 513 121)
	MORILA SA	72 896 814		
	SOMIKA	7 361 527		
	UNDERGROUND SYAMA	187 500		
	NAMPALA	26 081 352		
C. Ru de Finkolo	NAMPALA	104 325 410	22 695 364	81 630 046
C.C Yanfolila	SOMIKA	12 269 211	79 975 872	(67 706 661)
C.C Sikasso	NAMPALA	43 468 920	14 070 025	29 398 895
C.C de Bourgouni	MORILA SA	121 494 693	141 969 143	(20 474 450)
C. Ru de N'Tjikouna	NAMPALA	-	15 886 755	(15 886 755)
C.C de Kadiolo	SOMISY	168 899 144	170 464 577	(1 252 933)
	UNDERGROUND SYAMA	312 500		
C. Ru de Sanso	MORILA SA	267 288 299	268 438 862	(1 150 563)
C. Ru de Fourou	SOMISY	405 357 947	406 397 972	(290 025)
	UNDERGROUND SYAMA	750 000		
C.Ru de Gouandiaka	SOMIKA	29 446 107	29 446 107	-
C.Ru de Wola	MORILA SA	24 298 962	24 298 962	-
Total Patentes Sikasso		1 385 777 873	1 488 023 440	(102 245 567)

4.1.16. Fournitures d'infrastructures et accords de troc

Conformément à l'Exigence 4.3 de la Norme ITIE, le Groupe Multipartite et l'Administrateur Indépendant sont tenus de vérifier l'existence d'accords, ou ensembles d'accords et de conventions afférents à la fourniture de biens et de services (y compris des prêts, des subventions ou des travaux d'infrastructures) en échange partiel ou total de concessions pour la prospection ou l'exploitation de pétrole, de gaz ou de minerais, ou pour la livraison physique de telles matières premières.

Lors de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance de l'existence de ce type de transaction. Ceci a été confirmé lors de l'examen du formulaire de déclaration spécifique adoptée par le Comité de Pilotage pour le remplissage de ces données.

4.1.17. Déclaration des prêts et des garanties octroyées

L'Exigence 2.6 de la Norme ITIE 2016 prévoit « Lorsque le gouvernement ou les entreprises d'État ont accordé des prêts ou des garanties à des entreprises minières, pétrolières et gazières opérant dans le pays, les détails de ces transactions devront être divulgués ».

Toutefois, lors de nos échanges avec les administrations publiques ainsi que l'examen des déclarations des entités déclarantes, nous n'avons pas eu connaissance des prêts ou des garanties accordées par l'Etat à des sociétés minières.

4.1.18. Revenus de transport

Conformément à l'Exigence 4.4 de la Norme ITIE, lorsque les revenus provenant du transport de pétrole, de gaz ou de minéraux constituent l'un des plus importants flux de revenus du secteur extractif, le gouvernement et les entreprises d'état sont invités à les divulguer.

Dans le contexte du Mali, nous n'avons pas eu connaissance de l'existence de revenus significatifs provenant des activités de transport de minerais.

4.2. Cadre réglementaire et contexte du secteur des hydrocarbures

4.2.1. Contexte général du secteur des hydrocarbures

La recherche sur les hydrocarbures au Mali remonte aux premières années de l'indépendance, acquise en septembre 1960. Les premiers travaux ont été menés par la Société Nationale de Recherche et d'Exploitation Minière (SONAREM) créée par la Loi n° 63-68/AN-RM du 26 décembre 1963, en remplacement du Bureau Minier du Mali (créé en 1961).

La SONAREM a mené les travaux de recherche pétrolière avec l'assistance de géologues russes venus dans le cadre de la coopération entre l'ex-URSS et le Mali. Les activités de la SONAREM prirent prématurément fin en 1968 avec l'avènement du Coup d'Etat militaire qui mit un terme au régime socialiste. La promulgation d'un nouveau code pétrolier par l'Ordonnance n° 30/CMLN du 23 mai 1969 modifiée par celle n° 21/CMLN du 20 avril 1970 a mis fin à l'exclusivité du droit de la SONAREM.¹

Entre les années 70 et 80, huit (8) permis de recherche avaient été attribués à six (6) sociétés pétrolières parmi lesquelles comptaient Elf Aquitaine, Exxon et Texaco dont les travaux n'ont pas révélé de découvertes. En 2001, une convention d'étude a été signée entre la DNGM et la SONATRACH pour la compilation des données sur l'ensemble des bassins sédimentaires du Mali en vue de la reprise des travaux de recherche pétrolière arrêtés depuis 1985.²

Ceci a ramené à la relecture du Code Pétrolier de 1969 et à l'adoption d'une nouvelle Loi Pétrolière n° 04-037 du 2 août 2004. Dans la même année, il a eu la création de l'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière au Mali (AUREP) par Ordonnance n° 04-033 du 23 septembre 2004 et la décision de subdivision des bassins sédimentaires en blocs atteignant le nombre de 29 à ce jour. Ces bassins qui constituent le potentiel pétrolier au Mali se présentent comme suit³ :

Tableau 36 : Les bassins pétroliers au Mali

N°	Bassin	Superficie km ²
1	Bassin du Taoudeni	800 000
2	Graben de Gao	15 000
3	Bassin des Iullemeden	50 000
4	Bassin du Tamesna	30 000
5	Fosse de Nara	50 000

¹ Journées minières et pétrolières du Mali 2015 - Législation pétrolière, les incitations et la stratégie pour attirer les investissements dans le secteur - LAMINE ALEXIS DEMBELE, Directeur AUREP

<http://jmpmali.com/wp-content/uploads/2015/11/Lamine-Alexis-Dembel%C3%A9-AUREP.pdf>

² Journées minières et pétrolières du Mali 2015 - Recherche pétrolière au Mali - Ahmed Ag Mohamed, Directeur Adjoint AUREP

<http://jmpmali.com/wp-content/uploads/2015/11/Ahmed-Ag-Mohamed-AUREP.pdf>

³ Idem

Dès lors, vingt-trois (23) permis de recherche ont été attribués à douze (12) sociétés pétrolières. La majorité de ces sociétés ont suspendu leurs activités depuis la crise de 2012. Selon les données collectées de l'AUREP, aucun bloc pétrolier est en exploitation au 31 décembre 2017, alors que les seuls permis de recherche valides sont ceux des sociétés « PETROMA » et « SIPEX ». La cartographie des blocs pétroliers au 12/12/2017 est présentée au niveau de l'Annexe 8 du présent rapport.

4.2.2. Cadre juridique

La recherche pétrolière au Mali est régie par :

- la Loi N° 2015-35 du 16 juillet 2015 portant organisation de la recherche, d'exploitation et du transport d'hydrocarbures¹; et
- le Décret N° 2016-0272 /P-RM du 29 avril 2016 fixant les modalités d'application de la Loi N° 2015-35 du 16 juillet 2015.²

4.2.3. Cadre institutionnel

L'AUREP³ (Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière), service rattaché au Secrétariat du Ministère des Mines, a été créée par l'Ordonnance N° 04-033/P-RM du 23 septembre 2004 ratifiée par la Loi n° 05-023 du 30 mai 2005. Le Décret N° 04-467/P-RM du 20 octobre 2004 fixe son organisation et ses modalités de fonctionnement et le Décret N° 09-181/P-RM du 27 avril 2009 fixe son cadre organique. L'AUREP est dirigée par un Directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre chargé de la recherche pétrolière. Il a le rang d'un Directeur de service central. Il est chargé de coordonner, diriger et contrôler les activités du service.

Le Directeur est secondé et assisté d'un Directeur Adjoint qui le remplace en cas de vacances, absences ou d'empêchements.

La création de l'AUREP s'inscrit dans la mise en œuvre d'une volonté politique de diversification des ressources minérales. Sous l'impulsion du Département en charge des Mines, le Gouvernement du Mali a relancé la recherche pétrolière en 2004 qui était interrompue depuis 1985.

La structure compte quatre services techniques :

- le Service de Géologie Pétrolière ;
- le Service Banque de Données ;
- le service Administratif et Juridique ; et
- le Service Financier.

4.2.4. Régime fiscal et douanier

Le cadre fiscal et douanier du secteur des hydrocarbures est fixé par les dispositions de la Loi N° 2015-35 du 16 juillet 2015 portant organisation de la recherche, d'exploitation et du transport d'hydrocarbures. Il prévoit des paiements fiscaux et non fiscaux dont les taux d'imposition et les tarifs dépendent de la phase d'activité de la société. Ces paiements peuvent être résumés comme suit :

- L'attribution des autorisations de recherche et des autorisations d'exploitation ainsi que leurs renouvellements sont soumis, indépendamment de leurs superficies, au paiement de taxes fixes suivantes en FCFA :

¹ <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/mali/Mali-Code-2015-hydrocarbures.pdf>

² <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/mli153142.pdf>

³ http://www.aurep-mali.ml/?page_id=450

Tableau 37 : Taxes fixes à payer par titre

Nature de l'autorisation	Délivrance	Renouvellement	Transfert
Autorisation de reconnaissance	2 500 000	N/A	N/A
Autorisation de recherche	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Autorisation d'exploitation	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Autorisation de transport	100 000 000	100 000 000	100 000 000

- La signature d'un Contrat de Partage de Production est soumise au paiement d'un bonus de signature dont le montant est fixé dans ledit Contrat. La prise en compte ou non de ce bonus de signature dans le calcul du Cost Oil fait l'objet d'une stipulation dans ledit Contrat.
- Les titulaires de contrats pétroliers sont assujettis au paiement de redevances superficielles annuelles pendant la phase de Recherche et pendant la phase d'Exploitation pour chaque périmètre d'exploitation en vigueur. Les taux et montants de ces redevances sont prévus dans le Décret d'Application du Code des Hydrocarbures.
- Les titulaires d'une autorisation de recherche et/ou d'une autorisation de d'exploitation et leurs sous-traitants sont assujettis au paiement des droits, contributions, taxes et impôts conformément au Code Général des Impôts et du Livre de Procédures Fiscales.
- Les hydrocarbures à l'exportation sont soumis à une taxe dite taxe à l'exportation dont le taux est fixé dans le Décret d'Application du Code des Hydrocarbures.
- La plus-value de cession ou de transmission de titre pétrolier est considérée comme un revenu exceptionnel et la moins-value de cession ou de transmission de titre pétrolier est considérée comme une charge exceptionnelle. Leurs modalités d'imposition sont définies dans le Décret d'Application du Code des Hydrocarbures.

Le régime douanier en matière d'imposition des sociétés pétrolières au Mali, diffère selon la phase de recherche ou d'exploitation.

- ❖ Pendant la phase de reconnaissance ou de recherche, les produits, matériels, matériaux, machines et équipements importés par la société ou par ses sous-traitants et destinés, directement, exclusivement et à titre définitif, aux opérations sont exonérés de tous droits et taxes, à l'exception du Prélèvement Communautaire (PC), du Prélèvement Communautaire Spécial (PCS) et de la Redevance Statistique (RS).
- ❖ Pendant la phase d'exploitation, l'exonération citée ci-dessous n'est applicable que pour produits, matériels, matériaux, machines et équipements destinés, directement, exclusivement et à titre définitif aux opérations de développement réalisées en vertu d'une autorisation d'exploitation, et figurant sur la liste pétrolière définies dans Décret d'Application du Code des Hydrocarbures.

Les produits, matériels, matériaux, machines et équipements affectés aux opérations pétrolières et destinés à être réexportés en l'état ou après avoir subi une transformation sont placés sous un régime suspensif de tous droits et taxes d'entrée, y compris les taxes sur le chiffre d'affaires, pendant toute la durée de leur séjour sur le territoire de la République du Mali.

4.2.5. Les types de titres ¹

Autorisation de Reconnaissance : c'est une autorisation qui confère à son titulaire le droit non exclusif d'entreprendre des Opérations de Reconnaissance dans le Périmètre défini. Le Titulaire d'une Autorisation de Reconnaissance qui, le premier, dépose une demande d'octroi d'un Titre Pétrolier sur un périmètre couvert totalement ou partiellement par son Autorisation bénéficie également, à des conditions au moins équivalentes, d'un droit de préférence sur tout autre

¹ Loi n° 2015-35 du 16 juillet 2015 portant organisation de la recherche, d'exploitation et du transport d'hydrocarbures.

Titulaire d'une Autorisation de Reconnaissance demandeur d'un Titre Pétrolier sur le même périmètre.

La durée de l'Autorisation de Reconnaissance est d'un an non renouvelable. Cette Autorisation de Reconnaissance n'est ni amodiable, ni cessible, ni transmissible.

Contrat de Partage de Production : c'est le contrat en vertu duquel le Titulaire s'engage à effectuer les Opérations Pétrolières, à ses frais et risques, pour le compte de l'État moyennant, en cas de découverte d'un Gisement Commercial (ou de plusieurs Gisements Commerciaux) et de mise en exploitation de ce Gisement Commercial (ou de ces Gisements Commerciaux), une part des Hydrocarbures extraits de ce Gisement Commercial (ou de ces Gisements Commerciaux) pour la récupération de ses Coûts Pétroliers et à titre de rémunération ;

Le Contrat de Partage de Production est établi et négocié sur la base d'un Contrat Type de Partage de Production approuvé par décret pris en Conseil des Ministres. Il comporte au minimum l'ensemble des clauses relatives au sujet faisant l'objet des différents articles du Contrat Type de Partage de Production et, en particulier, les clauses fixant les cas d'exonération de la responsabilité du Contractant, notamment pour cause de force majeure, et les clauses relatives à la stabilité des conditions juridiques, fiscales, douanières, économiques et de changes applicables aux Opérations Pétrolières régies par le Contrat de Partage de Production.

Préalablement à l'octroi d'une Autorisation de Recherche, ou d'une Autorisation d'Exploitation s'agissant des demandes tendant à l'octroi d'une telle Autorisation sur un Périmètre ne faisant pas l'objet d'une Autorisation de Recherche, le requérant doit conclure un Contrat de Partage de Production approuvé par décret pris en Conseil des Ministres et signé, pour le compte de l'État, par le Ministre chargé des Hydrocarbures. Ce Contrat de Partage de Production entre en vigueur dans les conditions et suivant les modalités qui y sont stipulées et, en tout état de cause, postérieurement à l'octroi de l'Autorisation concernée.

L'autorisation de recherche : L'Autorisation de Recherche confère à son Titulaire dans les limites de son Périmètre et indéfiniment en profondeur, le droit exclusif d'effectuer, des Opérations de Recherche d'Hydrocarbures. L'Autorisation de Recherche crée un droit distinct de la propriété du sol. La durée initiale de l'Autorisation de Recherche est de quatre ans.

A chaque renouvellement d'une Autorisation de Recherche, la superficie de l'Autorisation est réduite de moitié selon les dispositions du Décret d'Application qui en fixent la forme et le contenu du dossier de demande de renouvellement.

Le renouvellement est accordé par Arrêté du Ministre chargé des Hydrocarbures, à la demande du Titulaire, si, pendant la période écoulée, les obligations de travaux au titre du Programme de Travail Minimum fixé au Contrat de Partage de Production ont été entièrement exécutées et que les obligations légales, réglementaires et contractuelles résultant de l'Autorisation ont été remplies.

Les périodes de validité cumulées d'une Autorisation de Recherche ne peuvent excéder dix ans.

L'Autorisation de Recherche constitue un droit immobilier, indivisible, non amodiable et non susceptible d'hypothèque. Il est cessible et transmissible.

L'Autorisation d'exploitation : elle confère à son Titulaire, dans les limites de son Périmètre, le droit exclusif de réaliser des Opérations d'Exploitation et de disposer de sa part des Hydrocarbures. L'Autorisation d'Exploitation est accordée pour une période initiale dont la durée ne peut excéder vingt-cinq ans.

Tout Titulaire d'une Autorisation d'Exploitation acquiert, au Point de Livraison, la propriété de la part des Hydrocarbures extraits en vertu de son Autorisation d'Exploitation, qui lui revient en application des dispositions de la présente loi et des stipulations de son Contrat de Partage de Production.

L'Autorisation d'Exploitation constitue un droit immobilier indivisible, non amodiable, et non susceptible d'hypothèque.

4.2.6. Octroi et gestion des titres pétroliers

Les modalités d'octroi de ces titres sont prévues par le Décret N° 2016-0272 /P-RM du 29 avril 2016 fixant les modalités d'application de la Loi N° 2015-35 du 16 juillet 2015 portant organisation de la recherche, de l'exploitation et du transport des hydrocarbures.

Le Décret N° 2016-0272 /P-RM précise dans son article 119 que « Le Ministre chargé des Hydrocarbures peut, en vue de l'octroi d'un Titre Pétrolier, procéder à un appel d'offres dont l'avis énonce les conditions, les critères d'attribution, la date de remise des offres et les blocs faisant l'objet de l'appel d'offres.

Les appels d'offres prévus à l'alinéa précédent et les marchés d'étude, de conseil et d'assistance passés par l'Etat dans le cadre des Opérations pétrolières, ne sont pas soumis à la réglementation des marchés publics »

En se référant à la situation des titres pétroliers présentée au niveau de la Section 4.2.1, nous comprenons, qu'aucune opération d'octroi, de renouvellement ou de transfert n'a été effectuée en 2017. Ceci a été confirmé par écrit par l'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière au Mali (AUREP).

Cependant, un nouveau système OGAS¹ a été mis en place par le gouvernement du Mali à travers l'AUREP. OGAS est conçu et configuré pour gérer les blocs de pétrole et de gaz, les appels d'offres et les concessions.

Le système permet de définir les blocs disponibles, d'enregistrer les applications / offres avec toute la documentation et d'attribuer la licence à l'offre gagnante. Le cycle de vie de la licence est ensuite géré avec des calculs automatisés des frais et une surveillance des rapports.²

4.2.7. Politique de publication des contrats pétroliers

Le Mali ne dispose pas d'une politique formalisée pour la divulgation des contrats pétroliers et les contrats en vigueur ne sont pas publiés.

Il est à signaler que le Code Pétrolier ne comporte pas de restrictions concernant la publication du contenu des contrats. Toutefois, les CPP prévoient au niveau de l'alinéa 6 de l'Article 8 que l'Etat s'engage à tenir confidentiel tous les matériaux et documents qui lui sont fournis par la société, et à faire tous les efforts raisonnables pour maintenir la confidentialité et de ne pas communiquer ou fournir à une tierce partie tout ou partie des rapports, documents et échantillons obtenus des opérations pétrolières sur une durée de cinq (5) ans après la fin de la convention.

Aussi, il y'a lieu de noter que le lien de la convention type de partage de production n'est fonctionnel.

4.2.8. Prospection³

Dans le cadre du projet promotion de nouvelles zones pétrolières inscrit au financement du Budget Spécial d'Investissement (BSI), l'AUREP a effectué du 17 décembre 2016 au 15 janvier 2017 une mission de reconnaissance géologique et d'échantillonnage dans les cercles de Diéma et de Kolokani. Les travaux de description et d'échantillonnage des affleurements ont porté essentiellement sur les feuilles topographiques de Diéma et de Kolokani.

¹ https://revenuedevelopment.org/fr_FR/blog/news-1/post/mali-rdf-release-oil-and-gas-administration-system-31

² http://erp.revenuedevelopment.org:8069/fr_FR/page/ogas-oil-and-gas-administration-system

³ Rapport provisoire de l'AUREP : Etude Géologique et Echantillonnage dans les cercles de Diéma et Kolokani-Janvier 2017.

La mission avait pour but d'évaluer le potentiel pétrolier des feuilles de Diéma et Kolokani consistant à la description des affleurements, mesure de pendage, de direction des couches et des diaclases et à l'échantillonnage pour des fins d'analyse pétrographique et géochimique.

D'après le rapport provisoire de l'AUREP pour l'année 2016, le potentiel pétrolier de la zone d'étude se présente comme suit :

Roches mères : Les calcaires argileux, stromatolitiques et les pélites noires ainsi que les dolomies devraient être les roches mères favorables à la génération des hydrocarbures.

Cependant, les échantillons types analysés au cours de la campagne de 2013 ont montré une faible richesse en matière organique. Aussi, il en a résulté que la température maximale (Tmax) n'a pas été atteinte ce qui exclut l'idée selon laquelle les intrusions doléritiques ont brûlé toute la matière organique.

Roches réservoirs : L'existence des roches réservoirs ne peut être mise en doute avec la présence des grès ayant d'importants réseaux de diaclases et aussi avec l'existence des formations carbonatées. Par ailleurs, les valeurs de porosité et de perméabilité obtenues des échantillons lors des campagnes précédentes (2006, 2007 et 2013) ont montré de bonne valeur en termes de roches réservoirs.

Roches couvertures : L'existence de roche couverture ne doit pas poser de problème avec la présence des pélites pouvant jouer ce rôle.

4.2.9. Participation de l'Etat dans le secteur des hydrocarbures

Le Code Pétrolier introduit par la loi n° 2015-035 du 16 juillet 2015 prévoit dans son article 55 qu'« à l'attribution de l'Autorisation d'Exploitation, l'État ou l'Organisme Public a le droit d'exiger du Titulaire que celui-ci lui cède un pourcentage pouvant aller jusqu'à 20% des droits et obligations attachés à l'Autorisation. Le Titulaire est alors tenu d'accéder à la demande de l'État. Dans ce cas, chaque Titulaire voit sa participation dans l'Autorisation automatiquement diminuée du pourcentage cédé à l'État. L'État ou l'Organisme Public devient Co-Titulaire de l'Autorisation ».

L'article 56 précise dans l'alinéa 2 que « la part des Coûts Pétroliers incombant à l'État excédant le montant des Coûts Pétroliers avancés par ses Co-Titulaires doit être payée par l'État. »

Cependant, l'AUREP a confirmé qu'aucune société n'est en phase d'exploitation, par conséquent, l'Etat Malien ne détient aucune participation directe ou indirecte dans une société pétrolière.

4.2.10. Contenu local

La Loi n° 2015-35 du 16 juillet 2015 prévoit dans ses articles 67 et 68 que « Tout demandeur d'une Autorisation d'exploitation est tenu de fournir, à l'appui de sa demande, en même temps que l'Etude de faisabilité, un plan de développement communautaire au Ministère chargé des Hydrocarbures » et que « le plan de développement Communautaire soit élaboré par le demandeur en concertation avec les communautés et les autorités locales et régionales désignées dans le décret d'application ».

L'article 69 de la même loi prévoit que « le plan de développement communautaire propose un plan d'actions visant, d'une part, à améliorer les conditions de vie et, d'autre part, à promouvoir des mutations positives dans les structures économiques et sociales situées dans les communes et la région dans lesquelles est situé le périmètre de l'autorisation d'exploitation concernée. Il vise notamment à :

- réaliser des programmes sociaux ;
- favoriser le recrutement du personnel local ; et

- accroître la part des achats locaux dans les achats réalisés par le Titulaire. »

Il convient de noter que l'ancien Code Pétrolier de 2004 n'a pas prévu de dispositions similaires quant à la participation au développement communautaire. Toutefois, ces dispositions figuraient au niveau des conventions signées sous l'empire de cette ancienne loi.

Nous avons examiné les conventions signées avec les sociétés Petroma et SIPEX, et nous avons noté que l'article 13 des conventions signées avec les deux sociétés prévoit que « la société élaborera pendant la période d'exploitation, en concertation avec les communautés locales un programme de développement socio-économique qu'elle financera. Ledit programme consistera notamment en l'identification, la formulation et la mise en œuvre d'actions dans les domaines non limitatifs ci-après :

- éducation et formation ;
- santé et développement communautaire ;
- alimentation en eau potable ;
- protection de l'environnement, reboisement et assainissement ;
- désenclavement.

4.2.11. Paiement et transferts infranationaux

Pour le secteur des hydrocarbures, aucun paiement ou transfert infranational n'est prévu dans la réglementation en vigueur. Lors de nos travaux de préparation du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance de paiements et transferts infranationaux dans le secteur des hydrocarbures.

Ceci a été confirmé lors de l'examen du formulaire de déclaration spécifique adoptée par le Comité de Pilotage pour le remplissage de ces données.

4.2.12. Fournitures d'infrastructures et accords de troc

Conformément à l'Exigence 4.3 de la Norme ITIE, le Groupe Multipartite et l'Administrateur Indépendant sont tenus de vérifier l'existence d'accords, ou ensembles d'accords et de conventions afférents à la fourniture de biens et de services (y compris des prêts, des subventions ou des travaux d'infrastructures) en échange partiel ou total de concessions pour la prospection ou l'exploitation de pétrole, de gaz ou de minerais, ou pour la livraison physique de telles matières premières.

Lors de nos travaux de préparation du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance de convention de fournitures d'infrastructure et accords de troc dans le secteur des hydrocarbures. Ceci a été confirmé lors de l'examen du formulaire de déclaration spécifique adoptée par le Comité de Pilotage pour le remplissage de ces données.

4.2.13. Déclaration des prêts et des garanties accordés

L'Exigence 2.6 de la Norme ITIE 2016 prévoit « Lorsque le gouvernement ou les entreprises d'État ont accordé des prêts ou des garanties à des entreprises minières, pétrolières et gazières opérant dans le pays, les détails de ces transactions devront être divulgués ».

Lors de nos travaux de préparation du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance de prêts et de garanties accordés par le gouvernement ou les entreprises d'Etat à des entreprises pétrolières.

4.2.14. Revenus de transport

Conformément à l'Exigence 4.4 de la Norme ITIE, lorsque les revenus provenant du transport de pétrole, de gaz ou de minéraux constituent l'un des plus importants flux de revenus du secteur extractif, le gouvernement et les entreprises d'état sont invités à les divulguer.

Dans le contexte actuel de l'exploitation pétrolière au Mali, cette Exigence n'est pas applicable.

4.3. Collecte et gestion des revenus extractifs

4.3.1. Processus budgétaire

Un budget est un acte de prévision des dépenses à partir des revenus (recettes) prévus. Le Gouvernement, qui dépense en écoles, hôpitaux et routes, aussi bien qu'en salaires, en subventions, en fonctionnement et en investissement doit estimer le total de ses dépenses pour l'année à partir des recettes estimées. Le budget de l'état est l'instrument de mise en œuvre de la politique du Gouvernement.

Le budget au Mali est une loi appelée « Loi des Finances ». Cette loi est votée suivant la procédure législative, pour donner au gouvernement l'autorisation de percevoir les recettes et d'effectuer les dépenses.

Les fondements juridiques de la préparation et de l'exécution du budget sont donnés dans :

- la Constitution du Mali ;
- la Loi n°96-060/AN -RM du 4 novembre 1996 portant loi de finances ;
- la Loi n°96-061/AN-RM du 04 novembre 1996 portant principes fondamentaux de la comptabilité Publique au Mali ;
- la Loi de finances de l'année ;
- le Décret n°97-192/P-RM du 09 juin 1997 portant règlement général de la comptabilité publique
- le Décret n°08-485/PRM du 11 Août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics;
- le Décret n°10-681/PRM du 30 décembre 2010 portant réglementation de la comptabilité-matières ;
- le Décret de répartition des crédits budgétaires du budget de l'année ;
- les arrêtés d'ouverture des crédits budgétaires.

Le processus de préparation de la Loi des Finances ou du Budget d'État comprend plusieurs activités et se déroulent sur toute l'année :

Tableau 38: Processus de préparation du Budget d'Etat

Phases	Activités	Calendrier
Cadrage Budgétaire	Cadrage budgétaire qui aboutit à la détermination (i) des recettes, des dépenses et du déficit budgétaire, (ii) des enveloppes budgétaires par ministère	Janvier-Avril
	Notification des plafonds de dépense par le ministre des Finances à ses homologues : envoi de la lettre de cadrage budgétaire	Mai
	Débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée Nationale : présentation des orientations et les objectifs de la politique budgétaire	Juin
	Préparation de demandes budgétaires ou avant-projet de budget par les ministères sectoriels	Juin
Arbitrages	Examen de ces demandes par le Ministère des Finances : arbitrage budgétaire	Juillet - Août
	Arbitrage politique entre les Ministres sectoriels et le Ministre des finances conduit par le Premier Ministre	Septembre

Phases	Activités	Calendrier
	Adoption du projet budget en Conseil des ministres	Septembre
Vote	Dépôt du projet de budget au Parlement et vote.	Octobre - Décembre

Source : Rapport le budget citoyen du Mali 2016¹ publié par le Ministère de l'Economie des Finances et du Budget

4.3.2. Collecte des revenus

Les paiements dus par les entreprises extractives à l'état sont collectés en suivant le régime de collecte des revenus budgétaires de l'Etat malien. Sous ce régime, tous les paiements sont effectués en numéraire.

Les paiements sont effectués par les entreprises aux différentes régies financières qui sont principalement la DGE pour les impôts et taxes de droit commun, et la DGD pour les droits de douane.

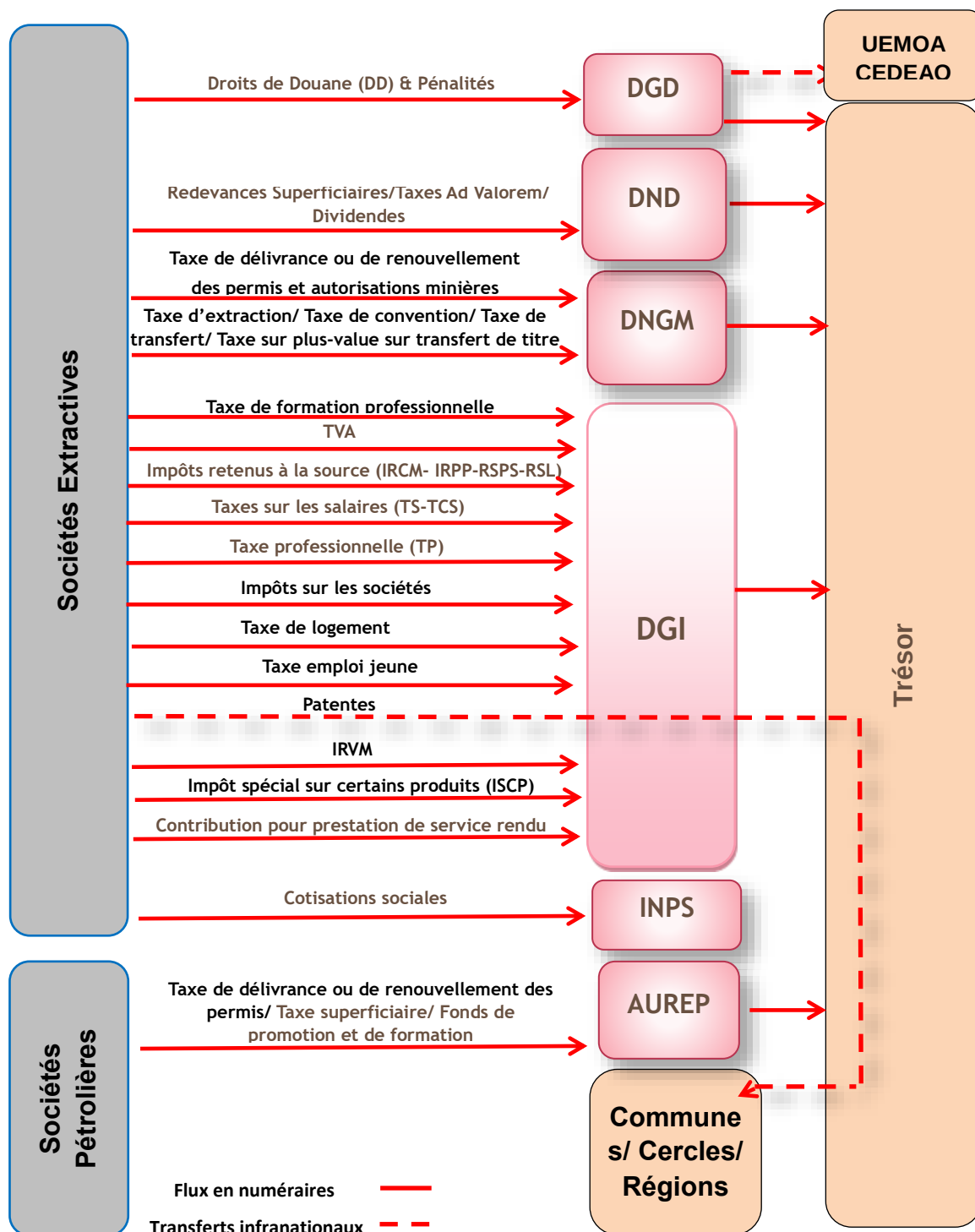
Les autres paiements provenant du secteur minier sont effectués à la DND et à la DNGM.

En dehors de ces paiements en numéraire, l'octroi des permis par l'Etat peut être associé aux paiements des patentes aux bénéfices des communes et ce à travers des transferts infranationaux.

Le schéma de circulation des flux de paiements provenant du secteur minier peut être présenté comme suit :

¹ <https://www.wvi.org/sites/default/files/Livret%20Budget%20Citoyens%20du%20Mali%202016.pdf>

Figure 7 : Schéma de circulation des flux de paiements



4.4. Pratiques d'audit et d'assurance

4.4.1 Entreprises

Le Mali compte parmi les 17 états membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires » (OHADA), laquelle organisation introduit des obligations strictes en matière de comptabilité et d'audit des sociétés.

Selon l'Article 702 de l'Acte Uniforme du Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique de l'OHADA, les sociétés anonymes ne faisant pas publiquement appel à l'épargne sont tenues de désigner un Commissaire aux Comptes et un suppléant. Les sociétés anonymes faisant publiquement appel à l'épargne sont tenues de désigner au moins deux Commissaires aux Comptes et deux suppléants.

Pour les sociétés à responsabilités limitées, selon l'Article 376 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, la désignation d'un Commissaire aux Comptes est obligatoire si l'un des trois seuils suivants est respecté :

- total du bilan supérieur à cent vingt-cinq millions (125 000 000) de FCFA ;
- chiffre d'affaires annuel supérieur à deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA ;
- effectif permanent supérieur à cinquante (50) personnes.

4.4.2 Régies financières

Section des comptes¹

La Section des Comptes est une des trois sections composant la Cour Suprême. Elle est régie par la Loi n° 96-071 du 16 décembre 1996 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle.

En application des dispositifs de l'Article 82 de la loi susvisée, la Section des Comptes juge les comptes des comptables publics de deniers tels que définis par la réglementation en vigueur ; vérifie la gestion financière des agents de l'ordre administratif chargés de l'exécution du budget que les lois assujettissent aux mêmes règles ; et contrôle les comptes de matières des comptables publics de matières. Elle examine également la gestion financière et comptables des organismes dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière et dans lesquels l'Etat ou les autres collectivités publiques ont un intérêt financier ; peut, à tout moment, exercer tout contrôle soit de sa propre initiative, soit à la demande du Président de la République, du Premier Ministre ou du Président de l'Assemblée Nationale.

La Section des Comptes établit un rapport annuel sur l'exécution des lois des finances et la déclaration générale de conformité entre les comptes de l'Etat et les comptes individuels des comptables publics. Au regard de ces documents, l'Assemblée Nationale procède au règlement du budget d'Etat.

En outre, la section des comptes communique au Président de la République et au Président de l'Assemblée Nationale, tous les ans, un rapport contenant les observations spécifiques à l'occasion des diverses vérifications effectuées pendant l'année précédente.

Enfin, tous les deux ans, elle adresse aux mêmes autorités un rapport d'ensemble sur l'activité, la gestion et les résultats des entreprises contrôlées, dans lequel elle expose ses observations et dégage les enseignements qui peuvent en être tirés.

¹ <http://www.maliweb.net/>.

En application de la Loi n° 95-034 du 12 avril 1995 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, la section des comptes vérifie aussi l'exécution du budget communal à la demande du conseil communal en cas de rejet par celui-ci, du compte administratif du Maire et en application de la Loi n° 00-045 du 07 juillet 2000, portant charte des partis politiques, la section des comptes vérifie les comptes des partis politiques.

Par ailleurs, le personnel en service à la Section des Comptes est constitué, outre le Président, de conseillers, qui ont la qualité de magistrats et d'agents administratifs.

Vérificateur Général¹

Le Vérificateur Général est institué par la Loi n° 03 -030 du 25 août 2003 qui lui assigne les missions suivantes :

- évaluer les politiques publiques à travers un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics et en particulier des programmes et projets de développement ;
- contrôler la régularité et la sincérité des opérations de recettes et de dépenses effectuées par les Institutions de la République, les administrations d'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou tout autre organisme financier bénéficiant du concours financier de l'Etat ; et
- proposer aux autorités publiques les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.

Conformément à l'Article 18 de la Loi instituant le Vérificateur Général au Mali, les rapports annuels sont solennellement adressés au Président de la République et transmis au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi qu'au Président de l'Assemblée Nationale. Les rapports 2016 et 2017 sont déjà rendus publics.²

Le Bureau du Vérificateur Général dirigé par un Vérificateur Général assisté d'un Vérificateur Général adjoint, tous deux nommés pour sept ans non renouvelables.

L'affectation des flux composant le revenu extractif se présente comme suit :

Flux	Régie financière	Affectation budgétaire
Droits de Douane (DD)	DGD	Budget National
Taxe d’Ajustement à l’Importation (TAI)		
Impôt Spécial sur Certains Produits (ISCP)		
Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI)		
Taxe sur la Valeur ajoutée (TVA sur droits de douane)		
Droit de Timbre	DGE	
Droit d'enregistrement		
Impôt spécial sur certains produits (ISCP)		
IRVM		
Impôt sur les sociétés		
Contribution forfaitaire à la charge de l’employeur		
TVA		

¹ <http://www.primature.gov.ml/>.

² <http://www.bvg-mali.org/>

Flux	Régie financière	Affectation budgétaire
Impôt sur le traitement des salaires		
Retenues BIC		
Retenues TVA		
Retenues IRF		
Autres retenues à la source		
Taxe ad valorem	DND	
Dividendes		
Redevance superficière		
Redevances superficières	DNGM	
Taxe de délivrance		
Taxe de renouvellement		
Taxe d'extraction (ramassage)		
Taxe sur plus-value sur transfert de titre		
Taxes de délivrance	AUREP	
Taxe de renouvellement		
Taxe superficière		
Patentes	DRI	Budget des collectivités
Redevance Statistique (RS)	DGD	Fond d'Informatisation de la Douane
Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS)	DGD	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)
Taxe Emploi Jeune (TEJ)	DGE	Fond National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ)
Taxe de Formation Professionnelle (TFP)	DGE	Fond d'Appui à la Formation Professionnelle (FAFP)
Taxe de Logement (TL)	DGE	Fond National de Logement (FNL)
Prélèvement Commun (PC)	DGD	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Taxe de Convention	DNGM	Fond pour la formation - DNGM
Taxe de Transfert		
Pénalités		
Fonds de formation	AUREP	Fond pour la formation - AUREP

4.4.3 Adoption des normes internationales d'audit au Mali

En conformité avec l'Exigence 4.9 de la norme ITIE 2016, les données reportées par les entités déclarantes doivent être préparées sur la base des comptes audités selon les normes internationales d'audit.

A cet égard, le Contrôleur Général des Services Publics a expliqué par une lettre officielle n° 026/CGSP du 25 février 2011 que l'audit des comptes publics est fait selon les normes internationales INTOSAI et ISA. A cet effet, il a été élaboré deux référentiels d'audit comptable et financier suivant les principes de l'INTOSAI, enrichis avec les normes ISA. Il s'agit de :

- un guide pour le secteur public ; et
- un guide pour le secteur privé.

Ces guides ont été adoptés par l'Arrêté n° 10-1251/MEF-SG du 11 mai 2010. Tous les organes de contrôles doivent s'y référer dans leurs travaux de vérification selon leur domaine de compétence :

- la Section des Comptes de la Cour Suprême ;
- le bureau du Vérificateur Général ;
- le Contrôleur Général des Services Publics ;
- les Inspections des départements ministériels ;
- l'ordre des Comptables Agréés et Experts Comptables Agréés ; et
- l'Association des Contrôleurs, des Inspecteurs, des Auditeurs du Mali (ACIAM).

4.5. Propriété réelle

Nous avons relevé l'absence d'un registre public des propriétaires réels des sociétés qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans les actifs extractifs. Nous avons également relevé l'absence d'une définition claire de la notion de contrôle et de bénéficiaire effectif dans le code minier et dans les textes régissant les sociétés commerciales au Mali.

4.5.1 Définition de la propriété réelle

La Norme ITIE stipule que « pour aborder la question de la propriété réelle, le Groupe Multipartite devra convenir d'une définition adéquate des termes « propriétaire réel ». La définition devra être alignée sur la disposition 3.11 (d) (i) et tenir compte des normes internationales et des législations nationales pertinentes (disposition 3.11 [d] [ii]).

Le Mali a transposé la Directive n° 02/2015/CM/UEMOA et dispose de sa propre loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La Directive stipule que le « Bénéficiaire effectif » signifie « la ou les personnes physiques qui, en dernier lieu, possèdent ou contrôlent un client et/ou la personne physique pour le compte de laquelle une opération est effectuée. Sont également comprises dans cette définition les personnes qui exercent, en dernier lieu, un contrôle effectif sur une personne morale ou une construction juridique...

Lorsque le client est une société, on entend par bénéficiaire effectif de l'opération la ou les personnes physiques qui soit détiennent, directement ou indirectement, plus de 25% du capital ou des droits de vote de la société, soit exercent, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés. ».

4.5.2 Collecte des données dans le cadre du rapport ITIE

Le Mali ne dispose pas actuellement de politique de divulgation des informations sur la structure du capital et la propriété réelle. En se référant à la définition ci-dessus, le Comité de Pilotage a retenu un formulaire spécifique qui a été soumis aux sociétés extractives afin de collecter ces informations.

4.5.3 Résultats de l'analyse des données collectées

Nous présentons au niveau de l'Annexe 2 du présent rapport les informations sur la structure du capital et/ou la propriété réelle communiquées par les sociétés extractives.

Nous avons constaté que la majorité des sociétés retenues dans le périmètre de déclaration n'ont pas soumis les informations demandées sur la propriété réelle. Sur les 25 sociétés qui ont soumis leurs formulaires de déclaration, nous présentons ci-après un résumé des insuffisances relevées par rapport à la déclaration des informations requises :

Tableau 39: Résultats d'analyse des données sur la structure du capital et sur la propriété réelle

Société	Insuffisance
GOUNKOTO	Propriétaire réel de la société mère SOMILO LIMITED détenant 80% de son capital et coté en bourse. Sa place boursière n'a pas été indiquée.
SEMICO	Propriétaire réel de la société mère Endeavour Mining détenant 80% de son capital et coté en bourse. Sa place boursière n'a pas été indiquée.
SMK	Propriétaire réel de la société mère SMK S.A détenant 90% et coté en bourse. Sa place boursière n'a pas été indiquée
SOMIKA	Propriétaire réel de la société mère Endeavour Mining détenant 80% de son capital et coté en bourse. Sa place boursière n'a pas été indiquée.
SOMILO	Propriétaire réel de la société mère SOMILO LIMITED détenant 80% de son capital et coté en bourse. Sa place boursière n'a pas été indiquée.
WASSOULOU	Propriétaire réel de la société mère PEARL GOLD AG détenant 25% de son capital non-coté. Les données sur la propriété réelle n'ont pas été renseignées.
YATELA	Propriétaires réels des sociétés IAMGOLD et AngloGold Ashanti qui détiennent 40% chacun non renseignés
FEKOLA	Propriétaire réel de la société mère MMI qui détient 90% non communiquée
RAZEL MALI	Propriétaire réel de la société mère Razel-BEC SAS non coté en bourse et qui détient 100% communiquée, n'est pas suffisant.
SOCARCO	Propriétaire réel de la société mère SISAG qui détient 100% non coté non communiquée.
CMM	Propriétaire réel de la société mère SOCOCIM INDUSTRIES qui détient 95% non coté non communiquée.
DIAMOND CEMENT	Propriétaire réel de la société mère DIAMOND CEMENT BURKINA FASO INDUSTRIES qui détient 32% non coté communiquée.
EMM	Propriétaires réels des sociétés OPI et ACHCAR qui détiennent respectivement 48,18% et 41,82% non cotés non renseignés
NEVSUN	Propriétaire réel de la société mère ENDEAVOUR MINING qui détient 100% coté mais la place boursière non communiquée.
KOFI.SA	La structure du capital et les propriétaires réels n'ont pas été renseignés
PETROMA	Propriétaire réel de la société mère PETROMA INC qui détient 75% non communiquée.

4.5.4 Publication de la feuille de route relative à la divulgation des informations de propriété réelle

Conformément à l'Exigence 2.5 (b) de la Norme ITIE 2016 « D'ici au 1er janvier 2017, le Groupe Multipartite devra publier une feuille de route relative à la divulgation des informations de propriété réelle conformément aux clauses (c) à (f) ci-dessous. Le Groupe Multipartite établira les jalons et les échéances à inscrire dans sa feuille de route, et évaluera la mise en œuvre de cette feuille de route dans le cadre de son rapport annuel d'activité » ;

Dans ce cadre, une feuille de route relative à la divulgation des informations de propriété réelle a été publiée. (https://eiti.org/files/documents/feuille-de-route-pour-la-divulgation-de-la-propriete-reelle_mali.pdf).

Le suivi des actions à entreprendre selon la feuille de route se présente comme suit :

Tableau 40 : Etat de suivi de la mise en application de la feuille de route

Objectifs	Activités	Etat	Commentaires
Instaurer un cadre institutionnel permettant la divulgation de l'information sur la propriété réelle	Elaborer et valider les TDR en vue de recruter un consultant qui sera chargé d'identifier les obstacles juridiques et réglementaires à la divulgation d'information de propriété réelle et de faire des propositions en vue d'adapter le cadre juridique	Oui	Oui
	Recruter le consultant	Oui	Le contrat du Consultant est signé
	Identifier, informer et sensibiliser les parties prenantes à travers des moyens adéquats sur la question de la divulgation de la propriété réelle	En cours	Deux ateliers de formation ont eu lieu sur la propriété réelle en octobre 2017 et en juin 2018,
	Mener des consultations avec les organismes gouvernementaux afin d'identifier les organismes	En cours	

Objectifs	Activités	Etat	Commentaires
	responsables ou les mieux placés pour superviser, rassembler et conserver les renseignements sur la propriété réelle		
	Examiner les exigences actuelles en matière de dépôt de dossier par les demandeurs de licences	Non	Une Note sur le processus d'octroi des licences et titres miniers est produite
	Entreprendre des modifications afin d'intégrer les exigences relatives à la divulgation de la propriété réelle dans les lois et règlements applicables	Non	
	Valider le rapport produit par le consultant	En cours	
Avoir une définition de la propriété réelle	Vérifier si la notion de propriété réelle est déjà définie dans les lois nationales	Oui	
	Explorer et considérer d'autres définitions de la propriété réelle	Oui	
	S'accorder sur et adopter une définition appropriée de la propriété réelle	Oui	Une définition a été adoptée lors l'atelier sur la propriété réelle du 05-07 juin 2018
Assurer la prise en compte des personnes politiquement exposées	Etudier les définitions et les exigences de déclaration concernant les personnes politiquement exposées en vue de les prendre en compte dans la définition de la propriété réelle	Non	
S'accorder sur les détails de la divulgation sur la propriété réelle	Consulter les parties prenantes au niveau du gouvernement, des OSC et des entreprises du secteur privé en vue d'établir quelles informations seront incluses dans la divulgation sur la propriété réelle	En cours	
Définir la procédure de collecte des données	Identifier les entreprises qui seront tenues de divulguer les données de propriété réelle	Non	

Un courriel a été adressé au Secrétariat Permanent de l'ITIE Mali le 2 juin 2020 concernant l'état d'avancement et les actions entreprises par le Comité de Pilotage pour couvrir les aspects relatifs à la divulgation des données sur la propriété réelle tels que détaillés ci-dessous. Cependant, aucune réponse à notre requête n'a été reçue.

Critères pour l'évaluation de la propriété réelle

1. Existence de lois/réglementations/politiques portant sur la création et l'actualisation d'un registre public des bénéficiaires effectifs
2. Le GMP a-t-il adopté une définition du bénéficiaire effectif ? Est-elle conforme à l'Exigence et aux normes internationales ? Prévoit-elle des seuils et une déclaration des PPE ? Le Rapport ITIE y fait-il référence ?
3. Échanges du GMP (groupe Multipartite) sur la divulgation de la propriété effective et son évaluation des lacunes et insuffisances (notamment la matérialité des omissions et la fiabilité des informations). Un plan est-il prévu pour surmonter ces difficultés ?
4. Demande de divulgation d'informations sur la propriété effective, soutien du cadre légal et divulgation par les entreprises
5. Les informations incluent-elles le niveau de propriété, les modalités d'exercice, des informations détaillées sur l'identité, et l'identité des PPE ? Des moyens ont-ils été mis en place pour que les entreprises puissent garantir l'exactitude des informations ?

4.6. Contribution du secteur extractif

4.6.1 Contribution dans l'économie

La contribution du secteur minier dans l'économie se présente comme suit :

Tableau 41: Contribution du secteur extractif à l'économie

Indicateur	Source	2017	2015 ¹	2016 ²	2017	Unité
PIB						
Valeurs Ajoutées des sociétés minières	Rapport CPS		479,5	485,4	589,9	Milliards FCFA
PIB (courant)	Rapport CPS		7 748,1	8 852,2	8 928,0	Milliards FCFA
Revenus extractifs (% PIB)	-		6,2	5,5	6,6	%
Revenues de l'Etat						
Revenus extractifs	Données ITIE		191,4	240,25	318,49	Milliards FCFA
Total revenus de l'Etat	TOFE		1481,1	1522,2	1790,2 ³	Milliards FCFA
Revenus extractifs (% total revenus de l'Etat)	-		12,9	15,8	17,8	%
Exportation						
Exportations extractives	Données ITIE		905,5	1024,67	1067,81	Milliards FCFA
Total export des biens et services	Rapport CPS		1475,3	1686,55	1 685,9	Milliards FCFA
% total exportations	-		61,4	60,8	63,3	%

¹ Selon rapport ITIE-Mali 2016.

² Selon rapport ITIE-Mali 2016.

³ TOFE 2017 : Recettes et Dons.

4.6.2 Contribution dans l'emploi

Le secteur minier au Mali contribue à la création d'emplois directs et indirects.

Les statistiques sur la contribution du secteur extractif dans l'emploi communiquées par la CPS pour l'année 2017 se présentent comme suit :

Tableau 42: Contribution du secteur extractif dans l'emploi

Branche d'activité principale	2017					
	Homme	%	Femme	%	Total	%
Agriculture	2 126 204	64%	1 668 943	62%	3 795 147	63%
Commerce	362 431	11%	526 967	20%	889 398	15%
Activités de Fabrication	150 457	5%	162 363	6%	312 820	5%
Transports et Entreposage	106 079	3%	161	0%	106 240	2%
Activités Spéciales des Ménages	103 528	3%	153 776	6%	257 303	4%
Construction	87 895	3%	1 817	0%	89 712	1%
Enseignement	81 281	2%	28 104	1%	109 385	2%
Activités d'Administration Publique	60 283	2%	22 385	1%	82 668	1%
Secteur extractif	60 078	2%	25 305	1%	85 383	1%
Autres Activités de Services N.C.A.	58 980	2%	41 334	2%	100 314	2%
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	46 655	1%	13 719	1%	60 374	1%
Activités de Services de Soutien et de Bureau	42 219	1%	5 080	0%	47 298	1%
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	10 160	0%	9 840	0%	20 000	0%
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	8 625	0%	4 398	0%	13 022	0%
Information et Communication	6 599	0%	1 669	0%	8 268	0%
Activités Financières et d'Assurance	5 485	0%	6 654	0%	12 138	0%
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	5 003	0%	155	0%	5 159	0%
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	2 272	0%	0	0%	2 272	0%
Activités Immobilières	1 789	0%	254	0%	2 043	0%
Hébergement et Restauration	1 137	0%	11 100	0%	12 237	0%
Activités des Organisations Extraterritoriales	1 127	0%	0	0%	1 127	0%
Total	3 328 287	100%	2 684 023	100%	6 012 311	100%

Source : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), à partir des données Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) , 2017

4.7. Déclaration des données financières par projet

Selon l'Exigence 4.7 de la norme ITIE, « une déclaration par projet est requise, pour autant qu'elle soit conforme aux normes reconnues de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC - Commission américaine des opérations boursières) et aux futures exigences de l'Union Européenne. ».

Etant uniquement encouragée, cette exigence pourrait ne pas être satisfaite pour le rapport ITIE 2017. Toutefois, le Conseil administratif de l'ITIE a rendu obligatoire la publication des données financières par projet pour les rapports couvrant les exercices fiscaux clos à compter du 31 décembre 2018 et au plus tard le 31 décembre 2020. Ainsi, le Comité de Pilotage ITIE du Mali est tenu de s'assurer de la faisabilité de se conformer à cette exigence dans les délais requis compte tenu du contexte Malien. A cet effet, la démarche suivante a été proposée au CP ITIE pour la prise en compte de cette exigence :

- **La mise en place d'une définition pratique du terme « projet »** : le CP-ITIE est tenu de retenir une définition du terme « projet ». Cette définition doit être adaptée au contexte

Malien et à la nature de son secteur extractif. Elle doit être également cohérente avec la nouvelle norme ITIE 2019 qui stipule dans son point 4.7 que « Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet. Les contrats étroitement liés entre eux constituent en général un ensemble cohérent de contrats portant sur des aspects opérationnels et géographiques intégrés, ou bien des licences, baux, concessions ou autres types d'accords avec les mêmes caractéristiques, signés avec un gouvernement et donnant lieu à des obligations de paiement. De tels arrangements peuvent être régis par un seul et même contrat, un accord de coentreprise, un contrat de partage de production ou d'autres conventions juridiques globales. »

- **Concertation avec les parties prenantes** : à la suite de l'adoption d'une définition du terme projet par le CP-ITIE, il est important de procéder à la distribution d'un formulaire de déclaration spécifiques aux entités gouvernementales ainsi qu'aux sociétés extractives retenues dans le périmètre de conciliation. Ces structures seront tenues de divulguer leurs paiements par projet conformément à la définition adoptée par le CP-ITIE.
- **Analyse des données collectées** : une fois les formulaires de déclaration spécifiques reçus de la part des parties prenantes, les données doivent être analysées et une attention particulière devrait être portée aux difficultés et aux défis rencontrés.
- **Conclure sur la faisabilité technique de la collecte des revenus par projet** : au vu des résultats et des remarques des parties prenantes, le CP-ITIE pourrait se prononcer sur la faisabilité technique de cette exigence et la définition définitive de la notion de projet dans le contexte Malien pour l'intégrer dans un formulaire de **déclaration complémentaire** pour l'exercice 2018 et satisfaire à cette exigence qui sera obligatoire au niveau du rapport ITIE de la même année.

Dans le cadre de la préparation du présent rapport, le Comité de Pilotage ITIE-Mali n'a pas mis à notre disposition des éléments sur la définition retenue de la notion de projet et la méthodologie adoptée pour la collecte et la divulgation des paiements par projet pour le rapport ITIE 2018.

5. TRAVAUX DE CONCILIATION

5.1. Rapprochement des flux de paiements

Nous présentons ci-dessous les résultats détaillés des travaux de conciliation ainsi que les écarts relevés entre les montants payés par les sociétés extractives et les montants reçus par les différents organismes collecteurs.

Nous avons mis en exergue les montants initiaux reportés, les ajustements que nous avons faits suite aux travaux de conciliation ainsi que les montants finaux et les écarts définitifs non réconciliés.

Nous présentons dans les tableaux ci-dessous un sommaire des différences entre les flux de paiement déclarés par les sociétés pétrolières et les flux de recettes déclarées par l'Etat.

Ces tableaux incluent les chiffres consolidés à partir des déclarations de chacune des sociétés pétrolières et des déclarations des organismes collecteurs, les ajustements effectués par nos soins sur la base des travaux de conciliation et les écarts résiduels non réconciliés.

5.1.1. Rapprochement par société

Les conciliations des flux de paiements par société se détaillent comme suit :

Tableau 43: Résultats de conciliation par société

Company	Déclarations initialement reçues			Ajustements			Montants après ajustements		
	Sociétés	Gouvernement	Différence	Sociétés	Gouvernement	Différence	Sociétés	Gouvernement	Différence
GOUNKOTO	54 668 489 436	48 523 034 318	6 145 455 118	(15 273 546 077)	7 495 500	(15 281 041 577)	39 394 943 359	48 530 529 818	(9 135 586 459)
MORILA	13 386 257 153	13 178 301 428	207 955 725	-	14 985 000	(14 985 000)	13 386 257 153	13 193 286 428	192 970 725
NAMPALA	3 147 889 872	2 721 951 001	425 938 871	(406 571 162)	43 499 446	(450 070 608)	2 741 318 710	2 765 450 447	(24 131 737)
SEMICO	34 574 343 778	35 773 321 365	(1 198 977 587)	(506 250)	-	(506 250)	34 573 837 528	35 773 321 365	(1 199 483 837)
SEMOS	26 164 854 523	25 357 237 979	807 616 544	(396 242 718)	-	(396 242 718)	25 768 611 805	25 357 237 979	411 373 826
SMK	1 112 903 006	193 491 422	919 411 584	-	-	-	1 112 903 006	193 491 422	919 411 584
SOMIKA	1 635 037 542	1 697 880 372	(62 842 830)	37 703 389	(14 437 959)	52 141 348	1 672 740 931	1 683 442 413	(10 701 482)
SOMILO	97 271 729 936	108 906 362 663	(11 634 632 727)	(1 755 185 137)	-	(1 755 185 137)	95 516 544 799	108 906 362 663	(13 389 817 864)
SOMISY	47 255 544 750	38 945 809 801	8 309 734 949	(12 871 166 437)	1 570 469 724	(14 441 636 161)	34 384 378 313	40 516 279 525	(6 131 901 212)
WASSOUL'OR	1 515 447 175	1 502 474 942	12 972 233	-	-	-	1 515 447 175	1 502 474 942	12 972 233
YATELA	1 609 585 364	1 309 913 399	299 671 965	(24 427 382)	-	(24 427 382)	1 585 157 982	1 309 913 399	275 244 583
FEKOLA	24 061 600 099	20 699 317 693	3 362 282 406	(988 870 975)	(618 460 402)	(370 410 573)	23 072 729 124	20 080 857 291	2 991 871 833
RAZEL MALI	137 965 884	345 619 681	(207 653 797)	(4 670 901)	(67 285 414)	62 614 513	133 294 983	278 334 267	(145 039 284)
SOCARCO	1 241 909 103	1 211 086 270	30 822 833	-	-	-	1 241 909 103	1 211 086 270	30 822 833
CMM	664 275 904	606 053 086	58 222 818	-	-	-	664 275 904	606 053 086	58 222 818
DIAMOND CEMENT	1 971 322 853	1 576 201 795	395 121 058	(370 517 447)	-	(370 517 447)	1 600 805 406	1 576 201 795	24 603 611
EMM	1 823 653 281	1 429 403 074	394 250 207	-	-	-	1 823 653 281	1 429 403 074	394 250 207
RANDGOLD	709 568 618	1 272 300 885	(562 732 267)	-	-	-	709 568 618	1 272 300 885	(562 732 267)
IAMGOLD	270 886 672	273 444 016	(2 557 344)	814 914	-	814 914	271 701 586	273 444 016	(1 742 430)
NEVSUN	154 479 818	158 099 239	(3 619 421)	(438 000)	-	(438 000)	154 041 818	158 099 239	(4 057 421)
MMR	49 226 757	54 061 703	(4 834 946)	-	-	-	49 226 757	54 061 703	(4 834 946)
KOFI.SA	4 563 560 938	4 558 360 944	5 199 994	(5 200 000)	-	(5 200 000)	4 558 360 938	4 558 360 944	(6)
SOMIFI.S	41 819 428	27 019 428	14 800 000	-	14 800 000	(14 800 000)	41 819 428	41 819 428	-
PETROMA	479 735 745	474 389 621	5 346 124	-	-	-	479 735 745	474 389 621	5 346 124
Total	318 512 087 635	310 795 136 125	7 716 951 510	(32 058 824 183)	951 065 895	(33 009 890 078)	286 453 263 452	311 746 202 020	(25 292 938 568)

5.1.2. Rapprochement par flux de paiement

Les conciliations des flux de paiements par organismes collecteurs et par nature de flux se détaillent comme suit :

Tableau 44 : Résultats de conciliation par flux de paiement

Taxes	Déclarations initialement reçues			Ajustements			Montants après ajustements		
	Sociétés	Gouvernement	Différence	Sociétés	Gouvernement	Différence	Sociétés	Gouvernement	Différence
DND	40 607 854 319	38 533 007 413	2 074 846 906	(704 092 959)	37 280 500	(741 373 459)	39 903 761 360	38 570 287 913	1 333 473 447
Taxe ad valorem	31 338 094 767	30 672 424 495	665 670 272	(383 784 459)	-	(383 784 459)	30 954 310 308	30 672 424 495	281 885 813
Dividendes	9 096 174 677	7 860 582 918	1 235 591 759	(308 000 000)	-	(308 000 000)	8 788 174 677	7 860 582 918	927 591 759
Redevance superficière	173 584 875	-	173 584 875	(12 308 500)	37 280 500	(49 589 000)	161 276 375	37 280 500	123 995 875
DGE	209 920 428 374	199 006 105 571	10 914 322 803	(34 787 091 859)	938 683 126	(35 725 774 985)	175 133 336 515	199 944 788 697	(24 811 452 182)
Contribution pour prestation de service rendu	9 774 173 717	-	9 774 173 717	(4 655 457 895)	-	(4 655 457 895)	5 118 715 822	-	5 118 715 822
Droit de Timbre	174 926 000	1 582 939 646	(1 408 013 646)	-	(873 528 600)	873 528 600	174 926 000	709 411 046	(534 485 046)
Droit d'enregistrement	874 436 400	14 437 959	859 998 441	-	859 090 641	(859 090 641)	874 436 400	873 528 600	907 800
Impôt spécial sur certains produits (ISCP)	27 082 867 146	37 460 725 960	(10 377 858 814)	1 387 072 124	-	1 387 072 124	28 469 939 270	37 460 725 960	(8 990 786 690)
IRVM	268 696 581	1 002 071 746	(733 375 165)	-	-	-	268 696 581	1 002 071 746	(733 375 165)
Impôt sur les sociétés	96 289 750 830	99 350 989 127	(3 061 238 297)	(16 803 452 129)	-	(16 803 452 129)	79 486 298 701	99 350 989 127	(19 864 690 426)
Taxe de logement	1 299 739 333	1 108 046 799	191 692 534	7 339 621	-	7 339 621	1 307 078 954	1 108 046 799	199 032 155
Taxe de formation professionnelle	1 472 859 520	1 250 147 290	222 712 230	49 402 159	-	49 402 159	1 522 261 679	1 250 147 290	272 114 389
Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur	3 229 073 963	4 950 507 485	(1 721 433 522)	1 397 112 041	-	1 397 112 041	4 626 186 004	4 950 507 485	(324 321 481)
Taxe emploi jeune	1 083 936 527	865 847 153	218 089 374	14 702 981	-	14 702 981	1 098 639 508	865 847 153	232 792 355
TVA	24 191 624 231	1 355 705 022	22 835 919 209	(16 307 239 790)	-	(16 307 239 790)	7 884 384 441	1 355 705 022	6 528 679 419
Impôt sur le traitement des salaires	28 144 515 976	25 024 180 915	3 120 335 061	621 435 197	1 634 231 095	(1 012 795 898)	28 765 951 173	26 658 412 010	2 107 539 163
Retenues BIC	6 793 776 598	5 777 651 835	1 016 124 763	(489 530 056)	(618 460 402)	128 930 346	6 304 246 542	5 159 191 433	1 145 055 109
Retenues TVA	7 654 074 632	17 571 844 554	(9 917 769 922)	4 272 525	-	4 272 525	7 658 347 157	17 571 844 554	(9 913 497 397)
Retenues IRF	27 046 407	-	27 046 407	(1 482 349)	1 111 763	(2 594 112)	25 564 058	1 111 763	24 452 295
Autres retenues à la source	1 558 930 513	1 691 010 080	(132 079 567)	(11 266 288)	(63 761 371)	52 495 083	1 547 664 225	1 627 248 709	(79 584 484)
DNGM	198 478 426	109 381 231	89 097 195	(93 350 476)	-	(93 350 476)	105 127 950	109 381 231	(4 253 281)
Redevances superficielles	94 187 706	874 480	93 313 226	(93 350 476)	-	(93 350 476)	837 230	874 480	(37 250)
Taxe de délivrance	5 000 000	15 000 000	(10 000 000)	-	-	-	5 000 000	15 000 000	(10 000 000)
Taxe de renouvellement	20 000 000	-	20 000 000	-	-	-	20 000 000	-	20 000 000
Taxe d'extraction (ramassage)	79 290 720	88 506 751	(9 216 031)	-	-	-	79 290 720	88 506 751	(9 216 031)

Taxes	Déclarations initialement reçues			Ajustements			Montants après ajustements		
	Sociétés	Gouvernement	Différence	Sociétés	Gouvernement	Différence	Sociétés	Gouvernement	Différence
Taxe sur plus-value sur transfert de titre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe de convention	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-	5 000 000	(5 000 000)
Taxe de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pénalités	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DGD	32 864 846 900	38 230 095 710	(5 365 248 810)	4 442 475 334	-	4 442 475 334	37 307 322 234	38 230 095 710	(922 773 476)
Droit de douane	32 839 053 465	38 230 095 710	(5 391 042 245)	4 468 268 769	-	4 468 268 769	37 307 322 234	38 230 095 710	(922 773 476)
Pénalités et contentieux	25 793 435	-	25 793 435	(25 793 435)	-	(25 793 435)	-	-	-
DRI	5 713 920 699	5 665 119 753	48 800 946	-	43 499 446	(43 499 446)	5 713 920 699	5 708 619 199	5 301 500
Patentes (DRI)	5 692 070 699	5 648 571 253	43 499 446	-	43 499 446	(43 499 446)	5 692 070 699	5 692 070 699	-
Patentes (Autres) (*)	21 850 000	16 548 500	5 301 500	-	-	-	21 850 000	16 548 500	5 301 500
AUREP	501 634 625	450 446 000	51 188 625	(51 188 625)	-	(51 188 625)	450 446 000	450 446 000	-
Taxes de délivrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe de renouvellement (AUREP)	-	1 000 000	(1 000 000)	-	-	-	-	1 000 000	(1 000 000)
Taxe superficière	224 884 625	172 696 000	52 188 625	(51 188 625)	-	(51 188 625)	173 696 000	172 696 000	1 000 000
Fonds de promotion et de formation	276 750 000	276 750 000	-	-	-	-	276 750 000	276 750 000	-
INPS	27 788 901 237	28 800 980 447	(1 012 079 210)	50 447 457	(68 397 177)	118 844 634	27 839 348 694	28 732 583 270	(893 234 576)
Cotisations sociales	27 788 901 237	28 800 980 447	(1 012 079 210)	50 447 457	(68 397 177)	118 844 634	27 839 348 694	28 732 583 270	(893 234 576)
Autres flux de paiements significatifs	916 023 055	-	916 023 055	(916 023 055)	-	(916 023 055)	-	-	-
Total	318 512 087 635	310 795 136 125	7 716 951 510	(32 058 824 183)	951 065 895	(33 009 890 078)	286 453 263 452	311 746 202 020	(25 292 938 568)

(*) Cette rubrique se rapportent à des paiements effectués à la DGE au titre de la patente.

5.1.3. AJUSTEMENTS DES DÉCLARATIONS

Les ajustements de flux présentés ci-dessous ont été opérés sur la base des pièces justificatives et des confirmations communiquées par les entités déclarantes.

5.1.3.1 Pour les sociétés extractives

Les ajustements opérés sur les déclarations des sociétés extractives se résument comme suit :

Tableau 45 : Sommaire des ajustements des déclarations des sociétés extractives

Ajustements sur les déclarations des Sociétés Extractives	Total FCFA
Taxes hors périmètre de conciliation (a)	(17 270 332 554)
Taxes reportées non payées (b)	(16 273 109 743)
Taxes payées non reportées (c)	6 173 407 785
Taxes payées hors période de conciliation (d)	(2 926 696 675)
Erreur de reporting (montant et détail) (e)	(1 737 189 371)
Montant doublement déclaré (f)	(19 703 625)
Taxes payées sous un autre NIF	(5 200 000)
Total des ajustements	(32 058 824 183)

- (a) Il s'agit des flux de paiements reportés par les sociétés et payées hors périmètre de conciliation, principalement la tva récupérable déclaré par la société SOMISY, paiement à la DNCC par FEKOLA et la TVA payée au cordon douanier en période d'exonération par NAMPALA, ces flux se détaillent comme suit :

Tableau 46 : Ajustements des taxes payées hors périmètre de réconciliation

Sociétés	Montant en FCFA
SOMISY	(16 339 871 540)
FEKOLA	(508 507 643)
NAMPALA	(406 571 162)
SOMIKA	(14 437 959)
SEMICO	(506 250)
NEVSUN	(438 000)
Total des ajustements	(17 270 332 554)

- (b) Il s'agit de l'impôt sur les sociétés et la CPSR respectivement de GOUNKOTO et SOMISY qui ont été reportés par ces sociétés, mais au lieu d'être payés, ils ont été régularisés dans le cadre d'une demande de compensation. Le total de l'ajustement s'est élevé à 16 273 109 743 FCFA et se détaille comme suit :

Tableau 47 : Ajustements des taxes reportée non payés

Sociétés	Montant en FCFA
GOUNKOTO	(15 273 546 077)
SOMISY	(999 563 666)
Total des ajustements	(16 273 109 743)

- (c) Il s'agit des flux de paiement incorrectement reportés principalement par la société SOMISY (tva/droit de douane) et FEKOLA (déclaration mensuelle de mai et août 2017).

Tableau 48 : Ajustements des Taxes payées non reportées

Sociétés	Montant en FCFA
SOMISY	4 468 268 769
FEKOLA	1 565 883 043
SOMIKA	95 589 596
DIAMOND CEMENT	30 833 029
IAMGOLD	12 833 348
Total des ajustements	6 173 407 785

- (d) Il s'agit des taxes hors période de conciliation reportées par erreur par les sociétés. Les ajustements se détaillent par société et par flux comme suit :

Tableau 49 : Ajustements des taxes hors période de réconciliation

Sociétés	Montant en FCFA
FEKOLA	(2 044 538 516)
DIAMOND CEMENT	(401 350 476)
SEMOs	(396 242 718)
SOMIKA	(43 448 248)
YATELA	(24 427 382)
IAMGOLD	(12 018 434)
RAZEL MALI	(4 670 901)
Total des ajustements	(2 926 696 675)

- (e) Il s'agit des taxes reportées par erreur par les sociétés. Les ajustements se détaillent par société et par flux comme suit :

Tableau 50: Erreur de reporting (montant et détail)

Sociétés	Montant en FCFA
SOMILO	(1 735 481 512)
FEKOLA	(1 707 859)
Total des ajustements	(1 737 189 371)

- (f) Il s'agit d'une redevance superficielle doublement déclarés par les sociétés SOMILO.

5.1.3.2 Pour les régies financières

Les ajustements opérés sur les déclarations des organismes collecteurs se résument comme suit :

Tableau 51 : Ajustements des déclarations des organismes collecteurs

Ajustements sur les déclarations des Sociétés Extractives	Total paiements (FCFA)
Taxes non reportées par l'Etat (a)	1 733 908 767
Montant doublement déclaré (b)	(682 221 773)
Taxes payées par la Ste sur un autre NIF non reporté par l'Etat (c)	(86 183 140)
Taxes hors périmètre de réconciliation (d)	(14 437 959)
Total des ajustements	951 065 895

- (a) Il s'agit des flux de paiements effectués par les sociétés extractives mais qui ont été omis dans les déclarations des organismes collecteurs. Ces flux ont été ajustés sur la base des pièces justificatives communiquées par les sociétés minières et/ou la confirmation des organismes collecteurs. Ces ajustements se détaillent comme suit par société et par taxe :

Tableau 52 : Ajustements des taxes non reportés par l'Etat

Sociétés	Taxes non reportées par l'Etat	Impôt sur le traitement des salaires	Redevance superficielle	Cotisations sociales	Retenues IRF	Patentes
SOMISY	1 634 231 095	1 634 231 095				
NAMPALA	43 499 446					43 499 446
RAZEL MALI	18 897 726			17 785 963	1 111 763	
MORILA	14 985 000		14 985 000			
SOMIFI.SA (**)	14 800 000		14 800 000			
GOUNKOTO	7 495 500		7 495 500			
Total des ajustements	1 733 908 767	1 634 231 095	37 280 500	17 785 963	1 111 763	43 499 446

- (b) Il s'agit des montants doublement déclarés par les organismes collecteurs. Ces ajustements se détaillent comme suit par société et par taxe :

Tableau 53 : Ajustements des taxes doublement déclarés par les organismes collecteurs

Sociétés	Montant doublement déclaré	Retenues BIC	Autres retenues à la source
SOMISY	(63 761 371)		(63 761 371)
FEKOLA	(618 460 402)	(618 460 402)	
Total des ajustements	(682 221 773)	(618 460 402)	(63 761 371)

- (c) Il s'agit de la cotisation sociale de la société RAZEL MALI déclarée par l'INPS sous un autre NIF qui est celui de la société RAZEL FRERES.
- (d) Il s'agit de la taxe d'assurance qui est hors périmètre de réconciliation déclarée par la DGE pour le compte de la société SOMIKA.

5.2. Ecart définitifs non conciliés

À la suite des ajustements opérés, les écarts résiduels non conciliés sur les flux de paiements s'élevant à (25 292 938 568) FCFA se détaillent comme suit :

Tableau 54 : Ecart résiduels par origine

Origine des écarts	Total paiements (FCFA)
Quittances rapportées par l'Etat non confirmées par l'Entreprise Extractive (a)	(33 636 558 877)
Taxes non reportées par l'Entreprise Extractive (c)	(5 983 931 815)
Taxes non reportées par l'Etat (b)	9 898 145 058
Différences provenant des détails soumis par une partie et non confirmés par l'autre (d)	2 905 775 305
FD non soumis par l'Etat (e)	923 320 799
Différence de classification (f)	367 694 554
Détail par quittance non soumis par l'Entreprise Extractive (g)	231 673 006
Non significatif < 500 000 FCFA	943 402
Total différences	(25 292 938 568)

a) Il s'agit des montants déclarés par les organismes collecteurs mais non reportés et/ou confirmés par les sociétés extractives. Ces montants sont détaillés par société et par flux comme suit :

Tableau 55 : Ecart résultant des montants rapportés par l'Etat non confirmés par l'Entreprise Extractive

Sociétés	Ecart résiduel	Impôt sur les sociétés	Retenues TVA	ISCP	Cotisations sociales	CFCE	ITS	Autres taxes
GOUNKOTO	(9 825 903 793)	(8 242 265 359)	-	(1 568 668 377)	(14 970 057)	-	-	-
MORILA	(1 354 104 079)	(1 066 323 196)	-	-	(270 984 999)	(15 956 759)	(839 125)	-
NAMPALA	-	-	-	-	-	-	-	-
SEMICO	(841 807 284)	-	-	(841 807 284)	-	-	-	-
SEMOS	-	-	-	-	-	-	-	-
SMK	(187 387 923)	-	-	-	-	-	-	(187 387 923)
SOMIKA	(65 397 455)	(37 694 944)	-	(27 702 511)	-	-	-	-
SOMILO	(14 165 686 655)	(3 460 303 968)	(7 198 572 054)	(2 230 160 531)	(238 147 760)	(642 963 760)	(395 538 582)	-
SOMISY	(6 541 612 935)	(6 541 612 935)	-	-	-	-	-	-
YATELA	(45 970 529)	(45 970 529)	-	-	-	-	-	-
SOCARCO	(9 216 031)	-	-	-	-	-	-	(9 216 031)
EMM	(25 418 840)	-	-	-	-	-	-	(25 418 840)
RANDGOLD	(566 650 619)	-	-	-	(566 650 619)	-	-	-
IAMGOLD	(2 567 788)	-	-	-	(2 567 788)	-	-	-
MMR	(4 834 946)	-	-	-	(4 834 946)	-	-	-
Total	(33 636 558 877)	(19 394 170 931)	(7 198 572 054)	(4 668 338 703)	(1 098 156 169)	(658 920 519)	(396 377 707)	(222 022 794)

b) Il s'agit des montants déclarés par les sociétés extractives mais non reportés et/ou confirmés par les organismes collecteurs. Ces montants sont détaillés par société et par flux comme suit :

Tableau 56 : Ecart résultants de montants non reportées par l'Etat

Sociétés	Ecart résiduel	TVA	CPSR	ITS	Cotisations sociales	Redevance superficielle	IRVM	Dividendes	Autres
GOUNKOTO	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MORILA	6 380 904 908	6 380 293 578	-	-	-	-	-	-	611 330
NAMPALA	1 600 000	-	-	-	-	1 600 000	-	-	-
SEMICO	11 300 000	-	-	-	-	11 300 000	-	-	-
SEMOs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SMK	183 478 708	-	-	-	158 478 708	25 000 000	-	-	-
SOMIKA	39 807 690	347 690	-	-	-	38 740 000	-	-	720 000
SOMILO	19 703 625	-	-	-	-	19 703 625	-	-	-
SOMISY	2 756 327 288	-	1 648 088 969	1 091 753 319	-	15 045 000	-	-	1 440 000
WASSOUL'OR	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000	-	-	-
YATELA	144 956 649	-	141 444 456	-	-	-	3 512 193	-	-
FEKOLA (*)	23 696 465	-	-	-	-	7 500 000	-	-	16 196 465
SOCARCO	1 125 000	-	-	-	-	-	-	-	1 125 000
CMM	55 370 319	-	-	-	52 843 902	-	-	-	2 526 417
DIAMOND CEMENT	110 014 400	-	-	-	-	-	109 384 400	-	630 000
EMM	134 168 928	-	-	-	24 673 928	-	-	108 000 000	1 495 000
RANDGOLD	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000
IAMGOLD	1 814 413	-	-	-	-	-	-	-	1 814 413
PETROMA	13 876 665	-	-	8 643 191	-	-	-	-	5 233 474
Total	9 898 145 058	6 380 641 268	1 789 533 425	1 100 396 510	235 996 538	123 888 625	112 896 593	108 000 000	46 792 099

c) Il s'agit des taxes non reportées par les entreprises extractives bien qu'elles soient déclarées par les organismes collecteurs. Ces montants sont détaillés par société et par flux comme suit :

Tableau 57 : Ecart résultant de montants non reportés par les sociétés

Sociétés	Ecart résiduel	Retenues TVA	ISCP	IRVM	Droit de Timbre	Autres taxes
MORILA	(2 916 181 236)	(2 913 211 236)	-	(2 970 000)	-	-
SOMISY	(1 450 028 765)	-	(1 450 028 765)	-	-	-
GOUNKOTO	(829 967 426)	-	-	(819 191 759)	-	(10 775 667)
FEKOLA	(493 387 105)	-	-	-	(493 387 105)	-
YATELA	(104 829 577)	-	(104 829 577)	-	-	-
EMM	(76 450 490)	-	-	-	-	(76 450 490)
WASSOUL'OR	(47 759 047)	-	-	-	-	(47 759 047)
SOMIKA	(41 298 632)	-	-	-	(41 298 632)	-
RANDGOLD	(11 441 668)	-	-	-	-	(11 441 668)
PETROMA	(8 530 541)	-	-	-	-	(8 530 541)
NEVSUN	(4 057 328)	-	-	-	-	(4 057 328)
Total	(5 983 931 815)	(2 913 211 236)	(1 554 858 342)	(822 161 759)	(534 685 737)	(159 014 741)

d) Il s'agit des différences provenant du détail soumis par l'une des parties et non confirmé par l'autre. Ces écarts sont détaillés par flux de paiements et par sociétés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 58 : Ecart résultants des différences provenant des détails soumis par une partie et non confirmés par l'autre

Sociétés	Ecart résiduel	ITS	Dividendes	Impôt sur les sociétés	Droit de douane	Retenues BIC	CFCE	Taxe ad valorem	TFP	Autres taxes
GOUNKOTO	1 519 523 400	18 370 045	819 191 759	-	288 397 197	-	-	404 355 351	-	(10 790 952)
MORILA	(1 917 648 868)	-	-	-	(2 120 863 101)	-	-	-	9 937 482	193 276 751
NAMPALA	(25 731 671)	-	-	-	(22 109 171)	-	-	-	-	(3 622 500)
SEMICO	(368 976 459)	-	-	(135 522 640)	(233 453 819)	-	-	-	-	-
SEMOs	43 679 272	599 972 045	-	(604 201 965)	(353 999 359)	131 691 156	72 439 085	(414 524 676)	155 790 409	456 512 577
SMK koumana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOMIKA	56 186 915	441 222	-	-	(6 763 993)	-	18 660 661	-	17 899 917	25 949 108
SOMILO	756 165 166	-	-	-	152 232 031	-	-	560 883 397	-	43 049 738
SOMISY	(896 586 805)	-	-	-	(380 193 169)	-	100 711 427	(268 828 260)	-	(348 276 803)
WASSOUL'OR	55 731 280	26 997 637	-	-	-	-	4 980 312	-	2 845 904	20 907 427
YATELA	281 161 178	150 892 988	-	-	-	1 001 521	46 470 723	-	32 725 662	50 070 284
FEKOLA	3 460 418 746	461 703 081	-	-	2 296 747 817	274 368 270	62 436 987	-	35 678 254	329 484 337
RAZEL MALI	(144 424 536)	-	-	-	(144 424 536)	-	-	-	-	-
SOCARCO	38 913 894	-	-	-	33 738 894	-	-	-	-	5 175 000
CMM	2 452 499	-	-	37 532 795	(35 080 296)	-	-	-	-	-
DIAMOND CEMENT	(85 410 789)	12 404 349	-	-	(125 682 024)	-	5 985 696	-	3 402 397	18 478 793
EMM	130 322 083	-	-	-	(22 070 293)	-	-	-	-	152 392 376
Total	2 905 775 305	1 270 781 367	819 191 759	(702 191 810)	(673 523 822)	407 060 947	311 684 891	281 885 812	258 280 025	932 606 136

- e) Pour la société SMK, seules la DGD et l'INPS ont soumis un formulaire de déclaration. Cet écart est constitué principalement des paiements déclarés par ladite société pour les autres structures de l'Etat n'ayant pas soumis de formulaires de déclaration, soit 1 106 799 507 FCFA.
- f) Il s'agit d'un écart provenant de deux montants différents rapportés par la société SEMOS et la DGE pour plusieurs quittances de mêmes références. En effet, la société a classé ces quittances au niveau de la rubrique CPSR alors que la DGE les a classés dans la rubrique ISCP. A défaut de confirmation par l'une ou l'autre des parties, l'écart compensé entre les deux montants a été présenté en tant que « Différence de classification ».
- g) Il s'agit d'un écart résiduel constaté à la suite de l'impossibilité de concilier les flux de paiement de la société EMM en raison du défaut de présentation du détail des montants rapportés de sa part.

5.3. Rapprochement des données sur la production

Le rapprochement des données sur la production des minerais déclarés par les sociétés minières avec les données déclarées par la DNGM a relevé les écarts suivants :

Tableau 59 : Résultats de rapprochement des données sur la production

Sociétés	Déclarations initialement reçues		Ajustements		Montants après ajustements		Ecart	
	Sociétés	DNGM	Sociétés	DNGM	Sociétés	DNGM	Quantité en tonnes	valorisée en milliards FCFA (*)
KOFI.SA	0,419	-	-	-	0,419	-	0,419	10,167
SEMICO	5,057	5,133	-	-	5,057	5,133	(0,076)	(1,855)
SOMIKA	0,315	0,284	-	-	0,315	0,284	0,031	0,747
NAMPALA	1,176	1,174	-	-	1,176	1,174	0,002	0,058
MORILA	3,077	3,077	-	-	3,077	3,077	-	-
SEMOS	5,210	5,210	-	-	5,210	5,210	-	-
SOMILO	24,634	24,634	-	-	24,634	24,634	-	-
SOMISY	6,383	6,383	-	-	6,383	6,383	-	-
WASSOULOU	0,233	0,233	-	-	0,233	0,233	-	-
YATELA	0,209	0,209	-	-	0,209	0,209	-	-
FEKOLA	3,284	3,284	-	-	3,284	3,284	-	-
Total Or Brut	49,997	49,621	-	-	49,997	49,621	0,376	9,116

(*) La valorisation a été effectuée sur la base du prix moyen de l'export selon les données de la DGD.

5.4. Rapprochement des données sur les exportations

Le rapprochement des données sur les exportations des minerais déclarées par les sociétés avec celles déclarées par la DGD a relevé les écarts suivants :

Tableau 60: Résultats de rapprochement des données sur les exportations et ventes locales

Sociétés	Déclarations initiale (en tonnes)		Ajustements (en tonnes)		Quantités après ajustements (en tonnes)		Ecart	
	Sociétés	DGD (*)	Sociétés	DGD	Sociétés	DGD (*)	Quantité en tonnes	valorisée en milliards FCFA (**)
SOMILO	24,63	26,71	-	-	24,63	26,71	(2,078)	(50,418)
MORILA	2,11	3,25	-	-	2,11	3,25	(1,141)	(27,680)
FEKOLA	3,28	-	-	3,82	3,28	3,82	(0,539)	(13,087)
NAMPALA	1,17	1,25	-	-	1,17	1,25	(0,072)	(1,757)
WASSOULOU	0,23	0,26	-	-	0,23	0,26	(0,030)	(0,739)
SEMICO	5,24	3,25	-	2,01	5,24	5,26	(0,018)	(0,445)
SOMIKA	0,32	0,32	-	-	0,32	0,32	(0,002)	(0,052)
SEMOS	5,21	5,21	-	-	5,21	5,21	-	-
SOMISY	6,38	6,38	-	-	6,38	6,38	-	-
YATELA	0,21	0,21	-	-	0,21	0,21	-	-
Total	48,78	46,84	-	5,83	48,79	52,67	(3,880)	(94,179)

(*) Convertis à 32 150 Onces par Tonne selon la DNGM.

(**) La valorisation a été effectuée sur la base du prix moyen de l'export selon les données de la DGD.

6. ANALYSES DES DONNEES ITIE

6.1. Revenus de l'Etat

6.1.1. Analyse des revenus par société

Nous présentons dans les graphiques ci-dessous la répartition de la contribution des sociétés extractives dans le budget de l'Etat en 2017.

Tableau 61 : Top 10 des sociétés extractives

No.	Entreprise	Permis / Minerais	Recettes budgétaires	%
1	SOMILO	Exploitation Or	102 312 909 789	36%
2	GOUNKOTO	Exploitation Or	48 256 708 240	17%
3	SOMISY	Exploitation Or	36 228 859 715	13%
4	SEMICO	Exploitation Or	31 085 974 252	11%
5	SEMOS	Exploitation Or	21 332 737 914	7%
6	FEKOLA (*)	Exploitation Or	15 148 799 236	5%
7	MORILA	Exploitation Or	12 496 696 903	4%
8	KOFI.SA (**)	Exploitation Or	4 558 360 944	2%
9	NAMPALA	Exploitation Or	2 334 479 304	1%
10	DIAMOND CEMENT	Exploitation des carrières	1 526 481 076	1%
	Autres sociétés	Autres	12 188 814 135	4%
Total			287 470 821 508	100%

6.1.2. Analyse des revenus par flux

Les flux de revenus les plus significatifs en termes de recettes perçues par l'Etat sont répartis par nature pour chaque secteur comme suit :

Tableau 62 : Top 10 des flux de paiements

N°	Flux de paiement	Recettes budgétaires	%
1	Impôt sur les sociétés	99 350 989 127	35%
2	Droit de douane	41 198 134 820	14%
3	Impôt spécial sur certains produits (ISCP)	37 460 725 960	13%
4	Taxe ad valorem	30 672 424 495	11%
5	Impôt sur le traitement des salaires	26 918 662 515	9%
6	Retenues TVA	17 571 844 554	6%
7	Dividendes	7 860 582 918	3%
8	Patentes	5 708 619 199	2%
9	Retenues BIC	5 159 191 433	2%
10	Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur	4 995 442 017	2%
	Autres flux de paiement	10 574 204 470	4%
Total		287 470 821 508	100%

6.1.3. Analyse des revenus par organisme collecteur

Les recettes budgétaires perçues par chaque organisme collecteur pour l'exercice 2017 se présentent comme suit :

Tableau 63 : Détail des revenus budgétaires du secteur extractif

Régie	Recettes budgétaires	%
DGE	200 594 822 757	69,8%
DGD	41 198 134 820	14,3%
DND	38 570 287 913	13,4%
DRI	5 708 619 199	2,0%
AUREP	450 446 000	0,2%
DNGM	948 510 819	0,3%
Total	287 470 821 508	100%

6.2. Affectation des revenus collectés par le Trésor Public

Tableau 64: Détail des revenus extractifs perçus au niveau des fonds propres des organismes collecteurs (en millions de FCFA)

Société	Revenus collectés par le Trésor Public	Affectation des revenus collectés par le Trésor Public									
		Budget National	Budget des collectivités - Patentes	Fond d'Informatisation de la Douane - RS	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) - PCS	Fond National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ) - TEJ	Fond d'Appui à la Formation Professionnelle (FAFP) - TFP	Fond National de Logement (FNL) - TL	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) - PC	Fond pour la formation - DNGM	Fond pour la formation - AUREP
GOUNKOTO	48 257	47 339	732	55	50	21	21	11	27	-	-
MORILA	12 497	11 603	559	109	99	31	31	16	49	-	-
NAMPALA	2 334	1 932	204	58	56	24	24	12	24	-	-
SEMICO	31 086	29 666	340	136	113	-	388	375	68	-	-
SEMOS	21 333	19 913	589	119	109	217	217	109	60	-	-
SMK	193	5	-	82	66	-	-	-	41	-	-
SOMIKA	1 061	908	56	3	3	37	33	17	2	-	-
SOMILO	102 313	98 594	2 409	450	412	-	-	222	225	-	-
SOMISY	36 229	34 783	779	245	225	-	-	79	117	-	-
WASSOUL'OR	907	776	-	25	1	42	42	21	0	-	-
YATELA	810	740	27	1	1	16	16	8	0	-	-
FEKOLA (*)	15 149	13 403	3	296	232	427	427	214	147	-	-
RAZEL MALI	261	242	-	6	6	2	2	1	3	-	-
SOCARCO	1 211	1 196	4	5	4	-	-	-	2	-	-
CMM	606	593	4	-	-	4	4	2	-	-	-
DIAMOND CEMENT	1 526	1 058	-	219	137	1	1	1	109	-	-
EMM	1 429	1 364	-	21	22	4	4	3	11	-	-
RANDGOLD	461	401	-	0	0	22	22	11	0	5	-
IAMGOLD	167	146	-	-	-	9	9	4	-	-	-
NEVSUN	92	78	-	0	0	6	6	3	0	-	-
MMR	32	27	-	-	-	2	2	1	-	-	-

Société	Revenus collectés par le Trésor Public	Affectation des revenus collectés par le Trésor Public									
		Budget National	Budget des collectivités - Patentes	Fond d'Informatisation de la Douane - RS	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) - PCS	Fond National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ) - TEJ	Fond d'Appui à la Formation Professionnelle (FAFP) - TFP	Fond National de Logement (FNL) - TL	Communauté économique des États de l'Ouest (CEDEAO) - PC	Fond pour la formation - DNGM	Fond pour la formation - AUREP
KOFI.SA (**)	4 558	4 556	2	-	-	-	-	-	-	-	-
SOMIFI.SA (**)	42	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PETROMA	459	174	-	4	3	-	-	-	2	-	277
Déclaration unilatérale de l'Etat	4 457	2 192	-	789	768	26	26	13	377	267	-
Total	287 471	271 731	5 709	2 624	2 305	892	1 276	1 121	1 264	272	277

6.3. Paiements sociaux

Tableau 65: Détail des dépenses sociales des sociétés extractives

No.	Société	PS obligatoires	PS volontaires	Total en FCFA
1	MORILA	-	214 293 224	214 293 224
2	SEMOS	-	484 653 107	484 653 107
3	SOMIKA	-	66 516 090	66 516 090
4	SOMILO	-	784 938 574	784 938 574
5	SOMISY	-	207 220 246	207 220 246
6	YATELA	-	183 085 370	183 085 370
7	EMM	10 338 535	4 465 500	14 804 035
8	IAMGOLD	-	1 488 780	1 488 780
Total		10 338 535	1 946 660 891	1 956 999 426

Source : Déclarations ITIE.

Le détail des paiements sociaux déclarés par les sociétés extractives est présenté au niveau de l'Annexe 6 du présent rapport.

6.4. Transactions avec les fournisseurs locaux

Les achats auprès des fournisseurs locaux tels que déclarés par les entreprises extractives se sont élevés à 474 046 516 282 FCFA en 2017 et se détaille par entreprise comme suit :

Tableau 66: Achats des sociétés extractives auprès des fournisseurs locaux en 2017

Société	Valeur en FCFA	Société	Valeur en FCFA
SOMILO	135 874 675 487	SOMIKA	2 733 997 955
SOMISY	104 781 386 994	YATELA	2 320 416 396
FEKOLA	48 786 695 014	IAMGOLD	1 303 806 249
SEMOS	35 922 954 246	RAZEL MALI	793 707 490
SEMICO	25 904 128 254	NEVSUN	386 567 708
MORILA	25 194 280 883	PETROMA	136 442 803
GOUNKOTO	24 970 132 114	SOCARCO	n/c
DIAMOND CEMENT	22 084 733 055	CMM	n/c
SMK koumana	14 655 731 090	EMM	n/c
WASSOUL'OR	12 616 293 950	RANDGOLD	n/c
KOFI.SA	7 438 314 853	SONGHOÏ	n/c
NAMPALA	5 279 089 592	MMR	n/c
SOMIFI.SA	2863162149	Total	474 046 516 282

Le détail des achats des sociétés extractives en 2017 désagregés par fournisseurs est présenté à l'Annexe 14 du présent rapport.

6.5. Autres flux de paiement significatifs

Les entités déclarantes ont été sollicitées de reporter tout flux de paiement dont le montant dépasse le seuil de 25 millions de FCFA et non mentionné dans le formulaire de déclaration. Nous présentons dans les tableaux suivants le détail des autres flux de paiements significatifs déclarés par les sociétés extractives et par les organismes collecteurs compte tenu des ajustements opérés :

Tableau 67: Détail des autres flux de paiements significatifs rapportés par les sociétés

Société	Déclaration initiale	Ajustement	Déclaration finale	Explications des ajustements
NAMPALA	386 571 162	(386 571 162)	-	TVA payée au cordon douanier en période d'exonération => Hors champs
	20 000 000	(20 000 000)	-	Licence d'importation payé à La Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC) => Hors champs
SEMICO	506 250	(506 250)	-	Palement à la DGE => non significatif
FEKOLA	3 362 000	(3 362 000)	-	Taxes sur véhicule payées à la DGE => Hors champs
	505 145 643	(505 145 643)	-	Programme de Vérification des Importations (PVI) payé à la DNCC => Hors champs
NEVSUN	438 000	(438 000)	-	Vignette auto payé au trésor => Hors champs
Total	916 023 055	(916 023 055)	-	

6.6. Prêts et subventions

Lors de l'examen de la déclaration du DNTCP, nous avons noté qu'aucun prêt ou subvention n'a été accordé en 2017.

Aucune des sociétés retenues dans le périmètre de réconciliation n'a déclaré de prêts ni de subvention reçue.

6.7. Exportation d'or par pays destinataire

La DGD n'as pas communiqué les exportations d'or par pays destinataire. Toutefois, sur la base des données rapportés par les sociétés dans les formulaires de déclaration, la répartition des exportations d'or par société et par pays destinataire se présente comme suit :

Pays destinataire	Société extractive	Qtés exportées (en Once)	Qtés exportées (en tonne)	Qtés exportées (en %)	% d'exportation par pays destinataire
Afrique du Sud	MORILA	67 810	2,109	4,32%	65,9%
	SEMOS	167 507	5,210	10,68%	
	SOMILO	791 987	24,634	50,49%	
	YATELA	6 710	0,209	0,43%	
Suisse	NAMPALA	37 739	1,174	2,41%	33,6%
	SEMICO	168 482	5,240	10,74%	
	SOMIKA	10 120	0,315	0,65%	
	SOMISY	205 212	6,383	13,08%	
	FEKOLA	105 571	3,284	6,73%	
Émirats arabes unis	WASSOULOU	7 501	0,233	0,48%	0,5%
Total		1 568 639	48,791	100%	100%

7. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

7.1. Constats et recommandations 2017

7.1.1 Mise en place d'une politique de données ouvertes dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali

L'Exigence 4.9.c de la Norme ITIE 2016 relative à la divulgation systématique des données ITIE stipule que « le Groupe Multipartite pourra demander l'accord du Conseil d'Administration pour intégrer la mise en œuvre de l'ITIE conformément à la procédure convenue pour les divulgations intégrées ». Par ailleurs, les données devant être publiées par la norme couvrent une vaste gamme d'informations telles que les recettes perçues par les régies financières, les transferts infranationaux, les données sur la production, les exportations et le registre des licences actives, lorsqu'il est établi que :

- (i) il y a divulgation systématique des données requises par la norme ITIE avec le niveau de détail requis ; et
- (ii) les données financières soient soumises à un audit crédible et indépendant conformément aux normes internationales.

Conformément aux termes de référence, nous avons mené un état des lieux de la disponibilité des données par rapport à l'exigence ci-dessus. Les principales recommandations qui en résultent s'articulent autour des insuffisances suivantes :

- l'absence d'un registre publié en ligne des propriétaires ultimes des entreprises qui soumissionnent, opèrent, ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leur(s) propriétaire(s) ultime(s), leur degré de participation, et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises ;
- le détail de la participation de l'Etat dans les sociétés extractives n'est pas disponible en ligne ;
- l'absence d'un aperçu disponible en ligne sur les activités de prospection importantes des substances minières sur le territoire malien ;
- la ventilation de la production du secteur extractif par région n'est pas publiée ;
- les données fiscales ventilées par entreprise ne sont pas publiées dans les rapports gouvernementaux ;
- les montants des paiements infranationaux ne sont pas disponibles en ligne ;
- les revenus extractifs imputés dans les recettes de l'état Malien ne sont pas divulgués au niveau du budget de l'Etat de 2017 ;
- le détail des dépenses sociales par entreprises extractive n'est pas publié ; et
- les données collectées auprès des régies financières dans le cadre de l'établissement du rapport ITIE 2017 n'ont pas fait l'objet systématiquement d'audit indépendant.

Nous recommandons au CP-ITIE de prendre les dispositions adéquates pour remédier à ces insuffisances en vue d'améliorer la transparence et se conformer aux exigences de la norme ITIE. Ceci peut être accompli par :

- *la mise en place d'une plateforme des données ouvertes pour l'ITIE ayant une interface directe avec les systèmes d'information des régies financières ;*
- *la mise à niveau de l'application informatique de gestion du cadastre minier de façon à permettre la divulgation des informations pertinentes sur les actionnaires et les propriétaires ultimes des entreprises extractives ;*
- *la mise à niveau des systèmes d'informations des régies financières impliquées dans le processus ITIE afin de permettre la publication systématique des données devant être publiées dans le rapport ITIE ; et*
- *le renforcement des capacités et la sensibilisation des fonctionnaires à la transparence et à la divulgation des données ouvertes.*

7.1.2 Déclaration des données financières par projet

Selon l'Exigence 4.7, « une déclaration par projet est requise, pour autant qu'elle soit conforme aux normes reconnues de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC - Commission américaine des opérations boursières) et aux futures exigences de l'Union Européenne ». Pour l'élaboration du présent rapport, et étant seulement encouragée, la déclaration par projet n'a pas été requise par le Comité de Pilotage pour l'exercice 2017.

Ainsi, le Comité de Pilotage ITIE au Mali est tenu de s'assurer que les prochains rapports ITIE soient conformes à l'Exigence 4.7 concernant les déclarations par projet.

Nous recommandons au Comité de Pilotage d'entreprendre les actions nécessaires pour instaurer la notion de « déclaration par projet » dans les prochains rapports ITIE et de s'inspirer de la note d'orientation n° 29 du Secrétariat International ITIE diffusée. En effet, selon cette note, les principales étapes à suivre sont les suivantes :

- convenir d'une définition du terme « projet » dans le contexte Malien ;
- identification des flux des revenus à déclarer par projet ;
- identification des entités qui sont tenues de soumettre une déclaration par projet ; et
- prévoir un formulaire de déclaration à cet effet.

Le Comité de Pilotage pourrait également engager une étude sur la faisabilité et les modalités d'intégration des déclarations par projet dans le contexte malien.

7.1.3 Fiabiliser les données relatives au répertoire minier

L'examen du répertoire minier de 2017 communiqué par la DNGM fait apparaître un nombre de **299** permis et autorisations **actifs** au 31 décembre 2017. Toutefois, la comparaison de la situation des titres valides reportée dans le rapport annuel de la CPS avec les données issues du répertoire minier fait apparaître les différences suivantes :

Titres miniers	Répertoire minier 31/12/2017	Données CPS 31/12/2017 (*)	Différence en nombre
Permis de Recherche	189	417	(228)
Autorisation d'Exploration	-	51	(51)
Autorisation d'Exploitation de Petite Mine & Dragues	30	38	(8)
Autorisation d'Exploitation des Carrières	53	58	(5)
Autorisation de Prospection	7	11	(4)
Permis d'Exploitation	20	20	-
Total	299	595	(296)

(*) Le rapport annuel de la CPS fait référence aux données collectées de la DNGM

D'autre part, nous avons comparé l'état des titres octroyés en 2017 tel que reconstitué à partir du répertoire minier avec des données communiquées par le Comité de Pilotage relative à l'octroi et la gestion des titres miniers en 2017. Cette comparaison a fait ressortir les différences suivantes :

Titres miniers	Répertoire minier 2017	Données Comité de Pilotage	Différence en nombre
Permis de Recherche	66	61	5
Autorisation d'Exploitation des Carrières	8	8	-
Autorisation d'Exploitation de Petite Mine	4	3	1
Autorisation de Prospection	-	183	(183)
Total	78	255	(177)

Cette situation est de nature à compromettre la divulgation exhaustive des données sur l'octroi des titres miniers et la situation des titres actifs au 31/12/2017 et dénote des défaillances majeures par rapport à la procédure de collecte et de suivi des titres miniers au niveau de la DNGM et des autres structures impliquées dans le processus de publication des statistiques officielles.

Nous recommandons au Comité de Pilotage, pour les prochains rapports, de prévoir des séances de travail avec la DNGM et la CPS pour la vérification de l'exhaustivité et la fiabilité des données issues du répertoire minier et procéder à l'analyse des éventuelles incohérences afin d'assurer la crédibilité et la pertinence des données divulgués dans les rapports ITIE.

7.1.4 Renforcement de l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du processus ITIE

La date limite de soumission des formulaires de déclaration de 2017 a été fixée par le Comité de Pilotage de l'ITIE pour le 15 mai 2020. Cependant, neuf (9) des vingt-quatre (24) sociétés retenues dans le périmètre de conciliation et ayant soumis leurs formulaires de déclaration n'ont pas respecté le délai de soumission, alors qu'une (1) entité des vingt-quatre (24) retenues dans le périmètre de conciliation n'a pas soumis son formulaire de déclaration. Le détail est présenté comme suit :

Secteur	sociétés retenues dans le périmètre	FD soumis en respectant le délai	Retard de soumission des FD
Minier	23	15	8
Hydrocarbures	1	-	1
Total	24	15	9
%	100%	63%	38%

En outre, cinq (5) des neuf (9) régies financières et huit (8) des vingt-quatre (24) sociétés extractives retenues dans le périmètre de déclaration et ayant soumis leurs formulaires de déclaration n'ont pas respecté le modèle du formulaire de déclaration adopté par le Comité de Pilotage pour le processus de déclaration ITIE. Ceci a engendré des difficultés pour le traitement des informations issues des dites déclarations. Le détail des dites entités se présente comme suit :

N	Entités déclarantes	N	Entités déclarantes
Régies financières		Sociétés déclarantes	
1	L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS)	1	MORILA
2	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière (AUREP)	2	SEMICO
3	Direction Nationale des Domaines (DND)	3	SEMOS
4	Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM)	4	SOMIKA
5	Direction Générale des Douanes (DGD)	5	WASSOULOU
		6	YATELA
		7	EMM
		8	MMR

Ainsi, nous avons observé une réticence et une faible implication des entités déclarantes dans le traitement des écarts ressortis du processus de conciliation. En effet, toutes les requêtes adressées aux régies financières ayant pour objectif de justifier les écarts de conciliation demeurent sans réponses. De plus, certaines sociétés n'ont pas fait preuve d'un engagement suffisant dans le traitement et la justification des écarts résiduels issues de la conciliation ; dans la plupart des cas, les réponses à nos requêtes étaient tardives, ambiguës et non appuyées par des pièces justificatives. Ceci a engendré un écart résiduel non concilié de **25 292 938 568 FCFA** qui est détaillé au niveau de la Section 5.2 du présent rapport.

Au regard des difficultés susvisées, nous recommandons au Comité de Pilotage de l'ITIE Mali de mettre en place une stratégie efficace de surveillance et de gestion du processus ITIE à travers l'adoption d'une politique de communication continue, de sensibilisation des parties prenantes et de coordination entre l'administrateur indépendant et les différentes entités déclarantes.

7.1.5 Détention et mise à jour d'une base de données adéquate des parties prenantes

Lors de la phase d'initiation du processus de conciliation, nous avons constaté que la base de données des contacts des sociétés extractives détenue par l'unité responsable de la collecte des données ITIE n'est pas à jour et contient certaines erreurs. Cette situation a engendré des difficultés et un retard dans la transmission des formulaires de déclaration à plusieurs sociétés et administrations publiques retenues dans le processus de déclaration.

Nous recommandons au Secrétariat Permanent de l'ITIE Mali de mettre à jour régulièrement la base de données des sociétés extractives et des régies financières. Ceci pourra être effectué par :

- *la prise de contact continue avec les parties prenantes afin d'assurer une tenue régulière des coordonnées (i.e. nom des points focaux, courriel, téléphone, etc.) ;*
- *exiger aux détenteurs de titre(s) minier(s) de déposer une déclaration d'existence contenant des informations sur leurs premiers responsables, coordonnées et emplacement ;*
- *la création d'une interface en ligne accessible aux différentes parties prenantes pour la collecte et la mise à jour de leurs coordonnées et informations pertinentes sur leurs activités.*

7.1.6 Mettre en place un suivi rigoureux des transferts infranationaux des patentes

En vertu de l'Exigence 5.2 (a) de la Norme ITIE 2016, le Groupe Multipartite est encouragé à réconcilier les transferts infranationaux lorsqu'ils sont significatifs. Cette exigence a été rendue effective par le Comité de Pilotage décidant de l'intégration de cette réconciliation dans le référentiel ITIE pour le l'élaboration du rapport de 2017.

Lors de la conciliation des transferts des patentes, entre les trésoreries régionales des régions de Kayes et Sikasso et les collectivités locales qui ont bénéficié des dits transferts, nous avons constaté les faiblesses suivantes :

- ✓ la conciliation des transferts de patentes entre les trésoreries régionales et les collectivités locales, a fait apparaître des écarts non expliqués pour les deux régions de Sikasso et Kayes. Ces écarts sont présentés au niveau de la Section 4.1.15 du présent rapport ; et
- ✓ les transferts reçus par les collectivités locales tels que les assemblées régionales, les conseils de cercles et les communes rurales des régions de Kayes et Sikasso ne sont pas détaillés par société, ce qui ne permet pas de faire la conciliation des transferts infranationaux de la patente par société et identifier le cas échéant l'origine des écarts pour les traiter.

Nous recommandons au Comité de Pilotage de :

- impliquer les collectivités locales dans le processus de l'ITIE lors de la phase de cadrage afin qu'ils soient représentés aux ateliers de validation du périmètre et de formation sur le remplissage du formulaire de déclaration; et
- coordonner entre les trésoreries régionales et les collectivités locales pour justifier les montants des patentes transférés par société et tracer la quote-part de la Patente revenant aux collectivités locales de chaque société.

7.1.7 Suivi des écarts sur les exportations et la production

Lors de nos travaux de conciliation, nous avons noté l'existence d'écarts importants sur les exportations et la production entre les données déclarées par les sociétés extractives et les agences gouvernementales (DNGM et DGD).

Export :

Nom de la société	Sociétés	DGD	Ecart en quantité (tonnes)	valorisée en milliards FCFA (*)
SOMILO	24,634	26,712	(2,078)	(50,421)
MORILA	2,109	3,250	(1,141)	(27,686)
FEKOLA	3,284	3,823	(0,539)	(13,080)
NAMPALA	1,174	1,246	(0,072)	(1,747)
SEMICO	5,240	5,259	(0,019)	(0,457)
SOMIKA	0,315	0,317	(0,002)	(0,049)
WASSOULOU	0,233	0,264	(0,031)	(0,752)
Total	36,989	40,871	(3,882)	(94,192)

(*) La valorisation a été effectuée sur la base du prix moyen de l'export selon les données de la DGD.

Production

Les écarts relevés se présentent comme suit :

Nom de la société	Sociétés	DNGM	Ecart en quantité (tonnes)	valorisée en milliards FCFA (*)
KOFI.SA	0,419	-	0,419	10,167
SEMICO	5,057	5,133	0,076	1,855
SOMIKA	0,315	0,284	0,031	0,747
NAMPALA	1,176	1,174	0,002	0,058
Total	6,967	6,591	0,376	9,116

(*) La valorisation a été effectuée sur la base du prix moyen de l'export selon les données de la DGD.

Ces écarts n'ont pas pu être justifiés en raison des limitations suivantes:

- nous n'étions pas en mesure d'identifier l'origine des écarts sur les exportations étant donné que la DGD a omis de renseigner le détail des exportations par transaction et par société au niveau de son formulaire de déclaration ;
- aucune des sociétés déclarantes n'a répondu à nos demandes d'explication des écarts sur les exportations et sur la production ; et
- jusqu'à la date de finalisation du présent rapport, la DGD et la DNGM n'ont pas fourni de réponses permettant de justifier les écarts de conciliation sur les exportations et la production. En effet, la DGD s'est contentée de confirmer les écarts relevés sans fournir de détail ou de pièces justificatives permettant d'ajuster les dits écarts.

De ce qui précède, nous recommandons au Comité de Pilotage à prendre les mesures adéquates afin d'inviter les différentes parties prenantes à analyser la source des dits écarts, de fournir les explications adéquates et de prendre les actions nécessaires pour remédier à cette situation.

7.1.8 Efficience du système d'octroi et de transfert des licences

Lors de nos travaux, nous avons analysé les critères techniques et financiers liés à l'octroi et transfert des licences minières et nous avons relevé les insuffisances suivantes:

- la réglementation en vigueur est caractérisée par l'absence d'une définition claire des critères techniques et financiers justifiant la capacité du demandeur à mener à bien les activités minières à entreprendre ; et
- sur le plan pratique, la DNGM a défini un certain nombre de documents que chaque dossier de demande d'octroi ou de transfert doit comporter pour attester les capacités techniques et financiers. Toutefois, aucune méthode de pondération des dits critères pour l'évaluation des demandes n'a été prévue ni par la réglementation ni dans la pratique.

En effet, lors de l'examen d'un échantillon de cinq (5) dossiers de licences octroyés en 2017, nous avons noté les faiblesses suivantes:

- les dossiers d'octroi examinés ne comportent pas tous les documents requis par la DNGM pour la justification des capacités techniques et financiers. Ceci dit, que la documentation des dits critères est incomplète. Le détail des insuffisances relevées est consigné au niveau de l'annexe 13 du rapport ; et
- la décision favorable émanant de la commission d'examen des dossiers d'attribution des licences au sein de la DNGM n'est pas appuyée par un rapport d'évaluation des critères techniques et financiers justifiant ladite décision.

Cette situation peut mener à une appréciation erronée ou injustifiée de la part de la DNGM en l'absence de méthode claire et documentée de l'évaluation et de suivi des capacités techniques et financiers.

A cet effet, nous recommandons ce qui suit:

- *définir de façon explicite au niveau de la réglementation, des critères techniques et financiers plus rigoureux ;*
- *prévoir une méthode d'évaluation analytique basée sur la pondération des critères techniques et financiers ; et*
- *appuyer les décisions favorables d'octroi ou de transfert des licences par des rapports d'évaluation et de suivi des critères techniques et financiers justifiant lesdites décisions.*

7.1.9 Retard dans la mise en place du registre public de propriété réelle

Conformément à l'Exigence 2.5 « Propriété réelle » de la Norme ITIE 2016 il est stipulé que : « à compter du 1er janvier 2020, il est exigé que les pays mettant en œuvre l'ITIE demandent, et que les entreprises divulguent, les informations relatives à la propriété réelle en vue de leurs inclusions dans le Rapport ITIE. Cela s'applique aux entreprises qui soumissionnent, opèrent, ou investissent dans des actifs extractifs, et cela devra inclure l'identité de leurs propriétaires réels, leur degré de participation, et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises».

Actuellement, le Mali ne dispose pas d'un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans les actifs extractifs. Dans le Cadre de la mise en œuvre de l'Exigence 2.5 de la Norme ITIE 2016, le Comité de Pilotage a préparé une feuille de route depuis l'année 2016. L'objectif global de la feuille de route est de créer un registre qui compile toutes les données exhaustives et fiables sur les personnes physiques détentrices des titres pétroliers et miniers afin de les rendre publiques et accessibles au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Toutefois, et jusqu'à la date d'élaboration de ce rapport, nous avons noté que certaines activités/actions prévues dans la feuille de route n'ont pas été achevées, ceci a engendré un retard dans la mise en place du registre public de la propriété réelle dans le délai prévu par la norme ITIE.

En outre, lors de nos travaux, nous avons noté que la majorité des entreprises extractives retenues dans le périmètre de conciliation n'ont pas déclaré les informations relatives à leurs propriétaires réels.

Nous recommandons au Comité de Pilotage de prendre les mesures nécessaires afin d'accélérer la mise en place du registre public de propriété réelle à travers l'achèvement immédiat des activités prévues dans la feuille de route. Ces mesures peuvent inclure notamment:

- ✓ *la mise en place du cadre légal et réglementaire permettant la collecte et la divulgation des informations relatives à la propriété réelle ;*
- ✓ *identifier les contraintes légales et/ou techniques de nature à entraver la collecte et la divulgation des informations relatives à la propriété réelle en vue d'y remédier dans les plus brefs délais ; et*
- ✓ *se rapprocher des différentes parties prenantes en vue de les sensibiliser, les informer et les former sur la question de divulgation des informations sur la propriété réelle.*

7.2. Suivi des recommandations du rapport de 2016

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE
2016	Transparence et divulgation d'informations dans le secteur de l'exploitation minière artisanale L'Exigence ITIE n° 6.3 affirme que les rapports ITIE doivent inclure une " estimation de l'activité du secteur informel, y compris mais ne se limitant pas nécessairement au secteur minier artisanal et à petite échelle " dans l'information relative à la contribution des industries extractives à l'économie pour l'exercice fiscal couvert. Bien que l'extraction artisanale des minerais par les exploitants artisanaux et les petits exploitants joue un rôle significatif dans la production minière à l'échelle nationale, les précédents rapports ITIE-Mali, jusqu' à ce jour, mettaient l'accent seulement sur les opérations minières de grande envergure. L'extension du champ d'application de l'ITIE au secteur artisanal rentre dans le cadre de la promotion de la transparence et la divulgation d'informations et l'amélioration de la bonne gouvernance de ce secteur. Cependant, la collecte de données relatives à cette activité n'est pas un exercice facile d'où la nécessité de mener une étude de cadrage qui doit couvrir notamment les aspects suivants : - Recensement des principaux acteurs du secteur minier (Entités publiques, services collecteurs des droits et taxes, artisans, intermédiaires, comptoirs et autres) ; - Dresser une cartographie des sites d'exploitation artisanale ; - Identification des flux de revenus issus de l'activité artisanale A l'issue de cette étude de cadrage, le Comité de Pilotage décidera de l'option à retenir pour la déclaration des données pour ce secteur dans les prochains rapports ITIE ; A ce titre le Comité de Pilotage peut se référer aux propositions	Non	Pas de commentaire.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE
	prévues dans note d'orientation ¹ sur la couverture du secteur minier artisanal et à petite échelle dans le cadre de l'ITIE.		
2016	Examen des demandes des titres miniers À la suite de l'examen du « guide de procédures d'organisation du travail au niveau de la Division Etudes et Législation », et dans le cadre du suivi des procédures d'octroi des titres miniers, nous avons compris qu'une commission composée d'un représentant de chaque division de la DNGM se réunit pour examiner chaque demande de permis et elle émet un avis sur la demande qui est transférée au Ministère des Mines pour accord du permis ou autorisation. Cependant, aucun document officiel ou note interne qui définit la composition de cette commission, la fréquence de ses réunions ou encore l'étendue de ses travaux ne nous a été communiqué. Le guide fourni par la DNGM, mentionne que la demande d'un titre minier doit être accompagnée entre autres de la capacité technique et financière. A ce titre, il y a lieu de signaler que lors de notre réunion avec le Ministre des Mines, nous avons appris que la clarification des critères techniques et financiers a été considérée parmi les priorités à traiter dans la relecture du Code Minier. La DNGM est appelée à mettre en place une procédure claire en écrit qui définit les conditions des réunions de la commission qui examine les demandes d'octroi des permis d'exploitation, des autorisations d'exploitation des petites mines et des autorisations d'exploitation des carrières, ainsi que les membres de cette commission, l'étendue de ses travaux et la fréquence de ses réunions ; et	Non	Pas de commentaire.

¹ https://eiti.org/sites/default/files/documents/guidance-note-21-asm-fr_0.pdf

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE
	définir des critères précis sur lesquels les capacités techniques et financières présentées par les sociétés en vue d'obtenir un titre minier, peuvent être vérifiés.		
2016	Suivi de l'état d'exécution des études de faisabilité et des études sur l'impact environnemental Dans le cadre de l'analyse de l'état d'exécution des études de faisabilité et des études sur l'impact environnemental par société minière, nous avons effectué des entretiens avec le chef de la Division des Mines et le Chef de Division Installations Classées et Environnement Minier au sein de la DNGM. Nous avons compris que la DNGM effectue périodiquement des visites et des contrôles sur les sociétés minières pour s'assurer de l'application des études de faisabilité et des études sur l'impact environnemental. Toutefois, nous avons noté l'absence de un programme de planification des visites d'inspection ; des rapports et comptes rendus sur les visites effectuées et les conclusions tirées. Nous recommandons à la DNGM de : - définir les actions à effectuer pour le suivi de la mise en application des études de faisabilité et des études sur l'impact environnemental par les sociétés minières ; - déterminer les services et les agents habilités à effectuer ce suivi et la nature du compte rendu à présenter ; - se doter des ressources nécessaires pour ces missions en prévoyant la budgétisation nécessaire	Non	Pas de commentaire.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE
	Traçabilité des transferts infranationaux des patentes Dans le cadre de la conciliation des transferts de patentes, entre les trésoreries régionales de Sikasso et Kayes et les collectivités locales bénéficiaires de ces transferts, nous avons relevé les défaillances suivantes : La conciliation des patentes objet de transfert déclarées par la DRI de Sikasso avec les montants transférés par la TR fait ressortir des écarts. Par ailleurs, la TR de Sikasso a déclaré ne pas avoir transféré au nom de la société SOMIKA, alors que la DRI a déclaré un montant à transférer de 47 696 860 FCFA comme expliqué au tableau n° 31 de la section 4.2.13. Les transferts reçus par le conseil régional ; les conseils de cercles et les communes rurales de la région de Kayes ne sont pas détaillés par société, ce qui ne permet pas de faire la conciliation des transferts infranationaux de la patente par société ; La conciliation des transferts de patentes entre les trésoreries régionales et les collectivités locales, a fait ressortir des écarts non expliqués pour les deux régions de Sikasso et Kayes. Ces écarts sont présentés au niveau de la Section 5.3 du présent rapport. Toutefois, il était difficile de communiquer à distance avec les collectivités locales, qui n'étaient représentées lors de la phase de cadrage ce qui nous a conduit à se déplacer sur place pour collecter l'information. Le comité de Pilotage doit engager les structures concernées pour justifier : - les écarts entre les patentes collectées par les DRI et celles par transférées par les trésoreries régionales aux collectivités locales ; et - les écarts entre les patentes transférées par les trésoreries régionales et celles collectées par les collectivités locales. Par ailleurs la trésorerie régionale de Kayes doit fournir aux collectivités locales bénéficiaires des patentes le détail des montants transférés par société qui permettra de tracer la quote-part de la Patente revenant aux collectivités locales de chaque société.	Non	Pas de commentaire.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE
	Afin de rendre plus facile la collecte des données sur les transferts infranationaux de la Patente dans les exercices futures, le Comité de Pilotage doit prendre les mesures nécessaires pour que les entités déclarantes au niveau local intègrent le processus ITIE depuis la phase de cadrage. Ces entités doivent être représentées aux ateliers de validation du périmètre ITIE et de la formation sur le remplissage du formulaire de déclaration.		
2016	Mise en œuvre des activités prévues dans la feuille de route pour la divulgation de la propriété réelle Conformément aux dispositions de la Norme ITIE 2016, le Mali a publié une feuille de route pour la divulgation de la propriété réelle. La feuille de route, liste les activités/ actions à mettre en œuvre pour les objectifs spécifiques visés pendant la période allant de janvier 2017 à décembre 2019. Nous avons dressé au niveau de la Section 4.5.4 du présent rapport l'état de suivi de la mise en place de ces activités / actions. Cet état montre que certaines activités / actions ne sont pas encore achevées bien que la date de leur mise en œuvre soit dépassée. Le Comité de Pilotage est appelé à veiller à ce que les activités prévues dans la feuille de route pour la divulgation de la propriété réelle soient achevées dans les échéances initialement planifiées afin que le Mali soit en conformité avec l'Exigence de la norme ITIE au 1^{er} janvier 2020.	Non	Certaines activités prévues dans la feuille de route sont encore en suspens. Ceci a engendré un retard dans la mise en place du registre public de la propriété réelle dans le délai prévu par la norme ITIE.
2016	Justification des exportations déclarées d'or et fourniture les informations sur la nature des sociétés exportatrices L'examen de la déclaration des exportations d'or fournie par la DGD fait ressortir une liste de 4 sociétés minières qui ont effectué des exportations	Non	Pas de commentaire.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE																																																																																
	d'or en 2016. Ces sociétés minières ne disposent pas d'un permis d'exploitation. <table> <tr> <th>NIF</th><th>Société</th><th>Poids (en Kg)</th><th>Valeur (en FCFA)</th></tr> <tr> <td>024000216N</td><td>Marena Gold SARL 5SKY LINKS GOLD TRADING L.L.C</td><td>49</td><td>1 018 500 000</td></tr> <tr> <td>086126367V</td><td>MARENA GOLD - SARL</td><td>93</td><td>1 405 536 373</td></tr> <tr> <td>083303751P</td><td>ACCORD SA</td><td>45</td><td>520 075 000</td></tr> <tr> <td>083327405C</td><td>SAN OR SARL</td><td>3 911</td><td>32 758 690 750</td></tr> <tr> <td>082226823T</td><td>K.S.S - SARL</td><td>448</td><td>3 699 217 500</td></tr> </table> D'autre part, la même déclaration de la DGD fait ressortir une liste de 20 sociétés qui ne figurent pas dans le cadastre minier, et qui ont effectué des exportations d'or qui se détaillent comme suit : <table> <tr> <th>NIF</th><th>Société</th><th>Poids (en Kg)</th><th>Valeur (en FCFA)</th></tr> <tr> <td>087800652K</td><td>AFRIMETAL SARL</td><td>360</td><td>2 970 000 000</td></tr> <tr> <td>082219311H</td><td>MAROUN FOUAD</td><td>30</td><td>247 500 000</td></tr> <tr> <td>082224283K</td><td>SOCIETE SEKOU HAMALA SIMPARA SARL</td><td>270</td><td>2 227 500 000</td></tr> <tr> <td>083102530A</td><td>BLACKSTP TRADING DUBAI</td><td>252</td><td>2 079 000 000</td></tr> <tr> <td>083304304X</td><td>GROUPE YANDA SARL</td><td>2 288</td><td>19 249 350 264</td></tr> <tr> <td>083316755N</td><td>ISSOUMAILA DIAKITE</td><td>3 900</td><td>32 175 000 000</td></tr> <tr> <td>083317526K</td><td>STE MAMADOU GOLFA ET FILS (SOMAGOF)</td><td>1 455</td><td>12 221 250 003</td></tr> <tr> <td>083319002R</td><td>PIECES D'OR MANSA MOUSSA SA</td><td>570</td><td>5 065 000 000</td></tr> <tr> <td>083320299R</td><td>SOCIETE SADOU DIALLO ET FRERES SARL</td><td>55</td><td>453 750 000</td></tr> <tr> <td>083327811C</td><td>BIC JEWELLERY DUBAI</td><td>40</td><td>330 000 000</td></tr> <tr> <td>083329167Y</td><td>MAHER DUBAI</td><td>3 742</td><td>31 541 600 000</td></tr> <tr> <td>083329437V</td><td>STE AMI D'OR SARL</td><td>5</td><td>77 500 000</td></tr> <tr> <td>083330229D</td><td>SOCIETE SADOU DIALLO ET FRERES SARL</td><td>100</td><td>825 000 000</td></tr> </table>	NIF	Société	Poids (en Kg)	Valeur (en FCFA)	024000216N	Marena Gold SARL 5SKY LINKS GOLD TRADING L.L.C	49	1 018 500 000	086126367V	MARENA GOLD - SARL	93	1 405 536 373	083303751P	ACCORD SA	45	520 075 000	083327405C	SAN OR SARL	3 911	32 758 690 750	082226823T	K.S.S - SARL	448	3 699 217 500	NIF	Société	Poids (en Kg)	Valeur (en FCFA)	087800652K	AFRIMETAL SARL	360	2 970 000 000	082219311H	MAROUN FOUAD	30	247 500 000	082224283K	SOCIETE SEKOU HAMALA SIMPARA SARL	270	2 227 500 000	083102530A	BLACKSTP TRADING DUBAI	252	2 079 000 000	083304304X	GROUPE YANDA SARL	2 288	19 249 350 264	083316755N	ISSOUMAILA DIAKITE	3 900	32 175 000 000	083317526K	STE MAMADOU GOLFA ET FILS (SOMAGOF)	1 455	12 221 250 003	083319002R	PIECES D'OR MANSA MOUSSA SA	570	5 065 000 000	083320299R	SOCIETE SADOU DIALLO ET FRERES SARL	55	453 750 000	083327811C	BIC JEWELLERY DUBAI	40	330 000 000	083329167Y	MAHER DUBAI	3 742	31 541 600 000	083329437V	STE AMI D'OR SARL	5	77 500 000	083330229D	SOCIETE SADOU DIALLO ET FRERES SARL	100	825 000 000		
NIF	Société	Poids (en Kg)	Valeur (en FCFA)																																																																																
024000216N	Marena Gold SARL 5SKY LINKS GOLD TRADING L.L.C	49	1 018 500 000																																																																																
086126367V	MARENA GOLD - SARL	93	1 405 536 373																																																																																
083303751P	ACCORD SA	45	520 075 000																																																																																
083327405C	SAN OR SARL	3 911	32 758 690 750																																																																																
082226823T	K.S.S - SARL	448	3 699 217 500																																																																																
NIF	Société	Poids (en Kg)	Valeur (en FCFA)																																																																																
087800652K	AFRIMETAL SARL	360	2 970 000 000																																																																																
082219311H	MAROUN FOUAD	30	247 500 000																																																																																
082224283K	SOCIETE SEKOU HAMALA SIMPARA SARL	270	2 227 500 000																																																																																
083102530A	BLACKSTP TRADING DUBAI	252	2 079 000 000																																																																																
083304304X	GROUPE YANDA SARL	2 288	19 249 350 264																																																																																
083316755N	ISSOUMAILA DIAKITE	3 900	32 175 000 000																																																																																
083317526K	STE MAMADOU GOLFA ET FILS (SOMAGOF)	1 455	12 221 250 003																																																																																
083319002R	PIECES D'OR MANSA MOUSSA SA	570	5 065 000 000																																																																																
083320299R	SOCIETE SADOU DIALLO ET FRERES SARL	55	453 750 000																																																																																
083327811C	BIC JEWELLERY DUBAI	40	330 000 000																																																																																
083329167Y	MAHER DUBAI	3 742	31 541 600 000																																																																																
083329437V	STE AMI D'OR SARL	5	77 500 000																																																																																
083330229D	SOCIETE SADOU DIALLO ET FRERES SARL	100	825 000 000																																																																																

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE																												
	<table> <tr> <td>084109824R</td><td>TRAORE IBRAHIM</td><td>130</td><td>1 217 484 500</td></tr> <tr> <td>084116906L</td><td>"Hombori African Work" H.A.W.</td><td>58</td><td>482 286 750</td></tr> <tr> <td>084119665G</td><td>SWISS BULLION COMPANY AFRICA SA</td><td>7</td><td>57 481 627</td></tr> <tr> <td>084125068N</td><td>CHALIYAKADAVATH MALIYIL SHABEER</td><td>2</td><td>17 094 000</td></tr> <tr> <td>085116996F</td><td>SAILOR DUBAI</td><td>960</td><td>7 920 000 000</td></tr> <tr> <td>086136539K</td><td>MS KUNDAN CARE PRODUCTS INDE</td><td>21</td><td>176 632 500</td></tr> <tr> <td>087000100E</td><td>SACKO ET FRERES SA</td><td>1 711</td><td>14 108 875 774</td></tr> </table> Nos échanges avec la DGD ne nous ont pas permis d’avoir une confirmation de ces exportations ni sur la nature des sociétés exportatrices. Afin de garantir la transparence des exportations d’or au Mali, il est impératif que la DGD soit en mesure de justifier les exportations déclarées d’or et fournir les informations sur la nature des sociétés exportatrices.	084109824R	TRAORE IBRAHIM	130	1 217 484 500	084116906L	"Hombori African Work" H.A.W.	58	482 286 750	084119665G	SWISS BULLION COMPANY AFRICA SA	7	57 481 627	084125068N	CHALIYAKADAVATH MALIYIL SHABEER	2	17 094 000	085116996F	SAILOR DUBAI	960	7 920 000 000	086136539K	MS KUNDAN CARE PRODUCTS INDE	21	176 632 500	087000100E	SACKO ET FRERES SA	1 711	14 108 875 774		
084109824R	TRAORE IBRAHIM	130	1 217 484 500																												
084116906L	"Hombori African Work" H.A.W.	58	482 286 750																												
084119665G	SWISS BULLION COMPANY AFRICA SA	7	57 481 627																												
084125068N	CHALIYAKADAVATH MALIYIL SHABEER	2	17 094 000																												
085116996F	SAILOR DUBAI	960	7 920 000 000																												
086136539K	MS KUNDAN CARE PRODUCTS INDE	21	176 632 500																												
087000100E	SACKO ET FRERES SA	1 711	14 108 875 774																												
2016	Amélioration des rapports de la Section des Comptes Lors de l’atelier de formation, nous avons tenu une séance de travail avec la Section des Comptes qui a été conclu par un accord sur la structure de du rapport qu’elle aura à émettre conformément aux normes internationales d’audit. A la fin du processus de rapportage ITIE, la Section des Comptes a signé les formulaires de déclarations des régies financières et a émis un rapport intitulé « rapport sur la méthodologie de certification des déclarations ITIE». L’examen du dudit rapport émis par la Section des Comptes fait ressortir les constats suivants : - la méthodologie suivie dans la vérification n’a pas été détaillée;	Non	Pas de commentaire.																												

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire CP-ITIE
	- le rapport ne contient pas une opinion ou des conclusions émises par la Section des Comptes à la suite des travaux de vérification effectués ; - la Section des comptes n'a pas inclus les situations des recettes par nature des taxes pour chaque structure. Il est constaté que la Section des Comptes manque de moyens financier, matériels et humains afin d'améliorer la planification, l'intervention de terrain ainsi que le rapportage des audits futurs. Le Comité de Pilotage est appelé à prendre les mesures nécessaires pour permettre à la Section des Comptes de remédier aux insuffisances de ressources nécessaires à la conduite des travaux d'audit requis. La Section des Comptes est appelée de son côté, à produire des rapports plus détaillés dans le futur incluant toutes les sections requises.		

7.3. Suivi des recommandations des exercices antérieurs à 2016

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
2014-2015	Revue du système de la comptabilisation des recettes minières par la DGE Lors de nos travaux de conciliation, nous avons relevé des écarts importants essentiellement entre les déclarations de la DGE et celles des sociétés minières. Nous exposons ci-après les spécificités de la comptabilisation des recettes minières pour la DGE et qui est à l'origine des écarts relevés : Tout au long de leurs activités minières, les sociétés accumulent des crédits de TVA qu'elles demandent pour restitution auprès de la DGE conformément aux dispositions de l'Article 227 du Code Général des Impôts. Les demandes approuvées par cette dernière sont communiquées au Trésor qui procède à la préparation d'un mandat de remboursement une fois la liquidité devient disponible. - Munies des mandats, les sociétés minières ont la possibilité de demander un paiement par compensation de leurs déclarations ultérieures. Dans ce cas, elles adressent une lettre de compensation au Trésor et en informe la DGE lors du paiement de la déclaration en question. Ces paiements faits par compensation sont repris dans le formulaire de déclaration de la société alors que la DGE ne les comptabilise que lorsque le Trésor lui envoie une déclaration de recette (DR). Le décalage temporel entre les deux opérations est à l'origine des montants déclarés par les sociétés et non déclarés par la DGE. Par ailleurs, nous avons noté que la DGE a procédé en 2015 à la comptabilisation des recettes qu'elle considère comme avances sur les paiements futurs des déclarations des entreprises. Cette comptabilisation des recettes est effectuée sur la base des mandats de remboursement reçus du Trésor sans pour autant que la société n'ait soumis de déclaration ou une lettre	Non	Des mesures sont en cours pour créer un compte dédié au versement de la TVA.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/Encours)	Commentaire ITIE
	de compensation. Nous avons compris que cette pratique est suivie pour augmenter les recettes de la régie et atteindre les objectifs de recettes mensuelles de la DGE. Il est cependant utile de signaler que ces avances sont apurées sur les déclarations futures une fois déposées par les sociétés. Du moment que ces recettes n'ont pas été déclarées par les sociétés, elles ne figurent pas au niveau de leurs formulaires de déclaration. Par conséquent, ces recettes constituent des écarts non justifiés. Il convient de noter que si la modalité des paiements par compensation est prévue dans les conventions minières, la pratique de la constatation des avances par la DGE n'est pas prévue par aucun texte légal. Dans les deux cas, il faut préciser qu'en matière de budgétisation, les déclarations de recettes comptabilisées par le DGE sont considérées comme des recettes de l'Etat, en contrepartie, une dépense budgétaire est programmée pour le même montant. <i>Au vu de cette situation, le Comité de Pilotage doit évaluer l'impact de cette pratique de comptabilisation des avances sur les revenus futurs provenant du secteur extractif et les conséquences sur les données du rapport ITIE. Le Comité doit également faire une réflexion sur l'approche à adopter pour le traitement de ces avances dans les prochains exercices.</i>		
2014-2015	Respect du mécanisme de fiabilisation des données retenu par le Comité de Pilotage Afin de se conformer à l'Exigence 4.9 de la Norme ITIE (2016) visant à garantir la fiabilité des données déclarées par les régies financières, le Comité de Pilotage a décidé que le formulaire de déclaration porte la signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée de l'entité et soit certifié par la Section des Comptes de la Cour Suprême. Cette dernière devra produire une lettre d'affirmation que la vérification a été effectuée conformément aux	Non	Cette défaillance persiste en 2016 comme mentionné dans la Section 1.5.2 : Attestation et certification des données.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	normes internationales. Pour l'INPS, le formulaire doit être certifié par son CAC. Toutefois, à la date de la publication du présent rapport, nous notons que tous les formulaires de déclaration des régies financières ne se sont pas conformés au mécanisme de fiabilité adopté par le Comité de Pilotage. En effet, comme mentionné au niveau de la Section 1.5.2 du présent rapport, seulement 71% des recettes déclarées par les régies ont été certifiées par la Section des Comptes. De plus, Le formulaire de l'INPS n'a pas été certifié par son CAC. Concernant les déclarations de la DGE, il y a lieu de préciser que ces dernières portent la signature d'un haut responsable et la certification de la Section des Comptes. Toutefois, à la suite de notre entretien avec le point focal de la Section des Comptes, nous avons compris que les travaux de certification effectués par cette dernière se sont limités à un rapprochement entre le montant total des recettes déclarées dans le formulaire de déclaration de chaque société et le détail des quittances associées. De plus, nous avons relevé que l'opinion prévue dans le modèle de formulaire de déclaration adopté par le Comité de Pilotage n'a pas été reprise en totalité par la Section des Comptes lors de la certification. Cette situation ne nous permet pas de nous assurer que les travaux de certification effectués ont contribué à améliorer le degré de fiabilité des données utilisées pour la préparation de ce rapport. Notre entretien avec le point focal de la Section des Comptes nous a permis également de comprendre les causes de la non-certification des données des régies financières qui consistent essentiellement à : - les délais très courts accordés à la Section des Comptes pour la certification des données des régies, de plus nous avons appris qu'à la date de la préparation du présent rapport certaines régies n'ont pas encore transmis leurs formulaires de déclaration pour certification ; et - une insuffisance des moyens humains et matériels au niveau de la Section des Comptes pour effectuer les travaux de certification. Il y		

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	a lieu de signaler qu'à la date de publication du présent rapport, les rapports annuels 2014 et 2015 de la Section des Comptes ne sont pas publiés. <i>Au vu de cette situation, nous recommandons au Comité de Pilotage de prendre en considération les arguments avancés par la Section des Comptes lors de l'adoption du mécanisme de fiabilité des données pour les prochains rapports ITIE et ce :</i> - <i>Prévoir des délais raisonnables pour chaque étape de l'élaboration du rapport ITIE y compris celle de la certification des données ;</i> - <i>Revoir l'aptitude de la Section des Comptes à effectuer les travaux de certification des données des régions et examiner le cas échéant la possibilité de retenir le Vérificateur Général pour l'accomplissement de cette tâche</i> <i>Dans le but d'améliorer la transparence des recettes versées au Trésor, nous recommandons aussi de revoir le système manuel de comptabilisation de ces recettes et envisager une informatisation de ce processus de sorte que les recettes minières aient une traçabilité par contribuable et par source de revenu.</i>		
2014-2015	Amélioration de l'organisation et de la gestion des titres miniers L'examen de la situation du Cadastre Minier au Mali nous a permis de relever que les retombes minières ainsi que les autres informations afférentes aux droits miniers et des carrières peuvent être lus sur le site web www.referentiel.mines.gouv.ml du Ministère des Mines du Mali. Pour chaque titre minier, nous pouvons consulter le propriétaire, la superficie, les substances minières, la position, la date d'application, la date d'octroi et la durée de validité. Cependant, l'examen de la situation des titres actifs au 31 décembre 2015 qui nous a été communiquée par la DNGM, nous a permis de relever certaines insuffisances que nous présentons ci-après :	En cours	Lors de l'analyse du cadastre minier communiqué à l'occasion de l'étude de cadrage pour la détermination du périmètre de 2016 nous avons constaté les défaillances suivantes : ➤ Le cadastre minier ne mentionne pas systématiquement le numéro d'identification fiscal (NIF) de la société détentric du permis. ➤ Les NIF de certaines sociétés sont erronés ; en effet le rapprochement des NIF des sociétés enregistrées dans le cadastre minier avec ceux enregistrés chez la DGE fait apparaître plusieurs différences pour une même société. ➤ Le cadastre minier extrait du système MCAS donne une situation des permis à la date de l'extraction

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	A ce niveau, il y a lieu de noter que la DNGM nous a confirmé que des procédures de contrôle de la conformité et d'assurance de la qualité des informations relatives aux titres miniers ont été élaborées. En effet, des rapports périodiques sur les titres expirés, annulés, à échéance de renouvellement..., seront produits et analysés dans le but d'éviter certaines erreurs sur la situation des titres miniers. Etant donné que le Cadastre Minier est un document de base pour la délimitation du périmètre ITIE et dans l'objectif d'avoir une assurance raisonnable d'exhaustivité lors de la validation des périmètres de conciliation des prochains exercices, <i>nous recommandons à la DNGM de prendre les mesures nécessaires pour le renforcement des contrôles périodiques de l'exactitude et l'exhaustivité des informations sur les titres saisis au niveau de MCAS.</i>		
2014-2015	Amélioration de l'organisation et de la gestion des titres pétroliers L'Exigence 3.9 de la Norme ITIE prévoit que les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus de tenir un système de registre public ou de cadastre contenant les informations citées ci-après, actualisées et complètes, concernant chaque licence octroyée aux entreprises mentionnées dans le rapport ITIE : i. le ou les détenteur(s) de licences ; ii. les coordonnées de la zone concernée ; iii. la date de la demande et de l'octroi de la licence ainsi que sa durée ; et iv. dans le cas de licences d'exploitation, les matières premières produites. Le registre des licences ou le cadastre devra contenir des informations au sujet des licences détenues par toutes les entreprises, individus ou groupes, y compris ceux qui ne sont pas mentionnés dans le rapport ITIE (ceux dont les paiements sont inférieurs au seuil de matérialité convenu).	En cours	OGAS est bien fonctionnel sur le plan technique. Toutefois, le référentiel en ligne ne permet pas de consulter la situation présentée au niveau du répertoire pétrolier communiqué par l'AUREP.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE																				
	Lors de l'examen du répertoire pétrolier fourni par l'AUREP, nous avons constaté que les données géographiques et les dates de la demande d'octroi des titres ne sont pas renseignées. Toutefois, nous avons appris que dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance des Industries Extractives au Mali et au même titre que la gestion des titres miniers, une nouvelle réforme est prévue à travers le développement d'un Système d'Administration de Cadastre Pétrolier (OGAS) qui vise l'amélioration de la gestion des titres pétroliers. <i>Ainsi, à la suite de la promulgation de la nouvelle loi sur les hydrocarbures et devant les différentes réformes engagées et exposées dans le présent rapport, nous recommandons la mise en place rapide de ce système de cadastre pétrolier qui est capable d'intégrer toutes les données garantissant une gestion transparente et efficace des titres.</i>																						
2014-2015	Examen des écarts entre les données ITIE et celles d'autres sources (CPS) Le rapprochement des données ITIE avec certaines rubriques de taxes et droits reportés au niveau du rapport CPS a relevé des écarts significatifs pour lesquels nous n'avons pas obtenu les justificatifs nécessaires. Nous présentons ci-après le détail des importants écarts relevés : <table> <tr> <th colspan="4">Recettes de la DGI (en millions FCFA)</th></tr> <tr> <th>Société</th><th>CPS en Millions FCFA</th><th>ITIE en Millions FCFA</th><th>Ecart Millions FCFA</th></tr> <tr> <td>Semos SA</td><td>12 505</td><td>10 905</td><td>1 600</td></tr> <tr> <td>Morila SA</td><td>7 299</td><td>4 147</td><td>3 152</td></tr> <tr> <td>Yatéla SA</td><td>1 588</td><td>934</td><td>654</td></tr> </table>	Recettes de la DGI (en millions FCFA)				Société	CPS en Millions FCFA	ITIE en Millions FCFA	Ecart Millions FCFA	Semos SA	12 505	10 905	1 600	Morila SA	7 299	4 147	3 152	Yatéla SA	1 588	934	654	Non	Pas de commentaire.
Recettes de la DGI (en millions FCFA)																							
Société	CPS en Millions FCFA	ITIE en Millions FCFA	Ecart Millions FCFA																				
Semos SA	12 505	10 905	1 600																				
Morila SA	7 299	4 147	3 152																				
Yatéla SA	1 588	934	654																				

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE												
	<table> <tr> <td>Somika SA</td><td>1340</td><td>1383</td><td>-43</td></tr> <tr> <td>Somilo SA</td><td>33 420</td><td>18 923</td><td>14 497</td></tr> <tr> <td>Semico SA</td><td>7 831</td><td>14 604</td><td>-6 773</td></tr> </table> Nous recommandons que le Comité de Pilotage, lors de la préparation des prochains rapports incite d'avantage les parties prenantes pour les explications des écarts relevés. L'explication et l'analyse de ces écarts permettront d'appuyer les procédures mises en œuvre pour assurer la crédibilité des données ITIE.	Somika SA	1340	1383	-43	Somilo SA	33 420	18 923	14 497	Semico SA	7 831	14 604	-6 773		
Somika SA	1340	1383	-43												
Somilo SA	33 420	18 923	14 497												
Semico SA	7 831	14 604	-6 773												
2014-2015	Respect des instructions de reporting Les résultats de la collecte des données présentés dans le présent rapport, indiquent l'absence d'implication et de collaboration de certaines entités déclarantes. A ce titre : - la société NAMPALA a soumis un formulaire de déclaration non certifié par un auditeur externe ; - absence des déclarations unilatérales de l'INPS et la DNDC ; - la déclaration unilatérale de la DNGM n'a pas été détaillé par société, ceci a été expliqué par le nombre important de ces sociétés ; - absence d'une déclaration unilatérale de la DGE sur les sociétés extractives en dehors du périmètre de conciliation ; uniquement une déclaration unilatérale sur les sous-traitants a été fournie et ; - certaines formulaires des régies financières n'ont pas été certifié par la Section des Comptes. Nous recommandons de mettre en place les actions de sensibilisation nécessaires afin de pallier les manquements et défaillances constatés de la part des entités déclarantes et d'assurer la réussite du processus de collecte des données et le respect des Exigences de la Norme ITIE	Non	Cette défaillance persiste en 2016. Les défaillances constatées incluent notamment : - l'utilisation de l'ancien modèle de formulaire relatif à l'année 2015 ; - non-renseignement de toutes les informations demandées dans la fiche signalétique du formulaire de déclaration ; - les droits de douane ne sont pas mentionnés avec les numéros de liquidation, qui sont impératifs pour les besoins de conciliation. En effet, certaines sociétés se limitent à mentionner seulement les numéros de factures ; - des erreurs arithmétiques qui ont généré des différences entre les montants reportés sur le formulaire de déclaration et le détail de paiement ; - des parties intégrantes du formulaire de déclaration (productions, exportations, emploi, paiements sociaux, transactions avec des fournisseurs locaux) ne sont pas remplies par les sociétés sous prétexte que ces informations ne sont pas applicables pour les sociétés, alors que les sociétés ont été sollicités à mettre la mention « Néant » dans ce cas ; et												

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/Encours)	Commentaire ITIE
			- non-renseignement par les sociétés des informations requises sur la structure de capital et sur la propriété réelle.
2014-2015	Mise en place des mécanismes de traçabilité des paiements sociaux Selon l'Exigence 6.1 (e) de la Norme ITIE 2016, « lorsque des dépenses sociales significatives de la part des entreprises sont rendues obligatoires par la loi ou par un contrat avec le gouvernement qui contrôle l'investissement extractif, le rapport ITIE doit les divulguer et, quand c'est possible, réconcilier les transactions qui y sont liées ». La même exigence préconise également que « lorsque le Groupe Multipartite convient que les dépenses sociales discrétionnaires et transferts sont significatifs, il est encouragé à élaborer un processus de déclaration en vue d'atteindre un niveau de transparence équivalent à la divulgation des autres paiements et flux de revenus reçus par les entités de l'État ». Nous comprenons, qu'il n'existe pas actuellement une structure qui a la charge du suivi des engagements légaux ou contractuels des entreprises en la matière. Nous comprenons également qu'il n'existe pas de mécanismes pour la comptabilisation et le suivi des paiements sociaux. Cette situation ne permet pas d'assurer la traçabilité des paiements sociaux et peut être de nature à limiter l'impact de ces paiements sur les populations locales. <i>Nous recommandons aux Comité de Pilotage :</i> - <i>d'entamer une discussion avec les parties prenantes en vue de la mise en place d'une structure ayant pour attribution le suivi des engagements des entreprises extractives en matière environnementale et sociale ; et</i>	Non	Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, nous avons noté que l'article 13 des conventions signées avec les deux sociétés Petroma et SIPEX prévoit que « la société élaborera pendant la période d'exploitation, en concertation avec les communautés locales un programme de développement socio-économique qu'elle financera » Cependant nous ne savons pas si la société PETROMA a élaboré un programme de développement socio-économique, car la société n'a déclaré aucun paiement social obligatoire qui s'insère dans le programme de développement.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/Encours)	Commentaire ITIE
	<i>La mise en place des mécanismes en vue d'assurer la traçabilité des paiements sociaux dans l'objectif de maximiser leurs impacts sur les populations locales.</i>		
2014-2015	Mise en place d'une base de données sur le secteur extractif La nouvelle norme ITIE requière la publication des données contextuelles sur le secteur extractif incluant notamment : • une vue d'ensemble sur le secteur extractif en termes de régions, de projets, de réserves et de gouvernance ; • la contribution du secteur dans le PIB, les exportations, les revenus de l'Etat et l'emploi ; et • une description du processus d'octroi des permis, les données sur la propriété réelle, etc. Lors de la collecte de ces informations, nous avons rencontré certaines difficultés puisqu'elles étaient soit non disponibles (emploi) ou bien éparpillées entre plusieurs structures. Nous avons également noté que les sites web de l'AUREP et de la DNGM, les deux structures qui gèrent respectivement le secteur pétrolier et minier, ne sont pas mis à jour, et par conséquent, les données sont pour la plupart inaccessibles au public (données sur la production, les rapports annuels des entités publiques). Pour accroître la transparence dans le secteur extractif, il est nécessaire que toutes les informations sur le secteur extractif soient répertoriées, traitées et rendues accessibles au public d'une manière périodique. <i>Nous recommandons d'étudier la possibilité de la mise en place d'une base de données sur le secteur extractif qui soit en mesure de centraliser toutes les données contextuelles du secteur et qui soit mise à jour d'une manière régulière à partir des bases de données des structures administratives disposant de ces données.</i>	En cours	Les mêmes difficultés persistent. En effet le site web du ministère des mines ne contient pas suffisamment d'informations qui concernent le secteur extractif au Mali.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
2014-2015	Mise en œuvre des anciennes recommandations ITIE L'Exigence 7.4 de la Norme ITIE 2016 prévoit que « le Groupe Multipartite est tenu d'entreprendre des actions à partir des enseignements tirés d'identifier, de comprendre et de corriger les causes des écarts et de tenir compte des recommandations résultant du rapportage ITIE ». Dans le cadre du suivi des recommandations proposées dans les rapports précédents, nous avons noté que la plupart des défaillances ne sont pas encore résolues. Les mesures nécessaires doivent être menées avant la publication des prochains rapports ITIE. <i>Nous recommandons au Comité de Pilotage :</i> • de tenir un tableau de bord incluant la liste des recommandations et des actions entreprises pour leur mise en œuvre ; • de revoir et d'actualiser périodiquement l'état de mise en œuvre des recommandations et de l'annexer au rapport annuel d'activité ; et • de procéder à une évaluation de l'impact des actions entreprises sur le renforcement de la transparence et la bonne gouvernance des revenus du secteur extractif.	En cours	Le GMP a mis dans ses priorités cette recommandation parmi ces actions dans le plan de travail adopté pour le reste de l'année 2018.
2013	Schéma de paiement des IRVM contraire à la législation Dans le cadre des travaux de conciliation, nous avons relevé que la DNDC a émis, dans certains cas, des quittances pour le recouvrement de l'IRVM au lieu et place de la DGI. Le montant concerné correspond à l'IRVM au taux de 10% au titre des dividendes payés par la société Goukoto à la société Randgold Resources Ltd. En effet, selon l'Article 23 du Code Général des Impôts « Sont passibles de l'impôt dans la catégorie des revenus des valeurs mobilières les dividendes ».	Non	Lors des travaux de conciliation, nous avons constaté que cette situation persiste toujours en 2016.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	De même selon l'Article 43 du livre des procédures fiscales « Les sociétés passibles de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières au titre des articles 23 et 24 du Code Général des Impôts sont tenues préalablement à leur établissement au Mali de déposer auprès du service des impôts dans le ressort duquel elles se trouvent, un engagement d'acquitter l'impôt ainsi qu'un exemplaire de leur acte constitutif. » Nous comprenons à travers la lecture des textes légaux que la DNDC n'est pas habilitée à collecter l'IRVM. Cette situation est non conforme à la réglementation en vigueur et ne permet pas un suivi rigoureux des recettes extractives. Cette situation est de nature également à générer des écarts lors des travaux de rapprochement. <i>Nous recommandons au Comité de Pilotage d'inciter les parties prenantes dans les régies financières au respect la de législation en matière de collecte et de recouvrement des recettes fiscales.</i>		
2013	Faiblesse du processus d'archivage de la DGE et de l'INPS Dans le cadre des travaux de conciliation, la DGE et l'INPS n'ont pas pu nous transmettre les copies des justificatifs des paiements des sociétés du secteur extractif pour les besoins de l'analyse des écarts. Les justificatifs en question correspondent aux lettres de demande de compensation présentées par les sociétés, aux lettres de réponses des compensations envoyées par le Trésor et aux copies de quittances. Nous comprenons que l'archivage physique des justificatifs ne s'effectue pas dans les locaux de la DGE et que leur collecte est un processus très long qui peut nécessiter des semaines de recherche. En l'absence des pièces justificatives nous étions dans l'impossibilité d'analyser certains écarts et de les ajuster.	Non	Cette action ne figure pas dans le plan d'action du GMP adopté pour le reste de l'année 2018.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	<i>Nous recommandons au Comité de Pilotage d'inciter les parties prenantes à la DGI et l'INPS à revoir la procédure d'archivage des pièces comptable afin de faciliter le traçage et l'accès aux quittances dans des délais raisonnables.</i>		
2013	Retard dans le traitement de l'information et la comptabilisation des paiements dans les services de la DGE Nous avons observé lors de nos travaux de conciliation que certains paiements ne sont pas traités et comptabilisés au niveau du système informatique de la DGI au jour le jour. Nous citons comme exemple la déclaration de septembre 2013 de la société SEMOS qui a été traité en janvier 2014. En effet la société Semos a présenté une lettre de demande de compensation pour paiement de l'ITS, CFE, TFP TEJ et TVA adressée à la DGE et déchargée par cette dernière à la date du 12 septembre 2013. Le traitement de l'information par la DGE a été effectué à la date du 8 janvier 2014 tel que mentionné au niveau de la quittance n°0128034353. Cette situation présente plusieurs risques à savoir la minoration des recettes de l'état et la gestion et la gestion inadéquate des ressources extractives. Ces risques sont aggravés par l'absence d'un contrôle systématique des suspens de paiements en fin d'année. <i>Nous recommandons que le Comité invite les parties prenantes à la DGI et au Trésor Public afin d'instaurer une procédure permettant l'enregistrement des opérations de recouvrement sur une base journalière et le contrôle efficace et systématique des recettes pour détecter les suspens des paiements non traités sur le système.</i>	Non	Cette action ne figure pas dans le plan d'action du GMP adopté pour le reste de l'année 2018.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/Encours)	Commentaire ITIE
2013	Cadastre minier au Mali et amélioration encours L'examen de la situation du Cadastre Minier au Mali fait apparaître les insuffisances suivantes : - plusieurs titres ne contiennent pas l'information sur le NIF du détenteur. Cette situation ne permet pas de s'assurer que tous les détenteurs de titres miniers sont immatriculés à la DGI ; et - les autorisations artisanales ne figurent pas sur les cartes minières. Cette situation peut être à l'origine de superposition des titres miniers. <i>Nous avons noté que ces faiblesses sont en cours de traitement dans le cadre du projet de modernisation du cadastre minier lancé en collaboration avec la GIZ qui vise à mettre en place un système performant de mise en place et de gestion d'un Cadastre Minier moderne.</i>	En cours	La consultation du cadastre minier en septembre 2018 fait apparaître que les autorisations artisanales ne figurent pas toujours sur les cartes minières
2013	Absence de registre de la propriété réelle Conformément à la l'Exigence « 3.11 Propriété réelle » des règles ITIE version juin 2013, il est recommandé que les pays mettant en œuvre l'ITIE tiennent un registre public des propriétaires réels des sociétés qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leur(s) propriétaire(s) réel(s) et leur degré de participation. Si ces informations sont déjà publiques (par exemple via les archives des réviseurs d'entreprises ou des bourses), le rapport ITIE devra indiquer la manière d'y accéder. Toutefois, nous comprenons que le Mali ne dispose d'un registre public de la propriété réelle et d'un dispositif réglementaire pour la divulgation d'une telle information. Par ailleurs, comme mentionné au niveau de la Section 3.6.1 du présent rapport, le Comité de Pilotage a adopté sa propre définition des propriétaires réels et a décidé de demander aux entreprises retenues dans le périmètre de	En cours	Une feuille de route pour la divulgation de l'information sur la propriété réelle a été publiée. https://eiti.org/sites/default/files/documents/feuille-de-route-pour-la-divulgation-de-la-propriete-reelle_mali.pdf

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	la conciliation 2013 la divulgation des informations sur les propriétaires réels suivant un formulaire de déclaration spécifique. Toutefois, nous avons constaté que certaines sociétés n'ont pas soumis les informations demandées sur la structure de capital et sur la propriété réelle. De plus, l'examen des informations collectées sur la propriété réelle, nous a permis de constater que certaines sociétés n'ont pas soumis des données exhaustives tels que prévus par les termes de référence du projet pilote qui demandent la divulgation des noms, nationalités, adresses, dates de naissance, pays de résidence et moyens de contacter des propriétaires réels, ainsi que des infos sur la manière dont s'exerce la propriété réelle. <i>Nous recommandons de mettre en place les dispositions nécessaires pour la tenue et la publication d'un registre public des propriétaires réels des sociétés qui soumissionnent, opèrent ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leur(s) propriétaire(s) réel(s) et leur degré de participation.</i>		
2013	Publication des contrats Conformément à la l'Exigence « 3.12 Contrats » des règles ITIE version juin 2013, « Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont encouragés à divulguer publiquement tous les contrats et licences qui fixent les conditions d'exploitation de pétrole, de gaz et de minéraux ». Toutefois, le Mali ne dispose pas d'une politique formalisée pour la publication des contrats miniers et pétroliers. Dans la cadre de la préparation du présent rapport, nous avons relevé que les contrats signés avec certaines sociétés minières en exploitation sont publiés sur le site web du Ministère des Mines. Cependant, les conventions pétrolières ne sont pas publiées, seul un modèle d'une convention de partage de production a été identifié. A ce niveau il y'a lieu de signaler que le code pétrolier ne comporte pas de restrictions concernant la publication du contenu des contrats. Cependant, le	Non	Nous notons qu'aucune action n'est en place pour la publication des contrats pétroliers

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/Encours)	Commentaire ITIE
	modèle de la CPP publié prévoit au niveau de l'alinéa 7 de l'Article 8 que les parties contractantes s'engagent à considérer comme confidentiel, et à ne pas communiquer à des tiers, tout ou partie des documents et échantillons se rapportant aux opérations pétrolières, pendant une période de (5) ans à partir de la date à laquelle lesdits documents et échantillons auront été fournis, et en cas de renonciation à une zone à partir de la date de ladite renonciation. <i>Nous recommandons au Comité de Pilotage d'engager une discussion avec les parties prenantes dans le secteur pétrolier afin d'adapter le modèle de CPP en vue de permettre la divulgation des données dans le cadre du processus ITIE.</i>		
Antérieur à 2013	Différences entre montant des déclarations des sociétés et ceux figurant sur le système de la DGE. Lors de l'accomplissement des travaux de réconciliation avec la DGE, nous avons constaté pour plusieurs taxes que les montants des déclarations soumis par les sociétés étaient différents de ceux figurant sur le système de la DGE. Ces écarts sont dus à des erreurs de saisies des déclarations de la part des agents de la DGE. Sachant que les différences relevées se rattachent à l'exercice 2012 et jusqu'à la date de notre intervention ils n'ont pas été détectées et corrigées par les services de la DGE. Cette situation montre qu'il y a des lacunes au niveau du système de contrôle interne de la DGE qui ne permet pas la prévention, la détection et la correction des erreurs à temps. <i>Nous recommandons à la DGE d'engager une mission d'audit du système de contrôle interne afin de déceler les défaillances et de prendre les mesures nécessaires.</i>	Non	La mise en œuvre de cette recommandation nécessite des réformes qui n'ont pas encore été adoptées qui seront inscrites comme objectifs dans les prochains plans d'actions du Comité de Pilotage.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
Antérieur à 2013	Détails de paiements relatifs aux droits de douane non exploitables Selon les instructions pour la préparation des formulaires de déclaration une annexe doit être obligatoirement renseignée pour chaque formulaire. Elle comprend le détail des paiements effectués ou perçus auprès/par des administrations publiques. Cette annexe doit être remplie aussi bien par les sociétés minières que par les Administrations Publiques. Chaque montant de flux/taxe mentionné au niveau du formulaire doit faire l'objet d'un détail des paiements par reçu/quittance. Nous avons constaté que pour les droits de douane, les détails soumis par la DGD et par les sociétés extractives comportent des numéros de reçus qui ne concordent pas. En effet, les deux parties ont utilisé deux bases différentes pour la préparation et la communication de leurs détails respectifs. La DGD a communiqué un détail de paiements comportant des numéros de reçus correspondants aux numéros de bulletins de liquidation tel qu'ils existent sur son système de gestion alors que les sociétés ont communiqué un détail des paiements comportant les numéros de reçus octroyés par le Trésor Public, l'organisme collecteur des droits de douane. Les deux bases de données sont différents vu que chaque quittance du Trésor correspond à plusieurs bulletins de liquidations. Etant donné que d'une part, le Trésor ne détient pas une base de données pour les recettes de la douane par quittance et d'autre part les sociétés ne détiennent pas une base de données par bulletins de liquidations, Cette situation ne nous permet pas de réconcilier les paiements relatifs aux droits de douane. <i>Nous recommandons, pour les années futures, d'effectuer une réconciliation entre la base des reçus détenus par la DGD et la base des reçus détenus par le Trésor Public et relatif aux droits de douane. Cette réconciliation permettra la réconciliation des paiements relatifs aux droits de douane</i>	En cours	Lors des travaux de conciliation, nous avons noté que plusieurs sociétés minières ont communiqué le détail des droits de douanes par numéro de bulletin de liquidation, ce qui nous a permis d'effectuer les rapprochements entre les données déclarées par les sociétés et celles déclarées par la Douane et par conséquent analyser les écarts identifiés Toutefois, il faut préciser que ce détail ne nous pas été fourni par certaines sociétés. L'absence d'une clé de rapprochement identique entre les deux partis ne nous permet pas d'effectuer les rapprochements nécessaires.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	<i>déclarés par les sociétés extractives et les paiements reçus et communiqués par la DGD.</i>		
Antérieur à 2013	Non soumission des déclarations certifiées par un auditeur externe Les Exigences n° 12 et 13 des règles de l'ITIE stipulent que les déclarations des entreprises se fondent sur des comptes audités conformément aux normes internationales. Nous avons constaté que le Comité de Pilotage n'a pris aucune mesure pour le respect de ces exigences. Nous recommandons de prendre les mesures nécessaires afin de pallier cette insuffisance par : - la sensibilisation des parties prenantes à l'importance de ce volet dans le processus ITIE ; et - la fixation d'un délai raisonnable pour la certification des données.	Non	Cette défaillance persiste en 2016 comme mentionné dans la section 1.5.2. Attestation et certification des données.
Antérieur à 2013	Insuffisances au niveau de la mise à jour de la base de données des entreprises opérantes dans le secteur minier Nous avons constaté que le Secrétariat de l'ITIE ne dispose pas d'une base de données actualisée contenant les entreprises opérant dans le secteur minier. D'autre part, il a été noté que le Secrétariat ne disposait pas des coordonnées de toutes les sociétés, ce qui nous a amené à recourir aux informations collectées depuis l'exercice précédent et les mettre à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette situation a engendré des recherches supplémentaires au cours de la mission entraînant des retards dans la communication avec les sociétés concernées.	En cours	Cette situation persiste toujours, et nous trouvons des difficultés pour collecter les informations nécessaires pour l'élaboration du rapport ITIE.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	En outre le secrétariat ne dispose pas d'informations sur les sociétés opérantes dans le secteur minier tel que le capital des sociétés, date de création, type de licence et date d'octroi. Nous recommandons qu'une base de données actualisée soit tenue au niveau du Secrétariat de l'ITIE comprenant toutes les informations relatives aux entreprises opérant dans le secteur minier. Cette base de données doit inclure entre autres : - les informations générales des entreprises (noms ou raisons sociales, adresses, coordonnées et personnes de contact, n° d'immatriculation NIF et INPS, etc.) ; - le type d'activité et licence octroyée ; et - les chiffres annuels déclarés. Une mise à jour régulière de cette base de données doit être effectuée par la mise en place d'un système d'information et de coordination entre les entreprises minières, l'administration et le Secrétariat de l'ITIE : - contact régulier avec les entreprises minières pour mettre à jour les données et coordonnées (changement d'adresse, changement de personne de contact) ; - transmission systématique de tout permis d'exploration ou d'exploitation accordé au Secrétariat ITIE ; - transmission par les entreprises minières des rapports sur les impôts, droits et taxes déclarées annuellement après la validation des états financiers ; - coordination régulière avec les différents percepteurs des revenus de l'Etat (Ministère des Mines, Direction Nationale de la Géologie et des Mines, DGE, DGI, Direction Générale des Douanes, DNDC, INPS, AUREP) afin de collecter les données sur les nouvelles entreprises.		
Antérieur à 2013	Retard dans la soumission des déclarations et des détails de paiements La soumission des déclarations sur les flux de paiement a été effectuée avec un retard considérable pour les sociétés TAMICO et SEMICO malgré les relances	En cours	Nous avons noté des retards considérables par rapport aux délais fixés lors de la collecte des données pour l'élaboration du rapport 2016.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	journalières de leur responsable. Cette situation a engendré l'existence de plusieurs écarts non expliqués. Certaines entreprises minières et administrations perceptrices n'ont pas fourni avec leurs déclarations un détail par taxe permettant d'identifier les dates des paiements, les numéros des quittances, les lieux des paiements et autres informations utiles aux travaux de réconciliation. En l'absence des données détaillées nous avons pris contact avec les entreprises minières et les différentes administrations perceptrices afin de demander des informations nécessaires. La non-communication du détail de paiement avec les déclarations affecte l'efficacité des travaux de réconciliation et nous fait perdre beaucoup de temps dans la collecte du détail des paiements auprès des sociétés minières et les administrations. Nous recommandons pour les exercices futurs d'inciter toutes les parties prenantes à s'impliquer plus rigoureusement dans les travaux de réconciliation des flux des paiements. Cette implication peut se réaliser à travers les actions suivantes : - nommer un responsable chargé de l'élaboration des déclarations des paiements et le suivi des travaux de justification et de réconciliation. Ce responsable sera l'interlocuteur direct de l'équipe chargée des travaux de rapprochement ; - organiser un atelier de formation pour les personnes nommées et leurs responsables hiérarchiques pour pallier les problèmes éventuels de communications ; - promouvoir la préparation d'un dossier ITIE au sein de chaque entité comportant tous les détails des montants déclarés, pièces justificatives et toute autre information utile aux travaux de réconciliation ; et - prévoir, le cas échéant des sanctions à l'encontre des entités défaillantes qui n'ont pas soumis leurs déclarations à temps.		

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
Antérieur à 2013	Non résolution du problème des paiements par compensation La compensation est un procédé utilisé par l'administration fiscale Malienne pour rembourser les crédits d'impôts dus aux sociétés minières. Il consiste en l'imputation des crédits d'impôts sur les paiements lors des dépôts des déclarations. Les sociétés minières disposant d'un crédit d'impôt vis-à-vis de l'Etat demandent auprès du Trésor Public une autorisation d'imputation de ce crédit lors du dépôt d'une déclaration. Lorsque cette demande est approuvée, le contribuable procédera au paiement des taxes déduction faite du crédit d'impôt dû par l'Etat. Les problèmes liés au procédé de compensation sur les travaux de réconciliation ont été déjà soulevés précédemment par les différents intervenants dans le processus ITIE au Mali. Ce problème consiste essentiellement dans le décalage temporel entre le dépôt de déclaration (paiement de l'impôt par le contribuable) et l'enregistrement de l'opération issue de la compensation au niveau de l'Administration fiscale. En effet, le contribuable enregistre le paiement de l'impôt lors du dépôt de la déclaration. Cette déclaration a été payée en partie en numéraire et en partie par compensation. Cependant l'Administration publique procède uniquement à l'enregistrement des montants payés en numéraire à la date du dépôt de la déclaration. Les paiements effectués par compensation ne sont enregistrés que lorsque l'administration perceptrice des impôts reçoit du Trésor Public le paiement du crédit imputé au nom de la société bénéficiaire. Ce décalage temporel d'enregistrement des paiements/perceptions d'impôt entre le contribuable et l'Administration engendre des difficultés dans les travaux de rapprochement entre les deux sources d'information étant donné que le processus de réconciliation est effectué annuellement. Cette difficulté de rapprochement est aggravée par le fait que certains paiements par compensation relatifs à un exercice comptable peuvent être remboursés par le Trésor Public dans les exercices futurs.	Non	Cette situation persiste toujours en 2016. Plusieurs déclarations des sociétés payées par compensation n'ont pas été rapprochées avec les déclarations de la DGE ce qui est en partie à l'origine des écarts non résolus.

Période	Recommandation	Mise en œuvre (Oui/Non/ Encours)	Commentaire ITIE
	Nous recommandons qu'une réflexion sur les paiements effectués par compensation soit faite afin de prendre une position claire quant au sort de ces montants lors de la campagne de réconciliation des flux des paiements et afin de préconiser leur traitement par les différentes parties prenantes.		

ANNEXES

Annexe 1 : Profil des sociétés retenues

Société	Date de création	Identifiant Fiscal	Activité principale	Activité secondaire	Adresse de contact
GOUNKOTO	01/08/2011	087800766A	Extraction et vente or	Vente Argent	Faladie, 6448 avenue de l'oua
MORILA	1999	0878 00368L	Exploitation minière	Nc	MA.BKO.2007.B.3752
NAMPALA	17/11/2011	087800776J	Production d'or	Nc	Rue 50, Porte 901 Badalabougou B.P 1939 Bamako, Mali, Afrique
SEMICO	25/10/1999	087800378X	Transformation et la commercialisation des Substances minérales ou fossiles et carrières/L'exploitation/Recherche	Nc	SEMICO SA/ Korofina Sud Route de Koulikoro Porte N° 1232/Tél : 20 24 01 50/BP E 2800 Bamako
SEMO	14/12/1994	087800209E	Exploitation Mines d'Or	N/a	BPE1194 Bamako, Mali
SMK	15/09/2015	087800828P	Exploration et exploitation minière	Nc	Sebenicoro, 2è rue à gauche après la maison d'IBK
SOMIKA	14/02/2003	087800504A	Extraction d'or	Nc	Badalabougou Est, Rue 12 Villa N°5 03 BP 68 Bamako
SOMILO	11/12/2005	087800300L	Production et vente d'or	Vente Argent	FALADIE, 6448 AVENUE DE L'OUA
SOMISY	1990	087800040B	Exploitation des Substances Minérales	Nc	Nc
WASSOULOU	02/02/2002	087800492H	Exploration minière	Nc	Rue 378 Hamdallaye ACI 2000 BP. 8012 Bamako Tel. 20 22 54 25
YATELA	27/04/2000	087800382N	Exploitation Mines d'Or	N/a	BPE1194 Bamako, Mali
FEKOLA	11 Mars 2016	087800848K	Société minière	Nc	Cité du Niger 2, Rue 28, Porte 653. BPE: 4855 - BAMAKO - MALI
RAZEL MALI	2010	087800709Y	Extraction et commercialisation produits de la carrière	Nc	HAMDALLAYE ACI 2000 DERRIERE EX COLLEGE HORIZON
SOCARCO	2003	087800500E	Exploitation de carrière	Nc	HIPPODROMR RUE 232 PORTE 738 BAMAKO
CMM	23/11/2004	081102335F	Distribution de Ciments	Nc	Gare de Marchandises -Korofina Bmako
DIAMOND CEMENT	07/12/2004	081104190G	Production et vente de ciments.	Nc	DIO Gare Cercle de Bafoulabé - BP E 840 Bamako - MALI
EMM	1996	087800054F	Production d'eau minérale	Production de boisson aromatisé	Zone Indust.-Rte de Sotuba Rue 839-BP 324 - Bamako
RANDGOLD	1995	087800180A	Exploration minière	Nc	6448-Avenue de l'OUA Faladie Bamako-Mali
IAMGOLD	2010	087800681E	Exploration Minière	Nc	Badalabougou-Est Rue 21 Porte 11 BP2699 Tel 20 21 20 42
NEVSUN	28/01/2005	087800533T	Recherche d'or et substances	Nc	Badalabougou Est, Rue : 12, Villa N°05, Bamako, République du Mali
SONGHOÏ	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc
MMR	01/02/2006	087800566G	Recherche	N/a	Hamdallaye ACI 2000, Immeuble Hamary DEMBELE
KOFI.SA	04/03/2015	081127797Y	L'exploitation minière/Extraction/Transport	Traitement/Commercialisation/Transformation	BAMAKO QUARTIER KOROFINA ROUTE DE KOULIKORO
SOMIFI.SA	24/10/2012	087800795T	Exploitation des Substances Minérales	Nc	Quartier Badalabougou, Rue 50 ; Porte 688 BPE-1582 , Bamako, Mali
PETROMA	2007	087800617 C	Exploration pétrolière	Nc	HAMDALLAYE ACI 2000 RUE 378

Annexe 2 : Structure de capital et propriété réelle

Société	Actionnaire	% Participation	Nationalité de l'Entité/Personne	Coté en bourse (oui/non)	Place boursière	Numéro ISIN ou stock ISIN (International Securities Identifying Number)	Lien vers formulaire de déclaration des bénéficiaires effectifs à la place boursière	Information sur la propriété réelle
GOUNKOTO	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	SOMILO LIMITED	80%	Nc	Oui	Nc	Nc	Nc	
MORILA	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	Randgold Resources	40%	Sud-africaine	Oui	NASDAQ (Gold)	Nc	Nc	
	Anglogold Ashanti	40%	Sud-africaine	Oui	Nc	Nc	Nc	
NAMPALA	Etat Malien	10%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	RESSOURCES ROBEX INC	90%	Canada	Oui	FRANKFORD	Croissance TSX symbole est RBX	https://www.sedar.com/	
SEMICO	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	Endevour Mining	80%	Nc	Oui	Nc	Nc	Nc	
SEMOS	Etat Malien	18%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	AngloGoldAshanti	41%	Afrique du Sud	Oui	Johannesburg	Nc	Nc	
	IAMGOLD	41%	Canada	Oui	Toronto	Nc	Nc	
SMK	Etat Malien	10%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	SMK S.A	90%	Britannique	Oui	Nc	Nc	Nc	
SOMIKA	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	Endeavour Mining	80%	Canadienne	Oui	Toronto	Nc	Nc	
SOMILO	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	SOMILO LIMITED	80%	Nc	Oui	Nc	Nc	Nc	
	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	
SOMISY	Resolute Mining Limited (RML)	80%	Australie	Oui	ASX (Australian Securities Exchange) Bourse	AU000000RSG6	Nc	Nc
WASSOULOU	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Mr DIALLO ALIOU est le Président d'honneur d'une partie politique qui possède plus que 25% des actions de la société de façon indirecte.
	SODINAF SA	54,27%	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	
	PEARL GOLD AG	25%	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	
	JEAN LOUIS DUPUY	0,46%	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	
	EMMANUEL SOSSO	0,27%	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	
YATELA	Etat Malien	20%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	AngloGoldAshanti	40%	Afrique du Sud	Oui	Johannesburg	N/a	N/a	

Société	Actionnaire	% Participation	Nationalité de l'Entité/Personne	Coté en bourse (oui/non)	Place boursière	Numéro ISIN ou stock ISIN (International Securities Identifying Number)	Lien vers formulaire de déclaration des bénéficiaires effectifs à la place boursière	Information sur la propriété réelle
	IAMGOLD	40%	Canada	Oui	Toronto	N/a	N/a	
FEKOLA	Etat Malien	10%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	MMI	90%	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	
RAZEL MALI	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Société détenue par la famille Française FAYAT
	Razel-BEC SAS	100%	Française	Non	N/a	N/a	N/a	
SOCARCO	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	SISAG	100%	Ivoirienne	Non	N/a	N/a	N/a	
CMM	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	SOCOCIM INDUSTRIES	95%	Sénégalaise	NON	N/a	N/a	N/a	
	Moussa B. COULIBALY	5%	Malienne	NON	N/a	N/a	N/a	
DIAMOND CEMENT	Etat Malien	10%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	DIAMOND CEMENT BURKINA FASO	32%	BURKINA-FASO	Non	N/a	N/a	N/a	
	WACEM	15%	TOGO	Non	N/a	N/a	N/a	
	MOTAPARTI PRASAD	9%	INDE	Non	N/a	N/a	N/a	
	M. J. PATEL	9%	INDE	Non	N/a	N/a	N/a	
	PUBLIQUE MALIEN	21%	MALI	Non	N/a	N/a	N/a	
	MAWULI AHIALEY	3%	TOGO	Non	N/a	N/a	N/a	
	DESIGN TRIBE	1%	INDE	Non	N/a	N/a	N/a	
EMM	MAWGAN LIMITED	1%	TOGO	Non	N/a	N/a	N/a	Nc
	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	
	OPI	48,18%	Malienne	Non	N/a	N/a	N/a	
	ACHCAR	41,82%	Malienne	Non	N/a	N/a	N/a	
	SOMAKOFF	10%	Malienne	Non	N/a	N/a	N/a	
RANDGOLD	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	RANDGOLD RESOURCES MALI	100%	Malienne	Oui	NASDAQ	Nc	Nc	
IAMGOLD	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	AGEM LTD	100%	Canadienne	Oui	Toronto	Nc	Nc	
NEVSUN	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Nc
	ENDEAVOUR MINING	100%	Nc	Oui	Nc	Nc	Nc	
MMR	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	Société détenue à 80% par Mr Nicolas HYACINTHE Français résidant en RDC et à concurrence de 20% par Abdoulaye PONA de nationalité Malienne
	ENRC Africa Holding Ltd	80%	Sud-Africaine	Non	N/a	N/a	N/a	
	MMH SA	20%	Malienne	Non	N/a	N/a	N/a	

Société	Actionnaire	% Participation	Nationalité de l'Entité/Personne	Coté en bourse (oui/non)	Place boursière	Numéro ISIN ou stock ISIN (International Securities Identifying Number)	Lien vers formulaire de déclaration des bénéficiaires effectifs à la place boursière	Information sur la propriété réelle
KOFI.SA	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc
	Nc	Nc	Nc	Non	N/a	N/a	N/a	
	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	
SOMIFI.SA	Resolute (Finkolo) Limited	85%	Australie	Oui	ASX (Australian Securities Exchange) Bourse	AU000000RSG6	Nc	Nc
	Bago National Corporation S.A.R.L.	5%	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	
	Etat Malien	0%	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	
PETROMA	PETROMA INC	75%	Canadienne	Nc	Nc	Nc	Nc	Société détenue par Mr ALIOU BOUBACAR DIALLO à concurrence de 25% qui est un président d'une partie politique et député.
	ALIOU B DIALLO	25%	Malienne	Nc	Nc	Nc	Nc	

Annexe 3 : Effectifs des employés

Société	Sous-traitants		Effectif des Nationaux				Effectif des Non Nationaux				Effectif total
	Nom	NIF	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	
GOUNKOTO	Total société		122	16	Nc	Nc	3	-	Nc	Nc	1 210
	Total sous-traitants		907	129			33	-			
	GMS	087800730C	619	118			28				
	SFTP	011001501T	141	11			3				
	FEA	087800710G	65				1				
	MAXAM	082211539B	12								
	FLUICONNECTO	082103226J	4				1				
	AMM	087800173Y	66								
MORILA	Total société		195	178	Nc	Nc	-	-	Nc	Nc	813
	Total sous-traitants		260	177			3	-			
	EGTF	Nc	10	126							
	HYSPEC	Nc	1								
	Analabs/SGS	Nc	7	16							
	Air Liquide	Nc	2								
	UPS	Nc	1								
	AMM	Nc	68								
	ATS	Nc	50	6							
	Afrilog	Nc	1								
	Transport (Benthily)	Nc	7								
	Shell	Nc	3								
	Fraser Alexander/Paragon	Nc	101				3				
	Fotigui Togola	Nc	1	3							
	E.C.M SARL	Nc	1	3							
	Bandiougou Traoré	Nc	1	3							
	Yousseuf Bamba	Nc	2	8							
	Abdoulaye Samake	Nc	3	9							
	Brahima Sangaré (EBS)	Nc	1	3							
NAMPALA	Total société		233	100	323	10	12	-	10	02	554
	Total sous-traitants		164	45			-				
	ENTREPRISE LOTIO CONSTRUCTION	031003779P	47	-							

Société	Sous-traitants		Effectif des Nationaux				Effectif des Non Nationaux				Effectif total
	Nom	NIF	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	
	INTER MAING SERVICES SARL	087800754R	66	-							
	ENTREPRISE MAMADOU DEMBELE	086113217G	24	-							
	ENTREPRISE GENERALE BERTHE EGB	032001399N	2	45							
	AXESM	081119975G	25								
SEMICO	Total société		986	12	Nc	Nc	74	-	Nc	Nc	3 702
	Total sous-traitants		2 430	70			130	-			
	AMCO DRILLING	Nc	986	12			74	-			
	ALEXANDER FRAZER	Nc	-	-			-	-			
	FORACO	Nc	38	-			1	-			
	HYSPECK	Nc	14	-			5	-			
	MINE KALE	Nc	13	-			-	-			
	ATS	Nc	216	-			15	-			
	EASMCG	Nc	165	-			3	-			
	SRT	Nc	2	-			5	-			
	MANUTENTION	Nc	1	-			-	-			
	ETASI (Grue 45 Tonnes)	Nc	3	-			2	-			
	HGS	Nc	3	-			-	-			
	WASSA-MINING	Nc	4	-			-	-			
	SHELL MALI	Nc	41	-			1	-			
	ALS	Nc	6	-			-	-			
	VOLVO	Nc	21	-			-	-			
	BME	Nc	-	-			2	-			
	EtsMD	Nc	21	-			2	-			
	BTS	Nc	3	-			-	-			
	EKF	Nc	3	-			-	-			
	TAYLOR MBOUP	Nc	2	-			-	-			
SEMOS	Total société		888	58	Nc	Nc	20	-	Nc	Nc	1 548
	Total sous-traitants		470	63			49	-			
	Boart Longyear	Nc	2				19				
	Moolmans	Nc	286	47			10				
	BME	Nc	10	16			2				

Société	Sous-traitants		Effectif des Nationaux				Effectif des Non Nationaux				Effectif total
	Nom	NIF	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	
	SFTP	Nc	92				-				
	CV Civil	Nc	9				8				
	Gapmos (Total)	Nc	8				-				
	ETASI	Nc	38				-				
	Randsand blasting	Nc	2				10				
	SECURICOM	Nc	23				-				
SMK	Total société		136	-	182	18	-	-	6	2	208
	Total sous-traitants		72	-			-	-			
SOMIKA	Total société		372	232	Nc	Nc	6	-	Nc	Nc	610
	Total sous-traitants		-	-			-	-			
SOMILO	Total société		212	371	Nc	Nc	-	-	Nc	Nc	681
	Total sous-traitants		67	31			-	-			
	BLY	082209843Y	25								
	FEA	087800710G	41								
	UPS	083301926V		31							
	MANUTENTION	087800064P	1								
SOMISY	Total société		443		426	17	52	-	49	3	1 413
	Total sous-traitants		847	-			71	-			
	AMS	Nc	340				16				
	ROCK UNDERGROUND	Nc	87				32				
	SGS	Nc	37				1				
	ZFM	Nc	143				12				
	SGEEM	Nc	49				-				
	SFTP	Nc	47				1				
	ATC	Nc	114				8				
	ETEF	Nc	30				1				
WASSOULOU	Total société		368		Nc	Nc	5	-	Nc	Nc	737
	Total sous-traitants		364	-			-	-			
	ACEF	Nc	141								
	SECURITE 711	Nc	88								
YATELA	TRANSPORT LFD	Nc	135								
	Total société		-	-	Nc	Nc	-	-	Nc	Nc	41
	Total sous-traitants		41	-			-	-			
	GIE HERON	Nc	28								

Société	Sous-traitants		Effectif des Nationaux				Effectif des Non Nationaux				Effectif total
	Nom	NIF	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	
	E.T.A.S.I	Nc	5								
	MANUTENTION AFRICAINE MALI	Nc	8								
FEKOLA			122	-			135	-			257
RAZEL MALI	Total société		4	20	Nc	Nc	6	-	Nc	Nc	30
	Total sous-traitants		-	-			-	-			
SOCARCO			124	-	122	2	-	-			124
CMM			12	Nc	10	2	Nc	Nc	Nc	Nc	12
DIAMOND CEMENT	Total société		126	-	193	4	7	-	7	-	204
	Total sous-traitants		20	51			-	-			
	ETS DAOUDA KANE	NEANT	20	27			-	-			
	SYTRA SARL	084106347E	-	24			-	-			
EMM	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a	N/a
RANDGOLD			58	-	55	3	-	-			58
IAMGOLD	Total société		32	70	150	4	2	-	2	-	156
	Total sous-traitants		46	-			6	-			
	AEROSSEC	086116841V	14								
	TALENTS PLUS CONSEILS	084113278 W	19								
	CLINIQUE MEDICALE EL SHADDAI	082221854X	1								
	IDC	084113971D	5				3				
	FORACO	085100584 L	7				3				
NEVSUN	Total société		14	-	14	2	2	-			19
	Total sous-traitants		-	-			-	3			
	ARETHUSE GEOLOGY SARL	FOURNISSEUR RS ETRANGER						1			
	YANN ITARD CONSULTING	FOURNISSEUR RS ETRANGER						1			
	Azimuth Consulting Sénégal	FOURNISSEUR RS ETRANGER						1			
MMR	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KOFI.SA	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc

Société	Sous-traitants		Effectif des Nationaux				Effectif des Non Nationaux				Effectif total
	Nom	NIF	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	Permanents	Temporaires	Hommes	Femmes	
SOMIFI.SA	Total société		-	-	Nc	Nc	-	-			15
	Total sous-traitants		15	-			-	-			
	Capital-Drilling/Target-Drilling	Nc	15								
PETROMA			15	-	15	-	-	-			15
Total											12 407

Annexe 4 : Fiabilisation des déclarations

Société	Formulaires de Déclaration					Etats Financiers		
	Formulaire Excel communiqué	Formulaire PDF communiqué	Signé par le Management	Certifié par un auditeur	Électronique / Physique	EF 2017 certifiés par un CAC	Rapport d'audit ou Lettre d'affirmation du CAC envoyé	Électronique / Physique
GOUNKOTO	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Oui	Électronique
MORILA	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
NAMPALA	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
SEMICO	Oui	Non	Oui	Oui	Électronique	Oui	Oui	Électronique
SEMOs	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
SMK	Oui	Oui	Oui	Non	Électronique	Oui	Oui	Oui
SOMIKA	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
SOMILO	Oui	Non	Non	Non	Électronique	Oui	Oui	Électronique
SOMISY	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
WASSOULOU	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Oui	Électronique
YATELA	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
FEKOLA	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
RAZEL MALI	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
SOCARCO	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
CMM	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
DIAMOND CEMENT	Oui	Oui	Oui	Non	Électronique	Oui	Oui	Électronique
EMM	Oui	Non	Non	Non	Électronique	Oui	Non	Électronique
RANDGOLD	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Oui	Électronique
IAMGOLD	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
NEVSUN	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
MMR	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Oui	Électronique
KOFI.SA	Oui	Non	Non	Non	Électronique	Oui	Oui	Électronique
SOMIFI.SA	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Non	Électronique
PETROMA	Oui	Oui	Oui	Oui	Électronique	Oui	Oui	Électronique

Annexe 5 : Déclarations unilatérales des régies financières

Déclaration unilatérale par taxe pour les sous-traitants	
Taxes	Total déclaration unilatérale
DGE	23 877 674 225
IRVM	1 201 097 361
Impôt sur les sociétés	4 881 333 100
Taxe de logement	241 402 062
Taxe de formation professionnelle	478 441 276
Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur	2 391 691 019
Taxe emploi jeune	517 304 412
TVA	6 843 412 674
Impôt sur le traitement des salaires	4 865 854 834
Autres retenues à la source	2 457 137 487
DGD	10 237 390 170
Droit de douane	10 237 390 170
DRI	223 616 662
Patentes	223 616 662
Total	34 338 681 057

Déclaration unilatérale par taxe pour les autres sociétés	
Taxes	Total déclaration unilatérale
DNGM	839 129 588
Redevances superficielles	23 841 080
Taxe de délivrance	305 000 000
Taxe de renouvellement	201 000 000
Taxe d'extraction (ramassage)	21 527 573
Taxe sur plus-value sur transfert de titre	20 510 935
Taxe de convention	210 000 000
Taxe de transfert	50 000 000
Pénalités	7 250 000
INPS	327 380 281
Cotisation sociales	327 380 281
DGE	650 034 060
Taxe de logement	12 838 443
Taxe de formation professionnelle	25 676 856
Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur	44 934 532
Taxe emploi jeune	25 676 856
Impôt sur le traitement des salaires	260 250 505
Autres retenues à la source	280 656 868
DGD	2 968 039 110
Droit de douane	2 968 039 110
Total	4 784 583 039

Déclaration unilatérale par société pour les soustraitants		
NIF	Société	TOTAL
083327405C	San Or Sarl	86 575
	SGS-SARL	1 959 788 389
	AFRICAN MINING SERVICES SARL	4 105 297 351
	AFRICAN UNDERGROUND MINING SERVICES MALI	1 567 242 077
	AFRIMETAL SARL	25 673 882
087800524V	ALLTERRAIN SERVICES MALI	2 648 973
083317915A	AMCO DRILLING MALI	495 065 267
	ANGLOGOLD MALI-SA	515 529 388
082209843Y	BLY MALI SA.	3 716 891 279
087800583T	BULK MINING EXPLOSIVES	2 302 200 616
	FOOD AND EVENTS AFRICA	122 705 438
	GOUNKOTO MINING SERVICES SA	1 979 371 143
087800593D	GROUPE DE LABORATOIRE ALS MALI	1 128 471 021
087800176G	LTA MALI SA	6 623 617 430
082211539B	MAXAM-MALI SARL	2 181 540 243
	MINING AND REHANDLING SERVICES	41 180 969
	OPERATIONS ENERGIE DE MORILA -SARL	15 116 479
087800626B	SANDVIK MINING AND CONSTRUCTION MALI	5 959 289 768
	SOCIETE D'EXPLOITATION DE SABLE ET GRAVIER	115 000 000
011001501T	STE DE FORAGE ET DE TRAVAUX PUBLICS	196 876 556
	HYSPEC MALI	700 876 375
	SOCIETE AFRICAINE D'ETUDES ET DE REALISATION	404 004 545
082203924D	AEL CHEMICO	178 454 427
024000216N	RAFFINERIE D'or MARENA G.	1 752 866
Total		34 338 681 057

Déclaration unilatérale par société pour les autres sociétés		
NIF	Société	Total
087800586C	Songhoï Resources SARL	2 723 815 662
085133631D	789 Mining And Exploration SARL " 789 ME SARL"	20 000 000
083303751P	Accord S.A	7 364 874
025022105P	Ad4-Consulting SARL	10 000 000
086121154W	Africa Mining Sarl	49 605 305
086106689B	Ambogo Guindo Minerals Exploration (AGMEX SARL)	10 550 000
085133703E	ASSISTE SARL	5 000 000
087800792J	Avion Mali Exploration SA	5 165 790
084116322J	Birimian Gold Mali SARL	21 097 824
0841277988D	Bluebird Mali SARL	10 000 000
084122977V	Bofonde Mining SARL	445 000
082221826N	CADEM SARL	15 679 000
086137457G	Camara Brothers Corporation "CAMAB " SARL	10 000 000
087800885R	Camara Gold SARL	500 000
087800890W	Canal Gold SARL	10 000 000
087800876T	Carrière de Nianan-SARL	500 000
086123179L	Carrières et Chaux du Mali (CCM-S.A)	6 105 940
085127449J	CGCOC Group Mali-SARL	516 000
087800867V	Compagnie Minière du Mali	10 000 000
087800867V	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"	4 000 000
082230521F	Cora Gold Mali SARL	10 000 000
087800027J	Covec-Mali	182 638 197
025017252X	Diango Mines SARL	5 000 000
084123503C	Dragold SA	245 560
084113960G	DS Consulting SARL	10 000 000
087800862M	Enrroxs Energy & Mining Mali SA "EEMM SA"	20 199 890
084111783D	Entreprise Malienne de Construction et de Concassage (EMACCO)	395 700
082232538J	Entreprise Oumar Mohamed SOGORE Internationale "OMS Internationale SARLU	500 000
087800537M	Etruscan Resources Mali SARL	42 105 960

085129461E	Falcon Gold Ressources SARL	5 000 000
087800578N	Glencar Mali SARL	10 655 515
082227004X	Global Drilling And Blasting Services Mali "GDBS MALI " SARL	367 500
083325110N	Gold Corporation Mali SARL	352 500
084123504M	Goldroxs Mali SA	86 450
086134193D	Gougui Mining SARL	5 081 000
087800783K	Great Quest Mali S.A	16 760 394
084123506k	Greeneco Mining Mali (GMM) SA	127 000
084117507W	Holdor Mali Sarl	1 500 000
085129477G	IVENTUS MINING SARL Unipersonnelle	500 000
084119105D	Jia You SARL	630 456
087800882H	K & S Internationale Groupe SARL	10 000 000
086122651M	Kara-Gold SARL	177 000
086113760X	KOREGA SARL	10 000 000
	Kouroufing Gold SARL	10 000 000
084118249N	La Malienne du Dragage SARL <<LMD SARL >>	1 000 000
087800799M	Legend Gold Mali SARL	231 100
087800270Y	Lido SA	31 771 767
084123512B	Mali Gold Resources (MGR) SA	5 188 000
087800564J	Mali Goldfields (M.G.F) SARL	640 300
083322816W	Mandingold Mining SARL	15 550 000
082232577M	Mangane et Fils SARL	5 000 000
081120075R	Merrex Gold Mali SARL	255 000
084121704P	Metalli Exploration And Mining SARL	1 150 000
083317368F	MGWA-MALI-SARL	6 348 075
011007813X	Mine Kalé Forages-SARL	240 932 749
083333719J	Minefinders Mali SARL	15 000 000
025005758L	Mines et Transport du Mali (MITRAM-SARL)	5 000 000
084128815Y	Nashwan Lithium SARL	20 000 000
087800869R	ONE SOURCEET AFRIKON TECHNOLOGI SARL	5 000 000
084429193P	Orbite Mining SARL	5 000 000
082241259M	Pierre Angulaire Mali SARL	500 000
082243087R	Premium International Mining Company "PIM-CO- SALU	5 000 000
082228851P	Resolute Exploration Sarl	15 000 000
087800635A	Resolute Mali SA	750 480
087800749M	Ressources Robex Mali Sarl	10 000 000
084115529Y	S.K Company SARL	3 472 595
087800577D	Sankarani Ressources SARL	825 265
082242335N	Sanou Star Resources "ZSR-SARL"	15 029 000
087800788R	Singking Mines du Mali SARL	21 444 500
	Société Camara et Fils (SOCAF-SARL)	20 000 000
087800767K	Société d'Exploration de Siribaya SARL	10 066 000
085102571H	Société Malienne de Carrière "SOMACA" SARL	5 523 000
082226026G	Société Minière du Mali SARL	4 401 456
087800864K	Société Prance Mining SARL	569 236
084126771N	Société Sahélienne de Produits Pétroliers "SOSAP-SARL"	10 000 000
087800846M	Société Sahélienne des Mines SARL Unipersonnelle	5 157 500
086134010F	Société Sous Régionale le Transport et le Commerce (SORETRACO-SARL)	904 694
085100168C	Société Zenith Energie Pour le Développement "ZED- SA"	89 282 375
025019453P	Sympa Mining SARL	100 000
025021754A	TC Mining Consulting et Services (TCMCS) SARL	250 000
084122677T	Timbuktu Ressources SARL	11 405 500
025017795N	Toguna Mining Corporation (TMC) SARL	29 695 681
082204185L	Toguna SARL	622 514 809
085115919C	Universal G.I.S SARL	10 000 000
082238590A	Waraba Ressources SARL	114 000
083323588V	Wasmine Or SARL	12 665 480
084128293D	Xantus Exploration SARL	10 000 000
084127162W	Xantus Mali SARL	5 000 000

084121225D	Xin Sheng Shi Mali Mine Sarl	2 015 320
087800787F	Yi Yuan Mines SARL	15 101 134
084118976X	Z. Gold Mining SA	5 716 000
082235986V	Zheng Da Yi Yuan Mines Mali SARL	317 903
087800574V	Golden Spear Mali SARL	10 500 000
083324138R	Société Lucky Miners Sarl	30 000
086105260L	ML Commodities Limited SA	6 000 000
084115240P	Sofofi SARL	120 000
085129462P	Tehuan Mining And Logistics SARL	2 000 000
031003870Y	Tourékounda SARL	5 000 000
085121871N	Bady Mining Corporation "BMC" SARL	500 000
082237029E	Amagold-Fields SARL	5 250 000
083308634H	Barila Mining Company SARL	500 000
	Gorutumu Mining SARL	5 000 000
087800775Y	Hippo International SARL	5 000 000
085119285W	Polyniko Industries SARL	825 000
084124321N	Qatar Mining Mali Greenfield SUARL	2 843 000
0841235106W	Sun & Sea Goldinvest SUARL	100 000
	S.O.EA.M.OR	187 000
086136670H	Compass Gold Mali SARL	20 000 000
082236391D	Macina Gold Company SARL	14 148 475
011013558T	Sanouco SARL	5 858 000
085133725X	Mali Or SARL	5 500 000
082221863W	Mali Ressources Minières (MRM) SARL	5 000 000
083101989D	Afrique Promotion Mali Holding SARL	1 000 000
087800896M	Eurekagold SARL	10 000 000
	Gavi Mining SARL	10 000 000
011016394T	Société d'Exploitation des Mines et Matériaux de Construction "SEMAC-	15 000 000
084124681B	Baye Gold SARL	5 000 000
087800875G	Sacko Holding S.A.	10 000 000
086119803A	Tropical Gold du Mali "T.G.M" SARL	10 000 000
083318969C	Tenemakan Gold SARL	9 000 000
	Guespard'or	15 000 000
	EGEO SARL	14 500 000
	Group Sack's Gold	10 000 000
	INTERMIM LITHIUM	10 000 000
086114263V	Dembélé, Mamadou	397 800
	SOMIMA	5 039 141
025001397B	Stones SA	1 727 187
Total des déclarations unilatérales des autres sociétés		4 784 583 039

Annexe 6 : Déclaration des paiements sociaux en FCFA

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
MORILA	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	17/05/2017	REMB FRAIS MEDICAUX	27 500	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	31/12/2017	TRAVAUX DE REHABILITATION CSCOM	1 402 731	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/02/2017	REALISATION OF BOREHOLE (ETUDE)	991 200	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/03/2017	REALISATION OF BOREHOLE	17 263 400	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	30/04/2017	TVA/PRODUCTION DE L'EMISSION SUR L'EAU	49 500	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/06/2017	REALISATION OF BOREHOLE	3 170 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/06/2017	TVA/TRAVAUX DE SOUFFLAGE ET POMPAGE	570 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	09/10/2017	REALISATION OF BOREHOLE	5 715 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	24/10/2017	BOREHOLE AND SURFACE SAMPLE WATERS REQUE	13 688 220	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	26/12/2017	EXECUTION ET INSTALLATION D'UN FORAGE	2 550 600	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	30/01/2017	JANV -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	28/02/2017	FEV -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	23/03/2017	MARS -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	06/04/2017	MISE EN PLACE ET FORMATION DES COMITES DE GESTION	108 900	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	22/04/2017	AVRIL -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	LYCEE PRIVE YACOUBA SANZO	Sikasso	11/05/2017	PAIEMENT SOUTIEN FINANCIER AU LYCEE PRIVE YACOUBA	50 000	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	29/05/2017	MAI -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE DOMBA	Sikasso	01/06/2017	CONTRIBUTION FINANCIERE A L'ORGANISATION DU DEF	150 000	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	22/06/2017	JUIN -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	21/07/2017	JUILLET -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	31/08/2017	AOUT -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	28/09/2017	SEPTEMBRE -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	31/10/2017	OCTOBRE -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	30/11/2017	NOVEMBRE -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	28/11/2017	ACHATS DES FOURNITURES SCOLAIRE	3 445 000	N/A
	ECOLE DE SANZO	Sikasso	31/12/2017	DECEMBRE -2017 PROJET COMMUNAUTAIRE SALAIRES ENSEIGNANT	1 095 330	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	08/12/2017	ACHAT DES FOURNITURES	260 100	N/A
	ECOLE DE DOMBA	Sikasso	06/12/2017	ACHAT DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ECOLES	360 000	N/A
	ECOLE DE DOMBA	Sikasso	31/12/2017	AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DOMBA	450 684	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	31/12/2017	ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES, BOISSON ET EAUX PO	75 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	31/12/2017	ACHAT D'ENCRE POUR L'IMPRESSION DES DOCS	377 119	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	02/02/2017	PAIEMENT FRAIS D'ACHAT DES PRODUITS AGB POUR LES V	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	15/02/2017	REMB FRAIS ACHAT DE 20 KG DE POISSON POUR LA COMMU	35 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/02/2017	PAIEMENT SOUTIEN FINNCIER A L'AGROPASTORALE	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	14/06/2017	ACHAT DE PRODUITS AGB POUR LES NOTABILITES DE DOMB	35 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	31/03/2017	M-WILD/Elephant Project Mali	6 109 314	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/03/2017	BUILDING MAINTENANCE	2 245 186	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/03/2017	BUILDING MAINTENANCE	354 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/03/2017	BUILDING MAINTENANCE	831 900	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	06/04/2017	ESTABLISHMENT OF COOPERATIVES	605 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	02/06/2017	REMB FRAIS ACHAT DE LUNETTES CORRIGEEES, DE BATTERI	130 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	30/06/2017	DOMBA RAP AND BUDGET FOR SANZO FARMERS	4 860 200	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	26/07/2017	COUT DE COMPENSATION DES PERTES AGRICOLES DOMBA	6 213 901	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	10/07/2017	CASH PAYMENT FOR DOMBA FARMERS	2 246 190	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	12/07/2017	PAIEMENT DES VALEURS COMPENSATOIRES DES CHAMPS DOM	1 335 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	14/07/2017	PAIEMENT DES VALEURS COMPENSATOIRES DES CHAMPS DOM	4 466 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/07/2017	PAIEMENT BUDGET D'AMENAGEMENT DE SIX CONCESSION SE	135 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/07/2017	PAIEMENT BUDGET D'AMENAGEMENT DE SIX CONCESSION SE	110 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/07/2017	BUDGET D'AMENAGEMENT DE SIX MAISONS SE	130 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/07/2017	PAIEMENT BUDGET D'AMENAGEMENT DE SIX CONCESSIONS S	120 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	29/09/2017	COMPENSATION DU NOUVEAU CHAMP DE DOMBA ET PETITES	1 922 004	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	29/09/2017	PAIEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET REINSTALLATIO	2 700 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	25/09/2017	PRESTATION POUR DES TRAVAUX DE MORCELLEMENT DOMBA	916 500	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/09/2017	FENCE OF SURFACE IN WIRE FENCING	16 950 910	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	25/09/2017	SOCIAL EVALUATION (DOMBA IMPLEMENTATION DWA)	19 107 475	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	26/09/2017	SOCIAL EVALUATION (DOMBA IMPLEMENTATION DWA)	1 199	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	24/10/2017	REMB FRAIS ACHAT DE PEINTURE DU FORAGE DE DOMBA	29 750	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	05/10/2017	PAIEMENT COMPENSATION DES PERTES AGRICOLES DU VILL	10 362 400	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	09/10/2017	FENCE OF SURFACE IN WIRE FENCING	13 560 728	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	30/11/2017	FENCE OF SURFACE IN WIRE FENCING	3 390 182	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	30/11/2017	SOCIAL EVALUATION (DOMBA IMPLEMENTATION DWA)	16 944 365	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	18/12/2017	COMPENSATION DES ARBRES CONCESSIONS DEGUERPIES ET	2 922 996	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/12/2017	REMB FRAIS DE PEINTURE DU CONTAINER DU CHEF DE VILLAGE	45 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/01/2017	PAIEMENT COMPLEMENT DE PERDIEM POUR LA COLLECTE	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	17/01/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	50 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	06/02/2017	CONTRIBUTION AU FESTIVAL TRIANGLE DU BALAFON	1 000 000	N/A
	MORILA SA	Sikasso	01/02/2017	REMB FRAIS ACHAT DE CADEAU POUR LE DG	60 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	02/02/2017	PAIEMENT FRAIS DES FUNERAILLES DU CHEF DE VILLAGE	140 000	N/A
	MORILA SA	Sikasso	16/02/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION AUX FUNERAILLES MERE D'ABOU	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	28/02/2017	AIDE FINANCIERE DE MORILA SA AUS FEMMES DE LA CITE	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	02/02/2017	PAIEMENT FRAIS DES FUNERAILLES DU CHEF DE VILLAGE	140 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	02/02/2017	PAIEMENT FRAIS D'ACHAT DES PRODUITS AGB POUR LES V	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/02/2017	PAIEMENT SOUTIEN FINNCIER A L'AGROPASTORALE	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	28/02/2017	AIDE FINANCIERE DE MORILA SA AUS FEMMES DE LA CITE	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	28/02/2017	REPORTAGE DE LA REUNION DE MORILA CLD EE	9 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	01/03/2017	APPUI FINANCIER DE MORILA AUX FEMMES DE DOMBA POUR	150 000	N/A
	MORILA SA	Sikasso	01/03/2017	PAIEMENT COMPLEMENT DE CONTRIBUTION AUX FESTIVITES	50 000	N/A
	ORTM SIKASSO	Sikasso	10/03/2017	REMB DON A L'EQUIPE DE REPORTAGE DE L'ORTM	25 000	N/A
	MORILA SA	Sikasso	13/03/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION AUX FUNERAILLES DE LA MERE D	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	22/03/2017	PAIEMENT FRAIS DE COLAS AUX CHEFS DES VILLAGES DE	45 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	31/03/2017	DEMANDE D'APPUI POUR L'ORGANISAT DES FEST 08 MARS	300 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	01/03/2017	APPUI FINANCIER DE MORILA AUX FEMMES DE DOMBA	150 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	01/03/2017	PAIEMENT COMPLEMENT DE CONTRIBUTION AUX FESTIVITES	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	22/03/2017	PAIEMENT FRAIS DE COLAS AUX CHEFS DES VILLAGES DE	45 000	N/A
	GENDARMERIE	Sikasso	31/03/2017	REMISE EN ETAT DU VEHICULE DE LA GENDARMERIE	3 748 270	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	28/04/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	28/04/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	275 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	30/04/2017	TVA/REPORTAGE DE LA REUNION DE MORILA SA AVEC CLD	9 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	SYNDICATS (UNTM - CSTM)	Sikasso	20/04/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION AUX FESTIVITES DU 1ER MAI 20	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	20/04/2017	PAIEMENT FRAIS D'ACHAT DES PRODUITS AGB POUR LES N	50 000	N/A
	SYNDICATS (UNTM - CSTM)	Sikasso	26/04/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION AUX FESTIVITES DU 1ER MAI	200 000	N/A
	SYNDICATS (UNTM - CSTM)	Sikasso	27/04/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION AUX FESTIVITE DU 1ER MAI	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	06/04/2017	APPUI FINANCIER AU PDESC 2017-2021	500 000	N/A
	SIKASSO	Sikasso	30/04/2017	APPOUI FINANCIER EN FAVERE DE ADAKOM A K	2 000 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/05/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	30 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/05/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	100 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/05/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	04/05/2017	PAIEMENT FRAIS DE PREPARATION DE BBQ	30 000	N/A
	BAMAKO	BAMAKO	04/05/2017	PAIEMENT DON AUX CHAUFFEURS DU MINISTRE DE LA PART	35 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	11/05/2017	PAIEMENT FRAIS DE COLA DU MANAGEMENT AUX CHEFS DES	45 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	12/05/2017	REMB FRAIS D'ASSISTANCE A MME MARIKO AMY KONE	100 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	15/05/2017	PAIEMENT APPUI FINANCIER DE MORILA A LA FETE TRADI	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	15/05/2017	PAIEMENT APPUI FINANCIER DE MORILA A LA FETE TRADI	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/05/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION FINANCIERE AU BAPTEME DU GRO	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	22/05/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION A LA JOURNEE DES CHASSEURS	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	11/05/2017	ACHAT D'EQUIPEMENT DE SPORT	545 500	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/06/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	175 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/06/2017	MEDIA COVERT OF MORILA EVENT	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	13/06/2017	TVA/PRODUCTION ET DIFFUSION DE MESSAGE DE CMPAGNE	5 400	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	13/06/2017	TVA/REPORTAGE DE LA RESTITUTION DES RESULTATS EAU	18 000	N/A
	BAMAKO	BAMAKO	13/06/2017	TVA/REPORT DE LA VISITE DU MINISTRE DES MINES MOR	9 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/06/2017	TVA/REPORTAGE DE LA REUNION DU CLD	9 000	N/A
	ORTM SIKASSO	Sikasso	23/06/2017	TVA/PRODUCTION ET DIFFUSION DE MAGAZINES	97 200	N/A
	BAMAKO	BAMAKO	23/06/2017	TVA/REPORTAGE DE LA QUINZAINE DE L'ENVIR	31 500	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	14/06/2017	PAIEMENT FRAIS D'ORGANISATION D'UNE RUPTURE GROUPE	100 000	N/A
	MORILA SA	Sikasso	15/06/2017	PAIEMENT FRAIS DE RUPTURE GROUPEE DE JEUN ENG-OUTS	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/06/2017	REMB FRAIS ACHAT DE CHAUSSURES ET DE CHAPEAUX POUR	44 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	01/06/2017	APPUI FINANCIER DE MORILA SA A L'ORGANISATION DES	600 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	13/06/2017	ACHAT DE GRANDS BOUBOUS POUR LES CHEFS DES VILLAGE	364 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	20/06/2017	PROGRAMME DE RUPTURE DE JEUN GROUPEE DANS LA DEPAR	600 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	30/06/2017	CONTRIBUTION AUX ETATS GENERAUX SECTEUR	2 000 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	03/07/2017	ACHAT DE 5 CARTONS DE SUCRE	130 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	03/07/2017	ACHAT DE 6 CARTONS DE NIDO 2,5KGS	377 500	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	11/07/2017	PAIEMENT FRAIS DE MISSION POUR VISITE AUX AUTORITE	200 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	04/07/2017	ACHAT DE 4 MOUTONS POUR LES CHEFS DES VILLAGES	500 000	N/A
	SIKASSO	Sikasso	12/07/2017	REPARATION DU VEHICULE DE SERVICE DRGM	2 330 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/07/2017	APPUI FINANCIER DE MORILA POUR LE LOGEMENT DES AG	100 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/07/2017	PAIEMENT FRAIS D'ACHAT DE PRODUIT AGB	8 500	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	19/07/2017	REMB FRAIS ACHAT DE 10 ALVEOLES	17 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	20/07/2017	FRAIS DE COMPENSATION (SACRIFICE) POUR 11 PALMIERS	921 700	N/A
	SOUS-PREFET SANZO	Sikasso	21/07/2017	PAIEMENT FRAIS D'ENTRETIEN DU VEHICULE DU SOUS-PRE	100 000	N/A
	SIKASSO	Sikasso	22/08/2017	TVA/TRAVAUX DE RENOVATION EAUX ET FORETS	197 460	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/08/2017	REMB FRAIS ACHAT DE 2 MOUTONS POUR HILAIRE DIARRA	147 500	N/A
	ORTM - SIKASSO	Sikasso	25/08/2017	REMB DON JOURNALISTE DE L'ORTM SIKASSO	10 000	N/A
	SOUS-PREFET SANZO	Sikasso	29/08/2017	PAIEMENT CADEAU DE TABASKI A MME SOUS-PREFET	175 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	15/08/2017	PAIEMENT FRAIS DE COLAS AUX CHEFS DE VILLAGE	45 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	31/08/2017	TVA/REPORTAGE DE LA CONSULTATION COMMUNA	9 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/09/2017	APPUI FINANCIER AU COLLECTIF DES STAGIAIRES DE MOR	300 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/09/2017	PAIEMENT PERDIEM	100 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	21/09/2017	PAIEMENT ASSISTANCE	100 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	17/10/2017	CONTRIBUTION AU MOIS DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUT	754 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	06/10/2017	APPUI FINANCIER DE MORILA SA A L'ARTISTE MAISON	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	17/10/2017	PAIEMENT FRAIS DE COLAS POUR LES CHEFS DE VILLAGES	45 000	N/A
	ORTM - SIKASSO	Sikasso	18/10/2017	PAIEMENT PERDIEM DES MEMBRES DE L'ORTM SIKASSO POU	170 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	23/10/2017	CADEAU AU GROUPEMENT DES FEMMES DE SANZO	100 000	N/A
	MORILA SA	Sikasso	25/10/2017	PAIEMENT REMISE DU PRIX DE L'EMPLOYE DU TRIMESTRE	75 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	26/10/2017	PAIEMENT POUR ACHAT DE CHEMISE ET T-SHIRT POUR	18 880	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	17/10/2017	PAIEMENT FRAIS DE COLAS POUR LES CHEFS DE VILLAGES	45 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	17/10/2017	CONTRIBUTION AU MOIS DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUT	754 000	N/A
	SERVICE SOCIAL BOUGOUNI	Sikasso	18/10/2017	PAIEMENT PERDIEM AGENT SERVICE SOCIAL BOUGOUNI	45 000	N/A
	BOUGOUNI	Sikasso	09/11/2017	PAIEMENT FRAIS CONSTITUTION DOSSIERS JURIDIQUES DE	60 000	N/A
	BOUGOUNI	Sikasso	16/11/2017	PAIEMENT FRAIS DE CONSTITUTION DES DOSSIERS JURIDI	10 000	N/A
	BOUGOUNI	Sikasso	16/11/2017	PAIEMENT FRAIS VISITE DE CURTOISIE DU MANAGEMENT	45 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	29/11/2017	PAIEMENT PERDIEM POUR LA CEREMONIE DE DOTATION	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	30/11/2017	TRAVAUX DE REHABILITATION CHEF DE VILLAGE	56 120	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	02/11/2017	APPUI FINANCIER POUR LE CONGRES DE LA SOCIETE DE M	150 000	N/A
	SIKASSO	Sikasso	16/11/2017	PAIEMENT FRAIS VISITE DE CURTOISIE DU MANAGEMENT	45 000	N/A
	SIKASSO	Sikasso	16/11/2017	PAIEMENT FRAIS ORGANISAT PASSAGE PRESIDENT REPLUBL	150 000	N/A
	ORTM - SIKASSO	Sikasso	14/11/2017	APPUI FINANCIER POUR ORGANISATION NUIT DE L'ORTM	500 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paievements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/12/2017	PAIEMENT COMPENSATION DES CULTURES DE MR YOUNOUSSA	15 040	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/12/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION AUX FUNERAILLES DU CHEF DE V	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	12/12/2017	CONTRIBUTION POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE 2017	1 300 000	N/A
	SYNDICATS (UNTM - CSTM)	Sikasso	05/12/2017	CONTRIBUTION A LA COP 23 SUR LE CHANGEMENT CLIMATI	1 000 000	N/A
	SYNDICATS (UNTM - CSTM)	Sikasso	14/12/2017	CONTRIBUTION POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE	4 000 000	N/A
	MORILA SA	Sikasso	15/12/2017	PAIEMENT FRAIS POUR LA JOURNEE DES PAIRS EDUCATEUR	175 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/12/2017	PAIEMENT COMPENSATION DES CULTURES DE MR YOUNOUSSA	15 040	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/12/2017	PAIEMENT CONTRIBUTION AUX FUNERAILLES DU CHEF DE V	50 000	N/A
	COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT (CLD)	Sikasso	27/12/2017	REMB FRAIS DE RENFORCEMENT DES PORTES AVEC CADENA	197 500	N/A
SEMOS	COMMUNE RURALE DE SADIOLA	Kayes	Année 2017	INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES	484 653 107	N/A
SOMIKA	Mairie	Sikasso	27/01/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	27/01/2017	Salaires des matrones et Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	27/01/2017	Rglt fact d'elect aux Autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	27/01/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	861 000	N/A
	Sous-Prefet	Sikasso	31/01/2017	Appui au Sous-Préfecture de Klna	600 000	N/A
	Sous-Prefet	Sikasso	21/02/2017	Appui sous-préfecture de kalana	600 000	N/A
	Mairie	Sikasso	24/02/2017	Salaires des(10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	24/02/2017	Salaires des Matrones & Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	24/02/2017	Rglt fact d'elect aux Autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	24/02/2017	Indemnités de surveillance bassin	420 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	24/02/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	396 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	27/03/2017	Prime de surveillance bassin a boue	465 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	27/03/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	396 000	N/A
	Mairie	Sikasso	28/03/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	28/03/2017	Salaires des matrones & Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	28/03/2017	Rglt Fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Mairie	Sikasso	27/04/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	27/04/2017	Salaires de matrones et médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	27/04/2017	Rglt fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	27/04/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	846 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Palements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	Mairie	Sikasso	26/05/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	26/05/2017	Salaires des matrones & Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	26/05/2017	Rglt fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	26/05/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	861 000	N/A
	Mairie	Sikasso	27/06/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	27/06/2017	Salaires des matrones et médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	27/06/2017	Rglt Fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	28/06/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	846 000	N/A
	Bureau Jeunesse	Sikasso	18/07/2017	Appareil Sono (Maison des Jeunes)	900 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	26/07/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	861 000	N/A
	Mairie	Sikasso	27/07/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	27/07/2017	Salaires des matrones et médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	27/07/2017	Rglt Fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Mairie	Sikasso	28/08/2017	Salaire des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	28/08/2017	Salaire des Matrones & Médecin	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	28/08/2017	Rglt fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	28/08/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	861 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	28/09/2017	Salaires des Matrones & Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	28/09/2017	Rglt fact d'elect aux autorité	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	29/09/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	846 000	N/A
	Mairie	Sikasso	30/10/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	30/10/2017	Salaires des Matrone & Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	30/10/2017	Rglt Fact d'élect aux autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	30/10/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	861 000	N/A
	Mairie	Sikasso	24/11/2017	Salaires des 10 (Dix) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	24/11/2017	Salaires des Matrones & Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	24/11/2017	Rglt Fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	24/11/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	846 000	N/A
	Mairie	Sikasso	21/12/2017	Salaires des (10) Enseignants	750 000	N/A
	Mairie	Sikasso	21/12/2017	Salaires des matrones & Médecin	750 000	N/A
	Autorité locale	Sikasso	21/12/2017	Rglt fact d'elect aux autorités	295 000	N/A
	Gendarmerie	Sikasso	21/12/2017	Prime mensuelles Gendarmerie	861 000	N/A
		Sikasso	01/08/2017	Appui aux autorités pour la tabaski	800 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paievements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
		Sikasso	29/09/2017	Appui au Préfecture de Yanfolila	750 000	N/A
		Sikasso	16/01/2017	Bureau Industriel(Mairie de klna)	205 000	N/A
		Sikasso	16/01/2017	Chaise Visiteur (Mairie de klna)	190 000	N/A
		Sikasso	16/01/2017	Machine Dactylo (Mairie de klna)	350 000	N/A
		Sikasso	19/01/2017	Machine Dactylo (Mairie Klna)	350 000	N/A
		Sikasso	10/02/2017	Bureau Industriel(Gendarmerie)	196 800	N/A
		Sikasso	10/02/2017	Photocopieuse Canon (Gendarmerie)	175 000	N/A
		Sikasso	10/02/2017	Chaise Visiteur(Gendarmerie)	142 500	N/A
		Sikasso	10/02/2017	Ordinateur de Bureau(Gendarmerie)	424 750	N/A
		Sikasso	16/02/2017	Pneu Michelin7.50R16XS(Gendarmerie)	549 184	N/A
		Sikasso	01/03/2017	Appui aux femmes de Yla pr le 8Mars	300 000	N/A
		Sikasso	01/03/2017	Appui aux CAP de Yanfolila	700 000	N/A
		Sikasso	03/03/2017	Imprimante Canon MF 216	175 000	N/A
		Sikasso	06/03/2017	Appui aux femmes klna pr le 8 mars	225 000	N/A
		Sikasso	16/03/2017	Dons au CSCOM de Klna-Niessoumala	1 150 000	N/A
		Sikasso	21/03/2017	Appui aux écoles de kalana	150 000	N/A
		Sikasso	29/03/2017	Appui au festival Kamelen Ngoni Yla	500 000	N/A
		Sikasso	31/03/2017	Natte (Plastic Carpet) Diabala	250 000	N/A
		Sikasso	12/04/2017	Appui à l'association ARWES	200 000	N/A
		Sikasso	26/04/2017	Cement 50kg/Bag (Pont-Niessoumaila)	550 000	N/A
		Sikasso	11/05/2017	Don semenses	375 000	N/A
		Sikasso	26/05/2017	Sucre pr la communauté (Carème2017)	580 000	N/A
		Sikasso	01/06/2017	Appui pour l'organisation du DEF 2017	350 000	N/A
		Sikasso	14/06/2017	Appui -Jardin d'efts"Petites Semenc	200 000	N/A
		Bamako	15/06/2017	Appui au Ministère des Mines	2 000 000	N/A
		Sikasso	29/06/2017	Appui à l'AS Wassoulou	250 000	N/A
		Sikasso	12/07/2017	Appui à la mairie de kalana	210 000	N/A
		Sikasso	14/07/2017	Appui aux eaux & foret de Yla	120 000	N/A
		Sikasso	19/07/2017	Pneus Deestone 205 (Prefet Yanf)	280 000	N/A
		Sikasso	08/09/2017	Don pr l'organisation coupe SOMIKA	500 000	N/A
		Sikasso	11/09/2017	Dons pour la fête de tabaski 2017	1 300 000	N/A
		Sikasso	27/09/2017	Parafoudre 40 KV A Oxyde D Zinc	150 000	N/A
		Sikasso	28/09/2017	Pompe Pour Forage 380V Ac 10M3/H	1 850 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
		Sikasso	05/10/2017	Appui mois de solidarité communauté	2 000 000	N/A
		Sikasso	21/09/2017	Pont de Diabala	14 900 856	N/A
SOMILO	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	03/02/2017	CONTRIBUTION FUNERAILLE TANTE CHEF DU VILLAGE	50 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	10/02/2017	FRAIS DE MATERIALISATION OUVRAGES MINE	545 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	01/02/2017	SACRIFICE MINE GOUNKOTO	500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/02/2017	PRESTATION INAUGURATION ABATTOIR DJIDJAN	422 300	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	21/02/2017	APPUI A LA RADIO DJIGUIYA DE KAYES-LIBERTE	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/03/2017	CONTRIBUTION FUNERAILLE CHEF VILLAGE KOUNDA	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/03/2017	CONTRIBUTION A L'ACCES INTERNET	247 900	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/03/2017	APPUI DECES;TRANSPORT ET MONTAGE	117 500	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	22/03/2017	APPUI FINANCIER AU CHEF DE VILLAGE DE DJIDIAN	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/03/2017	APPUI A L'ORTM DU 24 ANNIVERSAIRE CHAINEZ	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/04/2017	APPUI GIE BABOTO	65 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	19/04/2017	APPUIS AUX RASSEMBLEMENT JEUNE MANDE FOOT	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	25/04/2017	FRAIS D'OUVERTURE D'UN COMPTE	250 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	25/04/2017	ACHAT GROUPE ELECTROGENE	470 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/06/2017	APPUI A LA JEUNESSE DE DK	100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	08/06/2017	APPUI COMITE GESTION SCOLAIRE D.E.F	150 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/05/2017	APPUI AU COMITE SOLIDAIRE	150 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	12/06/2017	VISITE DU GOUVERNEUR DE KAYES	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	22/06/2017	PAIEMENT FRAIS VALIDATION DES PROCURATIONS	178 750	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/05/2017	PERDIEM CHEF SERVICE D'URBANISME	120 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/05/2017	FRAIS DE PRESTATION DES APPRENANTS	300 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	13/05/2017	FUNERAILLES DU PERE 1ER ADJOINT SITAKILY	50 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/05/2017	APPUI FINANCIER ETUDIANTS SANTE REGIONALE	250 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/07/2017	FRAIS D'ANALYSE DU SAVON LIQUIDE FEMMES	114 788	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/05/2017	FRAIS REPARATION POMPE DU FORAGE	125 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	04/07/2017	BONUS RAMADAN SERVICE TECHNIQUE KAYES	300 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/07/2017	CONTRIBUTION FUNERAILLE DE NIANGRY KEITA	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	ACHAT DES MARMITES FEMMES DU PROJET	225 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/07/2017	FRAIS DE MISSION AUTORITE&SERVICE TECHNIQUE	230 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/08/2017	FRAIS DE SUIVI TRAVAUX REMBLEAGE BABOTO	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/07/2017	ACHAT MATERIEL BUREAU DE KENIEBA	1 000 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/08/2017	FRAIS D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/08/2017	PROJET GARE ROUTIERE DK	300 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/08/2017	FRAIS D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION	78 500	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/08/2017	FRAIS DE SACRIFICE DE SABALIYASO	600 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	21/08/2017	PAIEMENT RELIQUAT FRAIS DE CAPTURE CAIMAN	500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/08/2017	FRAIS FUNERAILLE DE L'ENFANT DE TOGOLA KITA	100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/09/2017	FRAIS D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION	106 700	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/09/2017	APPUI A L'ASSOCIATION JEUNE DE DK	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/09/2017	APPUI A L'ASSOCIATION PROTECTION	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	04/10/2017	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE D'UN FORAGE	867 300	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/10/2017	FRAIS DE COMMUNICATION CHEF VILLAGE DK	100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/11/2017	APPUI AUX FUNERAILLE CHEF VILLAGE SITAKILY	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/11/2017	APPUI FINANCIER A L'EVACUATION DE MORIBA CISSE	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	04/12/2017	APPUI AU FUNERAILLE DE DADO DABO	50 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/12/2017	PERDIEM FRAIS DE MISSION GERED-SARL	380 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/12/2017	FRAIS DE REPARATION DU MUR ENDOMANGE	100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/12/2017	FRAIS RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT MISSIONNAIRES	130 500	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/12/2017	CONTRIBUTION FUNERAILLES NOTABLE LOULO VILLAGE	50 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/12/2017	PERDIEM DES PARTICIPANTS A LA COMPENSATION	120 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	03/03/2017	CLOTURE GRILLAGE ABATTOIRE DJIDJAN (SUD-	8 573 786	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	03/03/2017	PANNEAUX SOLAIRE ABATTOIRE DJIDJAN	7 416 300	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	03/03/2017	TRAVEAUX EXTENTION ABATTOIRE DJIDJAN	14 674 716	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	13/06/2017	PRISE EN CHARGE VISITE DU GOUVERNEUR KA	921 600	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/08/2017	REGL COULIBALY BTP CONSTRUCTION DE CLASS	10 948 251	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/03/2017	APPUI FINANCIER RAISON FAMILLE	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/06/2017	REQUETE QUINZAINE DE L'ENVIRONNEMENT	5 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	10/06/2017	FRAIS MISSION JOURNALISTES ET MINISTRE	9 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	12/09/2017	FRAIS DE FORMATION DES ACTEURS ETAT CIVI	3 878 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/09/2017	FOURNITURE SCOLAIRE COMMUNAUTE GKOTO 201	2 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	11/10/2017	FINANCEMENT SOUS COMMISSION	9 480 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	22/11/2017	FRAIS FORAGE NOUVELLE GARE ROUTIERE	9 049 750	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	22/11/2017	PAIEMENT FACTURE PAR SCRAP	1 230 130	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/11/2017	ORGANISATION DU FESTIVAL DU LYCEE	3 500 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/11/2017	APPUI FINANCIER JEUNESSE DE KENIEBA	1 500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	MISE A DISPOSITION DE FONDS AU GOUVERNOR	2 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	PAIEMENT FORUM DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/01/2017	APPUI FINANCIER AU CHEF EAUX ET FORET	250 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/01/2017	FRAIS DE REPARATION VEHICULE	945 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/01/2017	FRAIS DE SACRE FICE DE LA MINE DE LOULO	900 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/03/2017	PERDIEM DES AUTORITES ET AGENTS SERVICE	430 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/05/2017	FRAIS DE MISSION DELEGATION TONGON	400 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/08/2017	CONTRIBUTION SOIREE TRADITIONNELLE DJIDIAN 2017	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/09/2017	APPUI FINANCIER ASSISTANCE	250 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/09/2017	APPUI FINANCIER A L'ECOLE LEGAL SEGOU KAYES	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/09/2017	APPUI FINANCIER SYSTEME ASSAINISSEMENT VILLE KENIE	750 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/10/2017	APPUI FINANCIER ACHAT D'UNE POMPE	500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/11/2017	APPUI FINANCIER ORGANISATION MAOULOU	250 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/12/2017	ORGANISATION MAOULOU DK 2017	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/12/2017	CONTRIBUTION AU FUNERAILLE DE MAMADOU KEITA	100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/12/2017	PAIEMENT NUTEE DELEGATION FUNERAILLE M.KEITA	140 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/12/2017	CONTRIBUTION A L'ORGANISATION DU ZIARA DE DK	500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/02/2017	INSTALLATION DE POMPE D'EAU A FARABA	3 750 040	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/04/2017	APPUI FINANCE COUPE CORPO 2017	4 765 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/09/2017	FINANCEMENT COUPE GKOTO EDITION 2017	2 600 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/09/2017	APPUI ORGANISATION DU 22 SEPTEMBRE 2017	2 100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/09/2017	ORGANISATION MISS ORTM DE KAYES	2 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/10/2017	PAIEMENT FRAIS ETAT PIT BABOTO	2 445 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/05/2017	CADEAUX EN BAZIN POUR LA DELAGATION IVAR	150 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/06/2017	Real. GENERATOR POWER DIESEL 22KVA	7 661 338	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/12/2017	Construction Salle de format	20 438 179	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	19/05/2017	SERVICES AERIENS DU 01-15 AVRIL- 2017	166 791	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	19/05/2017	SERVICES AERIENS DU 01-15 AVRIL- 2017	65 597	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	13/06/2017	LOCATION D'AVION DU 03-05 MAI 2017	202 779	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/07/2017	SERVICES AERIENS DU 01-15 JUIN- 2017	163 094	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/07/2017	SERVICES AERIENS DU 01-15 JUIN- 2017	52 528	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	LOCATION AVION PR TRANSPORT SUR SITE	281 117	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	ASSISTING WITH PIPE LINE BUFFER ZONE	790 506	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	LOCATION AVION PR TRANSPORT SUR SITE	19 695	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/01/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 01-17 DES GARDIENS ET	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/01/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 01-17 DES GARDIENS ET	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/01/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 01-17 DES GARDIENS ET	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/01/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 01-17 DES GARDIENS ET	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/01/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 01-17 DES GARDIENS ET	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/01/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 01-17 DES GARDIENS ET	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/01/2017	CF JANVIER -2017 -COMMUNITY DEV	58 699	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/01/2017	TL JANVIER -2017 -COMMUNITY DEV	16 791	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/01/2017	TFP JANVIER -2017 -COMMUNITY DEV	33 542	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/01/2017	SALAIRE JANVIER -2017 -COMMUNITY DEV	1 679 118	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/01/2017	INPS JANVIER -2017 -COMMUNITY DEV	308 956	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/01/2017	INPS JANVIER -2017 -COMMUNITY DEV	33 582	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/01/2017	TEJ JANVIER -2017 -COMMUNITY DEV	33 542	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/02/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 02 2017 D GARD ET PATR	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/02/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 02 2017 D GARD ET PATR	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/02/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 02 2017 D GARD ET PATR	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/02/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 02 2017 D GARD ET PATR	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/02/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 02 2017 D GARD ET PATR	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/02/2017	FRAIS ADMINISTRATIF SALAIRE 02 2017 D GARD ET PATR	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	CF FEVRIER-2017 -COMMUNITY DEV	163 182	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	TL FEVRIER-2017 -COMMUNITY DEV	46 644	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	TFP FEVRIER-2017 -COMMUNITY DEV	93 247	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	SALAIRE FEVRIER-2017 -COMMUNITY DEV	4 664 354	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	INPS FEVRIER-2017 -COMMUNITY DEV	858 237	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	INPS FEVRIER-2017 -COMMUNITY DEV	93 287	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	TEJ FEVRIER-2017 -COMMUNITY DEV	93 247	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/03/2017	FRAIS ADMINIST SALAIRE MARS 2017 GARDIEN PATROUILL	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/03/2017	FRAIS ADMINIST SALAIRE MARS 2017 GARDIEN PATROUILL	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/03/2017	FRAIS ADMINIST SALAIRE MARS 2017 GARDIEN PATROUILL	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/03/2017	FRAIS ADMINIST SALAIRE MARS 2017 GARDIEN PATROUILL	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/03/2017	FRAIS ADMINIST SALAIRE MARS 2017 GARDIEN PATROUILL	4 427 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/03/2017	FRAIS ADMINIST SALAIRE MARS 2017 GARDIEN PATROUILL	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	CF MARS-2017 -COMMUNITY DEV	24 616	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	TL MARS-2017 -COMMUNITY DEV	7 041	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	TFP MARS-2017 -COMMUNITY DEV	14 066	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	SALAIRE MARS-2017 -COMMUNITY DEV	704 146	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	INPS MARS-2017 -COMMUNITY DEV	129 562	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	INPS MARS-2017 -COMMUNITY DEV	14 083	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	TEJ MARS-2017 -COMMUNITY DEV	14 066	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/04/2017	SALAIRE DU MOIS D'AVRIL 2017 DES GARDIENS ET PATRO	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/04/2017	SALAIRE DU MOIS D'AVRIL 2017 DES GARDIENS ET PATRO	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/04/2017	SALAIRE DU MOIS D'AVRIL 2017 DES GARDIENS ET PATRO	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/04/2017	INTERVENTION SPECIFIQUE DU 1ER TRIMESTRE 2017	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/04/2017	INTERVENTION SPECIFIQUE DU 1ER TRIMESTRE 2017	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/04/2017	INTERVENTION SPECIFIQUE DU 1ER TRIMESTRE 2017	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/04/2017	FRAIS ADMIN SAL CHASSEURS MAI 2017/CHAUSSURES SECU	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/04/2017	FRAIS ADMIN SAL CHASSEURS MAI 2017/CHAUSSURES SECU	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/04/2017	FRAIS ADMIN SAL CHASSEURS MAI 2017/CHAUSSURES SECU	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/04/2017	FRAIS ADMINISTRATF SALAIRE CHASSEURS MAI 2017	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/04/2017	FRAIS ADMINISTRATF SALAIRE CHASSEURS MAI 2017	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/04/2017	FRAIS ADMINISTRATF SALAIRE CHASSEURS MAI 2017	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUILLEURS	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUILLEURS	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUILLEURS	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUILLEURS	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUILLEURS	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUILLEURS	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUI/CONGE ANNU	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUI/CONGE ANNU	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUI/CONGE ANNU	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUI/CONGE ANNU	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUI/CONGE ANNU	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS ADMIN SALAIRE JUIN 17 DES PATROUI/CONGE ANNU	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	SALAIRE JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	4 427 191	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	INPS JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	814 604	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	INPS JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	88 541	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	CF JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	154 885	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	TL JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	44 273	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	TFP JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	88 506	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	TEJ JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	88 506	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	SALAIRE JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	4 427 191	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	INPS JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	814 604	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	INPS JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	88 541	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	CF JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	154 885	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	TL JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	44 273	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	TFP JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	88 506	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/07/2017	TEJ JANVIER -2015 -COMMUNITY DEV	88 506	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/07/2017	SALAIRE DU MOIS DE JUILLET 2017 DES GARDIENS ET PA	5 149 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/07/2017	SALAIRE DU MOIS DE JUILLET 2017 DES GARDIENS ET PA	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/07/2017	SALAIRE DU MOIS DE JUILLET 2017 DES GARDIENS ET PA	5 149 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/07/2017	SALAIRE DU MOIS DE JUILLET 2017 DES GARDIENS ET PA	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF & SALAIRE SEPT 17 DES GARDIENS	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF & SALAIRE SEPT 17 DES GARDIENS	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF & SALAIRE SEPT 17 DES GARDIENS	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF & SALAIRE SEPT 17 DES GARDIENS	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF & SALAIRE SEPT 17 DES GARDIENS	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF & SALAIRE SEPT 17 DES GARDIENS	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/10/2017	FRAIS ADMINISTRATIF&SALAIRE OCTO 17 DES GARDIENS	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/10/2017	FRAIS ADMINISTRATIF&SALAIRE OCTO 17 DES GARDIENS	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/10/2017	FRAIS ADMINISTRATIF&SALAIRE OCTO 17 DES GARDIENS	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/10/2017	FRAIS ADMINISTRATIF&SALAIRE OCTO 17 DES GARDIENS	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/10/2017	FRAIS ADMINISTRATIF&SALAIRE OCTO 17 DES GARDIENS	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/10/2017	FRAIS ADMINISTRATIF&SALAIRE OCTO 17 DES GARDIENS	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	FRAIS ADMINIST & SALAIRE NOV 2017 DES GARDIEN PATR	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	FRAIS ADMINIST & SALAIRE NOV 2017 DES GARDIEN PATR	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	FRAIS ADMINIST & SALAIRE NOV 2017 DES GARDIEN PATR	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	FRAIS ADMINIST & SALAIRE NOV 2017 DES GARDIEN PATR	664 050	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	FRAIS ADMINIST & SALAIRE NOV 2017 DES GARDIEN PATR	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/11/2017	FRAIS ADMINIST & SALAIRE NOV 2017 DES GARDIEN PATR	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	SALAIRE NOVEMBRE-2017 -COMMUNITY DEV	1 118 291	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	INPS NOVEMBRE-2017 -COMMUNITY DEV	205 763	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/01/2017	CREDIT CARD FEA-JAN.17-P1	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/01/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-01-P1	137 706	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/01/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-01-P2	92 984	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/01/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 01-20	200 246	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/01/2017	CREDIT CARD FEA-JAN.17-P2	100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/01/2017	CREDIT CARD FEA-FEV.17-P1	175 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	CREDIT CARD FEA-FEV.17-P2	600 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/02/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-02-P2	12 036	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/02/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 02-20	285 088	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/03/2017	CREDIT CARD FEA-MARS.17-P1	400 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/03/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-03-P2	148 326	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/03/2017	CREDIT CARD FEA-MARS.17-P2	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/03/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 03-20	1 414 938	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/04/2017	CREDIT CARD FEA-AVRIL.17-P1	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/04/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-04-P2	109 327	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/04/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 04-20	1 086 308	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/05/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 05-20	296 888	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	22/06/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-06-P1	138 414	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/07/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-07-P1	164 256	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/08/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-08-P1	101 716	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/08/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 08-20	273 406	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/09/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 09-20	186 558	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/10/2017	CREDIT CARD FEA-OCT.17-P2	100 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/10/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 10-20	279 070	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/11/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-11-P1	281 194	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 11-20	175 584	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	INPS NOVEMBRE-2017 -COMMUNITY DEV	22 366	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	CF NOVEMBRE-2017 -COMMUNITY DEV	34 940	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	TL NOVEMBRE-2017 -COMMUNITY DEV	11 183	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	TFP NOVEMBRE-2017 -COMMUNITY DEV	19 966	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/11/2017	TEJ NOVEMBRE-2017 -COMMUNITY DEV	19 966	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/12/2017	SALAIRE DU MOIS DEC-17 DES GARDIENS ET PATROUILLEU	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/12/2017	SALAIRE DU MOIS DEC-17 DES GARDIENS ET PATROUILLEU	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/12/2017	SALAIRE DU MOIS DEC-17 DES GARDIENS ET PATROUILLEU	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/12/2017	SALAIRE DU MOIS DEC-17 DES GARDIENS ET PATROUILLEU	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/12/2017	SALAIRE DU MOIS DEC-17 DES GARDIENS ET PATROUILLEU	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	18/12/2017	SALAIRE DU MOIS DEC-17 DES GARDIENS ET PATROUILLEU	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	31/12/2017	REQUISITION BUREAUX & BAR TICKET - 12-20	133 340	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/06/2017	REGUL ITS SALAIRE 05-2017	25 725	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/07/2017	FRAIS DE CARBURANT COMITE GKOTO	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	01/12/2017	SALAIRES OCT-17 DIVERS RECLAMAT PERSON-	16 630	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/12/2017	FRAIS DE CARBURANT COMITE GKOTO DEC-17	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/01/2017	FRAIS DE CARBURANT COMITE LOULO	565 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/01/2017	FRAIS DE CARBURANT COMITE GOUNKOTO	440 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/04/2017	FRAIS CARBURANT MEMBRES COMITE LOULO	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/02/2017	ACHAT&REPARATION PNEU	15 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/03/2017	ABONNEMENT INTERNET DU LYCEE DE KENIEBA	247 900	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/10/2017	FRAIS DE COMMUNICATION REUNION	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	13/01/2017	FRAIS DE RESTITUTION DU COMITE DEVELOPPEMENT	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/01/2017	FRAIS DE MISSION LOULO-KAYES-LOULO	105 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/01/2017	FRAIS DE MISSION LOULO-KAYES-LOULO	105 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/01/2017	FRAIS DE MISSIO VISITE ATELIER BIA KAMTSU	105 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/02/2017	MISE A DISPOSITION FOND BOURSE COMMUNE KENIEBA	350 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/02/2017	SACRIFICE MINE GOUNKOTO	500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	10/02/2017	FRAIS DE CARBURANT DES MEMBRES COMITE	305 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/02/2017	FRAIS CARBURANT MEMBRES COMITE GKOTO	440 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	01/03/2017	FRAIS DE RESTITUTION REUNION COMITE	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	17/03/2017	Correction imputation Contribution 8MArs	500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/03/2017	FRAIS DE CARBURANT COMITE GKOTO	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/03/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRES COMITE	605 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/08/2017	FRAIS DE MISSION SUR KAYES	331 500	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/08/2017	FRAIS DE MISSION LOULO-KAYES-LOULO	35 000	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/10/2017	FEA REQUISITION BUREAUX-2017-10-P2	111 864	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/03/2017	APPUI FINANCIER DES FEMMES 8 MARS	1 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/04/2017	ACHAT BRACARD PLIANT (METALIQUE)	400 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	07/04/2017	FRAIS DE CARBURANT COMITE GOUNKOTO	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	25/04/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRES COMITE LOULO	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	10/04/2017	RESTITUTION ACTIVITE COMMUNAUTAIRE 2016	3 600 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/05/2017	FRAIS DE CARBURANT COMITE GOUNKOTO	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	03/06/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRES COMITE	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/06/2017	FRAIS DE REUNION DU COMITE DE LOULO	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRES COMITE	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/06/2017	BONUS RAMADAN 2017	525 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/06/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRES COMITE GKOTO	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	12/07/2017	FRAIS ORGANISATION COMITE DE LIAISON LOULO	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	11/07/2017	RESTITUTION DES RESULTATS LOULO-GKOTO	1 885 325	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/08/2017	FRAIS DE CARBURANT DES MEMBRES	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	08/09/2017	FRAIS DE CARBURANT DES MEMBRES REUNION	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/09/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRES COMITE COMMUNAUTAIRE	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/09/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRES COMITE GKOTO	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/10/2017	FRAIS DE COMMUNICATION RADIO BJEBE	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/10/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMEBRES COMITE	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	25/10/2017	FRAIS DE RESTITUTION REUNION COMITE	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/11/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRE COMITE GKOTO	450 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/11/2017	FRAIS DE CARBURANT MEMBRE COMITE SOMILO	495 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/11/2017	FRAIS DE LOCATION MOBILISATION	200 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/11/2017	FRAIS DE RESTITUTION RADIO DJEBE	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/12/2017	FRAIS DE RESTITUTION DE LA REUNION DU COMITE	75 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	21/10/2017	ACHAT MOBILIER SCOLAIRE	3 420 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/05/2017	PROJET D AMELIORAT DE L EDUCAT DS LES ECOL RIVERAI	42 500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/07/2017	BUILDING SCHOOL OF 3 BLOCK AT KOUNDA	18 899 105	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/07/2017	BUILDING A SCHOOL OF 3 BLOCKS AT LOULO	18 899 105	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	10/07/2017	PAIEMENT BOURSE DES ETUDIANTS JUILLET 20	2 410 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/08/2017	BUILDING A SCHOOL OF 3 BLOCKS AT LOULO	15 119 284	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/08/2017	BUILDING SCHOOL OF 3 BLOCK AT KOUNDA	15 119 284	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	08/09/2017	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE A SINSINKO	9 278 179	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/11/2017	CONSTRUCTION OF THE SECOND CYCLE OF BABO	503 967	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/11/2017	TRAV DE CONSTRUCT DU SECOND CYCLE A MAHINAMINE	3 303 782	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/11/2017	BUILDING SCHOOL OF 3 BLOCK AT KOUNDA	3 779 821	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/11/2017	BUILDING A SCHOOL OF 3 BLOCKS AT LOULO	3 779 821	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	28/11/2017	2e TRANCHE MISE EN OEUVRE PROJET D AMELIORAT DE E	42 500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/03/2017	BOURSE DESETIDIANTS COMMUNAUTE SITAKILY	350 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/04/2017	PAIEMENT BOURSE ETUDIANT	910 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/04/2017	PAIEMENT SALAIRE ENSEIGNANT 2016-2017	1 500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/05/2017	BOURSES DES ETUDIANTS	350 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	08/06/2017	PAIEMENT BOURSE DE 10 ETUDIANTS	350 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/09/2017	FRAIS DE FOURNITURE SCOLAIRE 2017-2018	3 000 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/09/2017	FOURNITURE SCOLAIRE COMMUNAUTE GKOTO 201	2 500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/12/2017	PAIEMENT BOURSE DES 20 ETUDIANTS	650 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	08/12/2017	MAKING AND DECORATING SIGNS	110 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/12/2017	PAIEMENT BOURSE DES ETUDIANTS NOVEMBRE 2017	650 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/12/2017	PAIEMENT BOURSE ETUDIANT ET SALAIRE ENSE	3 270 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/07/2017	PRESTATIONS POUR MOIS DE MARS 2017 TRANCHE 1/ANS 3	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/07/2017	PRESTATIONS POUR MOIS DE MARS 2017 TRANCHE 2/ANS 3	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/07/2017	PRESTATIONS POUR MOIS DE MARS 2017 TRANCHE 3/ANS 3	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	22/07/2017	PRESTATIONS JUILLET 2017	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	03/11/2017	PRESTATION POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2017	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/05/2017	APPUI FINANCIER VACCINATION	300 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/07/2017	PRESTATIONS POUR MOIS DE MARS 2017 TRANCHE 4/ANS 3	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/10/2017	PREST PR MOIS DE JUILLET RELATIVE AU PROGRAM D LUT	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/10/2017	PREST PR MOIS DE SEPT RELATIVE AU PROGRAM D LUT	5 580 610	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/12/2017	PRESTATION POUR LE MOIS DE NOV 2017	5 580 609	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/12/2017	PRESTATION POUR LE MOIS DE DEC 2017	5 580 609	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/11/2017	BUILDING OF BOREHOLE AT DIDJAN	6 374 750	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/12/2017	BUILDING OF BOREHOLE AT LOULO	7 048 500	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	13/02/2017	REALISATION D'UN SYSTEME DE POMPAGE A SAKOLA	14 724 040	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	13/02/2017	REALISATION D'UN SYSTEME DE POMPAGE A TRONDINLOTO	14 724 040	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	13/02/2017	REALISATION D'UN SYSTEME DE POMPAGE A SEGUELANI	14 724 040	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/06/2017	ACHAT SECURITE ALIMENTAIRE LOULO-GKOTO	16 940 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	02/06/2017	ACHAT SECURITE ALIMENTAIRE LOULO-GKOTO	3 600 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	08/02/2017	FOURNITURE D EQPMT DE SAPONIFICAT AUX GRMT FEMME	14 934 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	24/07/2017	ACHAT ENGRAIS POPULATION GKOTO SA	8 800 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	29/08/2017	APPUI FINANCIER SERVICE AGRICULTURE KENIEBA	500 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	09/12/2017	ACHAT DE MOULIN POUR LA COMMUNAUTE	14 160 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	05/01/2017	SUPPLING AND INSTALLING RURAL RADIO	2 311 019	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/01/2017	DRILLING A WATER BOREHOLE AT ABATOIR	1 128 690	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	23/01/2017	DRILLING A WATER BOREHOLE AT ABATOIR	1 128 690	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/02/2017	01 MOULIN POUR COMMUNAUTE RIVERAINE KOUNDA	14 160 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	30/03/2017	APPUI AUX GIE DES 7 VILLAGES	9 086 750	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	14/04/2017	FRAIS DE MISSION D'EVALUATION	250 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/10/2017	FREIGHT CHARGES FOR ESDCO TEAM	1 660 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	08/12/2017	TRAITEMENT ANTI-LAVIARE	1 750 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	27/12/2017	REALISATION DU FORAGE + AUTRES	9 416 400	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	06/03/2017	APPUI FEMME TRASFORMATRICE	2 600 250	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	20/07/2017	FEASIBILTY STUDY OF MOTEL	1 440 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF ET SALAIRE D'AOUT CHASSEURS 17	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF ET SALAIRE D'AOUT CHASSEURS 17	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	15/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF ET SALAIRE D'AOUT CHASSEURS 17	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF ET SALAIRE D'AOUT GARD PATR 17	664 050	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF ET SALAIRE D'AOUT GARD PATR 17	4 427 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	16/08/2017	FRAIS ADMINISTRATIF ET SALAIRE D'AOUT GARD PATR 17	722 000	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/10/2017	ACHAT DE LA PREMIERE MACHINE	1 500 200	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	26/10/2017	ACHAT DE LA DEUXIEME MACHINE	1 500 200	N/A
	COMMUNAUTE LOCAL	KENIEBA	01/11/2017	ACHAT MATIERE PREMIERE 8 VILLAGES	3 000 000	N/A
SOMISY	Gouverneur	Sikasso	2017	Contribution salle de conférence Sikasso	5 000 000	N/A
	Gouverneur	Sikasso	2017	Appui de SOMISY au Festival triangle GOUVERNORA DE SIKASSO	1 000 000	N/A
	Chef de Village	Sikasso	2017	Participation Sacrifice	3 000 000	N/A
	Maire Fourou	Sikasso	2017	Réalisation de Forages dans la Commune de Fourou	104 079 955	N/A
	Maire Fourou	Sikasso	2017	Construction d'Embouche	7 241 308	N/A
	Ministère des Mines	Sikasso	2017	Rencontre Secteur Minier	3 000 000	N/A
	Préfecture de Kadiolo	Sikasso	2017	Réhabilitation de la Maion d'Arrêt de Kadiolo	3 798 855	N/A

Société	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Date	Description	Paielements en numéraires	Base juridique du paiement (Réf de la convention /contrat, Arrêté, décret, etc..)
					Montant FCFA	
	Mairies et CSCOM	Sikasso	2017	Remise médicament, materiels sanitaires et formation agents de santé	59 143 854	N/A
	Chef de village Groupements/Associations	Sikasso	2017	Construction Poulaillers formation	9 533 854	N/A
	Maire Fourou	Sikasso	2017	Divers entretien et réparations routes	10 145 950	N/A
	Maire Fourou	Sikasso	2017	Perdiem agent de liaison	1 276 470	N/A
YATELA	COMMUNE RURALE DE SADIOLA	Kayes	09/07/1905	INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES	183 085 370	N/A
EMM	Nc	Nc	Nc	Nc	4 465 500	N/A
IAMGOL D	Bérékegny (Hameau)	KAYES	19/01/2017	Assistance Santé	20 000	N/A
	Bérékegny (Hameau)	KAYES	27/01/2017	Assistance Santé	15 930	N/A
	Bérékegny (Hameau)	KAYES	27/01/2017	Assistance Santé	15 150	N/A
	Bérékegny (Hameau)	KAYES	27/01/2017	Fournitures Scolaire	550 000	N/A
	Faléa (Village)	KAYES	01/04/2017	Assistance Santé	4 000	N/A
	Siribaya (Village)	KAYES	27/04/2017	Assistance Santé	40 000	N/A
	Bérékegny (Hameau)	KAYES	30/04/2017	Assistance Santé	80 000	N/A
	Siribaya (Village)	KAYES	12/06/2017	Fournitures Scolaire	38 700	N/A
	Siribaya (Village)	KAYES	23/06/2017	Assistance Santé	250 000	N/A
	Feu Mamadou AKOUA	BAMAKO	11/08/2017	Assistance Sociale	200 000	N/A
	Famille du chef de village de Siribaya	KAYES	03/10/2017	Assistance Sociale	275 000	N/A
Total					1 946 660 891	

Annexe 7 : Répertoire minier au 31 décembre 2017

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1000	PE 642/15	04 juin 2015	31 juil 2015	31 juil 2045	African Gold Group Mali SARL		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1013	AE 598/15	24 févr 2014	16 avr 2015	16 avr 2019	Traoré Mining Co SARL	085123933W	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1021	PR 736/16	02 juil 2015	14 janv 2016	14 janv 2019	Société Malienne de Prestation (SOMAPRE) SARL	083203370J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1023	AE 671/15	18 nov 2011	17 sept 2015	17 sept 2025	Société Malienne de Carrière "SOMACA" SARL	085102571H	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Nara-Kolokani, Région de Koulikoro
APL-I-1024	PR 763/16	08 juil 2015	25 mars 2016	25 mars 2019	Green Gold System Europe (G.G.S)	084122512T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1027	AE 829/16	10 juil 2015	24 août 2016	24 août 2020	Zheng Da Yi Yuan Mines Mali SARL	082235986V	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1029	PR 885/16	15 juil 2015	31 août 2016	31 août 2019	Finoil Mines-SARL	087800829C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1039	PE 1033/15	17 avr 2013	23 déc 2015	23 déc 2045	GH Mining SARL	082228433H	Permis d'Exploitation, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1046	PR 881/16	03 août 2015	11 oct 2016	11 oct 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1049	PR 894/16	06 août 2015	04 nov 2016	04 nov 2019	Société Songhoré-SARL	084123934D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1050	PR 993/16	06 août 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	New Hope Gold Mali SARL	086134064B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1051	PR 764/16	07 août 2015	25 mars 2016	25 mars 2019	Société Malienne d'investissements et de Négoce (Somain SARL)	084115179	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1053	PR 839/16	12 août 2015	23 juin 2016	23 juin 2019	Etablissements Zoumana TRAORE-SARL	087800642B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1055	PR 874/16	04 sept 2013	23 juin 2016	23 juin 2019	Diawara Mining SARL	086128441F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1057	PR 771/16	13 août 2015	10 juin 2016	10 juin 2019	Société Fokolore Mining (S.F.M-SARL)	083203048T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1060	PR 1082/17	18 août 2015	23 juin 2017	23 juin 2020	Etablissements Zoumana TRAORE-SARL	087800642B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1066	PR 706/15	24 juil 2012	06 nov 2015	06 nov 2018	Mandingold Mining SARL	083322816W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-107	AP 103/13	31 mai 2013	02 août 2013	02 août 2019	Marena Gold SARL	024000216N	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1075	PR 765/16	20 août 2015	25 mars 2016	25 mars 2019	Star Mining SARL	086134060F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1076	PR 1117/17	14 sept 2015	14 août 2017	14 août 2020	Sanou Star Resources "2SR-SARL"	082242335N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1079	PR 838/16	17 févr 2012	01 juil 2016	01 juil 2019	Resolute Mali SA	087800635A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1087	AE 661/15	12 sept 2012	26 août 2015	26 août 2025	Toguna Mining Corporation (TMC) SARL	025017795N	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1090	AE 837/16	28 sept 2015	07 juil 2016	07 juil 2026	O.M.G.F Mining SARL	084117513K	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1092	PR 760/15	15 sept 2011	23 déc 2015	23 déc 2018	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1093	PR 775/16	26 janv 2010	08 juin 2016	08 juin 2019	Resolute Mali SA	087800635A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1095	AE 828/16	05 oct 2015	24 août 2016	24 août 2026	Global Construction Technologies & Mining "GCT-MINING" SARL		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1096	AE 773/16	07 oct 2015	29 avr 2016	29 avr 2026	Mandé Mining SARL	087800831X	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1113	AP 776/16	23 oct 2015	10 juin 2016	10 juin 2019	San Or Sarl	083327405C	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-112	PR 108/13	07 oct 2011	31 juil 2013	31 juil 2020	Gold Espagne SARL	084115008Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1128	PR 937/16	30 oct 2015	29 déc 2016	29 déc 2019	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-114	PR 110/11	04 mai 2011	21 déc 2011	21 déc 2018	DESERT GOLD MALI SARL	084130185L	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1147	AE 735/15	24 nov 2015	31 déc 2015	31 déc 2019	PAFYT Mines and Minerals Corporation S.A	082230414W	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1148	PR 1066/17	19 févr 2015	23 juin 2017	23 juin 2020	Iamgold Mali Corporation SARL	082235217A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenieba, Région de Kayes
APL-I-1149	AE 921/16	26 nov 2015	16 déc 2016	16 déc 2026	Bâtiments Ebénisterie Construction Métallique et Commerce Général "BECM-CG" SARL	083301359F	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1150	AE 883/16	26 nov 2015	16 sept 2016	16 sept 2026	Bâtiments Ebénisterie Construction Métallique et Commerce Général "BECM-CG" SARL	083301359F	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1154	PR 1034/17	24 juil 2014	11 mai 2017	11 mai 2020	Souldji Mining SARL	087800889L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1161	PR 920/16	03 déc 2015	30 nov 2016	30 nov 2019	Finoil Mines-SARL	087800829C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1167	PR 976/16	17 déc 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	KOH-I-NOOR MALI (KINM) SA	084123508H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1168	PR 1064/17	17 déc 2015	14 juin 2017	14 juin 2020	Dragold SA	084123503C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1171	AE 1080/17	28 déc 2015	10 juil 2017	10 juil 2027	SOGEA-SATOM	087800141W	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1179	AP 879/16	12 janv 2016	13 oct 2016	13 oct 2019	BFEG Mali SARL	085130277D	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1190	PR 1050/17	03 févr 2016	24 mai 2017	24 mai 2020	Mangane et Fils SARL	082232577M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1205	PR 836/16	18 févr 2016	01 août 2016	01 août 2019	Malian Russian Mining Company "Marco Mining" SARL	084111175M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1208	AE 882/16	25 févr 2016	16 sept 2016	16 sept 2026	IVENTUS MINING SARL Unipersonnelle	085129477G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1213	PR 996/17	23 juil 2012	21 févr 2017	21 févr 2020	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1214	PR 826/16	03 oct 2012	24 août 2016	24 août 2019	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1215	PR 825/16	30 oct 2012	24 août 2016	24 août 2019	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Koutiala, Région de Sikasso
APL-I-1216	PR 1304/17	29 févr 2016	19 sept 2017	19 sept 2020	Ressources Robex Mali Sarl	087800749M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1228	AE 889/16	09 mars 2016	01 nov 2016	01 nov 2026	Groupe International pour le Développement et les Transactions "G.I.D.T Mali S.A"	081127650W	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1243	PR 1081/17	23 mars 2016	29 juin 2017	29 juin 2020	Nevsun Mali Exploration LTD S.A	087800533T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License		Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1246	AE 884/16	29 mars 2016	31 août 2016	31 août 2020	Samalofila Rex Invest SARL	081129847X	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1247	PR 975/16	13 oct 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	Blackseeds Capital LTD	084126653H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1248	PR 974/16	13 oct 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	Blackseeds Capital LTD	084126653H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1254	AE 940/16	04 avr 2016	28 déc 2016	28 déc 2026	Mali Carrieres SARL	084123650C	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1257	AE 1084/17	12 avr 2016	29 juin 2017	29 juin 2027	IVENTUS MINING SARL Unipersonnelle	085129477G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-126	PR 122/12	25 janv 2011	03 juil 2012	03 juil 2019	Gold Corporation Mali SARL	083325110N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1266	PR 983/17	15 avr 2016	21 févr 2017	21 févr 2020	Yi Yuan Mines SARL	087800787F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1268	PR 835/16	01 mars 2016	01 août 2016	01 août 2019	Bofonde Mining SARL	084122977V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Diamant	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-127	PR 123/12	04 oct 2010	12 juil 2012	12 juil 2019	Société Sahélienne des Mines SARL Unipersonnelle	087800846M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1278	PR 1085/17	02 mai 2016	29 juin 2017	29 juin 2020	Société Mahamadou Bidadji et Frères SARL "SO.MA.BIF SARL"	082241276A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-128	PR 124/12	18 févr 2010	13 juil 2012	13 juil 2019	Organisation Tounkara Commerce International Mining Investissement (O.T.C.I Mining Investissement) SARL	082230097A	<2012 Permis de Recherche	Active License	Cuivre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1281	AE 782/16	29 avr 2016	08 juin 2016	08 juin 2020	KSB MALI SARL		Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-129	PR 125/12	03 déc 2010	13 juil 2012	13 juil 2019	Singking Mines du Mali SARL	087800788R	<2012 Permis de Recherche	Active License	Nickel	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1297	AE 979/16	18 mai 2016	29 déc 2016	29 déc 2020	Jia You SARL	084119105D	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-130	PR 126/12	28 juin 2011	23 juil 2012	23 juil 2019	CADEM SARL	082221826N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1300	PR 1048/17	19 mai 2016	24 mai 2017	24 mai 2020	Orbite Mining SARL	084429193P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1301	PR 971/16	04 déc 2012	30 nov 2016	30 nov 2019	Z. Gold Mining SA	084118976X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1302	AE 827/16	10 mai 2016	24 août 2016	24 août 2020	Pankona Mining Mali Sarl	084122947N	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1309	PR 995/17	03 oct 2011	28 févr 2017	28 févr 2020	Mande Empire Mining Ressources SARL	081130663T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1311	PR 1436/17	08 juin 2016	28 sept 2017	28 sept 2020	Universal G.I.S SARL	085115919C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1317	PR 941/16	10 juin 2016	29 déc 2016	29 déc 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1322	PR 980/17	14 juin 2016	12 janv 2017	12 janv 2020	Mali Columbus Mines SARL	087000128N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1330	PR 1119/17	16 juin 2016	14 août 2017	14 août 2020	Camara Brothers Corporation "CAMAB " SARL	086137457G	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-134	PR 130/14	21 mars 2013	14 févr 2014	14 févr 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1341	AE 977/16	05 mars 2014	30 déc 2016	30 déc 2020	Falcon Mining And Trading SARL	085129461E	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1343	PR 973/16	04 juil 2016	30 déc 2016	30 déc 2019	Randgold Resources Mali SARL	087800180A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1347	AE 919/16	07 juil 2016	29 nov 2016	29 nov 2020	Chaux de Finana SARL	086138678M	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Dolomie	Nara-Kolokani, Région de Koulikoro
APL-I-1348	PR 878/16	30 juil 2013	11 oct 2016	11 oct 2019	Groupe Société Ahmed Barry et Frères SARL "GROUPE SOABF SARL"		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1349	PR 924/16	08 juil 2016	16 déc 2016	16 déc 2019	Malima SA	087800820B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-137	PR 133/11	10 nov 2010	30 déc 2011	30 déc 2018	Keita Falaye Entreprise Karan Distribution		<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1376	PR 1051/17	22 juil 2016	30 mai 2017	30 mai 2020	Gold Partners SARL	084118078P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1380	PR 1052/17	26 juil 2016	29 mai 2017	29 mai 2020	Mines-Carries SA	081129965D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1381	PR 1053/17	26 juil 2016	29 mai 2017	29 mai 2020	Mines-Carries SA	081129965D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1382	PR 1106/17	28 juil 2016	31 juil 2017	31 juil 2020	Kouroufing Gold SARL		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1392	PR 1177/17	09 août 2016	19 sept 2017	19 sept 2020	Ambogo Guindo Minerals Exploration (AGMEX SARL)	086106689B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1396	PR 938/16	16 août 2016	29 déc 2016	29 déc 2019	Hafia Mining SARL	087800881X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1401	PR 1010/17	23 août 2016	24 mars 2017	24 mars 2020	ABG Exploration Mali SARL	087800812M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-141	PR 137/12	07 déc 2010	02 févr 2012	02 févr 2019	Ressources Robex Mali Sarl	087800749M	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kénieba, Région de Kayes
APL-I-1415	AE 918/16	01 sept 2016	25 nov 2016	25 nov 2020	Demba Souleymane Pavel Gold "DSP Gold" SARL	084126043W	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-142	PR 138/12	31 mars 2011	01 mars 2012	01 mars 2019	Ressources Robex Mali Sarl	087800749M	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1420	PR 1086/17	05 sept 2016	21 juil 2017	21 juil 2020	Xantus Mali SARL	084127162W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1421	PR 1087/17	05 sept 2016	21 juil 2017	21 juil 2020	Xantus Exploration SARL	084128293D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1423	PR 1227/17	06 sept 2016	28 sept 2017	28 sept 2020	Enroxs Energy & Mining Mali SA "EEMM SA"	087800862M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1424	PR 982/17	06 sept 2016	03 févr 2017	03 févr 2020	Komet Mali SARL	085132582Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kénieba, Région de Kayes
APL-I-1428	PR 1308/17	08 sept 2016	21 août 2017	21 août 2020	Xantus Mali SARL	084127162W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1431	PR 1047/17	14 sept 2016	24 mai 2017	24 mai 2020	Altaman Resources SARL	086139201L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1432	AE 1390/17	15 sept 2016	19 sept 2017	19 sept 2021	Guépard'Or 2 SARL	085128682W	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kénieba, Région de Kayes
APL-I-1444	PR 1124/17	07 oct 2016	23 août 2017	23 août 2020	Enroxs Energy & Mining Mali SA "EEMM SA"	087800862M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or, Phosphates	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-146	PR 142/12	04 févr 2011	16 mars 2012	16 mars 2019	Société d'Exploration de Siribaya SARL	087800767K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenéba, Région de Kayes
APL-I-1464	AE 1309/17	31 oct 2016	11 sept 2017	11 sept 2027	Entreprise Oumar Mohamed SOGORE Internationale "OMS Internationale SARLU	082232538J	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-147	PR 143/12	07 avr 2011	21 mars 2012	21 mars 2019	Great Quest Mali S.A	087800783K	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1472	PR 984/17	02 nov 2016	03 févr 2017	03 févr 2020	Société Prance Mining SARL	087800864K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1477	AE 1046/17	13 sept 2013	16 mai 2017	16 mai 2021	Etude Géologique et Environnementale "EGéo" SARL	086128841P	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1480	PR 1116/17	11 nov 2016	22 août 2017	22 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	
APL-I-1481	PR 1114/17	11 nov 2016	10 août 2017	10 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1482	PR 1109/17	11 nov 2016	10 août 2017	10 août 2020	Société Camara et Fils (SOCAF-SARL)		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-1483	PR 1108/17	11 nov 2016	10 août 2017	10 août 2020	Société Camara et Fils (SOCAF-SARL)		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-1488	AE 917/16	18 nov 2016	25 nov 2016	25 nov 2020	Metalli Exploration and Mining SARL	084121704P	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1497	AE 1054/17	16 sept 2011	30 mai 2017	30 mai 2027	Entreprise Malienne de Construction et de Concassage (EMACCO)	084111783D	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-152	PR 148/12	07 oct 2009	30 mai 2012	30 mai 2019	Glencar Mali SARL	087800578N	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1524	PR 1009/17	27 déc 2016	07 avr 2017	07 avr 2020	Ad4-Consulting SARL	025022105P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1534	PR 1372/17	06 janv 2017	14 nov 2017	14 nov 2020	789 Mining and Exploration SARL " 789 ME SARL"	085133631D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-154	PR 150/12	05 juil 2011	08 juin 2012	08 juin 2019	Medou Mining Corporation SARL		<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1569	PR 1107/17	07 févr 2017	31 juil 2017	31 juil 2020	Canal Gold SARL	087800890W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1591	PR 1201/17	23 févr 2017	14 déc 2017	14 déc 2020	KOREGA SARL	086113760X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1592	PR 1163/17	23 févr 2017	01 nov 2017	01 nov 2020	K & S Internationale Groupe SARL	087800882H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1593	AE 1310/17	27 févr 2017	04 nov 2017	04 nov 2027	Pierre Angulaire Mali SARL	082241259M	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1595	PR 1125/17	28 févr 2017	19 sept 2017	19 sept 2020	Bluebird Mali SARL	0841277988D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1603	PR 1112/17	07 mars 2017	10 août 2017	10 août 2020	ONE SOURCEET AFRIKON TECHNOLOGI SARL	087800869R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1610	PR 1203/17	19 janv 2017	04 déc 2017	04 déc 2020	Société Sahélienne de Produits Pétroliers "SOSAP-SARL"	084126771N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1612	AE 1083/17	13 mars 2017	23 juin 2017	23 juin 2021	Recherche et Exploitation des Métaux Précieux (REXMETAL) SARL	083313079N	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1613	PR 1198/17	14 mars 2017	06 déc 2017	06 déc 2020	Nashwan Lithium SARL	084128815Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1614	PR 1383/17	14 mars 2017	14 nov 2017	14 nov 2020	Nashwan Lithium SARL	084128815Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1632	PR 1303/17	03 avr 2017	19 sept 2017	19 sept 2020	ASSISTE SARL	085133703E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-165	PR 161/13	09 oct 2009	21 janv 2013	21 janv 2020	Camec Mali SA	084111448T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1653	PR 1111/17	24 avr 2017	10 août 2017	10 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1654	PR 1110/17	24 avr 2017	10 août 2017	10 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-166	PR 162/13	15 juil 2013	05 août 2013	05 août 2020	Olive Mining SARL	086130249A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1663	AE 1113/17	02 mai 2017	10 août 2017	10 août 2027	Carrière de Nianan-SARL	087800876T	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1685	PR 1200/17	11 mai 2017	06 déc 2017	06 déc 2020	Randgold Resources Mali SARL	087800180A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1707	PR 1151/17	17 août 2016	27 sept 2017	27 sept 2020	Yi Yuan Mines SARL	087800787F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1723	AE 1394/17	13 juin 2017	17 nov 2017	17 nov 2027	Z. Gold Mining SA	084118976X	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1754	AE 1162/17	05 juil 2017	01 nov 2017	01 nov 2021	Société Prance Mining SARL	087800864K	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-177	PR 173/11	22 oct 2009	24 mai 2011	24 mai 2019	Caracal Gold Mali SARL	082215038B	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1833	AE 1199/17	06 sept 2017	22 déc 2017	22 déc 2027	Société Zenith Energie Pour le Développement "ZED- SA"	085100168C	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1894	PR 1197/17	18 oct 2017	29 déc 2017	29 déc 2020	Iamgold Exploration Mali SARL	087800681E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1907	PR 1204/17	25 oct 2017	22 déc 2017	22 déc 2020	Premium International Mining Company "PIM-CO- SALU	082243087R	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-193	PR 189/11	17 avr 2007	30 déc 2011	30 déc 2018	Waraba Resources SARL	082238590A	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-204	PR 199/14	20 mars 2012	03 juil 2014	03 juil 2019	Etruscan Resources Mali SARL	087800537M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-211	PR 206/14	06 mars 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Gold Corporation Mali SARL	083325110N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-227	PR 221/14	17 juil 2012	08 mai 2014	08 mai 2019	Wasmine Or SARL	083323588V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-228	PR 222/14	02 avr 2013	04 févr 2014	04 févr 2019	Mali Goldfields (M.G.F) SARL	087800564J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-231	PR 225/14	07 oct 2011	01 avr 2014	01 avr 2019	Glencar Mali SARL	087800578N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-283	PR 276/14	23 oct 2012	17 juin 2014	17 juin 2019	Birimian Gold Mali SARL	084116322J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-293	AE 287/13	02 févr 2009	03 avr 2013	03 avr 2023	Maliennne d'Exploitation Minière "MADEM" SARL>>	082233557B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-294	AE 288/13	29 mars 2012	07 mai 2013	07 mai 2023	Afrika West Minerals Sarl	086135544G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-295	AE 289/13	26 déc 2012	11 juil 2013	11 juil 2021	Mandingold Mining SARL	083322816W	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-297	AE 291/11	16 oct 2009	26 mai 2011	26 mai 2019	Italy Mining SARL	085121696Y	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-303	AE 297/13	11 juil 2013	28 août 2013	28 août 2023	Ciments et Matériaux du Mali SA	081102335F	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-304	AE 298/13	11 juil 2013	28 août 2013	28 août 2023	Ciments et Matériaux du Mali SA	081102335F	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Calcaire	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-305	PE 299/13	02 juil 2010	09 mai 2013	09 mai 2043	Société des Mines de Finkolo (SOMIFI S.A)	087800795T	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-309	AE 303/05	10 févr 2005	01 nov 2005	01 nov 2025	Stones SA	025001397B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Granite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-31	PR 29/11	22 avr 2010	30 déc 2011	30 déc 2018	Compagnie Minière de la Falémé S.A	083318818C	<2012 Permis de Recherche	Active License	Bauxite	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-310	PE 304/14	24 sept 2013	13 juin 2014	13 juin 2044	Société d'Exploitation Mines de Kofi-SA	Néant	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kenieba, Région de Kayes
APL-I-311	PE 305/14	08 juil 2013	13 févr 2014	13 févr 2044	Société des Mines de Komana "SMK" SA	083300712N	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-313	PE 307/12	17 mai 2012	20 déc 2012	20 déc 2042	Bagama Mining S.A		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-314	PE 308/14	05 août 2013	13 févr 2014	13 févr 2044	FEKOLA SA	Néant	Permis d'Exploitation, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-315	AE 309/12	05 juil 2010	30 mai 2012	30 mai 2022	TC Mining Consulting et Services (TCMCS) SARL	025021754A	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-319	AE 313/11	16 févr 2011	03 août 2011	03 août 2021	Société Malienne de Développement (SMD) SARL		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-320	AE 314/11	23 sept 2009	01 mars 2011	01 mars 2021	Société des Mines du Bouré <<SOMIB SA>>		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-321	AE 315/09	24 févr 2009	14 juil 2009	14 juil 2019	Malienne d'Exploitation Minière "MADEM" SARL>>	082233557B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-322	AE 316/08	15 août 2008	31 déc 2008	31 déc 2020	Accord S.A	083303751P	<2012 Autorisation D'Exploitation de Petite Mine	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-324	AE 318/12	23 nov 2011	02 nov 2012	02 nov 2020	Balimaya SARL	082222970M	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-325	AE 319/12	02 févr 2012	14 juin 2012	14 juin 2022	Société Minière du Mali SARL	082226026G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-326	AE 320/12	09 mars 2012	03 déc 2012	03 déc 2022	Usine Falaise SARL	052000323A	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Grès	Gourma Occidental, Région de Mopti-Tombouctou
APL-I-332	PR 327/14	24 févr 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Mali Goldfields (M.G.F) SARL	087800564J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-334	AE 328/12	07 sept 2010	22 juin 2012	22 juin 2022	Toguna Agro-Industries SA	087800590V	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolomie	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-335	PR 329/10	09 sept 2009	05 août 2010	04 févr 2019	MGWA-MALI-SARL	083317368F	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Adrar des Iforas, Région de Kidal
APL-I-344	PR 339/14	20 nov 2012	02 avr 2014	02 avr 2019	Ambogo Guindo Minerals Exploration (AGMEX SARL)	086106689B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-357	AE 353/09	30 janv 2009	02 déc 2009	02 déc 2019	Razel Mali S.A	087800709Y	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-359	AE 355/09	16 mai 2008	09 sept 2009	09 sept 2019	Entreprise Malienne de Construction et de Concassage (EMACCO)	084111783D	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-360	AE 356/11	06 juil 2010	14 sept 2011	14 sept 2021	Société Katim Trading SARL	082220612J	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-366	AE 362/11	15 nov 2010	01 mars 2011	01 mars 2021	Kristal SARL	084117229L	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-370	AE 366/11	10 déc 2010	04 févr 2011	04 févr 2021	Société N'Diaye et Frères "SNF-SA"	035000034B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-372	AE 368/10	10 sept 2009	20 mars 2010	20 mars 2020	Générale d'Exploitation des Carrières du Mali << GECAMA S.A >>	084115498Y	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-378	PR 374/14	22 août 2013	27 mai 2014	27 mai 2019	Gougui Minning SARL	086134193D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-381	AE 376/14	15 avr 2014	17 juin 2014	17 juin 2024	Covec-Mali	087800027J	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-383	AE 378/12	23 déc 2010	05 oct 2012	05 oct 2022	Société des Carrières et Chaux de Toukoto (C.C.T) S.A	086129345A	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-384	PR 379/14	31 oct 2012	19 févr 2014	19 févr 2019	Singking Mines Mali SARL	087800788R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-385	PR 380/14	04 déc 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Z. Gold Mining SA	084118976X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-386	PR 381/14	21 mars 2013	04 août 2014	04 août 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-395	AE 390/09	28 avr 2009	05 juin 2009	05 juin 2019	Société Mande Construction Immobilière	082219761T	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Calcaire	Gourma Occidental, Région de Mopti-Tombouctou
APL-I-396	AE 391/12	07 mars 2011	05 juin 2012	05 juin 2020	METEDIA MINING SARL	082227243T	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-397	AE 392/12	08 août 2011	09 oct 2012	09 oct 2022	Mineral Development of Mali (MDM) SARL		Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-398	AE 393/10	14 juin 2010	21 sept 2010	21 sept 2020	Kara-Gold SARL	086122651M	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-407	AE 402/06	24 oct 2006	14 déc 2006	14 déc 2026	Socarco Mali SARL	087800500E	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-414	PR 408/14	24 janv 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Mali Goldfields (M.G.F) SARL	087800564J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-417	PE 412/12	27 janv 2011	03 août 2012	03 août 2042	Société des Mines d'Or de Goukoto SA	087800766A	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-418	PE 413/12	14 févr 2012	21 mars 2012	21 mars 2042	Nampala S.A	087800776J	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-42	PR 40/11	27 janv 2010	28 févr 2011	28 févr 2019	Bafoulabé Mining SARL	086124929N	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-424	AE 419/12	17 janv 2011	02 juil 2012	02 juil 2022	Commerce Industries et Services (CIS) SARL	083316002V	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-427	AE 422/97	02 mai 1997	30 déc 1997	18 mai 2024	Société Malienne d'Exploitation de Carrieres "SOMECAR" SARL	081103158A	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-438	PR 434/11	15 févr 2011	31 mai 2011	04 sept 2019	Global Drilling And Blasting Services Mali "GDBS MALI " SARL	082227004X	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-455	AE 452/06	30 mai 2006	29 juin 2006	29 juin 2026	Stones SA	025001397B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-463	AE 459/11	28 sept 2009	25 mars 2011	25 mars 2021	Diamond Cement Mali S.A	081104190G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Nara-Kolokani, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-464	AE 460/10	22 juil 2009	22 mars 2010	22 mars 2020	Carrières et Chaux du Mali (CCM-S.A)	086123179L	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-465	AE 461/09	23 juin 2009	14 sept 2009	14 sept 2019	Société des Mines du Bouré <<SOMIB SA>>		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-467	AE 463/05	27 juin 2005	29 sept 2005	29 sept 2025	West Africa Cement (WACEM) S.A		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-468	AE 464/05	25 janv 2005	09 mars 2005	09 mars 2025	Stones SA	025001397B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-476	PR 472/14	29 juil 2013	18 févr 2014	18 févr 2019	Mali Gold SARL	086139839J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-477	PR 474/14	20 févr 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Menankoto SARL	082237151D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-484	AP 481/14	12 juil 2013	19 nov 2014	19 nov 2020	Société Badenya Gold SARL		Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-486	PE 482/94	11 nov 1993	01 août 1994	01 août 2024	Société d'Exploitation des Mines d'Or de Sadiola (SEMOS S.A)	087800209E	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-490	AE 485/14	18 mars 2014	19 nov 2014	19 nov 2018	DS Consulting SARL	084113960G	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-491	AE 486/14	18 sept 2012	28 nov 2014	28 nov 2018	Holdor Mali Sarl	084117507W	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-492	AE 487/14	26 juin 2013	19 nov 2014	19 nov 2018	Xin Sheng Shi Mali Mine Sarl	084121225D	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-493	AE 489/14	30 août 2013	15 oct 2014	15 oct 2024	Rikaz Sarl	082227169X	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-496	PR 492/14	15 sept 2011	20 nov 2014	20 nov 2019	Global Drilling And Blasting Services Mali "GDBS MALI " SARL	082227004X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-499	PE 495/11	19 mai 2011	15 juil 2011	15 juil 2041	Mali Manganèse S.A		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Manganèse	Gourma Oriental, Région de Gao
APL-I-500	AE 496/12	02 oct 2009	10 juil 2012	10 juil 2022	Diamond Cement Mali S.A	081104190G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-511	AE 505/12	10 juil 2011	10 juil 2012	10 juil 2022	Diamond Cement Mali S.A	081104190G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-512	PE 506/90	03 nov 1989	03 nov 1990	03 nov 2020	Eaux Minérales du Mali "EMM" S.A	087800054F	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Eau	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-513	PE 507/94	23 sept 1994	25 nov 1994	25 nov 2024	Lido SA	087800270Y	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Eau	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-514	PE 508/97	30 mai 1996	30 mai 1997	30 mai 2027	Wassoulou Or	087800262K	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-524	PR 1118/17	24 juil 2014	08 août 2017	08 août 2020	Diango Mines SARL	025017252X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-534	PR 1305/17	15 mai 2014	23 août 2017	23 août 2020	Resolute Exploration Sarl	082228851P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-536	PR 1306/17	13 mai 2014	23 août 2017	23 août 2020	Resolute Exploration Sarl	082228851P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-562	PR 701/15	25 août 2014	30 avr 2015	30 avr 2019	Société d'Exploration de Siribaya SARL	087800767K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenieba, Région de Kayes
APL-I-564	PR 890/16	14 mai 2014	24 nov 2016	24 nov 2019	Etablissement Yara et Frères SARL	083331048C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-567	PR 877/16	27 nov 2014	13 oct 2016	13 oct 2019	Société Minière NIA AHOUTANE (SO.MI.NIA) SARL	083326320A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-577	PR 759/15	19 mai 2014	25 juin 2015	25 juin 2020	Legend Gold Mali SARL	087800799M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-582	PR 611/15	25 nov 2014	15 juin 2015	15 juin 2020	Greeneco Mining Mali (GMM) SA	084123506k	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-585	PR 630/15	25 nov 2014	08 juil 2015	08 juil 2020	Goldroxs Mali SA	084123504M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-587	PR 610/15	25 nov 2014	11 juin 2015	11 juin 2020	Greeneco Mining Mali (GMM) SA	084123506k	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-588	PR 702/15	04 août 2014	10 nov 2015	10 nov 2018	Iamgold Exploration Mali SARL	087800681E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-591	PR 609/15	13 nov 2014	11 juin 2015	11 juin 2020	Greeneco Mining Mali (GMM) SA	084123506k	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-592	PR 606/15	25 nov 2014	11 juin 2015	11 juin 2020	Mali Gold Resources (MGR) SA	084123512B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-593	PR 761/15	25 nov 2014	25 juin 2015	25 juin 2020	Mali Gold Resources (MGR) SA	084123512B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-594	PR 612/15	25 nov 2014	15 juin 2015	15 juin 2020	Dragold SA	084123503C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-595	PR 605/15	12 mars 2014	15 juin 2015	15 juin 2020	New Mining Mali SARL	082240698V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-596	PR 588/15	25 nov 2014	15 mai 2015	15 mai 2020	CGCOC Group Mali-SARL	085127449J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-603	PR 538/15	25 févr 2014	19 févr 2015	19 févr 2020	LGC Exploration MALI Sarl	087800799M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-605	PR 939/16	07 mars 2014	28 déc 2016	28 déc 2019	CENTURY MINERALS CORPORATION "CMC" SARL	084121142F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-609	PR 880/16	10 févr 2014	11 oct 2016	11 oct 2019	Bazando Mines SARL	087800781M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-614	PR 922/16	19 mai 2014	16 déc 2016	16 déc 2019	Rhyolite Resources Limited Mali "ZRL Mali" SARL	081130245K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-619	AP 970/16	13 déc 2013	24 nov 2016	24 nov 2019	Koumetaux Services Sahélienne "KSS" SARL	085129130L	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-623	PR 511/14	08 mai 2014	28 août 2014	28 août 2019	Caracal Gold Mali SARL	082215038B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-624	PR 891/16	10 juin 2013	03 nov 2016	03 nov 2019	Africa Resources And Investment SARL	084117171M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-625	PR 875/16	25 juin 2013	21 oct 2016	21 oct 2019	O.M.G.F Mining SARL	084117513K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-629	PR 708/15	05 juin 2013	10 nov 2015	10 nov 2018	Zheng Da Yi Yuan Mines Mali SARL	082235986V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-630	PR 888/16	08 sept 2011	04 nov 2016	04 nov 2019	Compagnie Générale de Transport et de Commerce "COGETRAC" SARL- Unipersonnelle	086134068W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-631	PR 615/15	03 févr 2012	13 avr 2015	13 avr 2020	Sympa Mining SARL	025019453P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-632	PR 629/15	05 nov 2012	08 juil 2015	08 juil 2020	Avion Mali Exploration SA	087800792J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-634	PR 1008/17	06 juin 2013	07 avr 2017	07 avr 2020	Mine Kalé Forages-SARL	011007813X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-636	PR 1065/17	07 août 2012	14 juin 2017	14 juin 2020	société Minière Bouré SARLU	087800901B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-638	PR 997/17	25 juil 2008	21 févr 2017	21 févr 2020	Développement Recherche Exploitation de Métaux précieux (DEREXMAP) SARL	083316377X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-643	PR 705/15	28 mai 2012	11 nov 2015	11 nov 2018	Société Rahimming SARL	082237082K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-654	AP 892/16	04 déc 2012	01 nov 2016	01 nov 2019	Société Sous Régionale le Transport et le Commerce (SORETRACO-SARL)	086134010F	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-659	PR 573/15	10 déc 2012	13 avr 2015	13 avr 2020	Avion Mali Exploration SA	087800792J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-663	PR 710/15	15 août 2012	10 nov 2015	10 nov 2018	Harmony Gold Sarl	082234437E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-664	PR 512/14	19 juin 2013	23 déc 2014	23 déc 2019	Société Bintou Camara et Fils (SOBICAF) SARL		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-670	AE 518/14	23 août 2013	31 déc 2014	31 déc 2018	Toka Mining Holding SARL (TMH)	083327714C	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-671	AE 519/14	22 juil 2014	31 déc 2014	31 déc 2018	La Malienne du Dragage SARL <<LMD SARL >>	084118249N	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-672	PR 1307/17	19 août 2014	23 août 2017	23 août 2020	Resolute Exploration Sarl	082228851P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-677	PR 783/16	16 janv 2015	15 juin 2016	15 juin 2019	Société Malienne des Mines (SO.MA.MINE) SARL Unipersonnelle	082236718L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-72	PR 70/14	21 déc 2011	15 juil 2014	15 juil 2019	CADEM SARL	082221826N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-73	PR 71/14	07 oct 2011	15 juil 2014	15 juil 2019	Camara Gold SARL	087800885R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-731	PR 981/17	14 déc 2011	02 févr 2017	02 févr 2020	Falcon Gold Ressources SARL	085129461E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-734	PR 574/15	15 avr 2013	03 avr 2015	03 avr 2020	Minex-Sarl	084119834H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-736	PR 936/16	24 juin 2011	30 déc 2016	30 déc 2019	Saliké & Fils-SARL	085133073M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-741	PR 1045/17	28 juil 2011	10 mai 2017	10 mai 2020	DEKE SARL	087800868F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

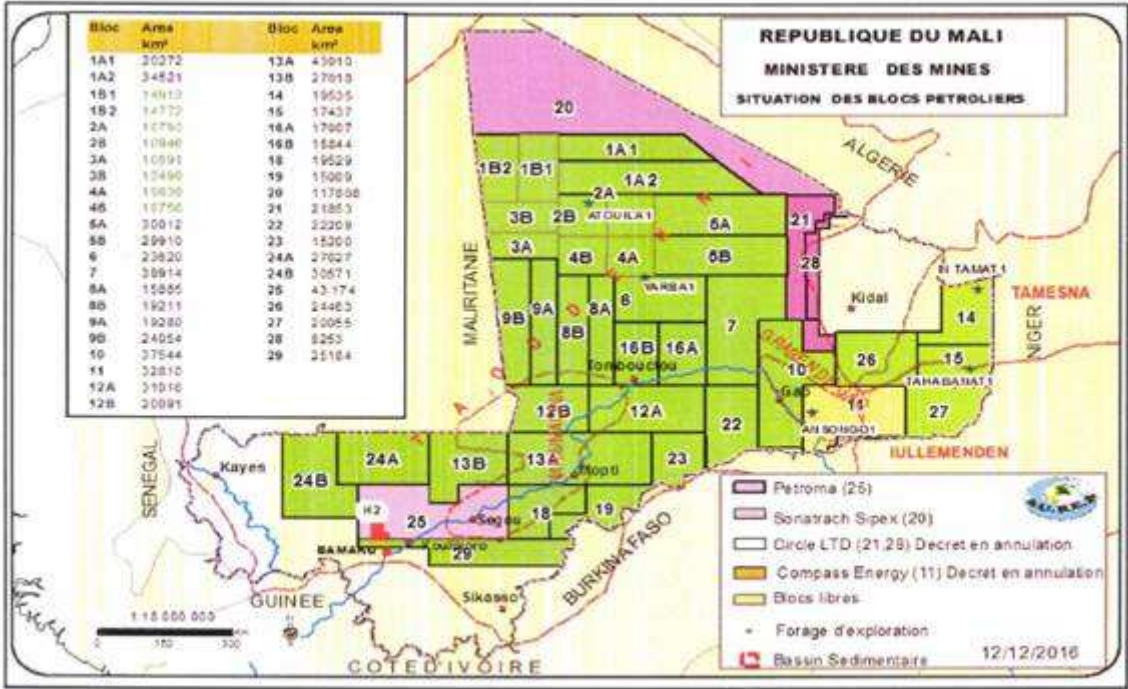
Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-744	PR 893/16	25 juil 2012	04 nov 2016	04 nov 2019	Compagnie Minière du Mali	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Terres rares	Kayes, Région de Kayes
APL-I-759	PR 916/16	01 juin 2012	08 nov 2016	08 nov 2019	Oklo Resources Mali Sarl	086139476F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-760	PE 524/99	18 déc 1998	04 août 1999	04 août 2029	Société des Mines de Morila "Morila SA"	087800368L	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-761	PE 525/97	19 juin 1997	15 déc 1997	15 déc 2027	Segala Mining Company "SEMICO S.A"	087800378X	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-766	PR 886/16	11 juil 2011	04 nov 2016	04 nov 2019	Compagnie Générale de Transport et de Commerce "COGETRAC" SARL- Unipersonnelle	086134068W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-770	PR 972/16	14 août 2012	30 déc 2016	30 déc 2019	Société HBD SARL	087800870B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-772	PR 784/16	24 janv 2012	16 juin 2016	16 juin 2019	Oklo Resources Mali Sarl	086139476F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-773	PR 707/15	29 avr 2013	02 nov 2015	02 nov 2018	Maifa Mining Corporation SARL	084119442K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-774	PR 1043/17	31 mai 2013	10 mai 2017	10 mai 2020	Sangha Mining Team Sarl	084119162E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-777	PR 1205/17	07 mars 2011	22 déc 2017	22 déc 2020	Minefinders Mali SARL	083333719J	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-78	PR 76/13	01 août 2011	17 janv 2013	17 janv 2020	Great Quest Mali S.A	087800783K	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Phosphates	Haoussa, Région de Gao

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-780	PE 526/84	02 janv 1984	17 déc 1984	07 avr 2033	Société des Mines d'Or de Kalana "SOMIKA SA"	Néant	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-781	PE 527/89	02 janv 1989	29 mars 1989	29 mars 2019	Société des Mines d'or de Syama (Somisy SA)		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-782	PE 528/99	02 janv 1999	15 juil 1999	15 juil 2029	Société d'Exploitation Minière de Loulo (SOMILO)		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-783	PE 529/96	02 janv 1996	18 avr 1996	18 avr 2026	Toguna SARL	082204185L	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Phosphates	Gourma Oriental, Région de Gao
APL-I-79	PR 77/13	08 août 2011	21 janv 2013	21 janv 2020	Avion Mali Exploration SA	087800792J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-794	PR 1105/17	31 déc 2014	31 juil 2017	31 juil 2020	Mine Kalé Forages-SARL	011007813X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-83	PR 82/13	27 oct 2011	01 févr 2013	01 févr 2020	Bluebird Mali SARL	0841277988D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-833	PR 994/16	27 nov 2014	30 déc 2016	30 déc 2019	Simpa-Mines SARL Unipersonnelle	083328043R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-834	PR 923/16	26 déc 2014	16 déc 2016	16 déc 2019	Omnium Invest S.A	082228395G	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-835	PR 876/16	02 févr 2015	21 oct 2016	21 oct 2019	Société Demba Kanté Minière "SDKM" SARL	084122884L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-84	PR 81/13	03 août 2011	01 févr 2013	01 févr 2020	Sankarani Ressources SARL	087800577D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-843	PR 655/15	19 févr 2015	25 août 2015	25 août 2020	Delta Exploration Mali SARL	082216837R	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Uranium	Kenieba, Région de Kayes
APL-I-871	AE 647/15	03 déc 2014	05 août 2015	05 août 2019	Omnium Invest S.A	082228395G	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-876	AE 978/16	02 juil 2013	30 déc 2016	30 déc 2020	S.K Company SARL	084115529Y	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-881	AE 781/16	31 mars 2015	06 juin 2016	06 juin 2020	Fond d'investissement Mahamadou Ousmane Coulibaly (FIMOCO SARL)	082232757K	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-906	PR 1049/17	02 avr 2015	24 mai 2017	24 mai 2020	Iamgold Mali Corporation SARL	082235217A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-909	PR 873/16	02 avr 2015	19 sept 2016	19 sept 2019	Glencar Mali SARL	084113842B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-912	PR 1044/17	03 avr 2015	10 mai 2017	10 mai 2020	Mines et Transport du Mali (MITRAM-SARL)	025005758L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-919	AE 652/15	10 avr 2015	26 août 2015	26 août 2019	Velona Commercial Mali (V.C.M-SARL)	087800813A	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-96	PR 92/13	24 févr 2010	30 avr 2013	30 avr 2020	Merrex Gold Mali SARL	081120075R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-962	PR 777/16	27 avr 2015	10 juin 2016	10 juin 2019	Dragold SA	084123503C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-964	AE 638/15	29 juin 2012	22 juin 2015	22 juin 2025	Concorde Mali Sarl	083316103N	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-968	AP 772/16	11 mai 2015	06 juin 2016	06 juin 2019	Société TANBAOURA (SO.TAN-SARL)	083327536C	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenéba, Région de Kayes
APL-I-970	PR 1202/17	11 mai 2015	06 déc 2017	06 déc 2020	Cora Gold Mali SARL	082230521F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-971	PR 703/15	12 mai 2015	11 nov 2015	11 nov 2018	CGCOC Group Mali-SARL	085127449J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-972	PR 704/15	12 mai 2015	11 nov 2015	11 nov 2018	CGCOC Group Mali-SARL	085127449J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-979	PR 887/16	15 mai 2015	04 nov 2016	04 nov 2019	Jinlong-S.A.R.L	082234708L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Annexe 8 : Carte des blocs pétroliers



Annexe 9 : Définition des exonérations accordés aux sociétés minières

Référence juridique	Description
Article 125 du Code Minier (Février 2012)	Les titulaires d'autorisation de prospection ou de permis de recherche sont exonérés de tous impôts (y compris la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A), droits, contributions ou toutes autres taxes directes ou indirectes qu'ils auraient à acquitter personnellement ou dont ils auraient à supporter la charge, à l'exception : - Taxe sur L'attribution des titres miniers, des autorisations d'ouverture ou d'exploitation des carrières et des autorisations d'exploitation artisanale, leur transfert par cession ou transmission ainsi que leur renouvellement ; la redevance superficière ; ISCP et taxe ad valorem ; Taxe d'extraction ou de ramassage de matériaux ; la plus-value de cession ou de transmission de titres miniers ; - de la taxe emploi jeunes et la taxe de formation professionnelle, à la charge de l'employeur ; - de la taxe-logement ; - des charges et cotisations sociales normalement dues, pour les employés ; - de l'impôt sur les traitements et salaires dû par les employés ; - de la vignette sur les véhicules ; - de la taxe sur les contrats d'assurance ; - des droits d'enregistrement ; - de la contribution au Programme de Vérification des Importations (P.V.I) ; et - de la redevance statistique.
Article 127 du Code Minier (Février 2012)	Les titulaires de permis d'exploitation, d'autorisation d'exploitation de petite mine sont exonérés de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A.), pendant une période se terminant à la fin de la troisième année suivant la date de démarrage de la production.
Article 133 du Code Minier (Février 2012)	Les titulaires de titres miniers bénéficient pendant toute la durée de leur permis de recherche ou de leur autorisation de prospection de l'exonération des droits et taxes (à l'exception du PCS et du PC) exigibles à l'importation des matériaux, matières et consommables miniers, pièces de rechange, équipements, outillages reconnus indispensables à leurs activités par les Administrations chargées des Mines et des Douanes.
Article 134 du Code Minier (Février 2012)	Pendant toute la durée de validité de leur titre minier, les titulaires de permis d'exploitation ou d'autorisation d'exploitation de petite mine bénéficient de l'exonération des droits et taxes (à l'exception du PCS et du PC) exigibles sur les produits pétroliers destinés à la production d'énergie nécessaire à l'extraction, le transport et le traitement du minerai et pour le fonctionnement et l'entretien des infrastructures sociales et sanitaires créées par la société pour ses employés. Les titulaires de permis d'exploitation ou d'autorisation d'exploitation de petite mine bénéficient des avantages ci-après pendant une période se terminant à la fin de la troisième année suivant la date de démarrage de la production : - l'exonération de tous droits et taxes d'entrée exigibles sur l'outillage, les produits chimiques, les produits réactifs, les produits pétroliers, huiles et graisses pour machines nécessaires à leurs activités, les pièces de rechange (à l'exclusion de celles destinées aux véhicules de tourisme et à tous véhicules à usage privé), les matériaux et les matériels, machines et appareils destinés à être intégrés à titre définitif dans les ouvrages et figurant sur la Liste minière ; et - l'exonération de tous droits et taxes de sortie, habituellement exigibles à la réexportation, pour les objets et effets du personnel ainsi que l'équipement ayant servi à l'exécution des travaux d'exploitation.

Annexe 10 : Procédure d'octroi des titres miniers

Autorisation d'exploration^(*) :

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 1 Dépôt du dossier de demande.	Tout postulant pour une autorisation d'exploration est tenu de fournir : - une demande adressée au Directeur National de la Géologie et des Mines ; - copie des statuts de la société ; - copie du certificat d'immatriculation au registre du commerce et de crédit immobilier ; - programme et coût des travaux prévus durant la validité de l'autorisation d'exploration ; - coordonnées du périmètre sur carte géologique ou sur fonds topographique au 1/200 000ème ; - justification des capacités techniques et financières ; - numéro d'identification fiscal. - pouvoir de signature de la demande. Une fois toutes les pièces sont fournies, la demande est enregistrée dans le système cadastral MCAS.	Immédiat
Etape 2 Imputation et prise en charge du dossier par la Division Etude et Législation (DEL) au sein de la DNGM.	Prise en charge du dossier par la division	1 jour
Etape 3 Vérification de la disponibilité du périmètre demandé et traitement du dossier.	La DEL vérifie d'abord la disponibilité au niveau du cadastre minier. Si le périmètre est libre, la demande est envoyée à la section Etudes au niveau de la DNGM pour vérification des pièces fournies.	3 jours
Etape 4 Approbation de la demande dans le système MCAS, la présentation du projet d'autorisation d'exploration et signature du projet.	La demande jugée recevable par la DEL est approuvée dans le système MCAS et le projet d'autorisation d'exploration est préparé puis envoyé au Directeur National de la Géologie et des Mines pour signature.	7 jours
Etape 5 Activation de l'autorisation d'exploration dans le système MCAS	Une fois l'autorisation est signée, le titre sera activé dans le système MCAS.	1 Jour

(*) Les

Autorisation de prospection et permis de recherche :

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 1	Pour chaque demande d'un permis de recherche ou d'une autorisation de prospection, le promoteur est tenu de fournir tous les documents cités ci-dessous : - une demande adressée au Ministre chargé des Mines ; - copie des statuts de la société ; - copie du certificat d'immatriculation au registre du commerce et de crédit immobilier ; - programme et coût des travaux prévus durant les trois premières années ; - coordonnées du périmètre sollicité en degré ; - tracé du périmètre sur carte géologique ou sur fonds topographique au 1/200 000ème ; - capacité technique et financière ; - numéro d'identification fiscal ; - pouvoir de signature de la demande ; - projet de convention. Une fois toutes les pièces sont fournies, la demande est enregistrée dans le système cadastral MCAS.	Immédiat
	Imputation et prise en charge du dossier par la Division Etude et Législation au sein de la DNGM Prise en charge du dossier par la division	
Etape 3	Vérification de la disponibilité du périmètre demandé et traitement du dossier La DEL vérifie la disponibilité de la zone sollicitée au niveau du cadastre minier. Si le périmètre demandé est libre, la demande est envoyée à la section Etudes qui procède à la vérification les pièces fournies.	3 jours
Etape 4	Validation de la demande dans le système MCAS et programmation d'une commission minière La demande jugée recevable par la DEL sera validée dans le système MCAS et programmée pour une commission minière chargée d'examiner le projet de la convention à la DNGM.	14 jours ouvrables
Etape 5	Approbation du dossier à la DNGM par la commission minière La commission technique chargée de l'examen du projet de convention vérifie les pièces fournies et la conformité du projet de la convention d'établissement.	1 jour + 4 jours (compte rendu)
Etape 6	Paiement de la taxe pour la signature de la convention Après réception du compte rendu de la réunion de la commission minière, les correspondances sont adressées aux demandeurs dont les dossiers sont jugés bons pour les inviter à payer la taxe pour la signature de la convention, au cas échéant, les promoteurs sont notifiés par correspondances.	Sans délai

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 7 Paiement de la taxe pour l'arrêté	Une fois la convention signée, le promoteur a un mois au maximum pour payer la taxe de délivrance. Cette taxe doit être payée au niveau du régisseur de la DNGM. Après le paiement, la DEL élabore le projet d'arrêté et le transmettre à la direction qui l'envoie au cabinet suivant un bordereau d'envoi. Le dossier est marqué comme « en attente d'arrêté » dans MCAS.	7 jours
Etape 8 Délivrance de l'arrêté et activation du titre dans MCAS	Après le paiement de taxe de délivrance, le demandeur réceptionne l'arrêté d'autorisation de prospection ou de permis de recherche signé par le Ministre chargé des Mines. Le titre est ensuite activé dans le Système MCAS.	1 jour

Autorisation d'exploitation artisanale (cas des dragues)

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 1	Chaque demandeur doit fournir les pièces suivantes : - Demande adressée au Ministre chargé des Mines ; - copie des statuts de la société ; - copie du certificat d'immatriculation au Registre du commerce et de crédit mobilier (R.C.C.M) ; - coordonnées du périmètre sollicité en degré ; - tracé du périmètre sur carte géologique ou topographique au 1/200 000ème ; - justification des capacités techniques et financières ; - numéro d'Identification fiscal ; - pouvoir de signataire de la demande ; - études d'Impact Environnemental et Social ; - permis environnemental ; - rapport de faisabilité.	Immédiat
	Si toutes les pièces sont fournies, la demande est enregistrée dans le système MCAS.	
Etape 2	Imputation et prise en charge du dossier par la DEL	1 jour
Etape 3	Vérification de la disponibilité du périmètre demandé et traitement du dossier La DEL vérifie d'abord la disponibilité du périmètre au niveau du cadastre minier. Si le périmètre est libre, la demande est envoyée à la section Etudes qui vérifie les pièces fournies.	5 jours
Etape 4	Validation de la demande dans le système MCAS La demande jugée recevable par la DEL sera validée dans le système MCAS et programmée pour une commission technique chargée d'examiner les rapports de faisabilité.	15 jours d'attente de la commission
Etape 5	Présentation du rapport de faisabilité et élaboration du compte rendu Le demandeur a 10 jours pour présenter son rapport de faisabilité à la DNGM. Une fois ce rapport est fourni, la commission technique sera tenue. Le compte rendu est établi avec des observations et envoyé au demandeur pour la prise en compte des observations signalées.	5 jours
Etape 6	Vérification de la prise en compte des observations formulées par la commission. Après correction, le demandeur envoie la version finale du rapport de faisabilité qui sera vérifiée par les Divisions Mines et DEL.	4 jours

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 7 Paiement de la taxe de délivrance et l'élaboration du projet d'arrêté	Une fois le projet de faisabilité est jugé bon, le demandeur fournit le permis environnemental. Le bulletin de liquidation est créé dans le système MCAS et le demandeur paye la taxe de délivrance à la DNGM. La DEL prépare l'état des sommes dues et le projet d'arrêté puis transmet le dossier pour approbation.	4 jours
Etape 8 Soumission du projet à la signature du Ministre	Le Directeur National soumet le projet d'arrêté à la signature du Ministre chargé des Mines	5 jours

Autorisation d'exploitation des petites mines :

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 1	Le demandeur doit fournir les documents suivants : - demande adressée au Ministre chargé des Mines ; - copie des statuts de la société ; - copie du certificat d'immatriculation au Registre du commerce et de crédit mobilier (R.C.C.M) ; - coordonnées du périmètre sollicité en degré ; - tracé du périmètre sur carte géologique ou topographique au 1/200 000ème ; - justification des capacités techniques et financières ; - numéro d'Identification fiscal. - pouvoir de signataire de la demande ; - Etudes d'Impact Environnemental et Social ; - permis environnemental ; - rapport de faisabilité.	Immédiat
	Si toutes les pièces fournies, la demande est enregistrée dans le système MCAS.	
Etape 2	Imputation et prise en charge du dossier par la DEL Prise en charge du dossier par la DEL	1 jour
Etape 3	Vérification de la disponibilité du périmètre demandé et traitement du dossier La DEL vérifie d'abord la disponibilité du périmètre au niveau du Cadastre minier. Si le périmètre demandé est libre, la demande est envoyée à la section Etudes pour vérification des documents fournis.	5 jours
Etape 4	Attente de la programmation et l'examen du dossier La demande jugée recevable par la DEL est validée dans le système MCAS et programmée pour une commission technique chargé d'examiner le rapport de faisabilité. Cette commission technique est située au niveau de la DNGM.	10 jours d'attente
Etape 5	Présentation du rapport de faisabilité et élaboration du compte rendu Dans un délai de 10 jours ouvrables le demandeur doit présenter son rapport de faisabilité à la DNGM. La DNGM à 4 jours pour remettre le compte rendu au demandeur pour la prise en compte des observations signalées.	5 jours
Etape 6	Vérification de la prise en compte des observations signalées. Le demandeur à 3 jours pour apporter la version finale du rapport de faisabilité qui sera vérifié par les Divisions Mines et DEL.	7 jours

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 7	Approbation dans MCAS, et paiement de la taxe de délivrance et l'élaboration du projet d'arrêté	Une fois le rapport de faisabilité est jugé bon, la demande est approuvée dans MCAS, le bulletin de liquidation est créé par le système MCAS et le demandeur paye la taxe de délivrance à la DNGM. Le paiement est enregistré dans le système MCAS. La DEL prépare l'Etat des sommes dues et le projet d'arrêté pour approbation.
Etape 8	Soumission du projet à la signature du Ministre	Le Directeur National soumet le projet d'arrêté à la signature de Monsieur le Ministre chargé des Mines.

Autorisation d'exploitation des carrières industrielles :

Etape	Procédure d'octroi	Délai
	L'agent chargé d'enregistrer la demande doit s'assurer que les pièces suivantes sont fournies : - demande adressée au Ministre chargé des Mines ; - copie des statuts de la société ; - copie du certificat d'immatriculation au Registre du commerce et de crédit mobilier (R.C.C.M) ; - coordonnées du périmètre sollicité en degré ; - tracé du périmètre sur carte géologique ou topographique au 1/200 000ème ; - justification des capacités techniques et financières ; - numéro d'Identification fiscal ; - pouvoir de signataire de la demande ; - Etudes d'Impact Environnemental et Social ; - permis environnemental ; - rapport de faisabilité. Si toutes les pièces sont fournies, la demande est enregistrée dans le Système MCAS.	Immédiat
Etape 1	Dépôt du dossier de la demande	
Etape 2	Imputation et prise en charge du dossier par la Division Etude et Législation	Prise en charge du dossier par la DEL.
		1 jour
Etape 3	Vérification de la disponibilité du périmètre demandé et traitement du dossier	La DEL vérifie d'abord la disponibilité du périmètre au niveau du Cadastre Minier. Si le périmètre demandé est libre, la demande est envoyée à la Section Etudes qui vérifie minutieusement les pièces fournies.
		5 jours
Etape 4	Programmation du dossier	La demande jugée recevable par la DEL est validée dans le système MCAS et programmée pour une commission technique chargée d'examiner les rapports de faisabilité à la DNGM.
		15 jours en attente de commission
Etape 5	Présentation du rapport de faisabilité	Dans un délai de 15 jours ouvrables le demandeur doit présenter son rapport de faisabilité à la DNGM. La DNGM a 4 jours pour remettre le compte rendu au demandeur pour la prise en compte des observations signalées.
		15 jours

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 6	Vérification de la prise en compte des observations signalées. Le promoteur à 3 jours pour corriger son rapport et apporter à la DNGM. La DNGM à 4 jours pour vérifier le rapport.	7 jours
Etape 7	Paiement de taxe de délivrance et l'élaboration du projet d'arrêté Une fois le rapport de faisabilité est jugé bon, la demande est approuvée dans le système MCAS, le bulletin de liquidation est créé par MCAS et le promoteur paye la taxe de délivrance à la DNGM.	4 jours
Etape 8	Soumission du projet à la signature du Ministre Le Directeur National soumet le projet d'arrêté à la signature du Ministre chargé des Mines.	5 jours

Permis d'exploitation :

Etape	Procédure d'octroi	Délai
	L'agent chargé d'enregistrer la demande s'assure que les pièces suivantes sont fournies : - demande adressée au Ministre chargé des Mines ; - copie des statuts de la société ; - copie du certificat d'immatriculation au Registre du commerce et de crédit mobilier (R.C.C.M) ; - coordonnées du périmètre sollicité en degré ; - tracé du périmètre sur carte géologique ou topographique au 1/200 000ème ; - justification des capacités techniques et financières ; - numéro d'Identification fiscal ; - pouvoir de signataire de la demande ; - Etudes d'Impact Environnemental et Social ; - permis environnemental ; - Etude de faisabilité. Si toutes les pièces sont fournies, la demande est enregistrée dans le système MCAS.	
Etape 1	Dépôt du dossier de la demande	Immédiat
Etape 2	Imputation et prise en charge du dossier par la Division Etude et Législation Prise en charge du dossier par la DEL.	1 jour
Etape 3	Traitement du dossier La demande est envoyée à la section Etudes qui envoie les copies au niveau de chaque Division pour observations avant la présentation.	10 jours

Etape	Procédure d'octroi	Délai
Etape 4 Programmation du dossier	La demande est validée par la DEL dans le système MCAS et programmée pour une commission technique chargée d'examiner les études de faisabilité.	5 jours d'attente de la commission
Etape 5 Présentation de l'étude de faisabilité	Dans un délai 15 jours ouvrables le demandeur doit présenter son Etude de faisabilité à la DNGM. La DNGM a 10 jours pour remettre Compte rendu au promoteur pour la prise en compte des observations signalées	10 jours
Etape 6 Vérification de la prise en compte des observations signalées.	Le promoteur a 5 jours pour apporter les corrections, et la DNGM a 5 jours pour vérifier l'étude de faisabilité	5 jours
Etape 7 Paiement de taxe de délivrance et l'élaboration du projet de décret	Une fois l'étude de faisabilité est jugée bonne, la demande est approuvée dans MCAS, le bulletin de liquidation est créé par MCAS et le promoteur paye la taxe de Délivrance à la DNGM. Le paiement est enregistré dans MCAS.	5 jours
Etape 8 Soumission du projet de décret	Le Directeur national soumet le projet de décret au Ministre chargé des Mines.	7 jours

Procédure de transfert des titres de recherches :

Etape	Procédure de transfert	Délai
Etape 1 Dépôt du dossier de la demande	Pour chaque demande de transfert d'un titre de recherche miniers, les pièces suivantes doivent être fournies : - demande adressée au Ministre chargé des Mines par le cédant et par le cessionnaire; - copie des statuts des deux sociétés ; - copie du certificat d'immatriculation au registre du commerce et de crédit mobilier des deux sociétés (R.C.C.M) ; - lettre d'engagement du cessionnaire attestant de poursuivre les travaux après l'acquisition du titre ; - numéro d'Identification fiscal des deux sociétés ; - Copie du protocole d'accord entre les deux sociétés ; - Copie de l'arrêté du titre ; - Justification des capacités techniques et financières du cessionnaire.	Immédiat

Etape	Procédure de transfert	Délai
Etape 2 Imputation et prise en charge du dossier par la DEL	Prise en charge du dossier par la division.	1 jour
Etape 3 Traitement du dossier	La DEL envoie le dossier à la Section Législation qui vérifie les éléments ci-dessous : - copie des statuts des deux sociétés ; - copie du certificat d'immatriculation au Registre du commerce et de crédit mobilier des deux sociétés (R.C.C.M) ; - lettre d'engagement du cessionnaire attestant de poursuivre les travaux après l'acquisition du titre ; - numéro d'identification fiscal des deux sociétés ; - copie du protocole d'accord entre les deux sociétés ; - copie de l'arrêté du titre ; - capacité technique et financière du cessionnaire ; - l'évaluation technique fournie par la Division géologie Si le dossier est jugé bon, les deux bulletins de liquidation sont créés dans MCAS. La DEL demande à la société de payer la taxe de cession au PDRM et la taxe pour la plus-value de cession est payée au niveau du Régisseur. Une fois, les taxes payées, la DEL élabore le projet d'arrêté de transfert puis le transmet au directeur National.	3 jours + 10 jours en attente de la note d'évaluation de la Direction Géologie
Etape 4 Soumission du projet au Ministre	Le Directeur National soumet le projet d'arrêté ou de décret au Ministre chargé des Mines.	6 jours
Etape 5 Mise à jour du titre	La mise à jour est faite immédiatement sur le système MCAS dès la réception de l'arrêté.	1 jour

Procédure de transfert des titres d'exploitations minières

Etape	Procédure de transfert	Délai
Etape 1 Dépôt du dossier de la demande	L'agent chargé d'enregistrer la demande doit s'assurer que les pièces suivantes sont fournies : - demande adressée au Ministre chargé des Mines par le cédant et par le cessionnaire ; - copie des statuts des deux sociétés ; - copie du certificat d'immatriculation au Registre du commerce et de crédit mobilier des deux sociétés (R.C.C.M) ; - lettre d'engagement du cessionnaire attestant de poursuivre les travaux après l'acquisition du titre ; - copie des pièces fournies lors de la demande d'exploitation du titre ; - historique des travaux antérieurs effectués sur le titre depuis que celui-ci a été accordé au titulaire ; - une note relative aux mesures de protection, de préservation et de réhabilitation de l'environnement ; - un dossier technique détaillé mentionnant toutes les modifications envisagées par le cessionnaire ou l'amodiatiaire.	Immédiat
	Si toutes les pièces sont fournies, la demande est enregistrée dans le Système MCAS.	
Etape 2 Imputation et prise en charge du dossier par la DEL	Prise en charge du dossier par la division	1 jour
Etape 3 Traitement du dossier	La DEL envoie le dossier à la section Législation qui vérifie tous les éléments fournis.	5 jours
	Si le dossier est jugé bon, les bulletins de liquidation sont créés dans MCAS. Le demandeur paye la taxe de cession au PDRM et la taxe pour la plus-value de cession est payée au niveau du régisseur. Une fois les deux taxes payées, la DEL élabore le projet d'arrêté de transfert puis le transmet au Directeur National.	4 jours
Etape 4 Soumission du projet au Ministre chargé des Mines	Le Directeur National soumet le projet d'arrêté ou de décret au Ministre chargé des Mines.	5 jours
Etape 5 Mise à jour du titre	La mise à jour se fait immédiatement dans le système MCAS dès la réception de l'arrêté signé.	1 jour

Annexe 11 : Répertoire minier au 31 décembre 2017

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1000	PE 642/15	04 juin 2015	31 juil 2015	31 juil 2045	African Gold Group Mali SARL		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1013	AE 598/15	24 févr 2014	16 avr 2015	16 avr 2019	Traoré Mining Co SARL	085123933W	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1021	PR 736/16	02 juil 2015	14 janv 2016	14 janv 2019	Société Malienne de Prestation (SOMAPRE) SARL	083203370J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1023	AE 671/15	18 nov 2011	17 sept 2015	17 sept 2025	Société Malienne de Carrière "SOMACA" SARL	085102571H	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Nara-Kolokani, Région de Koulikoro
APL-I-1024	PR 763/16	08 juil 2015	25 mars 2016	25 mars 2019	Green Gold System Europe (G.G.S)	084122512T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1027	AE 829/16	10 juil 2015	24 août 2016	24 août 2020	Zheng Da Yi Yuan Mines Mali SARL	082235986V	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1029	PR 885/16	15 juil 2015	31 août 2016	31 août 2019	Finoil Mines-SARL	087800829C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1039	PE 1033/15	17 avr 2013	23 déc 2015	23 déc 2045	GH Mining SARL	082228433H	Permis d'Exploitation, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1046	PR 881/16	03 août 2015	11 oct 2016	11 oct 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1049	PR 894/16	06 août 2015	04 nov 2016	04 nov 2019	Société Songhoré-SARL	084123934D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1050	PR 993/16	06 août 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	New Hope Gold Mali SARL	086134064B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1051	PR 764/16	07 août 2015	25 mars 2016	25 mars 2019	Société Malienne d'investissements et de Négoce (Somain SARL)	084115179	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1053	PR 839/16	12 août 2015	23 juin 2016	23 juin 2019	Etablissements Zoumana TRAORE-SARL	087800642B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1055	PR 874/16	04 sept 2013	23 juin 2016	23 juin 2019	Diawara Mining SARL	086128441F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1057	PR 771/16	13 août 2015	10 juin 2016	10 juin 2019	Société Fokolore Mining (S.F.M-SARL)	083203048T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1060	PR 1082/17	18 août 2015	23 juin 2017	23 juin 2020	Etablissements Zoumana TRAORE-SARL	087800642B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1066	PR 706/15	24 juil 2012	06 nov 2015	06 nov 2018	Mandingold Mining SARL	083322816W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-107	AP 103/13	31 mai 2013	02 août 2013	02 août 2019	Marena Gold SARL	024000216N	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1075	PR 765/16	20 août 2015	25 mars 2016	25 mars 2019	Star Mining SARL	086134060F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1076	PR 1117/17	14 sept 2015	14 août 2017	14 août 2020	Sanou Star Resources "2SR-SARL"	082242335N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1079	PR 838/16	17 févr 2012	01 juil 2016	01 juil 2019	Resolute Mali SA	087800635A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1087	AE 661/15	12 sept 2012	26 août 2015	26 août 2025	Toguna Mining Corporation (TMC) SARL	025017795N	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1090	AE 837/16	28 sept 2015	07 juil 2016	07 juil 2026	O.M.G.F Mining SARL	084117513K	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1092	PR 760/15	15 sept 2011	23 déc 2015	23 déc 2018	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1093	PR 775/16	26 janv 2010	08 juin 2016	08 juin 2019	Resolute Mali SA	087800635A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1095	AE 828/16	05 oct 2015	24 août 2016	24 août 2026	Global Construction Technologies & Mining "GCT-MINING" SARL		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1096	AE 773/16	07 oct 2015	29 avr 2016	29 avr 2026	Mandé Mining SARL	087800831X	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1113	AP 776/16	23 oct 2015	10 juin 2016	10 juin 2019	San Or Sarl	083327405C	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-112	PR 108/13	07 oct 2011	31 juil 2013	31 juil 2020	Gold Espagne SARL	084115008Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1128	PR 937/16	30 oct 2015	29 déc 2016	29 déc 2019	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-114	PR 110/11	04 mai 2011	21 déc 2011	21 déc 2018	DESERT GOLD MALI SARL	084130185L	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1147	AE 735/15	24 nov 2015	31 déc 2015	31 déc 2019	PAFYT Mines and Minerals Corporation S.A	082230414W	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1148	PR 1066/17	19 févr 2015	23 juin 2017	23 juin 2020	Iamgold Mali Corporation SARL	082235217A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenéba, Région de Kayes
APL-I-1149	AE 921/16	26 nov 2015	16 déc 2016	16 déc 2026	Bâtiments Ebénisterie Construction Métallique et Commerce Général "BECM-CG" SARL	083301359F	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1150	AE 883/16	26 nov 2015	16 sept 2016	16 sept 2026	Bâtiments Ebénisterie Construction Métallique et Commerce Général "BECM-CG" SARL	083301359F	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1154	PR 1034/17	24 juil 2014	11 mai 2017	11 mai 2020	Souldji Mining SARL	087800889L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1161	PR 920/16	03 déc 2015	30 nov 2016	30 nov 2019	Finoil Mines-SARL	087800829C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1167	PR 976/16	17 déc 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	KOH-I-NOOR MALI (KINM) SA	084123508H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1168	PR 1064/17	17 déc 2015	14 juin 2017	14 juin 2020	Dragold SA	084123503C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1171	AE 1080/17	28 déc 2015	10 juil 2017	10 juil 2027	SOGEA-SATOM	087800141W	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1179	AP 879/16	12 janv 2016	13 oct 2016	13 oct 2019	BFEG Mali SARL	085130277D	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1190	PR 1050/17	03 févr 2016	24 mai 2017	24 mai 2020	Mangane et Fils SARL	082232577M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1205	PR 836/16	18 févr 2016	01 août 2016	01 août 2019	Malian Russian Mining Company "Marco Mining" SARL	084111175M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1208	AE 882/16	25 févr 2016	16 sept 2016	16 sept 2026	IVENTUS MINING SARL Unipersonnelle	085129477G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1213	PR 996/17	23 juil 2012	21 févr 2017	21 févr 2020	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1214	PR 826/16	03 oct 2012	24 août 2016	24 août 2019	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1215	PR 825/16	30 oct 2012	24 août 2016	24 août 2019	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Koutiala, Région de Sikasso
APL-I-1216	PR 1304/17	29 févr 2016	19 sept 2017	19 sept 2020	Ressources Robex Mali Sarl	087800749M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1228	AE 889/16	09 mars 2016	01 nov 2016	01 nov 2026	Groupe International pour le Développement et les Transactions "G.I.D.T Mali S.A"	081127650W	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1243	PR 1081/17	23 mars 2016	29 juin 2017	29 juin 2020	Nevsun Mali Exploration LTD S.A	087800533T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License		Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1246	AE 884/16	29 mars 2016	31 août 2016	31 août 2020	Samalofila Rex Invest SARL	081129847X	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1247	PR 975/16	13 oct 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	Blackseeds Capital LTD	084126653H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1248	PR 974/16	13 oct 2015	30 déc 2016	30 déc 2019	Blackseeds Capital LTD	084126653H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1254	AE 940/16	04 avr 2016	28 déc 2016	28 déc 2026	Mali Carrieres SARL	084123650C	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1257	AE 1084/17	12 avr 2016	29 juin 2017	29 juin 2027	IVENTUS MINING SARL Unipersonnelle	085129477G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-126	PR 122/12	25 janv 2011	03 juil 2012	03 juil 2019	Gold Corporation Mali SARL	083325110N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1266	PR 983/17	15 avr 2016	21 févr 2017	21 févr 2020	Yi Yuan Mines SARL	087800787F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1268	PR 835/16	01 mars 2016	01 août 2016	01 août 2019	Bofonde Mining SARL	084122977V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Diamant	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-127	PR 123/12	04 oct 2010	12 juil 2012	12 juil 2019	Société Sahélienne des Mines SARL Unipersonnelle	087800846M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1278	PR 1085/17	02 mai 2016	29 juin 2017	29 juin 2020	Société Mahamadou Bidadji et Frères SARL "SO.MA.BIF SARL"	082241276A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-128	PR 124/12	18 févr 2010	13 juil 2012	13 juil 2019	Organisation Tounkara Commerce International Mining Investissement (O.T.C.I Mining Investissement) SARL	082230097A	<2012 Permis de Recherche	Active License	Cuivre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1281	AE 782/16	29 avr 2016	08 juin 2016	08 juin 2020	KSB MALI SARL		Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-129	PR 125/12	03 déc 2010	13 juil 2012	13 juil 2019	Singking Mines du Mali SARL	087800788R	<2012 Permis de Recherche	Active License	Nickel	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1297	AE 979/16	18 mai 2016	29 déc 2016	29 déc 2020	Jia You SARL	084119105D	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-130	PR 126/12	28 juin 2011	23 juil 2012	23 juil 2019	CADEM SARL	082221826N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1300	PR 1048/17	19 mai 2016	24 mai 2017	24 mai 2020	Orbite Mining SARL	084429193P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1301	PR 971/16	04 déc 2012	30 nov 2016	30 nov 2019	Z. Gold Mining SA	084118976X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1302	AE 827/16	10 mai 2016	24 août 2016	24 août 2020	Pankona Mining Mali Sarl	084122947N	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1309	PR 995/17	03 oct 2011	28 févr 2017	28 févr 2020	Mande Empire Mining Ressources SARL	081130663T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1311	PR 1436/17	08 juin 2016	28 sept 2017	28 sept 2020	Universal G.I.S SARL	085115919C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1317	PR 941/16	10 juin 2016	29 déc 2016	29 déc 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1322	PR 980/17	14 juin 2016	12 janv 2017	12 janv 2020	Mali Columbus Mines SARL	087000128N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1330	PR 1119/17	16 juin 2016	14 août 2017	14 août 2020	Camara Brothers Corporation "CAMAB " SARL	086137457G	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-134	PR 130/14	21 mars 2013	14 févr 2014	14 févr 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1341	AE 977/16	05 mars 2014	30 déc 2016	30 déc 2020	Falcon Mining And Trading SARL	085129461E	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1343	PR 973/16	04 juil 2016	30 déc 2016	30 déc 2019	Randgold Resources Mali SARL	087800180A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1347	AE 919/16	07 juil 2016	29 nov 2016	29 nov 2020	Chaux de Finana SARL	086138678M	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Dolomie	Nara-Kolokani, Région de Koulikoro
APL-I-1348	PR 878/16	30 juil 2013	11 oct 2016	11 oct 2019	Groupe Société Ahmed Barry et Frères SARL "GROUPE SOABF SARL"		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1349	PR 924/16	08 juil 2016	16 déc 2016	16 déc 2019	Malima SA	087800820B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-137	PR 133/11	10 nov 2010	30 déc 2011	30 déc 2018	Keita Falaye Entreprise Karan Distribution		<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1376	PR 1051/17	22 juil 2016	30 mai 2017	30 mai 2020	Gold Partners SARL	084118078P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1380	PR 1052/17	26 juil 2016	29 mai 2017	29 mai 2020	Mines-Carries SA	081129965D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1381	PR 1053/17	26 juil 2016	29 mai 2017	29 mai 2020	Mines-Carries SA	081129965D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1382	PR 1106/17	28 juil 2016	31 juil 2017	31 juil 2020	Kouroufing Gold SARL		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1392	PR 1177/17	09 août 2016	19 sept 2017	19 sept 2020	Ambogo Guindo Minerals Exploration (AGMEX SARL)	086106689B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1396	PR 938/16	16 août 2016	29 déc 2016	29 déc 2019	Hafia Mining SARL	087800881X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1401	PR 1010/17	23 août 2016	24 mars 2017	24 mars 2020	ABG Exploration Mali SARL	087800812M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-141	PR 137/12	07 déc 2010	02 févr 2012	02 févr 2019	Ressources Robex Mali Sarl	087800749M	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kenéba, Région de Kayes
APL-I-1415	AE 918/16	01 sept 2016	25 nov 2016	25 nov 2020	Demba Souleymane Pavel Gold "DSP Gold" SARL	084126043W	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-142	PR 138/12	31 mars 2011	01 mars 2012	01 mars 2019	Ressources Robex Mali Sarl	087800749M	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1420	PR 1086/17	05 sept 2016	21 juil 2017	21 juil 2020	Xantus Mali SARL	084127162W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1421	PR 1087/17	05 sept 2016	21 juil 2017	21 juil 2020	Xantus Exploration SARL	084128293D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1423	PR 1227/17	06 sept 2016	28 sept 2017	28 sept 2020	Enroxs Energy & Mining Mali SA "EEMM SA"	087800862M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1424	PR 982/17	06 sept 2016	03 févr 2017	03 févr 2020	Komet Mali SARL	085132582Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1428	PR 1308/17	08 sept 2016	21 août 2017	21 août 2020	Xantus Mali SARL	084127162W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1431	PR 1047/17	14 sept 2016	24 mai 2017	24 mai 2020	Altaman Resources SARL	086139201L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1432	AE 1390/17	15 sept 2016	19 sept 2017	19 sept 2021	Guépard'Or 2 SARL	085128682W	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1444	PR 1124/17	07 oct 2016	23 août 2017	23 août 2020	Enroxs Energy & Mining Mali SA "EEMM SA"	087800862M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or, Phosphates	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-146	PR 142/12	04 févr 2011	16 mars 2012	16 mars 2019	Société d'Exploration de Siribaya SARL	087800767K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenéba, Région de Kayes
APL-I-1464	AE 1309/17	31 oct 2016	11 sept 2017	11 sept 2027	Entreprise Oumar Mohamed SOGORE Internationale "OMS Internationale SARLU	082232538J	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-147	PR 143/12	07 avr 2011	21 mars 2012	21 mars 2019	Great Quest Mali S.A	087800783K	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1472	PR 984/17	02 nov 2016	03 févr 2017	03 févr 2020	Société Prance Mining SARL	087800864K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1477	AE 1046/17	13 sept 2013	16 mai 2017	16 mai 2021	Etude Géologique et Environnementale "EGéo" SARL	086128841P	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-1480	PR 1116/17	11 nov 2016	22 août 2017	22 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	
APL-I-1481	PR 1114/17	11 nov 2016	10 août 2017	10 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1482	PR 1109/17	11 nov 2016	10 août 2017	10 août 2020	Société Camara et Fils (SOCAF-SARL)		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-1483	PR 1108/17	11 nov 2016	10 août 2017	10 août 2020	Société Camara et Fils (SOCAF-SARL)		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-1488	AE 917/16	18 nov 2016	25 nov 2016	25 nov 2020	Metalli Exploration And Mining SARL	084121704P	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1497	AE 1054/17	16 sept 2011	30 mai 2017	30 mai 2027	Entreprise Malienne de Construction et de Concassage (EMACCO)	084111783D	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-152	PR 148/12	07 oct 2009	30 mai 2012	30 mai 2019	Glencar Mali SARL	087800578N	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1524	PR 1009/17	27 déc 2016	07 avr 2017	07 avr 2020	Ad4-Consulting SARL	025022105P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1534	PR 1372/17	06 janv 2017	14 nov 2017	14 nov 2020	789 Mining And Exploration SARL " 789 ME SARL"	085133631D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-154	PR 150/12	05 juil 2011	08 juin 2012	08 juin 2019	Medou Mining Corporation SARL		<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1569	PR 1107/17	07 févr 2017	31 juil 2017	31 juil 2020	Canal Gold SARL	087800890W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1591	PR 1201/17	23 févr 2017	14 déc 2017	14 déc 2020	KOREGA SARL	086113760X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-1592	PR 1163/17	23 févr 2017	01 nov 2017	01 nov 2020	K & S Internationale Groupe SARL	087800882H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1593	AE 1310/17	27 févr 2017	04 nov 2017	04 nov 2027	Pierre Angulaire Mali SARL	082241259M	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1595	PR 1125/17	28 févr 2017	19 sept 2017	19 sept 2020	Bluebird Mali SARL	0841277988D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1603	PR 1112/17	07 mars 2017	10 août 2017	10 août 2020	ONE SOURCEET AFRIKON TECHNOLOGI SARL	087800869R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1610	PR 1203/17	19 janv 2017	04 déc 2017	04 déc 2020	Société Sahélienne de Produits Pétroliers "SOSAP-SARL"	084126771N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1612	AE 1083/17	13 mars 2017	23 juin 2017	23 juin 2021	Recherche et Exploitation des Métaux Précieux (REXMETAL) SARL	083313079N	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1613	PR 1198/17	14 mars 2017	06 déc 2017	06 déc 2020	Nashwan Lithium SARL	084128815Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1614	PR 1383/17	14 mars 2017	14 nov 2017	14 nov 2020	Nashwan Lithium SARL	084128815Y	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Lithium	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1632	PR 1303/17	03 avr 2017	19 sept 2017	19 sept 2020	ASSISTE SARL	085133703E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-165	PR 161/13	09 oct 2009	21 janv 2013	21 janv 2020	Camec Mali SA	084111448T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1653	PR 1111/17	24 avr 2017	10 août 2017	10 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1654	PR 1110/17	24 avr 2017	10 août 2017	10 août 2020	Africa Mining Sarl	086121154W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-166	PR 162/13	15 juil 2013	05 août 2013	05 août 2020	Olive Mining SARL	086130249A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1663	AE 1113/17	02 mai 2017	10 août 2017	10 août 2027	Carrière de Nianan-SARL	087800876T	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1685	PR 1200/17	11 mai 2017	06 déc 2017	06 déc 2020	Randgold Resources Mali SARL	087800180A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-1707	PR 1151/17	17 août 2016	27 sept 2017	27 sept 2020	Yi Yuan Mines SARL	087800787F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Kéniéba, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-1723	AE 1394/17	13 juin 2017	17 nov 2017	17 nov 2027	Z. Gold Mining SA	084118976X	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-1754	AE 1162/17	05 juil 2017	01 nov 2017	01 nov 2021	Société Prance Mining SARL	087800864K	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-177	PR 173/11	22 oct 2009	24 mai 2011	24 mai 2019	Caracal Gold Mali SARL	082215038B	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1833	AE 1199/17	06 sept 2017	22 déc 2017	22 déc 2027	Société Zenith Energie Pour le Développement "ZED- SA"	085100168C	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-1894	PR 1197/17	18 oct 2017	29 déc 2017	29 déc 2020	Iamgold Exploration Mali SARL	087800681E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-1907	PR 1204/17	25 oct 2017	22 déc 2017	22 déc 2020	Premium International Mining Company "PIM-CO- SALU	082243087R	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-193	PR 189/11	17 avr 2007	30 déc 2011	30 déc 2018	Waraba Resources SARL	082238590A	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-204	PR 199/14	20 mars 2012	03 juil 2014	03 juil 2019	Etruscan Resources Mali SARL	087800537M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-211	PR 206/14	06 mars 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Gold Corporation Mali SARL	083325110N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-227	PR 221/14	17 juil 2012	08 mai 2014	08 mai 2019	Wasmine Or SARL	083323588V	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-228	PR 222/14	02 avr 2013	04 févr 2014	04 févr 2019	Mali Goldfields (M.G.F) SARL	087800564J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-231	PR 225/14	07 oct 2011	01 avr 2014	01 avr 2019	Glencar Mali SARL	087800578N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-283	PR 276/14	23 oct 2012	17 juin 2014	17 juin 2019	Birimian Gold Mali SARL	084116322J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-293	AE 287/13	02 févr 2009	03 avr 2013	03 avr 2023	Maliennne d'Exploitation Minière "MADEM" SARL>>	082233557B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-294	AE 288/13	29 mars 2012	07 mai 2013	07 mai 2023	Afrika West Minerals Sarl	086135544G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-295	AE 289/13	26 déc 2012	11 juil 2013	11 juil 2021	Mandingold Mining SARL	083322816W	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-297	AE 291/11	16 oct 2009	26 mai 2011	26 mai 2019	Italy Mining SARL	085121696Y	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-303	AE 297/13	11 juil 2013	28 août 2013	28 août 2023	Ciments et Matériaux du Mali SA	081102335F	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-304	AE 298/13	11 juil 2013	28 août 2013	28 août 2023	Ciments et Matériaux du Mali SA	081102335F	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Calcaire	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-305	PE 299/13	02 juil 2010	09 mai 2013	09 mai 2043	Société des Mines de Finkolo (SOMIFI S.A)	087800795T	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-309	AE 303/05	10 févr 2005	01 nov 2005	01 nov 2025	Stones SA	025001397B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Granite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-31	PR 29/11	22 avr 2010	30 déc 2011	30 déc 2018	Compagnie Minière de la Falémé S.A	083318818C	<2012 Permis de Recherche	Active License	Bauxite	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-310	PE 304/14	24 sept 2013	13 juin 2014	13 juin 2044	Société d'Exploitation Mines de Kofi-SA	Néant	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kenieba, Région de Kayes
APL-I-311	PE 305/14	08 juil 2013	13 févr 2014	13 févr 2044	Société des Mines de Komana "SMK" SA	083300712N	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-313	PE 307/12	17 mai 2012	20 déc 2012	20 déc 2042	Bagama Mining S.A		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-314	PE 308/14	05 août 2013	13 févr 2014	13 févr 2044	FEKOLA SA	Néant	Permis d'Exploitation, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-315	AE 309/12	05 juil 2010	30 mai 2012	30 mai 2022	TC Mining Consulting et Services (TCMCS) SARL	025021754A	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-319	AE 313/11	16 févr 2011	03 août 2011	03 août 2021	Société Malienne de Développement (SMD) SARL		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-320	AE 314/11	23 sept 2009	01 mars 2011	01 mars 2021	Société des Mines du Bouré <<SOMIB SA>>		Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-321	AE 315/09	24 févr 2009	14 juil 2009	14 juil 2019	Malienne d'Exploitation Minière "MADEM" SARL>>	082233557B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-322	AE 316/08	15 août 2008	31 déc 2008	31 déc 2020	Accord S.A	083303751P	<2012 Autorisation D'Exploitation de Petite Mine	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-324	AE 318/12	23 nov 2011	02 nov 2012	02 nov 2020	Balimaya SARL	082222970M	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-325	AE 319/12	02 févr 2012	14 juin 2012	14 juin 2022	Société Minière du Mali SARL	082226026G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-326	AE 320/12	09 mars 2012	03 déc 2012	03 déc 2022	Usine Falaise SARL	052000323A	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Grès	Gourma Occidental, Région de Mopti-Tombouctou
APL-I-332	PR 327/14	24 févr 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Mali Goldfields (M.G.F) SARL	087800564J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-334	AE 328/12	07 sept 2010	22 juin 2012	22 juin 2022	Toguna Agro-Industries SA	087800590V	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolomie	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-335	PR 329/10	09 sept 2009	05 août 2010	04 févr 2019	MGWA-MALI-SARL	083317368F	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Adrar des Iforas, Région de Kidal
APL-I-344	PR 339/14	20 nov 2012	02 avr 2014	02 avr 2019	Ambogo Guindo Minerals Exploration (AGMEX SARL)	086106689B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-357	AE 353/09	30 janv 2009	02 déc 2009	02 déc 2019	Razel Mali S.A	087800709Y	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-359	AE 355/09	16 mai 2008	09 sept 2009	09 sept 2019	Entreprise Malienne de Construction et de Concassage (EMACCO)	084111783D	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-360	AE 356/11	06 juil 2010	14 sept 2011	14 sept 2021	Société Katim Trading SARL	082220612J	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-366	AE 362/11	15 nov 2010	01 mars 2011	01 mars 2021	Kristal SARL	084117229L	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-370	AE 366/11	10 déc 2010	04 févr 2011	04 févr 2021	Société N'Diaye et Frères "SNF-SA"	035000034B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-372	AE 368/10	10 sept 2009	20 mars 2010	20 mars 2020	Générale d'Exploitation des Carrières du Mali << GECAMA S.A >>	084115498Y	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-378	PR 374/14	22 août 2013	27 mai 2014	27 mai 2019	Gougui Minning SARL	086134193D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-381	AE 376/14	15 avr 2014	17 juin 2014	17 juin 2024	Covec-Mali	087800027J	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-383	AE 378/12	23 déc 2010	05 oct 2012	05 oct 2022	Société des Carrières et Chaux de Toukoto (C.C.T) S.A	086129345A	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-384	PR 379/14	31 oct 2012	19 févr 2014	19 févr 2019	Singking Mines Mali SARL	087800788R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-385	PR 380/14	04 déc 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Z. Gold Mining SA	084118976X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-386	PR 381/14	21 mars 2013	04 août 2014	04 août 2019	Timbuktu Ressources SARL	084122677T	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-395	AE 390/09	28 avr 2009	05 juin 2009	05 juin 2019	Société Mande Construction Immobilière	082219761T	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Calcaire	Gourma Occidental, Région de Mopti-Tombouctou
APL-I-396	AE 391/12	07 mars 2011	05 juin 2012	05 juin 2020	METEDIA MINING SARL	082227243T	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-397	AE 392/12	08 août 2011	09 oct 2012	09 oct 2022	Mineral Development of Mali (MDM) SARL		Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-398	AE 393/10	14 juin 2010	21 sept 2010	21 sept 2020	Kara-Gold SARL	086122651M	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-407	AE 402/06	24 oct 2006	14 déc 2006	14 déc 2026	Socarco Mali SARL	087800500E	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-414	PR 408/14	24 janv 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Mali Goldfields (M.G.F) SARL	087800564J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-417	PE 412/12	27 janv 2011	03 août 2012	03 août 2042	Société des Mines d'Or de Goukoto SA	087800766A	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-418	PE 413/12	14 févr 2012	21 mars 2012	21 mars 2042	Nampala S.A	087800776J	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-42	PR 40/11	27 janv 2010	28 févr 2011	28 févr 2019	Bafoulabé Mining SARL	086124929N	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-424	AE 419/12	17 janv 2011	02 juil 2012	02 juil 2022	Commerce Industries et Services (CIS) SARL	083316002V	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-427	AE 422/97	02 mai 1997	30 déc 1997	18 mai 2024	Société Malienne d'Exploitation de Carrieres "SOMECAR" SARL	081103158A	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-438	PR 434/11	15 févr 2011	31 mai 2011	04 sept 2019	Global Drilling And Blasting Services Mali "GDBS MALI " SARL	082227004X	<2012 Permis de Recherche	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-455	AE 452/06	30 mai 2006	29 juin 2006	29 juin 2026	Stones SA	025001397B	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Marbre	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-463	AE 459/11	28 sept 2009	25 mars 2011	25 mars 2021	Diamond Cement Mali S.A	081104190G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Nara-Kolokani, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-464	AE 460/10	22 juil 2009	22 mars 2010	22 mars 2020	Carrières et Chaux du Mali (CCM-S.A)	086123179L	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-465	AE 461/09	23 juin 2009	14 sept 2009	14 sept 2019	Société des Mines du Bouré <<SOMIB SA>>		Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-467	AE 463/05	27 juin 2005	29 sept 2005	29 sept 2025	West Africa Cement (WACEM) S.A		Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-468	AE 464/05	25 janv 2005	09 mars 2005	09 mars 2025	Stones SA	025001397B	Autorisation d'Exploitation des Carrières	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-476	PR 472/14	29 juil 2013	18 févr 2014	18 févr 2019	Mali Gold SARL	086139839J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-477	PR 474/14	20 févr 2012	04 févr 2014	04 févr 2019	Menankoto SARL	082237151D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-484	AP 481/14	12 juil 2013	19 nov 2014	19 nov 2020	Société Badenya Gold SARL		Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-486	PE 482/94	11 nov 1993	01 août 1994	01 août 2024	Société d'Exploitation des Mines d'Or de Sadiola (SEMOS S.A)	087800209E	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-490	AE 485/14	18 mars 2014	19 nov 2014	19 nov 2018	DS Consulting SARL	084113960G	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-491	AE 486/14	18 sept 2012	28 nov 2014	28 nov 2018	Holdor Mali Sarl	084117507W	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-492	AE 487/14	26 juin 2013	19 nov 2014	19 nov 2018	Xin Sheng Shi Mali Mine Sarl	084121225D	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-493	AE 489/14	30 août 2013	15 oct 2014	15 oct 2024	Rikaz Sarl	082227169X	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-496	PR 492/14	15 sept 2011	20 nov 2014	20 nov 2019	Global Drilling And Blasting Services Mali "GDBS MALI " SARL	082227004X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-499	PE 495/11	19 mai 2011	15 juil 2011	15 juil 2041	Mali Manganèse S.A		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Manganèse	Gourma Oriental, Région de Gao
APL-I-500	AE 496/12	02 oct 2009	10 juil 2012	10 juil 2022	Diamond Cement Mali S.A	081104190G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-511	AE 505/12	10 juil 2011	10 juil 2012	10 juil 2022	Diamond Cement Mali S.A	081104190G	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Calcaire	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-512	PE 506/90	03 nov 1989	03 nov 1990	03 nov 2020	Eaux Minérales du Mali "EMM" S.A	087800054F	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Eau	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-513	PE 507/94	23 sept 1994	25 nov 1994	25 nov 2024	Lido SA	087800270Y	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Eau	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-514	PE 508/97	30 mai 1996	30 mai 1997	30 mai 2027	Wassoulou Or	087800262K	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-524	PR 1118/17	24 juil 2014	08 août 2017	08 août 2020	Diango Mines SARL	025017252X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-534	PR 1305/17	15 mai 2014	23 août 2017	23 août 2020	Resolute Exploration Sarl	082228851P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-536	PR 1306/17	13 mai 2014	23 août 2017	23 août 2020	Resolute Exploration Sarl	082228851P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-562	PR 701/15	25 août 2014	30 avr 2015	30 avr 2019	Société d'Exploration de Siribaya SARL	087800767K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenieba, Région de Kayes
APL-I-564	PR 890/16	14 mai 2014	24 nov 2016	24 nov 2019	Etablissement Yara et Frères SARL	083331048C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-567	PR 877/16	27 nov 2014	13 oct 2016	13 oct 2019	Société Minière NIA AHOUTANE (SO.MI.NIA) SARL	083326320A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-577	PR 759/15	19 mai 2014	25 juin 2015	25 juin 2020	Legend Gold Mali SARL	087800799M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-582	PR 611/15	25 nov 2014	15 juin 2015	15 juin 2020	Greeneco Mining Mali (GMM) SA	084123506k	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-585	PR 630/15	25 nov 2014	08 juil 2015	08 juil 2020	Goldroxs Mali SA	084123504M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-587	PR 610/15	25 nov 2014	11 juin 2015	11 juin 2020	Greeneco Mining Mali (GMM) SA	084123506k	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-588	PR 702/15	04 août 2014	10 nov 2015	10 nov 2018	Iamgold Exploration Mali SARL	087800681E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-591	PR 609/15	13 nov 2014	11 juin 2015	11 juin 2020	Greeneco Mining Mali (GMM) SA	084123506k	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-592	PR 606/15	25 nov 2014	11 juin 2015	11 juin 2020	Mali Gold Resources (MGR) SA	084123512B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-593	PR 761/15	25 nov 2014	25 juin 2015	25 juin 2020	Mali Gold Resources (MGR) SA	084123512B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-594	PR 612/15	25 nov 2014	15 juin 2015	15 juin 2020	Dragold SA	084123503C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-595	PR 605/15	12 mars 2014	15 juin 2015	15 juin 2020	New Mining Mali SARL	082240698V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-596	PR 588/15	25 nov 2014	15 mai 2015	15 mai 2020	CGCOC Group Mali-SARL	085127449J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-603	PR 538/15	25 févr 2014	19 févr 2015	19 févr 2020	LGC Exploration MALI Sarl	087800799M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-605	PR 939/16	07 mars 2014	28 déc 2016	28 déc 2019	CENTURY MINERALS CORPORATION "CMC" SARL	084121142F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-609	PR 880/16	10 févr 2014	11 oct 2016	11 oct 2019	Bazando Mines SARL	087800781M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-614	PR 922/16	19 mai 2014	16 déc 2016	16 déc 2019	Rhyolite Resources Limited Mali "ZRL Mali" SARL	081130245K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-619	AP 970/16	13 déc 2013	24 nov 2016	24 nov 2019	Koumetaux Services Sahélienne "KSS" SARL	085129130L	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-623	PR 511/14	08 mai 2014	28 août 2014	28 août 2019	Caracal Gold Mali SARL	082215038B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-624	PR 891/16	10 juin 2013	03 nov 2016	03 nov 2019	Africa Resources And Investment SARL	084117171M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-625	PR 875/16	25 juin 2013	21 oct 2016	21 oct 2019	O.M.G.F Mining SARL	084117513K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-629	PR 708/15	05 juin 2013	10 nov 2015	10 nov 2018	Zheng Da Yi Yuan Mines Mali SARL	082235986V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-630	PR 888/16	08 sept 2011	04 nov 2016	04 nov 2019	Compagnie Générale de Transport et de Commerce "COGETRAC" SARL - Unipersonnelle	086134068W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-631	PR 615/15	03 févr 2012	13 avr 2015	13 avr 2020	Sympa Mining SARL	025019453P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-632	PR 629/15	05 nov 2012	08 juil 2015	08 juil 2020	Avion Mali Exploration SA	087800792J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-634	PR 1008/17	06 juin 2013	07 avr 2017	07 avr 2020	Mine Kalé Forages-SARL	011007813X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-636	PR 1065/17	07 août 2012	14 juin 2017	14 juin 2020	société Minière Bouré SARLU	087800901B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-638	PR 997/17	25 juil 2008	21 févr 2017	21 févr 2020	Développement Recherche Exploitation de Métaux précieux (DEREXMAP) SARL	083316377X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-643	PR 705/15	28 mai 2012	11 nov 2015	11 nov 2018	Société Rahimming SARL	082237082K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-654	AP 892/16	04 déc 2012	01 nov 2016	01 nov 2019	Société Sous Régionale le Transport et le Commerce (SORETRACO-SARL)	086134010F	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-659	PR 573/15	10 déc 2012	13 avr 2015	13 avr 2020	Avion Mali Exploration SA	087800792J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-663	PR 710/15	15 août 2012	10 nov 2015	10 nov 2018	Harmony Gold Sarl	082234437E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-664	PR 512/14	19 juin 2013	23 déc 2014	23 déc 2019	Société Bintou Camara et Fils (SOBICAF) SARL		Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-670	AE 518/14	23 août 2013	31 déc 2014	31 déc 2018	Toka Mining Holding SARL (TMH)	083327714C	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-671	AE 519/14	22 juil 2014	31 déc 2014	31 déc 2018	La Malienne du Dragage SARL <<LMD SARL >>	084118249N	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-672	PR 1307/17	19 août 2014	23 août 2017	23 août 2020	Resolute Exploration Sarl	082228851P	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-677	PR 783/16	16 janv 2015	15 juin 2016	15 juin 2019	Société Malienne des Mines (SO.MA.MINE) SARL Unipersonnelle	082236718L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-72	PR 70/14	21 déc 2011	15 juil 2014	15 juil 2019	CADEM SARL	082221826N	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-73	PR 71/14	07 oct 2011	15 juil 2014	15 juil 2019	Camara Gold SARL	087800885R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-731	PR 981/17	14 déc 2011	02 févr 2017	02 févr 2020	Falcon Gold Ressources SARL	085129461E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-734	PR 574/15	15 avr 2013	03 avr 2015	03 avr 2020	Minex-Sarl	084119834H	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-736	PR 936/16	24 juin 2011	30 déc 2016	30 déc 2019	Saliké & Fils-SARL	085133073M	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-741	PR 1045/17	28 juil 2011	10 mai 2017	10 mai 2020	DEKE SARL	087800868F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-744	PR 893/16	25 juil 2012	04 nov 2016	04 nov 2019	Compagnie Minière du Mali	087800867V	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Terres rares	Kayes, Région de Kayes
APL-I-759	PR 916/16	01 juin 2012	08 nov 2016	08 nov 2019	Oklo Resources Mali Sarl	086139476F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-760	PE 524/99	18 déc 1998	04 août 1999	04 août 2029	Société des Mines de Morila "Morila SA"	087800368L	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-761	PE 525/97	19 juin 1997	15 déc 1997	15 déc 2027	Segala Mining Company "SEMICO S.A"	087800378X	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-766	PR 886/16	11 juil 2011	04 nov 2016	04 nov 2019	Compagnie Générale de Transport et de Commerce "COGETRAC" SARL- Unipersonnelle	086134068W	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kayes, Région de Kayes
APL-I-770	PR 972/16	14 août 2012	30 déc 2016	30 déc 2019	Société HBD SARL	087800870B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-772	PR 784/16	24 janv 2012	16 juin 2016	16 juin 2019	Oklo Resources Mali Sarl	086139476F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-773	PR 707/15	29 avr 2013	02 nov 2015	02 nov 2018	Maifa Mining Corporation SARL	084119442K	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-774	PR 1043/17	31 mai 2013	10 mai 2017	10 mai 2020	Sangha Mining Team Sarl	084119162E	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-777	PR 1205/17	07 mars 2011	22 déc 2017	22 déc 2020	Minefinders Mali SARL	083333719J	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Fer	Kita-Nioro, Région de Kayes
APL-I-78	PR 76/13	01 août 2011	17 janv 2013	17 janv 2020	Great Quest Mali S.A	087800783K	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Phosphates	Haoussa, Région de Gao

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-780	PE 526/84	02 janv 1984	17 déc 1984	07 avr 2033	Société des Mines d'Or de Kalana "SOMIKA SA"	Néant	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-781	PE 527/89	02 janv 1989	29 mars 1989	29 mars 2019	Société des Mines d'or de Syama (Somisy SA)		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-782	PE 528/99	02 janv 1999	15 juil 1999	15 juil 2029	Société d'Exploitation Minière de Loulo (SOMILO)		<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-783	PE 529/96	02 janv 1996	18 avr 1996	18 avr 2026	Toguna SARL	082204185L	<2012 Permis d'Exploitation	Active License	Phosphates	Gourma Oriental, Région de Gao
APL-I-79	PR 77/13	08 août 2011	21 janv 2013	21 janv 2020	Avion Mali Exploration SA	087800792J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-794	PR 1105/17	31 déc 2014	31 juil 2017	31 juil 2020	Mine Kalé Forages-SARL	011007813X	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-83	PR 82/13	27 oct 2011	01 févr 2013	01 févr 2020	Bluebird Mali SARL	0841277988D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-833	PR 994/16	27 nov 2014	30 déc 2016	30 déc 2019	Simpa-Mines SARL Unipersonnelle	083328043R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-834	PR 923/16	26 déc 2014	16 déc 2016	16 déc 2019	Omnium Invest S.A	082228395G	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-835	PR 876/16	02 févr 2015	21 oct 2016	21 oct 2019	Société Demba Kanté Minière "SDKM" SARL	084122884L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-84	PR 81/13	03 août 2011	01 févr 2013	01 févr 2020	Sankarani Ressources SARL	087800577D	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-843	PR 655/15	19 févr 2015	25 août 2015	25 août 2020	Delta Exploration Mali SARL	082216837R	Permis de Recherche, Groupes 3, 4 et 5	Active License	Uranium	Kenéba, Région de Kayes
APL-I-871	AE 647/15	03 déc 2014	05 août 2015	05 août 2019	Omnium Invest S.A	082228395G	Autorisation d'Exploitation de Petite Mine, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-876	AE 978/16	02 juil 2013	30 déc 2016	30 déc 2020	S.K Company SARL	084115529Y	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bagoé, Région de Sikasso
APL-I-881	AE 781/16	31 mars 2015	06 juin 2016	06 juin 2020	Fond d'investissement Mahamadou Ousmane Coulibaly (FIMOCO SARL)	082232757K	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Bougouni, Région de Sikasso
APL-I-906	PR 1049/17	02 avr 2015	24 mai 2017	24 mai 2020	Iamgold Mali Corporation SARL	082235217A	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-909	PR 873/16	02 avr 2015	19 sept 2016	19 sept 2019	Glencar Mali SARL	084113842B	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila
APL-I-912	PR 1044/17	03 avr 2015	10 mai 2017	10 mai 2020	Mines et Transport du Mali (MITRAM-SARL)	025005758L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-919	AE 652/15	10 avr 2015	26 août 2015	26 août 2019	Velona Commercial Mali (V.C.M-SARL)	087800813A	Autorisation d'Exploitation des Dragues	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-96	PR 92/13	24 févr 2010	30 avr 2013	30 avr 2020	Merrex Gold Mali SARL	081120075R	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-962	PR 777/16	27 avr 2015	10 juin 2016	10 juin 2019	Dragold SA	084123503C	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-964	AE 638/15	29 juin 2012	22 juin 2015	22 juin 2025	Concorde Mali Sarl	083316103N	Autorisation d'Exploitation des Carrieres	Active License	Dolérite	Bougouni, Région de Sikasso

Code de la demande	Code du titre	Date de demande	Date début	Date expiration	Nom de la société	NIF	Type	Statuts	Minerals	Regions
APL-I-968	AP 772/16	11 mai 2015	06 juin 2016	06 juin 2019	Société TANBAOURA (SO.TAN-SARL)	083327536C	Autorisation de Prospection, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kenéba, Région de Kayes
APL-I-970	PR 1202/17	11 mai 2015	06 déc 2017	06 déc 2020	Cora Gold Mali SARL	082230521F	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kéniéba, Région de Kayes
APL-I-971	PR 703/15	12 mai 2015	11 nov 2015	11 nov 2018	CGCOC Group Mali-SARL	085127449J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-972	PR 704/15	12 mai 2015	11 nov 2015	11 nov 2018	CGCOC Group Mali-SARL	085127449J	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Kangaba, Région de Koulikoro
APL-I-979	PR 887/16	15 mai 2015	04 nov 2016	04 nov 2019	Jinlong-S.A.R.L	082234708L	Permis de Recherche, Groupes 1 et 2	Active License	Or	Région de Sikasso, Yanfolila

Annexe 12 : Titres miniers octroyés en 2017

Autorisations d'exploration octroyés en 2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
1	Socarma SARL	les autorisations d'exploration	Ouassorola-Ouest / Kangaba	Dolérite	8	N°000031/DNGM du 05/01/2017
2	Dangote Cement Mali SA	les autorisations d'exploration	Tourougoumbé-ouest / Kita-Nioro	Calcaire	388	N°000032/DNGM du 05/01/2017
3	Mine Kalé Forages SARL	les autorisations d'exploration	Ngouloumfala / Kangaba	Dolérite	7	N°000033/DNGM du 05/01/2017
4	Fasso Bara SARL	les autorisations d'exploration	Dogoni/Bougouni	Dolérite	10	N°000034/DNGM du 05/01/2017
5	Société Minière Bama « SO.MI.B » SARLU	les autorisations d'exploration	Yélékébougou-Est / Kangaba	Dolérite	7	N°000064/DNGM du 06/01/2017
6	Kogec SARL	les autorisations d'exploration	Sékou/Yanfolila	Or	33,72	N°000065/DNGM du 06/01/2017
7	Kankou Moussa Gold SARL	les autorisations d'exploration	N°Goklo/Bagoé	Or	46	N°000105/DNGM du 11/01/2017
8	Pierre Angulaire Mali SARL	les autorisations d'exploration	Manankoroni/Bougouni	Dolérite	3	N°000106/DNGM du 11/01/2017
9	Canal Gold SARL	les autorisations d'exploration	Kéniéma-Est / Kangaba	Or	85	N°000154/DNGM du 16/01/2017
10	Fasso Bara SARL	les autorisations d'exploration	Foura/Bougouni	Dolérite	10	N°000155/DNGM du 16/01/2017
11	Ouani Or SARL	les autorisations d'exploration	Ngouloumfala / Kangaba	Dolérite	7	N°000156/DNGM du 16/01/2017
12	789 ME SARL	les autorisations d'exploration	Kalakoro-ouest / Kangaba	Or	32	N°000157/DNGM du 16/01/2017
13	Entreprise Traoré et Frères « E.T.E.F » S.A	les autorisations d'exploration	N°Tyéani / Kangaba	Dolérite	9	N°000267/DNGM du 30/01/2017
14	SAB International Sarl	les autorisations d'exploration	Diokéba-Sud / Kéniéba	Or	35	N°000268/DNGM du 30/01/2017
15	Jinlong Sarl	les autorisations d'exploration	Kénié-Kéniéba-Sud / Kéniéba	Or (dragage)	10	N°000269/DNGM du 30/01/2017
16	SOCOTRAD-BTP Sarl	les autorisations d'exploration	Dembasso/Bagoé	Or	68	N°000270/DNGM du 30/01/2017
17	Tragold SARL	les autorisations d'exploration	Kéniébandi-Nord / Kéniéba	Diamant	380	N°000271/DNGM du 30/01/2017
18	Tragold SARL	les autorisations d'exploration	Malaya / Kéniéba	Diamant	240	N°000272/DNGM du 30/01/2017
19	Miniére BAMA SARL	les autorisations d'exploration	Fansira Koura-Nord / Kangaba	Dolérite	8	N°000352/DNGM du 02/02/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
20	Macina Gold Company SARL	les autorisations d'exploration	Tintinba-Nord/Kéniéba	Or	35	N°000514/DNGM du 22/02/2017
21	Faso Mining corporation SARL	les autorisations d'exploration	Badalabougou/Yanfolila	Or	8	N°000515/DNGM du 22/02/2017
22	Groupe Sack's Gold SARL	les autorisations d'exploration	Djinétoumanina/Bougouni	Or	70	N°000516/DNGM du 22/02/2017
23	Africa Mines Services SARL	les autorisations d'exploration	Baboto-Ouest/Kéniéba	Or	16	N°000517/DNGM du 22/02/2017
24	Sahel Mines SARL	les autorisations d'exploration	Gori-Ouest/Kayes	Or	90	N°000518/DNGM du 22/02/2017
25	Prestige Mining Corporation SARL	les autorisations d'exploration	Blakala-Nord/Bougouni	Or	28	N°000519/DNGM du 22/02/2017
26	KPB-NET-SARL	les autorisations d'exploration	Sourokoto-Ouest/Kéniéba	Or	22	N°000520/DNGM du 22/02/2017
27	Carrière du Nianan SARL	les autorisations d'exploration	Kéniéro-Est/Kangaba	Dolérite	10	N°000521/DNGM du 22/02/2017
28	Anta Construction	les autorisations d'exploration	Donikébougou-Nord-Ouest/ Kangaba	Dolérite	12	N°000522/DNGM du 22/02/2017
29	HUA YI SARL	les autorisations d'exploration	Djoliba-Sud/ Kangaba	Or	10	N°000523/DNGM du 22/02/2017
30	Damo SARL	les autorisations d'exploration	Kénié Kéniéba/Kéniéba	Or	10	N°000524/DNGM du 22/02/2017
31	Mine Kalé Forages SARL	les autorisations d'exploration	Dadia/Kayes	Dolérite	10	N°000525/DNGM du 22/02/2017
32	Caracal Gold Mali Sarl	les autorisations d'exploration	Karan-Est/Kangaba	Or	64	N°000544/DNGM du 22/02/2017
33	Caracal Gold Mali Sarl	les autorisations d'exploration	Karan/Kangaba	Or	98	N°000545/DNGM du 22/02/2017
34	Cora Gold Mali SARL	les autorisations d'exploration	Karan-Ouest/Kangaba	Or	97	N°000546/DNGM du 22/02/2017
35	Mali Sanu Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Kadiana-Est /Bagoé	Or	40	N°000646/DNGM du 02/03/2017
36	Kodi Service Sarl	les autorisations d'exploration	Massala/ Bougouni	Sable et gravier	10	N°000647/DNGM du 02/03/2017
37	Groupe Bathily SA	les autorisations d'exploration	Sambara-Sud/ Kangaba	Dolérite	7	N°000648/DNGM du 02/03/2017
38	DJIKE SARL	les autorisations d'exploration	Boutoungouissi-Ouest	Or	90	N°000649/DNGM du 02/03/2017
39	789 Mining And Exploration SARL	les autorisations d'exploration	Kofoulatiè-Nord / Yanfolila	Or	55	N°000665/DNGM du 03/03/2017
40	789 Mining And Exploration SARL	les autorisations d'exploration	Diossyan / Bagoé	Or	55	N°000666/DNGM du 03/03/2017
41	Entreprise de Génie Civil et d'Aménagement « E.GE.CA » Sarl	les autorisations d'exploration	Dabani-Est/ Bougouni	Dolérite	20	N°000677/DNGM du 07/03/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
42	Société GECOS « GEO-Mining Consulting & Services » SARL	les autorisations d'exploration	Kénié/ Bougouni	Or	54,90	N°000745/DNGM du 16/03/2017
43	Fasso Bara SARL	les autorisations d'exploration	Dougan-Ouest/ Kangaba	Dolérite	10	N°000748/DNGM du 17/03/2017
44	SIFMO SARL	les autorisations d'exploration	Fabougoula-Ouest/ Yanfolila	Or	62	N°000749/DNGM du 17/03/2017
45	SEME Carrière « SEMECAR » SA	les autorisations d'exploration	Sinsana/ Bougouni	Dolérite	13	N°000750/DNGM du 17/03/2017
46	Agence Internationale pour le Développement Durable «AIDD SARL»	les autorisations d'exploration	Dontékéré/ Bagoé	Or	68	N°000751/DNGM du 17/03/2017
47	Tenemakan Gold SARL	les autorisations d'exploration	Fékola-Sud	Or	8	N°000784/DNGM du 22/03/2017
48	Nashawan Holding	les autorisations d'exploration	Djidjé/Bougouni	Lithium	58	N°000785/DNGM du 22/03/2017
49	Carrières et Chaux du Mali « CCM-SA »	les autorisations d'exploration	Kalanzan/Kangaba	Dolérite	38	N°000786/DNGM du 22/03/2017
50	Exploitation de Carrières et Mines du Mali	les autorisations d'exploration	Ouagani/Kangaba	Dolérite	14	N°000867/DNGM du 30/03/2017
51	Exploitation de Carrières et Mines du Mali	les autorisations d'exploration	Moumoussoli/Kangaba	Dolérite	14	N°000868/DNGM du 30/03/2017
52	Assiste Sarl	les autorisations d'exploration	Djibrouia/Kéniéba	or	20	N°000869/DNGM du 30/03/2017
53	Nashwan Lithium Sarl	les autorisations d'exploration	Ménianbala/Bougouni	Lithium	100	N°000872/DNGM du 30/03/2017
54	Entreprise de Construction et Travaux Publics « ECOTRAP » SARL	les autorisations d'exploration	Dadia/Kayes	Dolérite	12,80	N°000940/DNGM du 05/04/2017
55	Mine Kalé Forages SARL	les autorisations d'exploration	Baramabougou/Kita-Nioro	Calcaire	107	N°000941/DNGM du 05/04/2017
56	Société Minière et Commerciale « SOMICO » SARL	les autorisations d'exploration	Djelimangara-Sud-Ouest/Kéniéba	Or	28	N°001073/DNGM du 20/04/2017
57	Ouest Mining SARL	les autorisations d'exploration	Tabako/Bougouni	Or	100	N°001074/DNGM du 20/04/2017
58	Sud Mining SARL	les autorisations d'exploration	Linnguekoto/Kéniéba	Or	30	N°001075/DNGM du 20/04/2017
59	Sud Mining SARL	les autorisations d'exploration	Nétékoto/Kéniéba	Or	51	N°001076/DNGM du 20/04/2017
60	Société Moulina SARL	les autorisations d'exploration	Tabakoro-Ouest	Or	40	N°001077/DNGM du 20/04/2017
61	Ouest Mining SARL	les autorisations d'exploration	Mininko-Nord/Bougouni	Or	100	N°001077/DNGM du 20/04/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
62	Alliance Projets	les autorisations d'exploration	Faraba/Bougouni	Lithium	75	N°001079/DNGM du 20/04/2017
63	Société Moulina SARL	les autorisations d'exploration	Sotian/Bagoé	Or	90	N°001080/DNGM du 20/04/2017
64	BT-Minerals SARL	les autorisations d'exploration	Niamou-Est/Bagoé	Or	68,9	N°001184/DNGM du 26/04/2017
65	Société Minière Africaine « SOMIA » SA	les autorisations d'exploration	Badiasila-Est/Kéniéba	Or	18	N°001185/DNGM du 26/04/2017
66	Fama Multi-Services SARLU	les autorisations d'exploration	Farabakoro-Nord/Yanfolila	Or	20	N°001186/DNGM du 26/04/2017
67	IMPEX AFRICA « I.A » SARL	les autorisations d'exploration	Tiédougoubougou/Bagoé	Or	92	N°001187/DNGM du 26/04/2017
68	Environ Mining SARL	les autorisations d'exploration	Gourbassi-Ouest/Kéniéba	Or	10	N°001251/DNGM du 04/05/2017
69	Société de Mine Kayesienne SARL	les autorisations d'exploration	Leguenkoto-Nord/Kéniéba	Or	10	N°001252/DNGM du 04/05/2017
70	Mandé Construction Immobilière SARL	les autorisations d'exploration	Kodiéran-Ouest/Yanfolila	Or	40	N°001253/DNGM du 04/05/2017
71	Gavi Mining SARL	les autorisations d'exploration	Niala/Bagoé	Or	75	N°001254/DNGM du 04/05/2017
72	Manding Gold Trader SARL	les autorisations d'exploration	Sogondiala/Kangaba	Or	8	N°001255/DNGM du 04/05/2017
73	Albab Mining SARL	les autorisations d'exploration	Kéniéko/Kéniéba	Or (drague)	10	N°001321/DNGM du 05/05/2017
74	Fasso Bara SARL	les autorisations d'exploration	Dogoni/Bougouni	Dolérite	10	N°001322/DNGM du 05/05/2017
75	Albab Mining SARL	les autorisations d'exploration	Déguela-Est/Kangaba	Or (drague)	10	N°001323/DNGM du 05/05/2017
76	Fasso Bara SARL	les autorisations d'exploration	Foura/Bougouni	Dolérite	10	N°001324/DNGM du 05/05/2017
77	Carrières et Chaux du Mali « CCM-SA »	les autorisations d'exploration	Boni-Sud/ Gourma Occidental	Dolomie	368	N°001325/DNGM du 05/05/2017
78	Dangote Cement Mali SA	les autorisations d'exploration	Tourougoumbé-Ouest/Kita-Nioro	Calcaire	388	N°001326/DNGM du 05/05/2017
79	Sanou star Resources « 2SR » SARL	les autorisations d'exploration	Kemissora/Bougouni	Lithium	100	N°001445/DNGM du 22/05/2017
80	Jinlong SARL	les autorisations d'exploration	Kénié-Kéniéba-sud/Kéniéba	Or (drague)	10	N°001446 /DNGM du 22/05/2017
81	SOFOFI SARL	les autorisations d'exploration	Falan-Est/Bougouni	Dolérite	25	N°001447 /DNGM du 22/05/2017
82	Sanou star Resources « 2SR » SARL	les autorisations d'exploration	Torakoura Tomoni/Yanfolila	Lithium	75	N°001448/DNGM du 22/05/2017
83	Cimaf Mali SA	les autorisations d'exploration	Tamani/Nara-Kolokani	Calcaire	180	N°001449 /DNGM du 22/05/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
84	Etablissement Mahamoud Haidara SARLU	les autorisations d'exploration	Hamdallaye/Bougouni	Or (drague)	10	N°001450/DNGM du 22/05/2017
85	SK Company SARL	les autorisations d'exploration	Djidian-Kéniéba Ouest/Kéniéba	Or (drague)	10	N°001451/DNGM du 22/05/2017
86	Saphir Sarl	les autorisations d'exploration	Banmba/Bougouni	Or	118	N°001452/DNGM du 22/05/2017
87	Omnium Invest S.A	les autorisations d'exploration	Dierila/Bougouni	Lithium	60	N°001578/DNGM du 08/06/2017
88	DSB-CGP SARLU	les autorisations d'exploration	Difemou-Est/Kangaba	Dolérite	10	N°001579/DNGM du 08/06/2017
89	Company Mines And Career SARL	les autorisations d'exploration	Siélé-Ouest	Or	77,70	N°001580/DNGM du 08/06/2017
90	SODCO Mining SAS	les autorisations d'exploration	Borono/Kangaba	Dolérite	6	N°001647/DNGM du 14/06/2017
91	FANAM Mining SARL	les autorisations d'exploration	Kékoro-Est/Bougouni	Or	90	N°001648/DNGM du 14/06/2017
92	FANAM Mining SARL	les autorisations d'exploration	Messabougou/Bougouni	Or	80	N°001649/DNGM du 14/06/2017
93	Mines et Carrières d'Afrique « MCA » SARL	les autorisations d'exploration	Diadié/Nara-Kolokani et Bougouni	Dolérite	10	N°001650/DNGM du 14/06/2017
94	FANAM Mining SARL	les autorisations d'exploration	Walia/Kéniéba	Or	90	N°001651/DNGM du 14/06/2017
95	Jin Yuan Sarl	les autorisations d'exploration	Diourouka/Kangaba	Or	25	N°001703/DNGM du 21/06/2017
96	Menta Ressources Mali SARL	les autorisations d'exploration	Komana-Kouta/Kangaba	Or	28	N°001704/DNGM du 21/06/2017
97	Société Minière Bama « SO.MI.B » SARL UNIPERSONNELLE	les autorisations d'exploration	Guessebougou/Nara-Kolokani	Dolérite	13,26	N°001853/DNGM du 10/07/2017
98	YAO JIN Sarl	les autorisations d'exploration	Douma/Bougouni	Or	85	N°001854/DNGM du 10/07/2017
99	Impex Africa Sarl	les autorisations d'exploration	Karouma-Ouest/Kéniéba	Or	16	N°001855/DNGM du 10/07/2017
100	Rossley Mali Sarl	les autorisations d'exploration	Faragouaran-Ouest/Bougouni	Lithium	75	N°001856/DNGM du 10/07/2017
101	Tijo Gold Sarl	les autorisations d'exploration	Sialla/Bagoé	Or	90	N°001857/DNGM du 10/07/2017
102	Solage Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Kanadambara/Kéniéba	Or	15	N°001905/DNGM du 13/07/2017
103	Société Minière Traoré et Fils Sarl	les autorisations d'exploration	Farabougou/Kita-Nioro	Calcaire	293	N°001906/DNGM du 13/07/2017
104	BT Minerals Sarl	les autorisations d'exploration	Ouarakana-Ouest/Bougouni	Lithium	60	N°001913/DNGM du 13/07/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
105	Global Equipements And Services SARL	les autorisations d'exploration	Dialafara-Karouma/Kéniéba	Or	16	N°001914/DNGM du 13/07/2017
106	Eurekagold Sarl	les autorisations d'exploration	Diarala-Est/Bougouni	Lithium	80,70	N°001915/DNGM du 13/07/2017
107	African Minerals Exploration Sarl	les autorisations d'exploration	Ouarakana/Bougouni	Or	95,90	N°001916/DNGM du 13/07/2017
108	Société Malienne de Recherche et d'Exploitation Minière « SMREM » Sarl	les autorisations d'exploration	Fékouna/Bougouni	Or	100	N°001957/DNGM du 17/07/2017
109	Integral Mining Company Sarl	les autorisations d'exploration	Niala-Sud/Kéniéba	Or	13	N°002093/DNGM du 03/08/2017
110	SIFMO-Sarl	les autorisations d'exploration	Foulalaba-Ouest/Bougouni	Or	62	N°002094/DNGM du 03/08/2017
111	Ben & Co Mining-SARL	les autorisations d'exploration	Torodo/Kangaba	Dolérite	8	N°002095/DNGM du 03/08/2017
112	Jin Juan Sarl	les autorisations d'exploration	Fourou-Ouest/Bagoé	Or	65	N°002096/DNGM du 03/08/2017
113	BT-Minerals Sarl	les autorisations d'exploration	Tiena/Kangaba	Dolérite	5,2	N°002097/DNGM du 03/08/2017
114	Etude Géologique et Environnementale « Egéo-SARL »	les autorisations d'exploration	Dionkala/Bougouni	Or	121,50	N°002098/DNGM du 03/08/2017
115	TAT MINING « TAT » Sarl	les autorisations d'exploration	Kourémalé-Sud/Yanfolila	Or	42	N°002114/DNGM du 04/08/2017
116	Touré et Alliés Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Bourdala-Est/Kéniéba	Or	8	N°002144/DNGM du 08/08/2017
117	Kara Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Ngouloumfala/ Nara-Kolokani	Dolérite	7	N°002145/DNGM du 08/08/2017
118	Jia You Sarl	les autorisations d'exploration	Dioulafoundou 2/Kangaba	Or	4	N°002146/DNGM du 08/08/2017
119	Assiste Sarl	les autorisations d'exploration	Keleya/Bougouni	Or	68	N°002147/DNGM du 08/08/2017
120	Wafi Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Kondoya/Kéniéba	Diamant	64	N°002195/DNGM du 11/08/2017
121	Pink Gold SARLU	les autorisations d'exploration	Kambéré/Bagoé	Or	28	N°002196/DNGM du 11/08/2017
122	Enviro Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Bountou/Kéniéba	Or (dragage)	10	N°002251/DNGM du 16/08/2017
123	Enviro Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Kokala/Bougouni	Or (dragage)	10	N°002252/DNGM du 16/08/2017
124	Enviro Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Diakalé/Bougouni	Or (dragage)	10	N°002253/DNGM du 16/08/2017
125	Global Equipement & Service Gold	les autorisations d'exploration	Sirabala/Bougouni	Dolérite	8	N°002254/DNGM du 16/08/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
126	Sidibé Mining « SI-MINING » SA	les autorisations d'exploration	Guémbé/Kita-Nioro	Calcaire	80	N°002266/DNGM du 18/08/2017
127	Global Equipement And Services	les autorisations d'exploration	Diossébougou-Nord/Bougouni	Or	100	N°002340/DNGM du 31/08/2017
128	Sanou Star Resources «2SR» Sarl	les autorisations d'exploration	Diamana/ Bougouni	Lithium	99,1	N°002341/DNGM du 31/08/2017
129	Jinlong Sarl	les autorisations d'exploration	Kénié-Kéniéba-sud/ Kéniéba	Or (dragage)	10	N°002342/DNGM du 31/08/2017
130	Bady Mining Corporation SARL	les autorisations d'exploration	Daoulaso/Bagoé	Cuivre	70	N°002343/DNGM du 31/08/2017
131	Touré et Alliés Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Nossombougou/Nara-Kolokani	Dolérite	17	N°002344/DNGM du 31/08/2017
132	Groupe ETEP/EGK	les autorisations d'exploration	Béssina-Nord/Bagoé	Dolérite	4	N°002345/DNGM du 31/08/2017
133	Société Malienne d'Or et de Diamant SARL «SOMADIAM SARL»	les autorisations d'exploration	Kofi-Ouest/ Kéniéba	Or	14	N°002665/DNGM du 09/10/2017
134	Jin Yuan SARL	les autorisations d'exploration	Samaya/Yanfolila	Or (dragage)	10	N°002666/DNGM du 09/10/2017
135	Afrimine Solutions SARL	les autorisations d'exploration	Sanfara/Kangaba	Dolérite	10	N°002667/DNGM du 09/10/2017
136	ECOSUD-SARL	les autorisations d'exploration	Sirikasso/Bagoé	Cuivre	38	N°002668/DNGM du 09/10/2017
137	Sourakata Mining & Trading SARL «SOMI SARL»	les autorisations d'exploration	Dialafara/ Kéniéba	Diamant	650,2	N°002669/DNGM du 09/10/2017
138	GOLD GROUP TOURE SARL«GGT» SARL	les autorisations d'exploration	Balakongo/Kangaba	Or	70	N°002670/DNGM du 09/10/2017
139	Société Hu et Frères SARL«SHF SARL»	les autorisations d'exploration	Saniumalé/Yanfolila	Or (dragage)	10	N°002671/DNGM du 09/10/2017
140	YD International Mining SARL	les autorisations d'exploration	Bankoumana-ouest/ Yanfolila	Or (dragage)	10	N°002672/DNGM du 09/10/2017
141	Société Lassine Fané «S.O.L.F-SARL»	les autorisations d'exploration	Katogola/Bagoé	Cuivre	65	N°002674/DNGM du 09/10/2017
142	Institut des matériaux de Construction du Mali «I.MAT.COM» SA	les autorisations d'exploration	Koranpo-Sud/Kita-Nioro	Calcaire	25	N°002675/DNGM du 09/10/2017
143	Société Moulina-SARL	les autorisations d'exploration	Gouméra/Kayes	Or	75	N°002675/DNGM du 09/10/2017
144	Société Immobilière, Foncière et Négoce «SOIFO-NEGOCE SARL»	les autorisations d'exploration	Tenezana/Bougouni	Dolérite	8	N°002677/DNGM du 09/10/2017
145	Société Moulina-SARL	les autorisations d'exploration	Tabakoro-Ouest/Bougouni	Or	40	N°002678/DNGM du 09/10/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
146	Sud Mining SARL	les autorisations d'exploration	Kersiniané-Est/Kita-Nioro	Calcaire	42	N°002679/DNGM du 09/10/2017
147	Sahel-Mines SARL	les autorisations d'exploration	Sibinndi-Nord-Est/Kita-Nioro	Pierres semi-précieuses	29	N°002681/DNGM du 09/10/2017
148	Société d'Exploitation des Carrières et Mines du Mali «S.E.C.M» SARL	les autorisations d'exploration	Gré Kourou/ Kita-Nioro et Kangaba	Dolérite	12	N°002682/DNGM du 09/10/2017
149	Premium International Mining Company «PIM-CO-SARLU»	les autorisations d'exploration	Kéla/Bougouni	Fer	720	N°002752/DNGM du 19/10/2017
150	Wassa GOLD MINING SARL	les autorisations d'exploration	Tyinko/Yanfolila et Bougouni	Lithium	100	N°002753/DNGM du 19/10/2017
151	Mine Kalé Forages-SARL	les autorisations d'exploration	Tangala/Bougouni	Dolérite	3	N°002754/DNGM du 19/10/2017
152	Enterprise Hue Yi SARL	les autorisations d'exploration	Djoliba-Sud/Kangaba	Or (dragage)	10	N°002755/DNGM du 19/10/2017
153	Covec Mali	les autorisations d'exploration	Kouloum/kayes	Dolérite	8	N°002757/DNGM du 20/10/2017
154	Mine Kalé Forages-SARL	les autorisations d'exploration	Kissa/Bougouni	Lithium	75	N°002758/DNGM du 20/10/2017
155	KOTIE-SARL	les autorisations d'exploration	Sanfara/Kangaba	Dolérite	10	N°002759/DNGM du 20/10/2017
156	SOFOFI	les autorisations d'exploration	Falan-Est/Bougouni	Dolérite	9	N°002767/DNGM du 20/10/2017
157	Teyssir Mining SARL	les autorisations d'exploration	Kéléya-Sud/Bougouni	Or (dragage)	100	N°002768/DNGM du 20/10/2017
158	Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée «C.I.R.A» SA	les autorisations d'exploration	Bindiougou-Nord/Kita-Nioro	Calcaire	25	N°002830/DNGM du 25/10/2017
159	Archer Resources Group Mali SARL	les autorisations d'exploration	Dandoko/Kéniéba	Or	11	N°002893/DNGM du 01/11/2017
160	Lucky Miners SARL	les autorisations d'exploration	Bassian/Bougouni	Dolérite	10	N°002894/DNGM du 01/11/2017
161	Jinlong SARL	les autorisations d'exploration	Kéniékéniéba/Kéniéba	Or (dragage)	10	N°002895/DNGM du 01/11/2017
162	Soifo-Negoce SARL	les autorisations d'exploration	Nougani-Ouest/Kangaba	Or	30	N°002896/DNGM du 01/11/2017
163	Nationale Builder SARL	les autorisations d'exploration	Djinna-Nord/Kangaba	Dolérite	5	N°002897/DNGM du 01/11/2017
164	Lucky Miners SARL	les autorisations d'exploration	Dabako-Est/Bougouni	Dolérite	9	N°002898/DNGM du 01/11/2017
165	Agence Mandingue de Courtage de Conseil et	les autorisations d'exploration	Banankoro-Est/Yanfolila	Or (dragage)	10	N°002918/DNGM du 03/11/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Autorisation et date d'octroi
	d'Orientation « AMCCO » SARL					
166	Balla Mining Exploitation S.A « BARIMEX-SA »	les autorisations d'exploration	Soronba-Ouest/Yanfolila	Or	100	N°002919/DNGM du 03/11/2017
167	Balla Mining Exploitation S.A « BARIMEX-SA »	les autorisations d'exploration	Kandjimouroula/Yanfolila	Or	68	N°002920/DNGM du 03/11/2017
168	Balla Mining Exploitation S.A « BARIMEX-SA »	les autorisations d'exploration	Bomou/Bougouni	Or	100	N°002921/DNGM du 03/11/2017
169	Afrimine Solution sarl	les autorisations d'exploration	Boukountiti- Gopela/Kayes	Dolérite	43	N°003000/DNGM du 15/11/2017
170	Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée «C.I.R.A» SA	les autorisations d'exploration	Assamangatérou/Kita- Nioro	Calcaire	80	N°003001/DNGM du 15/11/2017
171	Djike Sarl	les autorisations d'exploration	Boutoungoussi- Ouest/Kayes	Or	90	N°003002/DNGM du 15/11/2017
172	Mali sanu Mining Sarl	les autorisations d'exploration	Kadiana-Est/Bagoé	Or	40	N°003003/DNGM du 15/11/2017
173	Point Commercial « Point COM-Sarl »	les autorisations d'exploration	Faraba-Sud/Kéniéba	Or	11	N°003004/DNGM du 15/11/2017
174	Approvisionnement et de Distribution « SADI-SARL »	les autorisations d'exploration	Farabalé/Yanfolila	Or	60	N°003005/DNGM du 15/11/2017
175	AIM Associates Sa	les autorisations d'exploration	Boubou-Est/Kéniéba	Or	11	N°003172/DNGM du 30/11/2017
176	Rexmetal Sarl	les autorisations d'exploration	Binzana/Yanfolila	Or	52	N°003173/DNGM du 30/11/2017
177	Tenemakan Gold Sarl	les autorisations d'exploration	Dembéla/Bougouni	Or	54	N°003174/DNGM du 30/11/2017
178	Groupe Bathily Sarl	les autorisations d'exploration	Hamdalaye-Nord/Kita- Nioro	Calcaire	30	N°003175/DNGM du 30/11/2017
179	Egeo Sarl	les autorisations d'exploration	Fantola/Bougouni	Or	72	N°003177/DNGM du 30/11/2017
180	Triumvirat Mining Company Sarl	les autorisations d'exploration	Foulaboula/Bougouni	Lithium	98	N°003181/DNGM du 30/11/2017
181	Triumvirat Mining Company Sarl	les autorisations d'exploration	Dogobala/Bougouni	Lithium	97	N°003190/DNGM du 30/11/2017
182	Geoteck Service Sarl	les autorisations d'exploration	Souroukou/Bagoé	Or	40	N°003144/DNGM du 18/12/2017
183	Company Mines and Carrer Sarl(COMICAR Sarl)	les autorisations d'exploration	Foulaboula- Nord/Yanfolila	Or	15	N°003145/DNGM du 18/12/2017

Permis de recherche octroyés en 2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. /Km²	N° de l'Arrêté et date d'attribution
1	Mali Columbus Mines SARL	Permis de recherche	Abaladougou-Kéniéba-Nord/Kangaba	Or	41	N° 2017-0011/MM-SG du 12/01/2017
2	Falcon Gold Resources SARL	Permis de recherche	Foutiéré/Bagoé	Or	196	N° 2017-0170/MM-SG du 02/02/2017
3	Komet Mali SARL	Permis de recherche	Dabia-Sud/Kéniéba	Or	35	N° 2017-0204/MM-SG du 03/02/2017
4	Prance Mining SARL	Permis de recherche	Hèrèmakono/Kangaba	Or	34	N° 2017-0206/MM-SG du 03/02/2017
5	Yi Yuan Mines SARL	Permis de recherche	Toumouno-Komakara/Kangaba	Or	100	N° 2017-0391/MM-SG du 21/02/2017
6	Compagnie Minière du Mali « COMIMA SARL »	Permis de recherche	Diougounté/Kita-Nioro	Fer	800	N° 2017-0392/MM-SG du 21/02/2017
7	DEREXMAP SARL	Permis de recherche	Baloulou/Bagoé	Or	100	N° 2017-0393/MM-SG du 21/02/2017
8	Mandé Empire Ressources SARL	Permis de recherche	Boubou/Kéniéba	Or	25	N° 2017-0441/MM-SG du 28/02/2017
9	ABG Exploration Mali Sarl	Permis de recherche	Gourbassi-Est/Kéniéba	Or	23	N° 2017-0722/MM-SG du 24/03/2017
10	Minekalé Forages Sarl	Permis de recherche	Karan-Sud/Kangaba	Or	54	N° 2017-1040/MM-SG du 07/04/2017
11	Ad4-Consulting Sarl	Permis de recherche	Sebessoukoto-Sud/Kayes	Or	100	N° 2017-1043/MM-SG du 07/04/2017
12	Sangha Mining Team Sarl	Permis de recherche	Gbomboto/Bougouni	Or	58	N° 2017-1289/MM-SG du 10/05/2017
13	MITTRAM Sarl	Permis de recherche	Kourouba/Kangaba	Or	92,5	N° 2017-1292/MM-SG du 10/05/2017
14	Deke Sarl	Permis de recherche	Tiongui/Bagoé	Or	100	N° 2017-1293/MM-SG du 10/05/2017
15	Souldji Mining Sarl	Permis de recherche	Doufourou/Kayes	Or	20	N° 2017-1310/MM-SG du 11/05/2017
16	Iamgold Mali Corporation	Permis de recherche	Kofia II/Kéniéba	Or	73,5	N° 2017-1441/MM-SG

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. /Km²	N° de l'Arrêté et date d'attribution
						du 24/05/2017
17	Orbite Mining Sarl	Permis de recherche	Djelibani-Est/Kangaba	Or	30	N° 2017-1442/MM-SG du 24/05/2017
18	Mangané et Fils Sarl	Permis de recherche	Kemedougou-Ouest/Bougouni	Or	42	N° 2017-1439/MM-SG du 24/05/2017
19	Altaman Resources Sarl	Permis de recherche	Bindiougoula-Sud/Bougouni	Or	100	N° 2017-1449/MM-SG du 24/05/2017
20	Mines Carries Sa	Permis de recherche	Sanankourouni/Bougouni	Or	49	N° 2017-1523/MM-SG du 29/05/2017
21	Mines Carries Sa	Permis de recherche	Diangounté/Kéniéba	Or	35	N° 2017-1524/MM-SG du 29/05/2017
22	Gold Partner Sarl	Permis de recherche	Bérila/Bougouni	Or	92	N° 2017-1565/MM-SG du 30/05/2017
23	Dragold Sa	Permis de recherche	Solonkoré/Kangaba	Or	100	N° 2017-1901/MM-SG du 14/06/2017
24	Miniére Bouré Sarlu	Permis de recherche	Dionkala/Bougouni	Or	30	N° 2017-1902/MM-SG du 14/06/2017
25	Etablissements Zoumana TRAORE MINES Sarl	Permis de recherche	Kéniébandi/Kéniéba	Or	65	N° 2017-2055/MM-SG du 23/06/2017
26	Iamgold Mali Corporation	Permis de recherche	Babara II/Kéniéba	Or	71	N° 2017-2056/MM-SG du 23/06/2017
27	NEVSUN Mali Exploration LTD Sa	Permis de recherche	Kofi-Dabora/Kéniéba	Or	78,38	N° 2017-2109/MM-SG du 29/06/2017
28	Mahamadou Bidadji et Frères Sarl (SOMABIF)	Permis de recherche	Diessou/Bougouni	Or	90	N° 2017-2110/MM-SG du 29/06/2017
29	Xantus Exploration Sarl	Permis de recherche	Dieba/Bougouni	Lithium	100	N° 2017-2374/MM-SG du 21/07/2017
30	Xantus Mali Sarl	Permis de recherche	Dieba-Nord/Bougouni	Lithium	100	N° 2017-2375/MM-SG du 21/07/2017
31	Canal Gold Sarl	Permis de recherche	Kéniéma-Est/Kangaba	Or	85	N° 2017-2493/MM-SG du 31/07/2017
32	Kouroufing Gold Sarl	Permis de recherche	Kouroufing/Kéniéba	or	90,70	N° 2017-2494/MM-SG du 31/07/2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. /Km²	N° de l'Arrêté et date d'attribution
33	Mine Kalé Forages Sarl	Permis de recherche	Kondoya-Ouest/Kéniéba	or	40	N° 2017-2495/MM-SG du 31/07/2017
34	One Sourceet Afrikon Technologi Sarl	Permis de recherche	Bananko/Bougouni	or	80	N° 2017-2642/MM-SG du 10/08/2017
35	Africa Mining Sarl	Permis de recherche	Dandoko/Kéniéba	or	100	N° 2017-2644/MM-SG du 10/08/2017
36	Africa Mining Sarl	Permis de recherche	Kolondiéba/Bougouni	or	100	N° 2017-2645/MM-SG du 10/08/2017
37	Africa Mining Sarl	Permis de recherche	Gombaly/Kéniéba	or	34	N° 2017-2646/MM-SG du 10/08/2017
38	Camara et Fils (SOCAF Sarl)	Permis de recherche	Boutoungoussi/Kayes	or	30	N° 2017-2647/MM-SG du 10/08/2017
39	Camara et Fils (SOCAF Sarl)	Permis de recherche	Aourou/Kayes	or	96,5	N° 2017-2648/MM-SG du 10/08/2017
40	Diango Mines Sarl	Permis de recherche	Donkorona/Kangaba	or	25	N° 2017-2616/MM-SG du 08/08/2017
41	Camara Brothers Corporation Sarl	Permis de recherche	Sourokoto/Kéniéba	or	35	N° 2017-2673/MM-SG du 14/08/2017
42	Sanou Star Ressources (2SR)	Permis de recherche	Kakadian/Kéniéba	or	29	N° 2017-2674/MM-SG du 14/08/2017
43	Xantus Mali Sarl	Permis de recherche	Soumaya/Yanfolila	Lithium	85	N° 2017-2760/MM-SG du 21/08/2017
44	Africa Mining sarl	Permis de recherche	Yanfolila/Yanfolila	or	100	N° 2017-2783/MM-SG du 22/08/2017
45	Resolute Exploration Sarl	Permis de recherche	Bokoutinnti/Kéniéba	or	70	N° 2017-2820/MM-SG du 23/08/2017
46	Resolute Exploration Sarl	Permis de recherche	Téguéré/Bagoe	or	38,1	N° 2017-2822/MM-SG du 23/08/2017
47	Enrox Energy & Mining Mali Sa	Permis de recherche	Dioria/Kanagaba	or	100	N° 2017-2823/MM-SG du 23/08/2017
48	Bluebird Mali Sarl	Permis de recherche	Netekoto/Kéniéba	or	75	N° 2017-3123/MM-SG du 19/09/2017
49	Ressources Robex Mali Sarl	Permis de recherche	Kamasso/Bagoe	or	100	N° 2017-3135/MM-SG

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. /Km²	N° de l'Arrêté et date d'attribution
						du 19/09/2017
50	AGMEX Sarl	Permis de recherche	N'Golopenè-Est/Bagoe	or	100	N° 2017-3137/MM-SG du 19/09/2017
51	Assiste Sarl	Permis de recherche	Djibrouia/Kéniéba	or	20	N° 2017-3138/MM-SG du 19/09/2017
52	789 Mining Exploration sarl	Permis de recherche	Kalakoro-Ouest/Kangaba	or	32	N° 2017-3824/MM-SG du 14/11/2017
53	Universal G.I.S Sarlu	Permis de recherche	Diangounté-Nord/Kéniéba	Or	52	N° 2017-3223/MM-SG du 28/09/2017
54	Naswan Lithium Sarl	Permis de recherche	Djidje/Bougouni	Lithium	58	N° 2017-3826/MM-SG du 14/11/2017
55	Sahélienne de Produits Pétroliers (SOSAF Sarl)	Permis de recherche	Soundonndiala/Kéniéba	or	12	N° 2017-4058/MM-SG du 04/12/2017
56	Randgold Ressources Mali	Permis de recherche	Diangoumerila/Yanfolila	or	100	N° 2017-4102/MM-SG du 06/12/2017
57	Cora Gold Mali Sarl	Permis de recherche	Satifara-Ouest/Kéniéba	or	28	N° 2017-4104/MM-SG du 06/12/2017
58	Korega Sarl	Permis de recherche	Farabalé-Ouest/Yanfolila	or	22	N° 2017-4227/MM-SG du 14/12/2017
59	Minefinders Mali Sarl	Permis de recherche	Kabaré/Kita-Nioro	Fer	340	N° 2017-4310/MM-SG du 22/12/2017
60	Premium International Mining Company ((PIMCO Sarlu))	Permis de recherche	Kéla/Bougouni	Fer	720	N° 2017-4309/MM-SG du 22/12/2017
61	Iamgold Exploration Mali Sarl	Permis de recherche	Kambaya II/Kéniéba	Or	100	N° 2017-4412/MM-SG du 29/12/2017

Autorisations d'exploitation octroyés en 2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup. / Km²	N° de l'Arrêté et date d'attribution
1	Entreprise Malienne de Construction et de Concassage (EMACCO) Sarl	Autorisation d'exploitation	Soteli/Bougouni	Dolérite	4	N° 17_1564/MM-SG du 30/05/2017
2	Iventus Mining Sarl	Autorisation d'exploitation	Fabougoula-Ouest/Bougouni	Dolérite	5	N° 17_2107/MM-SG du 29/06/2017
3	Sogea Satom	Autorisation d'exploitation	Kélékourou/Bougouni	Dolérite	12	N° 17_2220/MM-SG du 10/07/2017
4	Carrière de Nianan	Autorisation d'exploitation	Kéniéro-Est/Kangaba	Dolérite	10	N° 17_2641/MM-SG du 10/07/2017
5	Entreprise Oumar Mohamed Sogoré Internationale Sarl	Autorisation d'exploitation	Woloni-Ouest/Kangaba	Dolérite	10	N° 17_2973/MM-SG du 11/09/2017
6	Pière Angulaire	Autorisation d'exploitation	Manankoroni-Est/Kangaba	Dolérite	10	N° 17_3316/MM-SG du 04/10/2017
7	Z-Gold Mining Sarl	Autorisation d'exploitation	Tyenebougou/Bougouni	Dolérite	14	N° 17_3825/MM-SG du 14/11/2017
8	ZED SA	Autorisation d'exploitation	Kéniéro-Sud/Kangaba	Dolérite	6	N° 17_4313/MM-SG du 22/12/2017

Autorisations d'exploitation petite mine en 2017

N°	Sociétés	Type	Localité/District géologique	Substance	Sup./ Km²	N° de l'Arrêté et date d'attribution
1	Etude Géologique et Environnementale (EGEO Sarl)	Autorisation d'exploitation petite mine	Nafadji/Kita-nioro-	Calcaire	44	N° 17_1342/MM-SG du 16/05/2017
2	Rexmetal Sarl	Autorisation d'exploitation petite mine	Korokoro/Bougouni	Or	143	N° 17_2053/MM-SG du 23/06/2017
3	Guepard'or 2 Sarl	Autorisation d'exploitation petite mine	Sanoukou-Sud/Kéniéba	Or	4	N° 17_3139/MM-SG du 19/09/2017

Annexe 13 : Résultats de vérification des dossiers d'octroi en 2017

Complétude des dossiers d'octroi (Documentation de base)

Code du titre	Date du début	Société	Type du titre	Documentation de base									
				Une demande adressée au MM	Une copie des statuts de la société	Une copie du certificat d'immatriculation au R.C.C.M	Coordonnées du périmètre sollicité	Un tracé du périmètre sur carte géologique ou topographique au 1/200 000ème	Le numéro d'identification fiscale du demandeur	Pouvoir de signature de la demande	Une Etude d'Impact Environnemental et Social	Un permis environnemental	Une étude de faisabilité existe-t-elle?
AE 1083/17	23/06/2017	REXMETAL SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
AE 1162/17	01/11/2017	Société Prance Mining SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
AE 1390/17	19/09/2017	Guépard' Or 2 SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	oui	Oui	Oui	Oui
PR 1107/17	31/07/2017	Canal Gold SARL	Permis de Recherche , G 1 et 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	NA	NA	NA
PR 1201/17	14/12/2017	KOREGA SARL	Permis de Recherche , G 1 et 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	non	NA	NA	NA

Justification des capacités techniques et financières

Code du titre	Date du début	Société	Type du titre	Justification des capacités techniques et financières							
				Titres, diplômes et références professionnelles des cadres du demandeur ou de l'entreprise chargée du suivi et de la conduite des travaux existe-t-il	Liste des travaux d'exploitation accompagné d'un descriptif sommaire des travaux les plus importants existe-t-il?	les moyens techniques et financiers envisagés pour l'exécution des travaux	Déclarations bancaires appropriées du demandeur	Les trois derniers bilans et comptes de résultats du demandeur	Un exemplaire des statuts du demandeur	Programme détaillé des travaux et le coût approprié pour son exécution	le plan de situation sur carte topographique à 1/200 000 ou sur carte géologique à 1/200 000 avec délimitation du périmètre sollicité et définition des coordonnées en degré.
AE 1083/17	23/06/2017	REXMETAL SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
AE 1162/17	01/11/2017	Société Prance Mining SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
AE 1390/17	19/09/2017	Guépard'Or 2 SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
PR 1107/17	31/07/2017	Canal Gold SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
PR 1201/17	14/12/2017	KOREGA SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui

Contenu du rapport de faisabilité

Code du titre	Date du début	Société	Type du titre	Contenu du rapport de faisabilité (Etude)						
				Une évaluation de l'importance et de la qualité des réserves exploitables de substances minérales existe-t-il au niveau du rapport de faisabilité?	Une détermination de la méthode de traitement du minerai existe-t-il?	Note d'impact socio-économique du projet existe-t-il?	Un schéma de la construction de la mine existe-t-il?	Les moyens matériels et financiers nécessaires à la mise en exploitation sont-elles mentionnées au niveau du rapport de faisabilité?	Planning de l'exploitation minière existe?	Une note exposant la compatibilité du projet avec le respect de l'environnement et les mesures envisagées pour la protection et la réhabilitation des lieux existe-t-il?
AE 1083/17	23/06/2017	REXMETAL SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
AE 1162/17	01/11/2017	Société Prance Mining SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
AE 1390/17	19/09/2017	Guépard'Or 2 SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
PR 1107/17	31/07/2017	Canal Gold SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
PR 1201/17	14/12/2017	KOREGA SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Notice d'impact environnemental

Code du titre	Date du début	Société	Type du titre	Etude/Notice d'impact sur l'environnement			
				Un état des lieux de l'environnement Est-il conforme aux directives environnementales?	Un état des lieux du patrimoine archéologique avant travaux existe-t-il?	Les mesures envisagées pour atténuer les effets néfastes de l'activité d'exploitation sur l'environnement existe-t-elle?	Un programme prévisionnel chiffré de la réhabilitation et de la restauration des sites existe-t-il?
AE 1083/17	23/06/2017	REXMETAL SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui
AE 1162/17	01/11/2017	Société Prance Mining SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui
AE 1390/17	19/09/2017	Guépard'Or 2 SARL	Autorisation d'Exploitation PM	Oui	Oui	Oui	Oui
PR 1107/17	31/07/2017	Canal Gold SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	NA	NA	NA	NA
PR 1201/17	14/12/2017	KOREGA SARL	Permis de Recherche, G 1 et 2	NA	NA	NA	NA

Annexe 14 : Les transactions avec les fournisseurs locaux en 2017

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
GOUNKOTO	085123579T	DECORATION GENERATION BADEBE	225 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	084122309V	A&J CONSEILS SARL	195 585 266	Conseils pour tout équipement	NC
GOUNKOTO	082102048C	ADAMA NIARE	7 581 854	INSPECTION MENSUEL DE PREVENT. INCENDIE	NC
GOUNKOTO	084128132Y	AFRICAN TRAVEL AGENCY	2 360 700	VENTE BILLET D'AVION	NC
GOUNKOTO	085102342X	AFRILOG MALI	6 592 748	FOURNITURE DE MAT. ET FRAIS D'APPROCHES	NC
GOUNKOTO	087800215V	AIR LIQUIDE MALIGAZ	103 999 114	FOURNITURE D'OXYGENE+GAZ	NC
GOUNKOTO	083201532V	AMAP	78 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	087800717 K	ATLAS COPCO MALI SARL	20 315 534	FORMATION	NC
GOUNKOTO	082209843Y	BOART LONGYEAR MALI SA	1 400 518 600	FORAGE MINE SOUTERRAINE	NC
GOUNKOTO	NC	CABINET D'AVOCATS	1 500 000	Honoraire	NC
GOUNKOTO	082101461W	CABINET ODJENNE	1 509 165	PRESTATION SERVICES	NC
GOUNKOTO	082200639 W	CETE APAVE MALI	3 599 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	083307237 A	DABO&COMPAGNIE SARL	33 759 800	LOCATION DE BUS POUR TRANSPORT DES PERSONNELS	NC
GOUNKOTO	085123579T	DECORATION GENERATION BADEBE	1 482 000	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	086117077 E	DRAME HAROUNA	21 240 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	084113971 D	DRILL CORP SAHARA MALI	1 483 178 223	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	033000123F	E.G.T.F	766 146 413	PRESTATION DE SERV. LOCATION D'ENGINS	NC
GOUNKOTO	014000755J	EL HADJI KASSIM TOURE	837 210	COMMERCE GENERAL	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
GOUNKOTO	014000755J	ELHADJI KASSIM TOURE	457 250	COMMERCE GENERAL	NC
GOUNKOTO	086136379 H	ENTREPRISE COULIBALY BTP	220 025 622	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	014000755 J	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION TOURE & FILS	3 068 000	FOURNITURE DE MATERIEL	NC
GOUNKOTO	086135136J	ENTREPRISE DEBELIN	29 689 354	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	086128967L	ENTREPRISE DRISSA TRAORE	155 221 910	LOCATION D'ENGINS	NC
GOUNKOTO	08613094 K	ENTREPRISE FROID ET SERVICE	1 995 380	ENTRETIEN ET REPARATION	NC
GOUNKOTO	041004235X	ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION	1 062 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	083333035Y	ENTREPRISE KEITA ET TRAVAUX SARL	73 301 258	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	083301775P	ENTREPRISE Mme KANSAYE AISSATA	23 570 596	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	084123616 E	ENTREPRISE MOUSSA DIAKITE	3 837 360	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	086111193T	ENTREPRISE SAMAKE BTP	2 700 000	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	033000286H	ENTREPRISE SIAKA TRAORE	3 058 373	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	081102482F	ENTREPRISE TATA CONSTRUCTION	4 956 000	LOCATION ET FOURNITURE DE CAISSE DE CARROTTE	NC
GOUNKOTO	032000548M	ENTREPRISE YACOUBA DOUMBIA	15 074 683	LOCATION D'ENGINS	NC
GOUNKOTO	084102014J	ETASI	110 066 152	LOCATION DE CAMIONS, AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	NC
GOUNKOTO	400100141 V	FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES	20 602 800	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	084123519E	FIDEC CONSEILS	10 620 000	ASSISTANCE FISCALE	NC
GOUNKOTO	087800710G	FOOD&EVENTS AFRICA	1 028 558 977	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	082204349 J	GANI TRANSPORT SARL	22 833 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	014000835 Y	GIE DJEBE LAKANTALO	105 443 527	PRESTATION DE SURVEILLANCE	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
GOUNKOTO	086126397A	GIE DOUMBIA AMENAGEMENT	5 310 000	PRESTATION D'ENTRETIEN	NC
GOUNKOTO	086126397A	GIE DOUMBIA EMENAGEMENT	3 964 800	PRESTATION D'ENTRETIEN	NC
GOUNKOTO	011018860F	GIE GOUNKOTO	3 500 000	PRESTATION DE SERVICES D'ENTRETIEN	NC
GOUNKOTO	014000836J	GIE SINTEDOUGOU	70 414 379	Honoraire	NC
GOUNKOTO	014000836J	GIE SINTEDOUGOU	12 108 238	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	086126397A	GIE-DOUMBIA AMENAGEMENT	2 673 880	PRESTATION D'ENTRETIEN	NC
GOUNKOTO	082235977W	GLOBEX MALI	104 909 364	PRESTATION SERVICE D'ENTRETIEN	NC
GOUNKOTO	087800730C	GOUNKOTO MINING SERVICES	4 881 900 341	TRAVAUX D'EXTRACTION DE MINERAL	NC
GOUNKOTO	08412131018 K	HERA CONSEILS HC	3 312 069	Honoraire	NC
GOUNKOTO	082103226J	HYSPEC (AFRICA) LIMITED	32 451 988	FOURNITURES DE PIECES DE RECHANGE	NC
GOUNKOTO	014000822E	ISSOUFI AHMADOU	5 475 000	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	081125800 Y	MAFIM	28 863 390	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	0140000777C	MAIMOUNA DIALLO	61 717 245	SERVICES RESTAURATION	NC
GOUNKOTO	082221433 F	MALI MERGENT SUR LE MONDE	33 417 600	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	082221433 F	MALI MERGENT SUR LE MONDE	57 011 700	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	086125146M	MANDE SARL	79 638 436	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	087800064P	MANUTENTION AFRICAINE MALI	6 658 387 978	FOURNITURE DE PIECES CAT+ENTRETIEN	NC
GOUNKOTO	082211539B	MAXAM	5 355 481	FOURNITURE D'EXPLOSIVES POUR LA MINE	NC
GOUNKOTO	081121395W	NABILA MOUSSA COULIBALY	600 000	PRESTATION DE SERVICES	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
GOUNKOTO	NC	RESERD MALI	27 583 600	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	087800022D	SAHAM ASSURANCE MALI SARL	109 091 333	PRESTATION D'ASSURANCE	NC
GOUNKOTO	086103191E	SAHPAC SARL	23 302 235	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	082212708J	SATGURU TRAVEL&TOURS SERVICE	4 602 700	VENTE BILLET D'AVION	NC
GOUNKOTO	081119874L	SET SARL	70 622 982	ACHAT D'EQUIPEMENT	NC
GOUNKOTO	011000449G	SGS MALI SARLU (ANALABS MALI S.A.R.L)	246 295 306	ANALYSE MINERAIE	NC
GOUNKOTO	083320657 N	SMD BUREAUTIQUE	289 100	MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	NC
GOUNKOTO	011001501T	SOCIETE DE FORAGE ET DE TRAVAUX PUBLICS	4 599 296 992	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	087800001 X	SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DIARRA	10 620 000	Honoraire	NC
GOUNKOTO	086117450P	SOCIETE OUEST AFRICAINE DE TRASIT SOATT	1 770 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	082201166 F	SOGETRA MALI	365 285 027	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	081108382 R	SPORT AGREEMENT	6 088 800	PRESTATION DE SERVICES D'ENTRETIEN	NC
GOUNKOTO	085103166 C	STAND	3 303 782	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	085123345B	STIB SARL	6 310 628	TRAVAUX DE TERRASSEMENT	NC
GOUNKOTO	084106964T	SYLENE MALI SARL	53 588 520	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	082231928 C	TAYA ENTREPRISE	144 924 355	PRESTATION DE SERVICE	NC
GOUNKOTO	083203517 W	TOPO CENTER	52 934 800	PRESTATION DE SERVICES	NC
GOUNKOTO	087800251N	TOTAL MALI SA	1 221 559 196	VENTE DE LUBRIFIANTS	NC
GOUNKOTO	200100680N	WORLD EDUCATION	85 000 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
MORILA	011000449G	SGS Minerals Mali S.A.R.L.U (CFA)	627 042 498	NC	BAMAKO
MORILA	021000045E	Inacom Mali SA	10 915 000	NC	BAMAKO
MORILA	031000160E	AMADOU SY	10 400 000	NC	BAMAKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
MORILA	031001781W	BRAHIMA KAMISSOKO	2 002 460	NC	Région
MORILA	031002812D	GIE Termite Construction	36 003 732	NC	BAMAKO
MORILA	031003851N	E.C.M SARL	51 350 827	NC	Région
MORILA	031003906E	Societe Yiriwa Sem SARL	59 500 000	NC	BAMAKO
MORILA	031004149 P	ADAMA BAGAYOKO	15 234 742	NC	Cercle
MORILA	031004604M	GIE - Agro Business Centre	8 165 420	NC	BAMAKO
MORILA	032000480E	GIE SANZO SANIYA	44 839 040	NC	Commune
MORILA	032000548M	ENTREPRISE YACOUBA DOUMBIA	8 026 360	NC	Commune
MORILA	032000559J	AMADOU MARIKO	4 200 000	NC	Commune
MORILA	032000617F	DJODO COULIBALY	2 051 489	NC	Commune
MORILA	032000667F	FOTIGUI TOGOLA	27 694 859	NC	Commune
MORILA	032000690G	ABDOULAYE SAMAKE	40 448 642	NC	Commune
MORILA	032000720W	GIE JEKABARRA	25 079 425	NC	Commune
MORILA	032000776M	ENTREPRISE SOUNGALO TOGOLA	541 915	NC	Commune
MORILA	032000820E	YACOUBA BERTHE	16 827 750	NC	Commune
MORILA	032000823M	BRAHIMA SANGARE	36 961 580	NC	Commune
MORILA	032000843H	MARIKO NIABLEN N'T JI ENTREPRISE	6 386 750	NC	Commune
MORILA	032000955A	Atelier de Garnissage	1 312 500	NC	BAMAKO
MORILA	032001115X	SALIF MARIKO	2 670 930	NC	Commune
MORILA	032001318Y	ASSOCIATION RADIO COMMUNAUTAIRE	11 782 300	NC	Commune
MORILA	032001349N	ENTREPRISE IDRISSE DIARRA	3 074 785	NC	Cercle
MORILA	032001364D	Energie Solidarite Developpement	713 900	NC	BAMAKO
MORILA	032001605F	Moussa Traore	1 020 000	NC	Région

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
MORILA	033000267A	ENTREPRISE GENERALE TRAORE & FRERES SARL	5 114 491 423	NC	BAMAKO
MORILA	081102190N	SAFI SERVICE D'APPUI FISCALITE	19 869 400	NC	BAMAKO
MORILA	081102482F	ENTREPRISE TATA CONSTRUCTION	34 188 322	NC	Commune
MORILA	081105625V	KOUMA PLUS	13 426 500	NC	BAMAKO
MORILA	081108382R	ENTREPRISE BTP-BOUBACAR DOUMBIA	1 436 189	NC	BAMAKO
MORILA	081129203J	Diallo Services	6 000 000	NC	BAMAKO
MORILA	081129249R	Managing General Task Agency SARL	11 505 000	NC	BAMAKO
MORILA	082100217M	SMDP	540 370 396	NC	BAMAKO
MORILA	082101461W	DOCTEUR DOUMBIA YAHAMA	67 457 975	NC	BAMAKO
MORILA	082103226J	HYSPEC (AFRICA) LIMITED	16 084 201	NC	BAMAKO
MORILA	082201166F	SOGETRA	97 761 083	NC	BAMAKO
MORILA	082209843Y	BOART LONGYEAR MALI	200 491 114	NC	BAMAKO
MORILA	082211345Y	L'inter Africaine	11 800 000	NC	BAMAKO
MORILA	082211532 B	ENTREPRISE MODJI CONSTRUCTION SARL	28 738 300	NC	BAMAKO
MORILA	082212708J	SATGURU TRAVEL&TOURS SERVICE	20 583 100	NC	BAMAKO
MORILA	082213006H	Gama SARL	86 375 410	NC	BAMAKO
MORILA	083102961B	BANDIOUGOU TRAORE	34 256 131	NC	Commune
MORILA	083103282D	KONE SEYDOU	2 656 500	NC	Commune
MORILA	083201532V	AMAP	390 000	NC	BAMAKO
MORILA	083203186V	CABINET DARU SALAM	451 090	NC	BAMAKO
MORILA	08320351W	TOPOCENTER	19 432 098	NC	BAMAKO
MORILA	083301926V	UPS - RH	1 710 904 859	NC	BAMAKO
MORILA	083303540C	GROUPE SARINFO GIE	16 775 665	NC	BAMAKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
MORILA	083303656M	Saldy Trading & Co SARL	133 144 723	NC	BAMAKO
MORILA	083303658K	AFRICA ALLIANCE	366 100	NC	BAMAKO
MORILA	083326559Y	Freelance Coaching SARL	12 095 000	NC	BAMAKO
MORILA	083331743G	Société Diaby et Freres SARL	5 000 000	NC	BAMAKO
MORILA	084100133L	OFFICINE OUAGADOUGOU	30 903 065	NC	Commune
MORILA	084105187V	BINTHILY EXPRESS SA	94 098 510	NC	BAMAKO
MORILA	084108219D	SAT TV MALI	60 933 312	NC	BAMAKO
MORILA	084110892D	C.T.A.C	1 829 000	NC	BAMAKO
MORILA	084114476Y	Keit Mobiles SARL	11 763 142	NC	BAMAKO
MORILA	084115469E	SAPHIR VOYAGES	1 146 200	NC	BAMAKO
MORILA	084119925T	Espace Avicole Mali SARL	108 504 700	NC	BAMAKO
MORILA	084123380F	Hallan Group sarl	64 579 605	NC	BAMAKO
MORILA	085100515M	Pharmacie Komoga	16 407 408	NC	BAMAKO
MORILA	085102342X	Afrilog Mali	634 556 405	NC	BAMAKO
MORILA	085103186X	S.I.G.L	2 065 000	NC	BAMAKO
MORILA	085108028M	FACULTE SCIENCES & TECHNIQUES FAST	11 520 340	NC	BAMAKO
MORILA	085108104G	MDS INTERNATIONAL MALI SARL	18 519 628	NC	BAMAKO
MORILA	085123345B	Societe des Travaux Industries	37 821 950	NC	BAMAKO
MORILA	086101988D	SUPREME AUTO PARTS	34 949 994	NC	BAMAKO
MORILA	086102291F	ATELIER DE TOURNAGE ET DE CHAUDRONN	36 036 917	NC	BAMAKO
MORILA	086103191E	SAHPAC SARL	2 065 000	NC	BAMAKO
MORILA	086103348B	Geonegoce Mali SARL	3 525 000	NC	BAMAKO
MORILA	086117450P	Société Ouest Africaine de Transit	13 900 000	NC	BAMAKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
MORILA	086118383D	HANAKO	2 189 250	NC	BAMAKO
MORILA	086118429V	METALICA	295 000	NC	BAMAKO
MORILA	086123082J	Seba Badian Konare	2 659 720	NC	BAMAKO
MORILA	086125647T	ENTREPRISE TRAORE & FRERE	16 321 014	NC	BAMAKO
MORILA	086126299M	PHARMACIE DJEMA	36 091 775	NC	BAMAKO
MORILA	086127994B	ATELIER D'APPLICATION DES TECHNIQUES	2 950 000	NC	BAMAKO
MORILA	086128197X	Africa Confection	18 585 000	NC	BAMAKO
MORILA	086129663 Y	SANSO ASSAINI	67 106 665	NC	Commune
MORILA	086132267L	QSE CONSULTING	2 478 000	NC	BAMAKO
MORILA	086134039C	African Services Company SARL	27 709 775	NC	BAMAKO
MORILA	086137648B	GARAGE TONY VICTOR	59 392 548	NC	BAMAKO
MORILA	087800001X	SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DIARR	17 700 000	NC	BAMAKO
MORILA	087800064P	Manutention Africaine Mali	333 789 661	NC	BAMAKO
MORILA	087800124J	MALITEL	28 266 041	NC	BAMAKO
MORILA	087800125W	SHELL MALI(VIVO ENERGY MALI)	11 655 087 025	NC	BAMAKO
MORILA	087800133H	DHL INTERNATIONAL MALI - SARL	3 626 503	NC	BAMAKO
MORILA	087800134V	DIAMA GROUP CFAO	7 557 318	NC	BAMAKO
MORILA	087800173Y	AGENCE MALI MANAGEMENT SARL	162 698 748	NC	BAMAKO
MORILA	087800209E	SEMOS-SA	82 171 385	NC	BAMAKO
MORILA	087800215V	AIR LIQUIDE - MALIGAZ	523 408 604	NC	BAMAKO
MORILA	087800260M	SMPM	42 163 461	NC	BAMAKO
MORILA	087800263X	SAHEL AVIATION SERVICE SARL	14 112 204	NC	BAMAKO
MORILA	087800325M	B . E . P	1 770 000	NC	BAMAKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
MORILA	087800469G	Orange Mali	3 441 439	NC	BAMAKO
MORILA	087800524V	ATS	1 047 677 906	NC	BAMAKO
MORILA	087800626B	SANDVIK MALI SARL	71 539 559	NC	BAMAKO
MORILA	08780072W	Société Malienne de Gestion de l'Ea	4 212 600	NC	BAMAKO
MORILA	400100089P	AGENCE MALIENNE DE RADIOPROTECTION	861 400	NC	BAMAKO
MORILA	AV004084	SIDIKI DIARRA	2 925 000	NC	Commune
MORILA	BA015172	ABDOULAYE BAMBA	1 805 000	NC	Commune
MORILA	BA032771	DJAKADIA DIALLO	2 725 800	NC	Commune
MORILA	ETAT	DIRECTION DES EAUX & FORETS SIKASSO	1 863 550	NC	Région
MORILA	ETAT	LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE	7 703 040	NC	BAMAKO
MORILA	ETAT	Laboratoire National des Eaux	4 495 800	NC	BAMAKO
MORILA	ETAT	ORTM	2 300 000	NC	Région
MORILA	NC	Kincoumana Baba	84 916 812	NC	Cercle
MORILA	NC	Pharmacie Carrefour	1 593 000	NC	BAMAKO
MORILA	NC	POLYCLINIQUE PASTEUR - SA	4 761 415	NC	BAMAKO
MORILA	NC	SAHAM Assurance Mali	172 674 638	NC	BAMAKO
MORILA	NC	TELERADIOLOGIE IKON	2 160 000	NC	BAMAKO
MORILA	NC	African Travel Agency	2 396 200	NC	BAMAKO
MORILA	NC	ANGLOGOLD MALI SA	4 278 200	NC	BAMAKO
MORILA	NC	ARCAD-SIDA	250 000	NC	BAMAKO
MORILA	NC	Autorite Malienne des Telecommunica	5 977 750	NC	BAMAKO
MORILA	NC	DIAMS Services	7 221 600	NC	BAMAKO
MORILA	NC	ETS Ali Raad: Orca	51 282 401	NC	BAMAKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
MORILA	NC	Groupe Diakhate SARL	8 961 628	NC	BAMAKO
MORILA	NC	Groupement Mali Agri-Phyto Sarl	63 315 142	NC	BAMAKO
MORILA	NC	Hera Conseil	3 070 000	NC	BAMAKO
MORILA	NC	KENETIC4DEV	36 011 492	NC	BAMAKO
MORILA	NC	Librairie Papeterie Star Mactar	1 705 100	NC	BAMAKO
MORILA	NC	PROSLABS SARL	19 456 100	NC	BAMAKO
MORILA	NC	SIKA KAMISSOKO SERVICE	11 849 425	NC	BAMAKO
MORILA	NC	Somas Mali	4 936 530	NC	BAMAKO
MORILA	NC	YOUSSEUF DIALLO	2 360 000	NC	Commune
NAMPALA	031003779P	ENTREPRISE LOTIO CONSTRUCTION SARL	1 600 599 653	Excavation et transport de minerais	SIKASSO
NAMPALA	087800754R	INTER MINING SERVICES SARL	1 187 802 000	Excavation et transport de minerais	BAMAKO
NAMPALA	086113217G	ENTREPRISE MAMADOU DEMBELE SARL	809 622 750	Excavation et transport de minerais	BAMAKO
NAMPALA	083325535B	INTERNATIONAL DRILLING COMPANY SA	364 022 538	Forages	BAMAKO
NAMPALA	084113278W	TALENTS PLUS CONSEIL MALI SARL	333 893 019	Mise à disposition du personnel	BAMAKO
NAMPALA	011000449G	SGS MALI SARLU	313 087 406	Analyses échantillons	BAMAKO
NAMPALA	087800134V	CFAO MOTORS MALI SA	205 809 100	Locations véhicules	BAMAKO
NAMPALA	081119975G	AXE SECURITE MALI SARL	149 332 593	Gardiennages	BAMAKO
NAMPALA	086119508E	SIMATT SARL	110 585 720	Transits et transports	BAMAKO
NAMPALA	031002783B	COMPAGNIE DRISSA TOURE	74 757 500	Locations bus	BAMAKO
NAMPALA	085116982B	PROJET PRODUCTION INTERNATIONALE MALI SARL	50 794 918	Entretiens et maintenances électriques	BAMAKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
NAMPALA	087800469G	ORANGE MALI SA	39 710 000	Internet	BAMAKO
NAMPALA	032001399N	EGB MALI	39 072 395	Travaux d'entretien et de construction des locaux	BAMAKO
SEMICO	01 000 748 H	FATOUMATA CAMARA	15 300 000	Prestation de services	Djelibougou
SEMICO	01 000 748 H	FATOUMATA CAMARA	36 355 400	Prestation de services-Achats	Djelibougou
SEMICO	01 000 748 H	FATOUMATA CAMARA	4 600 000	Prestation de services-Achats	Djelibougou Bamako.
SEMICO	011 000 125 P	EEHMK	695 496 088	Prestation de services	Kayes
SEMICO	011 000 125 P	EEHMK	833 972 919	Prestation de services-Achats	Kayes
SEMICO	011 000 449 G	SGS MALI SARLU	84 541 777	Prestation de services	ZONE INDUSTRIELLE SOTUBA RUE 947 PORTE 213
SEMICO	011 000 449 G	SGS MALI SARLU	263 784 411	Prestation de services-Achats	ZONE INDUSTRIELLE SOTUBA RUE 947 PORTE 213
SEMICO	011 000 710C	SADB-SU-ARL	40 800 000	Prestation de services-Achats	Legal Sekou KAYES BP 121 Porte 3585 Magdeburg Rue 120
SEMICO	011 001 501 T	Mine Kale	548 745 174	Prestation de services	HOTEL KAMONKOLE A KAYES-KAYES MALI
SEMICO	011 001 501 T	Mine Kale	1 321 531 069	Prestation de services-Achats	HOTEL KAMONKOLE A KAYES-KAYES MALI
SEMICO	011 001 648 W	ENTREPRISE ES-BHT-BTP	14 087 500	Prestation de services	HAMDALAYE ACI 2000 Bamako MALI
SEMICO	011 001 648 W	ENTREPRISE ES-BHT-BTP	7 685 000	Prestation de services-Achats	HAMDALAYE ACI 2000 Bamako MALI
SEMICO	011 013 362 T	AGENCE MALIENNE DE RADIOPROTECTION	1 725 000	Prestation de services-Achats	Bamako-Missabougou
SEMICO	011 018 9937T	AIR BOURA	2 288 136	Prestation de services-Achats	Transport Location Marche Boura Bamako/Mali
SEMICO	011014918 w	MAMADOU DOUCOURE	3 714 000	Prestation de services-Achats	Hamdallaye ACI face à la Banque Atlantique

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	014 000 876A	ENTREPRISE GENERALE DE FOURNITURE & DE BTP	26 975 999	Prestation de services-Achats	KENIEBA LAFIABOUGOU
SEMICO	025 004 857C	FAMIB SARL	1 069 444	Prestation de services	Moribabougou Immeuble Kodinga
SEMICO	025 004 857C	FAMIB SARL	825 000	Prestation de services-Achats	Moribabougou Immeuble Kodinga
SEMICO	025 011 475 Y	PROLABS-MICROBIOCONSULTING SARL	4 198 824	Prestation de services	SIEGE DAOUDABOUGOU PORTE 312 BAMAKO MALI
SEMICO	025 011 475 Y	PROLABS-MICROBIOCONSULTING SARL	14 961 966	Prestation de services-Achats	SIEGE DAOUDABOUGOU PORTE 312 BAMAKO MALI
SEMICO	025 011 538B	ENTREPRISE ABDOULAYE KARAMBIRY ECCGBTP	14 845 107	Prestation de services	Rue 269 porte 275 Moribabougou Bamako Mali
SEMICO	025 016 910 M	SALY SERVICE MALI - SARL	1 076 540	Prestation de services	MORIBABOUGOU PRES DU MARCHE PORTE 474
SEMICO	025 016 910 M	SALY SERVICE MALI - SARL	1 389 500	Prestation de services-Achats	MORIBABOUGOU PRES DU MARCHE PORTE 474
SEMICO	0250 199 75C	GLOBUS SARL	31 131 283	Prestation de services	SANGAREBOUGOU BAMAKO MALI
SEMICO	0250 199 75C	GLOBUS SARL	65 577 072	Prestation de services-Achats	SANGAREBOUGOU BAMAKO MALI
SEMICO	036 000 164 T	SOULEYMANE KONTA	7 500 000	Prestation de services	Commerce General et divers Bamako MALI DIBIDA
SEMICO	041 00 44 19 N	SOGEFOR	9 065 600	Prestation de services	Banakoro Ségou Porte 5200
SEMICO	041 00 44 19 N	SOGEFOR	80 100 000	Prestation de services-Achats	Banakoro Ségou Porte 5200
SEMICO	08 33 20 32 8 V	COMMERCE GENERAL TOMOTA	85 809 610	Prestation de services	Bamako COURA BAMAKO
SEMICO	08 33 20 32 8 V	COMMERCE GENERAL TOMOTA	202 353 843	Prestation de services-Achats	Bamako COURA BAMAKO
SEMICO	081 103 924V	SANGARE HYGIENE SERVICES	7 796 250	Prestation de services-Achats	Aci 2000 Av Cheick Zayed Imm Dabo Porte 2283

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	081 110 352 H	SOPRESCOM	4 405 800	Prestation de services	ACI 2000 DERRIERE IMM ABK1 RUE 209 P48
SEMICO	081 110 352 H	SOPRESCOM	17 710 611	Prestation de services-Achats	ACI 2000 DERRIERE IMM ABK1 RUE 209 P48
SEMICO	081 111 805 T	BEKAYE DIARRA	254 000	Prestation de services-Achats	Expertise Automobile et Matériels Bamako Mali/Cour d'appel Tribu
SEMICO	081 120 011 L	ECOLE BUSINESS BILINGE	3 708 000	Prestation de services-Achats	SOTUBA EN FACE DU CARRE DES ARMES A LA DESCENTE DU 3EME PONT
SEMICO	081 125 193 K	ICONE CONSULT	5 209 000	Prestation de services	Boukassobougou Route de koulikoro porte 38 BPE 709
SEMICO	081 125 193 K	ICONE CONSULT	16 266 500	Prestation de services-Achats	Boukassobougou Route de koulikoro porte 38 BPE 709
SEMICO	081 127 289 R	E.S.K COMMERCE GÉNÉRAL	7 909 468	Prestation de services	SOTUBA FACE IMM UMMPP 3EME ETAGE
SEMICO	081 127 289 R	E.S.K COMMERCE GÉNÉRAL	4 051 000	Prestation de services	Sotuba Face imm UMPP 3eme etage
SEMICO	081 127 289 R	E.S.K COMMERCE GÉNÉRAL	8 578 394	Prestation de services-Achats	SOTUBA FACE IMM UMMPP 3EME ETAGE
SEMICO	081 129 122J	SALAM TRADING-CENTER-SARL	42 364 415	Prestation de services	Commerce General Rue 412 Porte 16 Doumazana-Moribabougou
SEMICO	081 129 122J	SALAM TRADING-CENTER-SARL	46 656 939	Prestation de services-Achats	Commerce General Rue 412 Porte 16 Doumazana-Moribabougou
SEMICO	081 129 516 E	SITRALOG MALI SARL	900 000	Prestation de services-Achats	SOTUBA ACI 2000 100m de la Direction Technique de l'orange MALI
SEMICO	0811 021 92 N	SERVICE D'APPUI EN FISCALITE	3 450 000	Prestation de services	Quartier du Fleuve de Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	0811 021 92 N	SERVICE D'APPUI EN FISCALITE	6 900 000	Prestation de services-Achats	Quartier du Fleuve de Bamako
SEMICO	0811 16 109 N	TENIN NEGOCE	4 489 000	Prestation de services	ROUTE PAVE KOROFINA NORD BAMAKO
SEMICO	0811 16 109 N	TENIN NEGOCE	8 735 250	Prestation de services-Achats	ROUTE PAVE KOROFINA NORD BAMAKO
SEMICO	081102192 N	SERVICE D'APPUI EN FISCALITE	2 300 000	Prestation de services-Achats	Hamadalye ACI2000 Bamako
SEMICO	081124047N	HGS MALI SARL	78 688 165	Prestation de services	SOTUBA ACI RUE NON CODIFIER BP 1644 BAMAKO
SEMICO	081124047N	HGS MALI SARL	71 181 119	Prestation de services-Achats	SOTUBA ACI RUE NON CODIFIER BP 1644 BAMAKO
SEMICO	081131174 D	SPS-NEGOCE-MALI (SALON DE PRESTATION DE SERV & NEG	2 180 000	Prestation de services-Achats	KOROFINA Nord rue 187 porte 129
SEMICO	082 100 921R	SOCIETE AFRICAINE DE PEINTURE ET COLORANTS	1 236 866	Prestation de services-Achats	Sapex Mali Sarl Zone Industrielle Mali
SEMICO	082 200 095 H	SEYDOU DIARRA	4 575 000	Prestation de services-Achats	Zone industrielle Sotuba Bamako rue 945 P 233
SEMICO	082 207 315 G	ETS MAMADOU MAKADJI	51 556 100	Prestation de services	IMM. 7 VILLAGE EN FACE DE LA PATISSERIE PHOENICIA BKO-MALI
SEMICO	082 207 315 G	ETS MAMADOU MAKADJI	162 919 450	Prestation de services-Achats	IMM. 7 VILLAGE EN FACE DE LA PATISSERIE PHOENICIA BKO-MALI
SEMICO	082 208 985 L	MANUTENTION AFRICAINE MALI	594 030 542	Prestation de services	B.P: 1028 Bamako
SEMICO	082 215 397 B	BOUCADAR OUEDRAGO	72 800	Prestation de services-Achats	Marche de Banankabou
SEMICO	082 219 338 G	MALIAN AERO COMPANY	16 634 700	Prestation de services	Avenue ACI 2000 Imm Fissourou Bamako Mali
SEMICO	082 219 338 G	MALIAN AERO COMPANY	34 050 000	Prestation de services-Achats	Avenue ACI 2000 Imm Fissourou Bamako Mali

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	082 227 243T	METEDIA MINING SARL	10 500 000	Prestation de services	Immeuble Banga Sotuba Bamako
SEMICO	082 227 243T	METEDIA MINING SARL	1 350 000	Prestation de services-Achats	Immeuble Banga Sotuba Bamako
SEMICO	082 232 621 E	DIAM CONSULT	14 504 000	Prestation de services	KOROFINA NORD FADJIGUILA BAMAKO MALI
SEMICO	082 232 621 E	DIAM CONSULT	18 122 000	Prestation de services-Achats	KOROFINA NORD FADJIGUILA BAMAKO MALI
SEMICO	082 234 322 E	TOULETAN SERVICE	26 950 933	Prestation de services	ROUTE DE Sotuba Imm Issa Diarra Bamako MALI
SEMICO	082 234 322 E	TOULETAN SERVICE	39 755 000	Prestation de services-Achats	ROUTE DE Sotuba Imm Issa Diarra Bamako MALI
SEMICO	082 236 934 E	DELTA IMMOBILIERE CONSTRUCTION	37 350 000	Prestation de services-Achats	Hamdallaye ACI 2000 Immeuble Dede Demebele
SEMICO	082102048 C	ADAMA NIARE	577 050	Prestation de services	BP: 6019 Niareala Bamako
SEMICO	082102048 C	ADAMA NIARE	44 450	Prestation de services-Achats	BP: 6019 Niareala Bamako
SEMICO	082103226J	HYSPEC	286 006 583	Prestation de services	Cité Komokun Residence Oceania VII Bko
SEMICO	082103226J	HYSPEC	343 844 664	Prestation de services-Achats	Cité Komokun Residence Oceania VII Bko
SEMICO	082216051 A	ALS SARL	24 320 000	Prestation de services-Achats	BP:2403 BAMAKO MALI TEL 66 73 84 27/ 76 19 42 40
SEMICO	082217130J	ETS BENG MULTI SERVICE	62 240 000	Prestation de services	KALABAN COURA RUE 208 PORTE 212 BP 2017 BAMAKO MALI
SEMICO	082217130J	ETS BENG MULTI SERVICE	57 380 000	Prestation de services-Achats	KALABAN COURA RUE 208 PORTE 212 BP 2017 BAMAKO MALI

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	082219234D	GROUPE ELECTROGENE SERVICES	1 982 918	Prestation de services	Zone industrielle Bamako
SEMICO	082219234D	GROUPE ELECTROGENE SERVICES	284 752	Prestation de services-Achats	Zone industrielle Bamako
SEMICO	082223814X	SANEP SARL	1 625 000	Prestation de services	HAMDALYE ACI 2000 AVENUE DU MALI
SEMICO	082232621E	DIAM CONSULT	5 164 000	Prestation de services-Achats	KOROFINA SUR 30 METRE FADJIGUILA BAMAKO MALI
SEMICO	083 102 119 W	CABINET DE CONSEIL FISCAL FILIFING DEMBELE	21 392 917	Prestation de services	BACO DJICORONI ACI RUE 567 PORTE 563 BP 2975 BAMAKO MALI
SEMICO	083 102 119 W	CABINET DE CONSEIL FISCAL FILIFING DEMBELE	32 500 000	Prestation de services-Achats	BACO DJICORONI ACI RUE 567 PORTE 563 BP 2975 BAMAKO MALI
SEMICO	083 200516 L	PME ASSISTANCE MALI	400 000	Prestation de services	Quartier du Fleuve de Bamako
SEMICO	083 201 768 J	MORY CISSE	2 510 000	Prestation de services-Achats	MARCHE DIBIDA RUE MAGE PORTE 433 BAMAKO MALI
SEMICO	083 202 038 B	ABDOULAYE CAMARA	460 000	Prestation de services-Achats	FACE A LA COUR SUPPREME MAGASIN 029 BAMAKO MALI
SEMICO	083 203 517 W	SOUMAILA DIAKITE TOPOCENTER MALI	3 019 600	Prestation de services	Rue Karamoko Diaby Imm.INPS BPE 3623 BAMAKO
SEMICO	083 203 517 W	SOUMAILA DIAKITE TOPOCENTER MALI	13 240 872	Prestation de services-Achats	Rue Karamoko Diaby Imm.INPS BPE 3623 BAMAKO
SEMICO	083 203 769 K	GROUPE CISSE MALI	71 510 192	Prestation de services-Achats	Marché DIBIDA Bamako
SEMICO	083 205 182 N	QUINCAILLERIE KOITA	2 975 000	Prestation de services-Achats	Rue 376 Porte 1150 Niarela Rond-Point des Chasseur
SEMICO	083 301 918 G	ESPACE MULTI SERVICES DISTRIBUTION	1 620 000	Prestation de services	DRAVELA BOLIBANA
SEMICO	083 308 99 5F	FIRE SERVICES SARL CISSE BOUYA	456 000	Prestation de services-Achats	Immeuble Bouya Cisse rue 341 Porte 79 Bamako MALI

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	083 308 99 95F	FIRE SERVICES SARL CISSE BOUYA	642 000	Prestation de services	Immeuble Bouya Cisse rue 341 Porte 79 Bamako MALI
SEMICO	083 311 56 K	CALIFORNIA SHOP ONE WAY	400 000	Prestation de services-Achats	Commerce General Chez Diacoumba et Frere cours Subunyuman
SEMICO	083 312 687 D	AFRIQUELECT - SALIFOU TRAORE	132 159 300	Prestation de services	Marché Dibida Bamako
SEMICO	083 312 687 D	AFRIQUELECT - SALIFOU TRAORE	66 544 900	Prestation de services-Achats	Marché Dibida Bamako
SEMICO	083 312 687D	AFRIQUELECT - SALIFOU TRAORE	131 210 675	Prestation de services-Achats	Marché Dibida Bamako
SEMICO	083 317 915 A	Amco Drilling Mali Sarl	183 538 740	Prestation de services	Quartier du fleuve rue 315 porte 116 s/c Boubacar S Sow Bamako Mali
SEMICO	083 317 915 A	Amco Drilling Mali Sarl	926 216 201	Prestation de services-Achats	Quartier du fleuve rue 315 porte 116 s/c Boubacar S Sow Bamako Mali
SEMICO	083 318 770T	ETABLISSEMENT MAMADOU COULIBALY	1 325 000	Prestation de services	Marche Medine Bamako MALI
SEMICO	083 319 180 H	SALDY TRADING & CO	108 475 473	Prestation de services	AVENUE KASSE KEITA Bamako
SEMICO	083 319 180 H	SALDY TRADING & CO	305 332 306	Prestation de services-Achats	AVENUE KASSE KEITA Bamako
SEMICO	083 322 838 M	DEMBAYA STAR PRINT SARL	900 000	Prestation de services	DRAVELA RUE DAKAR BP: 5062 BAMAKOMALI
SEMICO	083 326 128 X	OUMAR DIABY	550 000	Prestation de services	Commerce General Marche Dibida 309 Caniveau Porte ASGB-2
SEMICO	083 328 208 B	AFRICAN TRACKING TECHNOLOGY	7 140 000	Prestation de services-Achats	Boulevard du Peuple porte 180
SEMICO	083 329 715 D	ETABLISSEMENT IDRIS SACKO	58 858 625	Prestation de services	CENTRE COMMERCIAL RUE MOHAMED V BAMAKO MALI
SEMICO	083 329 715 D	ETABLISSEMENT IDRIS SACKO	27 091 860	Prestation de services-Achats	CENTRE COMMERCIAL RUE MOHAMED V BAMAKO MALI

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	083201532 V	AGENCE MALIENNE DE PRESSE ET DE PUBLICITE	4 500 000	Prestation de services-Achats	Ministère de la communication BP.141 BAMAKO MALI
SEMICO	0832037 69 k	GROUPE CISSE MALI	119 401 080	Prestation de services	BP 2800 ROUTE KOULIKORO PORTE 1232 KOROFINA SUD
SEMICO	083312687D	AFRIQUELECT - SALIFOU TRAORE	17 720 325	Prestation de services-Achats	Marché Dibida Bamako
SEMICO	083328378E	WEST AFRICAN TRADING	45 499 300	Prestation de services	Marche Dibida Imm Somatra
SEMICO	083328378E	WEST AFRICAN TRADING	156 384 698	Prestation de services-Achats	Marche Dibida Imm Somatra
SEMICO	084 100 505 N	SENI KAMITE SADIPAL	1 985 000	Prestation de services	MARCHE DIBIDA BOUTIQUE N09 BAMAKO MALI
SEMICO	084 100 505 N	SENI KAMITE SADIPAL	12 912 200	Prestation de services-Achats	MARCHE DIBIDA BOUTIQUE N09 BAMAKO MALI
SEMICO	084 102 014J	ETASI	99 000 000	Prestation de services	Bamako Regim: BCCM: MA-BKO2009 Bamako MALI
SEMICO	084 102 014J	ETASI	68 266 667	Prestation de services-Achats	Bamako Regim: BCCM: MA-BKO2009 Bamako MALI
SEMICO	084 112 393 K	KAMIS SERVICES SARL	62 386 050	Prestation de services	Rue 414 Porte 106 Lafiabougou Bko
SEMICO	084 112 393 K	KAMIS SERVICES SARL	62 315 250	Prestation de services-Achats	Rue 414 Porte 106 Lafiabougou Bko
SEMICO	084 119 892 W	PYRAMIS AUDIT & CONSEIL	11 730 000	Prestation de services	BP 1925, Immeuble Mali Créance 3EM Etages Hamdallaye ACI 2000 Bamako MALI
SEMICO	084 128 997 J	MAU.DEV.COMPANY	33 140 505	Prestation de services-Achats	Imm Kante Avenu du Mali en Face de KAMA SA Hamdallaye ACI 2000
SEMICO	0841 02 034 E	ORANGE MALI	89 956 905	Prestation de services	Route de L'aéroport Rue 282 P 92 Kalaban Coura BKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	0841 02 034 E	ORANGE MALI	49 753 950	Prestation de services-Achats	Route de L'aéroport Rue 282 P 92 Kalaban Coura BKO
SEMICO	0841 02 034 E	TRANSIT MANUTENTION SERVICE	36 202 444	Prestation de services	Route de L'aéroport Rue 282 P 92 Kalaban Coura BKO
SEMICO	0841 02 034 E	TRANSIT MANUTENTION SERVICE	42 796 522	Prestation de services-Achats	Route de L'aéroport Rue 282 P 92 Kalaban Coura BKO
SEMICO	084112393 K	KAMIS SERVICES SARL	58 534 830	Prestation de services-Achats	Rue 414 Porte 106 Lafiabougou Bko
SEMICO	084114476 Y	KEIT MOBILE SARL	320 000	Prestation de services-Achats	Avenu cheick zayed Imm ABK 6 Hamdallaye ACI 2000
SEMICO	084119892W	PYRAMIS AUDIT & CONSEIL	19 550 000	Prestation de services-Achats	BPE 1925, Immeuble MALI Créance, 3eme Etage Ham ACI
SEMICO	085 102 342X	AFRILOG MALI	3 559 168	Prestation de services-Achats	ACI 2000 HAMDALLAYE RUE 309 PORTE 2129
SEMICO	085 103 901 F	WASSA MINING SARL	358 171 939	Prestation de services	KAYES LEgal Ségou
SEMICO	085 103 901 F	WASSA MINING SARL	1 112 201 823	Prestation de services-Achats	KAYES LEgal Ségou
SEMICO	085 114 241 Y	MOCTAR DIALLO	44 251 450	Prestation de services	Kalaban coura sud extention rue 243 porte 79 BPE238
SEMICO	085 114 241 Y	MOCTAR DIALLO	150 548 300	Prestation de services-Achats	Kalaban coura sud extention rue 243 porte 79 BPE238
SEMICO	085 115 827 F	WEST AFRICA TIRE SERVICES - SARL	133 788 078	Prestation de services	Daoudabougou avenue de L'OUA Route de Faladie Bamako MALI
SEMICO	085 115 827 F	WEST AFRICA TIRE SERVICES - SARL	355 820 569	Prestation de services-Achats	Daoudabougou avenue de L'OUA Route de Faladie Bamako MALI
SEMICO	085 118 995J	I-K INFORMATIQUE	650 000	Prestation de services-Achats	Kalaban Coura rue 298 Porte 79 Bamako Mali

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	085 122 018 W	VENISE DISTRIBUTION	75 961 065	Prestation de services	Imm Alpha Gamby Grand Marche
SEMICO	085 122 018 W	VENISE DISTRIBUTION	49 616 237	Prestation de services-Achats	Imm Alpha Gamby Grand Marche
SEMICO	085 123 172E	BAGUINI TRANS SERVICES SARL	70 376 500	Prestation de services-Achats	BACO DJICORONI ACI RUE 589 PORTE 510
SEMICO	085 123 324 V	GLOBAL ASSISTANCE	950 000	Prestation de services	Route de L'aéroport Sabalibougou.Bamako BP: 7078
SEMICO	085 123 520R	BEN SARL	8 057 500	Prestation de services-Achats	Rue 260 Porte 1253 KALABAN COURA 30M BKO MALI
SEMICO	085 126 488 F	VULCA TOP SERVICES	5 347 800	Prestation de services	Baco DJIRONONI Golf Rue 782/Porte 1782
SEMICO	085 130 958 F	TOMMA DOUDOU SERVICES	12 170 887	Prestation de services-Achats	Hamdallaye ACI 2000 Imm Dede Dembele Rue 359 Porte 195 BKO MALI
SEMICO	0851 00 584 L	FORACO-SAHEL	554 927 519	Prestation de services	Magnambou Plateau Bamako
SEMICO	0851 00 584 L	FORACO-SAHEL	940 160 224	Prestation de services-Achats	Magnambou Plateau Bamako
SEMICO	0851 13 218 N	PROMO SERVICES	4 986 516	Prestation de services	BACO DJIRONONI
SEMICO	0851 13 218 N	PROMO SERVICES	41 385 675	Prestation de services-Achats	BACO DJIRONONI
SEMICO	086 103 118 D	DAMBE AUTO PIECES	7 485 000	Prestation de services-Achats	Avenue OUA face SOMATRA Bko
SEMICO	086 106 353 C	MAITRE SOULEYMANE SOUMOUNTERA	15 900 000	Prestation de services-Achats	Magnambougou Projet Bamako
SEMICO	086 116 417 X	LAMINE NDIAYE	6 800 000	Prestation de services	ENTREPRENEUR FALADIE BAMAKO MALI.
SEMICO	086 116 417 X	LAMINE NDIAYE	4 125 000	Prestation de services-Achats	ENTREPRENEUR FALADIE BAMAKO MALI.

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	086 116 417 X	LAMINE N'DIAYE	750 000	Prestation de services	ENTREPRENEUR FALADIE BAMAKO MALI.
SEMICO	086 116 417 X	LAMINE N'DIAYE	7 447 500	Prestation de services-Achats	ENTREPRENEUR FALADIE BAMAKO MALI.
SEMICO	086 122 747E	AFRICAN BIOEXPERTISE SERVICES - MALI SARL(ABS)	301 221	Prestation de services	Niamakoro Cite Unicef BP E372 Bamako Mali
SEMICO	086 123 984 K	AEMS SARL MALI	11 147 500	Prestation de services	Yirimadio en face du stade du 26 mars Bamako Mali
SEMICO	086 123 984 K	AEMS SARL MALI	25 284 383	Prestation de services-Achats	Yirimadio en face du stade du 26 mars Bamako Mali
SEMICO	086 126 004A	TMK SARL	11 917 500	Prestation de services	Commerce General Imm Karamoko Kane
SEMICO	086 126 004A	TMK SARL	107 514 740	Prestation de services-Achats	Commerce General Imm Karamoko Kane
SEMICO	086 130 049G	AUTO ECOLE SABASILA	3 740 000	Prestation de services-Achats	KENIEBA a cote de DIARRA TRANSPORT
SEMICO	086 130 773 F	FULANI MULTI SERVICE	59 784 400	Prestation de services-Achats	SOKONIKO IMMEUBLE KARAMOKO KONE
SEMICO	086 130 814 P	CTAC TRANS	13 423 696	Prestation de services	TRANSPORT ET SERVICES Bamako MALI
SEMICO	086 130 814 P	CTAC TRANS	26 466 037	Prestation de services-Achats	TRANSPORT ET SERVICES Bamako MALI
SEMICO	086 130 998 A	ELINAM GROUP	7 667 000	Prestation de services	SOGONIKO RUE 173 PORTE 125915 BP E5126 BAMAKO MALI
SEMICO	086 130 998 A	ELINAM GROUP	10 308 000	Prestation de services-Achats	SOGONIKO RUE 173 PORTE 125915 BP E5126 BAMAKO MALI

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	086 134 053 E	SAOM-Y - TRANSPORT	6 864 390	Prestation de services	FACE EX BLOMBA AVENUE DE L'OUA BAMAKO MALI
SEMICO	086 134 053 E	SAOM-Y - TRANSPORT	25 550 785	Prestation de services-Achats	FACE EX BLOMBA AVENUE DE L'OUA BAMAKO MALI
SEMICO	086 136 208T	WARWI SARL AFRICA TRADING & EQ	1 721 369	Prestation de services-Achats	Faladie SEMA, Rue du Gouverneur Imm.Madina Djawambe 1ER Etage
SEMICO	086 136 208T	WARWI SARL AFRICA TRADING & EQUIPEMENT	131 537 338	Prestation de services-Achats	Faladie SEMA, Rue du Gouverneur Imm.Madina Djawambe 1ER Etage
SEMICO	086 136 208T	WARWI SARL AFRICA TRADING & EQUIPEMENT COMPANY " A	149 608 820	Prestation de services	Faladie SEMA, Rue du Gouverneur Imm.Madina Djawambe 1ER Etage
SEMICO	086 136 208T	WARWI SARL AFRICA TRADING & EQUIPEMENT COMPANY " A	276 716 487	Prestation de services-Achats	Faladie SEMA, Rue du Gouverneur Imm.Madina Djawambe 1ER Etage
SEMICO	086 139 811 A	ENTREPRISE BENKADI SO E B S SARL	11 920 000	Prestation de services	Banankabougou sema rue Bittar Bamako MALI
SEMICO	086 141 060N	GMTS-SARL	14 753 168	Prestation de services-Achats	Quartier Faladie Sema Imm Dramela Bamako MALI
SEMICO	086 142 779V	MULTI SERVICE SAS	1 532 500	Prestation de services-Achats	Magnabougou Projet Rue 426 Porte 214 Bamako Mali
SEMICO	0861 184 29 V	METALICA	16 825 000	Prestation de services	Face stade du 26 mars de BamaKo
SEMICO	0861 184 29 V	METALICA	130 500 000	Prestation de services-Achats	Face stade du 26 mars de BamaKo
SEMICO	086101988D	SUPREME AUTO PARTS	58 898 444	Prestation de services	Av.OUA Mag4407 Face Somatra BP1050 BAMAKO
SEMICO	086101988D	SUPREME AUTO PARTS	205 447 402	Prestation de services-Achats	Av.OUA Mag4407 Face Somatra BP1050 BAMAKO

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	086102291 F	ATC MALI	22 832 045	Prestation de services	B.P: E4051 Sogoniko Bamako
SEMICO	086102291 F	ATC MALI	18 349 986	Prestation de services-Achats	B.P: E4051 Sogoniko Bamako
SEMICO	086103118 D	DAMBE AUTO PIECES	6 617 500	Prestation de services	Avenue OUA face SOMATRA Bko
SEMICO	086106353 C	MAITRE SOULEYMANE SOUMOUNTERA	7 500 000	Prestation de services	Magnambougou Projet Bamako
SEMICO	086106353 C	MAITRE SOULEYMANE SOUMOUNTERA	7 500 000	Prestation de services-Achats	Magnambougou Projet Bamako
SEMICO	086128811 K	GCS SARL	180 046 980	Prestation de services	FALADIE SEMA BKO
SEMICO	086128811 K	GCS SARL	286 951 230	Prestation de services-Achats	FALADIE SEMA BKO
SEMICO	087 000 075 X	2M TEXTILE	12 696 000	Prestation de services	N'TOMOKOROBOUGOU RUE 625 PORTE 123 BP 2688
SEMICO	087 000 075 X	AFRICA PORTS & AIRPORTS	21 599 449	Prestation de services	N'TOMOKOROBOUGOU RUE 625 PORTE 123 BP 2688
SEMICO	087 800 001X	SOCIETE D' EXPERTISE COMPTABLE DIARRA	5 500 000	Prestation de services	Immeuble Allianz ACI 2000 Bamako
SEMICO	087 800 001X	SOCIETE D' EXPERTISE COMPTABLE DIARRA	32 225 000	Prestation de services-Achats	Immeuble Allianz ACI 2000 Bamako
SEMICO	087 800 186 R	EDM-SA	2 720 306	Prestation de services	Square Lumumba Bamako MALI
SEMICO	087 800 186 R	EDM-SA	703 267	Prestation de services-Achats	Square Lumumba Bamako MALI
SEMICO	087 800 215 V	AIR LIQUIDE	44 218 032	Prestation de services	Zone industrielle Sotuba Bamako
SEMICO	087 800 215 V	AIR LIQUIDE	134 315 144	Prestation de services-Achats	Zone industrielle Sotuba Bamako
SEMICO	087 800 260 M	SMDP SARL	680 000	Prestation de services	SIEGE SOCIAL RUE RDA MISSIRA BPE 3321

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	087 800 260 M	SMDP SARL	12 196 625	Prestation de services-Achats	SIEGE SOCIAL RUE RDA MISSIRA BPE 3321
SEMICO	087 800 390C	POLYCLINIQUE PASTEUR	127 122	Prestation de services-Achats	ACI 2000 BAMAKO MALI BPE 4794
SEMICO	087 800 457 A	APPRO SERVICE MALI	47 146 772	Prestation de services	N'GOLINA Bamako
SEMICO	087 800 457 A	APPRO SERVICE MALI	18 871 623	Prestation de services-Achats	N'GOLINA Bamako
SEMICO	087 800 583 T	BME	959 767 865	Prestation de services	Bamako Mali
SEMICO	087 800 583 T	BME	1 125 036 815	Prestation de services-Achats	Bamako Mali
SEMICO	087 800 593 D	GROUPE DE LABORATOIRE ALS MALI SARL	365 664 844	Prestation de services	Koulouba-Sogonafieng B.P E 2670 Bamako
SEMICO	087 800 593 D	GROUPE DE LABORATOIRE ALS MALI SARL	936 169 289	Prestation de services-Achats	Koulouba-Sogonafieng B.P E 2670 Bamako
SEMICO	087 800 626 B	SANDVIK MINING & CONSTRUCTION	1 067 560 901	Prestation de services	VILLA D36 CITE DU NIGER DE BKO
SEMICO	087 800 626 B	SANDVIK MINING & CONSTRUCTION	985 776 463	Prestation de services-Achats	VILLA D36 CITE DU NIGER DE BKO
SEMICO	087 800 698 T	AFRICAN UNDERGROUND MINING SERVICES	120 900 000	Prestation de services	CITE DU NIGER 2 VILLA MAEVA 7 PORTE 139 BPE5410
SEMICO	087 800 717 K	ATLAS COPCO MALI	84 841 718	Prestation de services	Cite du Niger Rue 22, Porte 173 BP E 182 BAMAKO MALI
SEMICO	087 800 717 K	ATLAS COPCO MALI	68 367 369	Prestation de services-Achats	Cite du Niger Rue 22, Porte 173 BP E 182 BAMAKO MALI
SEMICO	087 800 796 E	FRASER ALEXANDER MALI	131 214 379	Prestation de services	PROVISOIR S/C EGCC INTERNATIONAL BADALA EST Rue 25 Porte 271
SEMICO	087 800 796 E	FRASER ALEXANDER MALI	218 613 907	Prestation de services-Achats	PROVISOIR S/C EGCC INTERNATIONAL BADALA EST Rue 25 Porte 271

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	0878 00 133 H	DHL	8 411 772	Importation des biens et des services	Badalabougou Bamako
SEMICO	0878 00 133 H	DHL	86 094 650	Prestation de services	Badalabougou Bamako
SEMICO	0878 00 133 H	DHL	104 231 478	Prestation de services-Achats	Badalabougou Bamako
SEMICO	0878 00 134 V	CFAO MOTORS MALI	3 602 221	Prestation de services	Avenue du Mali ACI2000 Bamako
SEMICO	0878 00 134 V	CFAO MOTORS MALI	33 895 898	Prestation de services-Achats	Avenue du Mali ACI2000 Bamako
SEMICO	087800063 E	DUPE SA	27 301 260	Prestation de services-Achats	Zone Industrielle de Bamako
SEMICO	087800064 P	MANUTENTION AFRICAINE MALI	353 346 113	Prestation de services	B.P: 1028 Bamako
SEMICO	087800064 P	MANUTENTION AFRICAINE MALI	412 221 100	Prestation de services-Achats	B.P: 1028 Bamako
SEMICO	087800064 P	MANUTENTION AFRICAINE MALI	1 448 190 029	Prestation de services-Achats	Zone industrielle Sotuba Bamako
SEMICO	087800215 V	AIR LIQUIDE	101 324 084	Prestation de services	Zone industrielle Sotuba Bamako
SEMICO	087800215 V	AIR LIQUIDE	121 025 354	Prestation de services-Achats	Zone industrielle Sotuba Bamako
SEMICO	087800222 W	GRAPHIQUE INDUSTRIES	144 000	Prestation de services-Achats	Avenue Cheick Zayed Bamako
SEMICO	087800451 K	DIACFA AUTOMOBILES	929 799	Prestation de services	N'GOLINA BAMAKO MALI
SEMICO	087800451 K	DIACFA AUTOMOBILES	137 632	Prestation de services-Achats	N'GOLINA BAMAKO MALI
SEMICO	0878004696	ORANGE MALI	59 730 611	Prestation de services-Achats	Hamdalaye ACI 2000
SEMICO	087800626 B	SANDVIK MINING & CONSTRUCTION	1 173 773 606	Prestation de services-Achats	VILLA D36 CITE DU NIGER DE BKO
SEMICO	087800727W	SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE	228 072	Prestation de services	Bamako Mali
SEMICO	087800727W	SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE	7 189	Prestation de services-Achats	Bamako Mali
SEMICO	878004696 G	ORANGE MALI	43 355 244	Prestation de services-Achats	Hamdalaye ACI 2000 Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMICO	NC	ENTREPRISE GENERALE DE FOURNITURE & DE BTP	27 606 209	Prestation de services-Achats	NC
SEMICO	NC	GEOTEK SARL	41 850 000	Prestation de services-Achats	MAGNABOUGOU FASO KANU BAMALI MALI
SEMOs	086131615R	ADAMA KONE	102 833 455	BTP	Sadiola
SEMOs	087000007A	AHDM ONOMO HOTEL BAMAKO	25 987 200	Hebergement	Bamako
SEMOs	087800280H	ANGLOGOLD MALI (MANAGEMENT FEES)	1 309 478 412	Honoraire de gestion	Bamako
SEMOs	011001445V	ASSISTANCE AUX ADDUCTIONS AEP	73 937 712	Adduction d'eau	Kayes
SEMOs	082200617D	BENSO TRANSPORT	46 305 000	Location de Bus	Bamako
SEMOs	085122957D	BETIC SARL (BUREAU D'ETUDE TEC	35 754 000	MAD de personnel	Bamako
SEMOs	087800777W	BILCO SARL	26 374 142	Amenagement Hangar	Bamako
SEMOs	087800583T	BME	2 340 272 072	Dynamitage	Bamako
SEMOs	082209843Y	BOART LONGYEAR MALI	2 237 867 337	Sondage et forages	Bamako
SEMOs	081112532W	CABINET GOITA & ASSOCIES SCPA	46 020 000	Honoraires Avocat	Bamako
SEMOs	NC	CECODIM SA	114 415 101	BTP	Bamako
SEMOs	086126512F	CONVERGENCE ENVIR.AND CO	58 765 180	Consultation	Bamako
SEMOs	086133472P	CV CIVIL STRUCTURAL SARL	324 455 750	Maintenance	Bamako
SEMOs	084118157T	DIGBY WELLS	122 210 349	Consultation	Bamako
SEMOs	084119350N	DIGITEL MALI SA	127 705 058	Abonnement TV	Bamako
SEMOs	087800217R	EGCC	32 450 000	Commissariat aux comptes	Bamako
SEMOs	NC	EGTF	53 715 405	BTP	Bamako
SEMOs	084102393E	ENTREPRISE BAKARY SOGORE	40 932 282	BTP	Sadiola
SEMOs	011010380T	ENTREPRISE HAMZA NOUROU CISSE	213 079 099	BTP	Sadiola
SEMOs	086113217G	ENTREPRISE MAMADOU DEMBELE	46 342 140	Location engins lourds	Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SEMOS	085102374A	ENTREPRISE OUATTARA CONSTRUCTI	27 411 254	BTP	Bamako
SEMOS	011003277V	ENTREPRISE SACKO CONSTRUCTION	34 972 894	BTP	Kayes
SEMOS	085104783Y	ESDCO	55 759 022	Consultation	Bamako
SEMOS	084102014J	ETABLISSEMENT ADAMA SIDIBE	628 130 506	Travaux miniers	Bamako
SEMOS	011002026H	GIE BALIMAYA	139 033 393	Surveillance	Sadiola
SEMOS	011014542Y	GIE NIOGO DEME	62 709 604	Revegetation	Sadiola
SEMOS	082219338G	MALIAN AERO COMPANY	42 172 760	Location avion	Bamako
SEMOS	087800124J	MALITEL	233 808 104	Telecommunication	Bamako
SEMOS	087800176G	MOOLMAN	24 340 713 274	Excavation	Bamako
SEMOS	082240745V	MSB CONSULTING MALI	69 425 000	Consultation	Bamako
SEMOS	087800469G	ORANGE MALI SA	246 657 140	Telecommunication	Bamako
SEMOS	086116721P	REALIZE SARL	91 756 002	Maintenance et Fournitures	Bamako
SEMOS	011001599Y	SADIOLA-SANYA	38 295 130	Nettoyage	Sadiola
SEMOS	011001600P	SADIOLA-VERT	74 784 801	Entretien espaces verts	Sadiola
SEMOS	011001598L	SADIOLA-VIGILANCE	36 472 486	Surveillance	Sadiola
SEMOS	087800022D	SAHAM ASSURANCE MALI	505 793 810	Assurance	Bamako
SEMOS	087800263X	SAHEL AVIATION SERVICE SARL	956 788 707	Location avion	Bamako
SEMOS	011001591H	SAMAKE CONTRUCTION	32 493 468	BTP	Sadiola
SEMOS	083302248H	SECURICOM SARL	42 321 400	Gardiennage	Bamako
SEMOS	011001501T	SOCIETE DE FORAGE ET DE TRAV.P	751 198 996	Travaux miniers	Kayes
SEMOS	082201166F	SOGETRA	133 356 801	Transit transport	Bamako
SMK koumana	NC	ABDOULAYE COULIBALY	2 233 334	NC	NC
SMK koumana	NC	ABDOULAYE DIARRA	584 000	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	ABDOULAYE N'DIAYE ET FRERES	385 500	NC	NC
SMK koumana	NC	Aboubacar KEITA	1 508 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ACTENGINEERING-SARL	2 289 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ADAMA TOURE	320 000	NC	NC
SMK koumana	NC	AFRICA CONSTRUCTION CORPORATION	63 177 380	NC	NC
SMK koumana	NC	AFRICAN MINING SERVICES MALI SARL (AMS)	1 782 749 509	NC	NC
SMK koumana	NC	AGENCE IMMOBILIERE SONINKARA SARL	9 700 000	NC	NC
SMK koumana	NC	AGENCE MALIENNE DE RADIOPROTECTION	354 000	NC	NC
SMK koumana	NC	AGGREKO MALI	4 741 231	NC	NC
SMK koumana	NC	AIR COM SARL	2 400 000	NC	NC
SMK koumana	NC	AIR LIQUIDE	50 346	NC	NC
SMK koumana	NC	ALOU KONE	480 800	NC	NC
SMK koumana	NC	ALY BERTHE	5 833 073	NC	NC
SMK koumana	NC	AMATRA - MULTI - SERVICES - SA	5 532 229	NC	NC
SMK koumana	NC	AMCO DRILLING MALI SARL	56 056 041	NC	NC
SMK koumana	NC	AMINATA TRAORE BAGAYOGO	5 545 891	NC	NC
SMK koumana	NC	AMRTP	2 941 250	NC	NC
SMK koumana	NC	AT - SERVICES	1 070 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ATLANTIQUE ASSURANCES MALI	1 430 661	NC	NC
SMK koumana	NC	AXE SECURITE MALI " AXEM "	56 103 328	NC	NC
SMK koumana	NC	BAKO-AUTO/ CHEICK BOUKOUNTA DIARRA	4 867 500	NC	NC
SMK koumana	NC	BARAKA TRAORE	135 000	NC	NC
SMK koumana	NC	BATIMAT	270 500	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	BEN SARL	1 757 000	NC	NC
SMK koumana	NC	BOLLORE AFRICA LOGISTICS MALI	715 409 652	NC	NC
SMK koumana	NC	BOURAMA BA TRAORE	478 500	NC	NC
SMK koumana	NC	BOURAMA SANGARE	614 000	NC	NC
SMK koumana	NC	BOUREIMA TIMBINE	8 285 100	NC	NC
SMK koumana	NC	CABINET ABT CONSEIL FISCAL	4 590 000	NC	NC
SMK koumana	NC	CABINET D'EXPERTISE BERTHE	6 000 000	NC	NC
SMK koumana	NC	CABINET JURI-PARTNER	16 650 252	NC	NC
SMK koumana	NC	CALIFORNIA SHOP - ONE WAY	4 440 000	NC	NC
SMK koumana	NC	CFK GROUP	273 200	NC	NC
SMK koumana	NC	CHEICK HAMALA MARIKO	2 808 000	NC	NC
SMK koumana	NC	CHEICK OUMAR DIALLO	115 000	NC	NC
SMK koumana	NC	CIS MALI SARL	508 385 213	NC	NC
SMK koumana	NC	COMMERCE GENERAL	110 000	NC	NC
SMK koumana	NC	COMPLEXE SERVICES DIAWARA sarl	894 000	NC	NC
SMK koumana	NC	Computech Sarl	546 000	NC	NC
SMK koumana	NC	COUCAM INFORMATIQUE SARL	1 300 000	NC	NC
SMK koumana	NC	COULIBALY SERVICES	700 000	NC	NC
SMK koumana	NC	DABO & COMPAGNIES SARL	8 040 000	NC	NC
SMK koumana	NC	DANGOKO ENTRETIEN	302 000	NC	NC
SMK koumana	NC	DELTA RESSOURCES	1 920 000	NC	NC
SMK koumana	NC	DHL INTERNATIONAL MALI	62 391	NC	NC
SMK koumana	NC	DOUNIYA INFORMATIQUE	170 000	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	Dr CONSTANT EKWALA	906 665	NC	NC
SMK koumana	NC	Dr GUISSA LEKEULEM VICKY MIRABELLE	746 668	NC	NC
SMK koumana	NC	Dr MORY DANT TOUNKARA	826 665	NC	NC
SMK koumana	NC	DRAMANE DIAKITE	95 000	NC	NC
SMK koumana	NC	DS-ELECTRONIQUE	623 000	NC	NC
SMK koumana	NC	Ebénisterie Moderne le Destin	1 681 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ECODIM SA	23 937 500	NC	NC
SMK koumana	NC	EGITCOM SARL	195 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ENERGIE DU MALI SA	1 486 234	NC	NC
SMK koumana	NC	ENTREPRISE LADJI SIDIBE	1 500 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ENTREPRISE SURVEY-TOPO	3 190 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ESDC	2 652 650	NC	NC
SMK koumana	NC	ETS ALASSANE SACKO	1 195 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ETUDE Me BOUBACAR A-S SOW	523 000 000	NC	NC
SMK koumana	NC	Etude Me Mamadou Kanda KEITA	3 113 390	NC	NC
SMK koumana	NC	FATIAGA KONE	5 612 160	NC	NC
SMK koumana	NC	FATOUMATA SIDIBE DIARRA/AVOCATE	11 531 478	NC	NC
SMK koumana	NC	FIRE & RESCUE CONSULTANT	10 967 600	NC	NC
SMK koumana	NC	FOFY INDUS	6 755 594	NC	NC
SMK koumana	NC	FORACO SAHEL	291 586 901	NC	NC
SMK koumana	NC	FORAGE FTE DRILLING	26 590 136	NC	NC
SMK koumana	NC	FSD Conseils	3 279 800	NC	NC
SMK koumana	NC	FUSION SARL	100 000	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	GADIAGA THERA	16 665 820	NC	NC
SMK koumana	NC	GAMA MOTORS/NANAKASSE	11 249 000	NC	NC
SMK koumana	NC	GARDAWORLD CONSULTING MALI	152 660 976	NC	NC
SMK koumana	NC	GCS (PTY) LTD	2 607 496	NC	NC
SMK koumana	NC	Génédis Mali	3 011 705	NC	NC
SMK koumana	NC	GENERAL CONSULTING & SUPPLIES	2 090 105	NC	NC
SMK koumana	NC	GIE MANDE LOCATION	550 000	NC	NC
SMK koumana	NC	HANAKO SARL	30 258 750	NC	NC
SMK koumana	NC	HAROUNA DRAME- EXPERT COMPTABLE	7 000 000	NC	NC
SMK koumana	NC	HORIZON POUR LE DEVELOPPEMENT DU MALI	11 250 000	NC	NC
SMK koumana	NC	IMAGE PARTENAIRE	1 100 000	NC	NC
SMK koumana	NC	IMAGRI SARL	4 344 612 599	NC	NC
SMK koumana	NC	INFOTECH-INTER SARL	760 000	NC	NC
SMK koumana	NC	INJELEC MALI	866 775	NC	NC
SMK koumana	NC	INTELEC3 SARL	753 800	NC	NC
SMK koumana	NC	INTER MINING SERVICES SARL	504 453 969	NC	NC
SMK koumana	NC	IPROCESS TECHNOLOGIES	80 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ISSA SIDIBE	532 000	NC	NC
SMK koumana	NC	KIZCONSULTING	1 800 000	NC	NC
SMK koumana	NC	LA MALIENNE DE L'AUTOMOBILE	349 393	NC	NC
SMK koumana	NC	Laboratoire d'Analyse Environnemental Alimentaire et Minérale	83 876	NC	NC
SMK koumana	NC	LASSINE SANGARE	479 000	NC	NC
SMK koumana	NC	MAHAMADOU DJIBRILLA	6 608 770	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	MAHAMADOU SIDIBE	2 292 000	NC	NC
SMK koumana	NC	MAHAMADOU TRAORE	6 395 363	NC	NC
SMK koumana	NC	MALI ASSISTANCE SERVICES	100 685 180	NC	NC
SMK koumana	NC	MALI SYSTEM Genie Logiciel	1 750 000	NC	NC
SMK koumana	NC	MALITEL	1 619 842	NC	NC
SMK koumana	NC	MAMA TRAORE	1 572 630	NC	NC
SMK koumana	NC	MAMADOU DOUMBIA	293 335	NC	NC
SMK koumana	NC	MANDE DIAKITE-MENUISIER	2 285 000	NC	NC
SMK koumana	NC	Manutention africaine Mali	36 433 108	NC	NC
SMK koumana	NC	MATEC SA ENTREPRISES	48 380 000	NC	NC
SMK koumana	NC	MECANICIEN AUTOMOBILE	1 811 265	NC	NC
SMK koumana	NC	MEDIA TECH	26 015 528	NC	NC
SMK koumana	NC	MERIDIEM SARL	175 000	NC	NC
SMK koumana	NC	MODIBO KANE - WASSOULOU SAT Canal +	480 000	NC	NC
SMK koumana	NC	MOHAMED SANGARE	360 000	NC	NC
SMK koumana	NC	MOUNA VOYAGES	342 500	NC	NC
SMK koumana	NC	NOOVOP	90 000	NC	NC
SMK koumana	NC	OFFICE MANKOURA KONE	2 265 426	NC	NC
SMK koumana	NC	ORANGE MALI	24 094 476	NC	NC
SMK koumana	NC	ORYX Mali SA	1 903 369	NC	NC
SMK koumana	NC	OUSMANE DIABATE	1 850 000	NC	NC
SMK koumana	NC	OUSMANE SY	650 570	NC	NC
SMK koumana	NC	PETRO - MALI	90 363 204	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	PHARMACIE DU WASSOULOU	2 150 495	NC	NC
SMK koumana	NC	PHARMACIE MEBA, Dr KARIM TEMBELY	3 036 220	NC	NC
SMK koumana	NC	PHARMACIE TENEMAN	123 000	NC	NC
SMK koumana	NC	PME ASSISTANCE MALI	6 336 144	NC	NC
SMK koumana	NC	POLYCLINIQUE PASTEUR sa	6 303 781	NC	NC
SMK koumana	NC	PREMIUM CAPITAL SA	3 900 000	NC	NC
SMK koumana	NC	PROMO SERVICES	5 959 480	NC	NC
SMK koumana	NC	RADISSON BLU HOTEL	3 959 750	NC	NC
SMK koumana	NC	REALIZE MALI SARL	150 000	NC	NC
SMK koumana	NC	RESULT SARL	6 027 000	NC	NC
SMK koumana	NC	RMG Sénégal SA	528 750	NC	NC
SMK koumana	NC	SAADE CONFECTION SARL	7 515 000	NC	NC
SMK koumana	NC	SAFETY VOYAGES SERVICES SARL SVS	1 680 000	NC	NC
SMK koumana	NC	SAHAM ASSURANCE MALI	3 479 025	NC	NC
SMK koumana	NC	SATGURU TRAVELS	18 455 700	NC	NC
SMK koumana	NC	SEYDOU KEITA	136 000	NC	NC
SMK koumana	NC	SGS MALI SARL	63 209 288	NC	NC
SMK koumana	NC	SIDI FASKOYE	1 003 730	NC	NC
SMK koumana	NC	SOCIM-SARL	9 344 750	NC	NC
SMK koumana	NC	SOGETRA	17 819 784	NC	NC
SMK koumana	NC	SOMAGEP SA	140 814	NC	NC
SMK koumana	NC	SORY BOURAMA DEMBELE	246 050	NC	NC
SMK koumana	NC	SORY CISSE	337 646	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	SOUMAILA TRAORE	454 454	NC	NC
SMK koumana	NC	SUPREME AUTO PARTS	8 891 700	NC	NC
SMK koumana	NC	SYLLA & ASSOCIES SARL	2 500 000	NC	NC
SMK koumana	NC	TECHNISOL INGENIEURS CONSEIL	2 400 000	NC	NC
SMK koumana	NC	TITI TRAVEL SARL	1 804 100	NC	NC
SMK koumana	NC	TOUMANIBA TOUNKARA	375 000	NC	NC
SMK koumana	NC	VIDENCE SINAYOKO	1 025 000	NC	NC
SMK koumana	NC	WATS	7 360 001	NC	NC
SMK koumana	NC	Wega recherches Mali SARL	1 464 385	NC	NC
SMK koumana	NC	YACOUBA THIERO	17 354 450	NC	NC
SMK koumana	NC	YAYA SANGARE	685 500	NC	NC
SMK koumana	NC	YORO SIDIBE	2 980 800	NC	NC
SMK koumana	NC	YOUSSOUF MAIGA	108 000	NC	NC
SMK koumana	NC	ZEN PETROLEUM MALI S.A.	1 395 381 947	NC	NC
SMK koumana	NC	ZENITH MINING GROUPE SARL	17 000	NC	NC
SMK koumana	NC	BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS SOUTH AFRICA	15 349 774	NC	NC
SMK koumana	NC	CRITICAL CARE INTERNATIONAL LIMITED	69 059 037	NC	NC
SMK koumana	NC	DASSAULT SYSTEMES SOUTH AFRICA (PTY) LTD	77 421 356	NC	NC
SMK koumana	NC	DATAMINE AFRICA (PTY) LTD	31 192 528	NC	NC
SMK koumana	NC	DOMNICK+ MULLER GmbH+Co. KG	36 898 359	NC	NC
SMK koumana	NC	EXPLORATION SYSTEMS LIMITED	19 715 307	NC	NC
SMK koumana	NC	FINNING (UK) LTD	21 498 345	NC	NC
SMK koumana	NC	GEKKO SYSTEMS PTY LTD	448 425	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SMK koumana	NC	HAYCARB PLC	93 627 723	NC	NC
SMK koumana	NC	IC - Trochilidae Resources Limited (TRL)	1 719 297 951	NC	NC
SMK koumana	NC	JACOBI CARBONS AG	7 289 679	NC	NC
SMK koumana	NC	KEISON INTERNATIONAL LTD	1 761 448	NC	NC
SMK koumana	NC	KOREC GROUP	11 109 117	NC	NC
SMK koumana	NC	NALCO WATER	35 082 552	NC	NC
SMK koumana	NC	OPTRON (PTY) LTD	2 429 502	NC	NC
SMK koumana	NC	OUTOTEC	1 102 177 450	NC	NC
SMK koumana	NC	POINT SAFETY LTD	2 270 937	NC	NC
SMK koumana	NC	SAIDOU IDE	14 615 267	NC	NC
SMK koumana	NC	SCIENTIFIC LABORATORY SUPPLIES LTD	6 455 634	NC	NC
SMK koumana	NC	SEPRO MINERAL SYSTEMS CORP	79 789 416	NC	NC
SMK koumana	NC	SKYVISION GLOBAL IP	6 370 892	NC	NC
SMK koumana	NC	SUPRASTEEL WORLDWIDE, S.L.	8 420 164	NC	NC
SMK koumana	NC	TOWER CRANE SERVICES	6 165 997	NC	NC
SMK koumana	NC	VOTRAC NV	14 526 333	NC	NC
SOMIKA	087800186R	EDM KALANA	1 295 231 684	Fourniture électricité	BAMAKO, SQUARE LUMUMBA
SOMIKA	082216770V	AFRICAN CONSULTING SERVICES & SUPPL	256 525 010	Restauration	BAMAKO-ZONE INDUSTRIELLE
SOMIKA	087800673R	ORYX MALI SA	205 268 962	Fourniture gasoil	Bamako, Niarela Imm Ibrahi
SOMIKA	NC	ENVIRONMENT & SOCIAL DEVELOP(ESDCO)	187 960 143	Etudes sociales & environ	Bamako, Kalaban Coura face
SOMIKA	NC	BIGS GLOBAL BURNINA SARL	163 072 640	Analyse échantillons minerais	Burkina Fasso, Ouagadougou
SOMIKA	011000449G	AFRICAN EXPLOSIVES LTD	91 408 385	Fourniture Explosifs	BAMAKO, FALADIE
SOMIKA	082203924D	AECI MALI SARL	84 072 879	Fourniture Explosifs	Bamako, Kalaban-Coura Exte

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMIKA	082201166F	SOGETRA	74 398 289	Transit	BAMAKO IMM. AMADOU BAOUROU
SOMIKA	082213006H	GAMA	74 130 150	Achat véhicules	Bamako, Sotuba ACI , Avenu
SOMIKA	011000449G	ANALABS	61 537 027	Analyse échantillons minerais	Bamako
SOMIKA	036000375G	PHARMACIE BASALI KALANA	48 792 996	Pharmacie	Kalana, Face à l'EDM sa de
SOMIKA	NC	INSUCO BURKINA FASO	43 711 488	Etudes sociales & environ	Burkina Fasso, Ouagadougou
SOMIKA	036000048J	PHARMACIE FAKALAN(ISMAILA DIAWARA)	38 705 049	Pharmacie	Kalana
SOMIKA	081129122J	SALAM-TRADING-GENERAL	28 604 403	Commerce Général	Bamako,Mali
SOMIKA	086123693H	LES ENTREPRISES TIEMOKO DEMBELE	27 850 250	Location engins lourds	BAMAKO
SOMIKA	NC	SIKIDA CONSULTING(Mémé Togola)	27 063 600	Consultant Environnement	BAMAKO
SOMIKA	087800217R	EGCC INTERNATIONAL	25 665 000	Commissariat aux comptes	BAMAKO
SOMILO	086125647T	ENTREPRISE TRAORE & FRERES	710 948 309	LOCATION DE CAMIONS, AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	NC
SOMILO	011000449 G	SGS MINERALS MALI SARL	230 486 023	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	011000449G	SGS MINERALS MALI SARL	1 140 199 672	ANALYSE MINERAIE	NC
SOMILO	011000710C	SOCIETE ABDOU DRAME BATHILY	73 728 430	location de camion pour le transport de minerai	NC
SOMILO	011001574X	ASSOCIATION NIATASSO	130 267 329	service entretien et nettoyage	NC
SOMILO	011003851J	SNIAF SERVICES SARL	1 451 331 890	TRANSPORT DE MINERAIE	NC
SOMILO	011004341M	Lamine Tanapo	11 700 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	011010738T	M3C SARLU	36 421 809	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	011014002N	MAMADOU M'BODJE	32 740 000	SERVICE DE REPARATION	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	014000751N	PHARMACIE DE LA FALEME	81 270 600	VENTE PRODUIT PHARMACEUTIQUE	NC
SOMILO	014000755 J	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION TOURE & FRERE	120 684 500	FOURNITURE DE MATERIEL	NC
SOMILO	014000756W	RESTAURANT EMPIRE FALEME	236 356 414	RESTAURATION	NC
SOMILO	014000806E	PHARMACIE DOUSSOU DIALLO	17 059 015	VENTE PRODUIT PHARMACEUTIQUE	NC
SOMILO	014000822E	ISSOUFI AHMADOU	27 793 500	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	014000834L	ASSOCIATION JDDK	46 013 121	PRESTATION DIVERS	NC
SOMILO	014000835 Y	GIE DJEBE LAKANTALO	292 145 982	PRESTATION DE SURVEILLANCE	NC
SOMILO	014000836J	GIE SINTEDOUGOU	134 349 651	Honoraire	NC
SOMILO	014000861H	ENTREPRISE KANDJONNA SARL	16 648 982	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	014000987 E	GIE SOUTOUKOTO	109 639 592	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	025001839G	PRO RADIO	15 150 017	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	025003455L	RAYTEC	6 785 000	MAINTENANCE DES APPAREILS D'IMAGERIES RADIOLOGIQUE	NC
SOMILO	025008396R	MY AUTO SA	7 840 863	Réparation et maintenance des engins légers	NC
SOMILO	025009189F	PRO-DIAG	7 523 205	PIECES DETTACHEES	NC
SOMILO	025011344Y	ENTREPRISE ISSA MARIKO	27 665 226	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	025011475 Y	PROSLABS SARL	21 729 464	ANALYSE PRODUIT CHIMIQUE	NC
SOMILO	025011538B	ENTREPRISE KARAMBIRY ABDOULAYE	667 443 935	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	025020449L	ENTREPRISE ADAMA ET BOURAMA CONSTRUCT	3 469 200	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	031001603 E	GIE Faso-Deme	14 851 335	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	032000548M	ENTREPRISE YACOUBA DOUMBIA	1 441 530 322	LOCATION D'ENGINS	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	032000690 G	ABDOULAYE SAMAKE	42 863 500	PEINTURE PLATFORME MOULIN ET STRUCTURES	NC
SOMILO	0330000166E	Entreprise Issiaka Kone	18 969 230	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	NC
SOMILO	033000267A	EGTF	1 070 452 504	PRESTATION DE SERV. LOCATION D'ENGINS	NC
SOMILO	041004235X	ENTREPRISE OUMAR SANGARE	17 513 383	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	073301682L	ASSOCIATION SOUTOURA	96 925 200	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	073301682L	ENTREPRISE OUMAR SANGARE	22 867 220	NETTOYAGE JOURNALIER A GARA UG	NC
SOMILO	081101711 T	Bara Services	16 048 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	081102482F	ENTREPRISE TATA CONSTRUCTION	147 013 722	LOCATION ET FOURNITURE DE CAISSE DE CARROTTE	NC
SOMILO	081103553D	CONSORTIUM D'ENTREPRISE AFRICAINE D	210 961 848	PRESTATION DE SERVICES+LOCATION DE MAT.	NC
SOMILO	081108382R	ENTREPRISE BTP-BOUBACAR DOUMBIA	12 567 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	081120961 P	MA-SUD SARL	559 738 034	LOCATION EQUIPEMENT	NC
SOMILO	081121280 W	JONH KOFFI	23 959 310	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	081121315P	SANTAMBA GIE	1 475 000	ENTRETIEN ESPACE	NC
SOMILO	081121315P	SANTAMBA GIE	1 475 000	PRESTATION D'ENTRETIEN	NC
SOMILO	081121315P	SANTAMBA GIE	1 475 000	SERVICE D;ENTRETIEN	NC
SOMILO	081121315P	SANTAMBA GIE	2 950 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	081121395W	COULIBALY NABILA MOUSSA	37 018 000	prestation de service et réparation	NC
SOMILO	081123115M	Centre des Métiers African Institut	4 366 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	081124047N	HGS Mali SARL	29 387 642	PRESTATION DE SERVICES	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	082101461W	DOCTEUR YAHAYA DOUMBIA	73 421 630	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082102048C	ADAMA NIARE	64 497 760	INSPECTION MENSUEL DE PREVENT. INCENDIE	NC
SOMILO	082102521 X	Electricite Informatique Telecommun	4 094 600	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082103226J	HYSPEC MALI SARL	1 081 194 945	FOURNITURES DE PIECES DE RECHANGE	NC
SOMILO	082103226J	SGS MINERALS MALI SARL	41 033 589	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082200523J	COMPUTECH	670 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082200639W	CETE APAVE MALI	16 767 800	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082200889M	Société des Instruments de Pesage e	2 109 132	Vérification, entretien et étalonnage du pont bascule électronique	NC
SOMILO	082201166 F	SOGETRA	79 516 457	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082201350W	DIRECTION NATIONALE DE LA GEOLOGIE	6 500 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082205594D	FI-Transit sarl	48 966 373	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082209843Y	BOART LONGYEAR MALI SA	11 402 785 976	FORAGE MINE SOUTERRAINE	NC
SOMILO	082211539B	Maxam	5 227 433 115	FOURNITURE D'EXPLOSIVES POUR LA MINE	NC
SOMILO	082212606D	Societe Ouest Africaine d'Equipment	6 443 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082212708J	SATGURU TRAVEL & TOURS SERVICE	100 351 100	vente billet d'avion	NC
SOMILO	082213332V	GARAGE TONY VICTOR	100 985 214	ENTRETIEN ET REPARATION TOLERIE	NC
SOMILO	082219338G	MALIAN AERO COMPANY	92 571 189	Location D'AVION	NC
SOMILO	082223104 B	Mamadou Korka Sidibe	36 432 500	ACHAT DE CAISSE DE CAROTTE	NC
SOMILO	082228521J	BADARA ALIOU DJIRE	6 236 500	PRESTATION DE SERVICES	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	082231928 C	TAYA ENTREPRISE-SARL	102 472 262	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	082233689L	Alliance pour le Développement de	8 290 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083200104 V	TECHNIPHO	427 750	ENTRETIEN ET REPARATION	NC
SOMILO	083201218P	CFAO Technologies	11 660 752	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083201360J	CABINE FISCAL CHARLES BLONDA TRAORE	1 770 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083201379 W	SEDI TEL SARL	5 492 900	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083201532V	Agence Malienne de Presse et de	117 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083201680 F	TECHNOLAB	11 233 600	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083201874 H	MATRANS MALI SA	66 434 000	LOCATION DE CHARIOT	NC
SOMILO	083203517 W	TOPOCENTER	54 604 370	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083204332A	ASSOCIATION SOUTOURA	55 687 936	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083221330X	SOCIETE SUDPROGRES MINING	271 339 939	entretien& reparation des locaux	NC
SOMILO	083300297G	B.R.E.E.S.S. SARL	2 773 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083301775P	ENTREPRISE MME KANSAYE AISSATA	23 357 421	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083301926V	UPS	2 643 309 020	HONORAIRE DE GESTION PERSONNEL	NC
SOMILO	083303658K	AFRICA ALLIANCE	1 194 800	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083316813K	INTERCODE INTERNATIONAL	208 527 536	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	083320657 N	SMD BUREAUTIQU	6 356 660	MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	NC
SOMILO	083325189 K	ENTREPRISE GENERALE DE CONCEPTON ET	15 972 775	TRAVAUX D'INSTALLATION	NC
SOMILO	083327701 H	MAC & MAC SARL	140 184 000	LOCATION BUS TRANSPORT DU PERSONNEL	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	084100444J	LE GUIDE	47 802 291	HONORAIRE D'ASSURANCE	NC
SOMILO	084102014J	ETABLISSEMENT ADAMA SIDIBE	2 441 581 058	LOCATION DE CAMIONS, AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	NC
SOMILO	084102393E	ENTREPRISE BAKARY SOGORE	31 395 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	084108976 P	PETRO SERVICES WEST AFRICA SARL	17 303 651	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	084112775Y	CAC-ENGINEERING SARL	622 152 342	PRESTATION DE SERVICE D'ENTRETIEN D'ENGINS	NC
SOMILO	084113279G	M.A.R.S SARL	15 794 574	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	084114737W	DABO & COMPAGNIE SARL	254 083 500	LOCATION DE BUS POUR TRANSPORT DES PERSONNELS	NC
SOMILO	084115469E	SAPHIR VOYAGES	12 776 700	vente billet d'avion	NC
SOMILO	08412131018 K	HERA CONSEILS HC	42 775 249	Honoraire	NC
SOMILO	084121725X	O&S Agence Conseil	9 440 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	084121857H	Do-Fini Consult	7 900 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	084123519E	FIDEC-CONSEILS SARL	15 930 000	ASSISTANCE FISCALE	NC
SOMILO	084123616 E	ENTREPRISE MOUSSA DIAKITE	67 199 559	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	084125253 P	Tesla Solutions SARL	47 516 712	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	084128132Y	AFRICAN TRAVEL AGENCY	21 373 900	vente billet d'avion	NC
SOMILO	084128132Y	MC - BTP	765 820	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085102342X	AFRILOG MALI	20 141 576 928	FOURNITURE DE MAT. ET FRAIS D'APPROCHES	NC
SOMILO	085103166 C	STAND	4 910 372	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085103186X	SERVICE INFORMATIQUE ET GENIE LOGICIEL	7 434 000	ASSISTANCE LOGICIEL DE PAIE	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	085104280W	EMDTF (ENTREPRISE MORY D)	693 991 834	NETTOYAGE&ENTRETIEN DE L'USINE	NC
SOMILO	085104783Y	ENVIRONNEMENT & SOCIAL DEV.	22 167 415	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085107516R	ZOUB REACTIFS	30 935 400	VENTE PRODUIT PHARMACEUTIQUE	NC
SOMILO	085112317E	ANKA Group SARL	1 416 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	0851132218N	Promo Service	1 091 500	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085115827 F	WEST AFRICA TIRE SERVICE SARL	683 580 614	MAINTENANCE	NC
SOMILO	085116841 P	Tambaroua Business Farming	69 089 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085117717O	POLYCLINIQUE INTERNATIONALE DE BAMA	8 685 190	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085117982H	POINT MACHINES	1 068 078 180	LOCATION D'ENGINS POUR TRANSPORT DE ROCHE	NC
SOMILO	085119309V	MANUNET SERVICES SARL	4 497 289	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085121940G	POINT FORAGE	341 415 888	FORAGE MINE SOUTERRAINE	NC
SOMILO	085123345B	Société des Travaux Industriels & B	224 130 557	TRAVAUX DE TERRASSEMENT	NC
SOMILO	085123579T	DECORATION GENERALE BADEBE NIAGADOU	2 095 821	SERVICES DE VENTE	NC
SOMILO	085123579T	DECORATION GENERALE BADEBE NIAGADOU	12 723 975	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085126488F	VULCA TOP SERVICES SARL	312 737 413	ENTRETIEN ET REPARATION	NC
SOMILO	085129478 T	ALPHA INSTRUMENTATION&AUTOMATION MALI	116 271 300	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085133149J	Mariam Coulibaly Petroleum SA	344 606 187	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	085133677K	K&M Consulting	4 343 344	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086101988D	SUPREME AUTO PARTS	19 656 121	ACHAT DE PIECES	NC
SOMILO	086103118D	Dambo Auto Pieces	5 671 670	ACHAT DE PIECES	NC
SOMILO	086103191E	SAHPAC SARL	30 577 487	PRESTATION DE SERVICES	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	086111193T	Vidange Samake (Entreprise Samake	1 800 000	LOCATION MACHINE	NC
SOMILO	086111193T	Vidange Samake (Entreprise Samake	4 166 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086116006 P	CIRFOD - INGENIEUR CONSEIL SARL	1 770 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086117077 E	DRAME HAROUNA	41 300 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086117450P	SOCIETE OUEST AFRICAINE DE TRANSIT TRANSPORT	5 000 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086118429V	METALICA	241 936 934	CONSTRUCTION METALIQUE	NC
SOMILO	086120485F	LABORATOIRE D'ESSAIS D'ETUDES GEOTE	18 530 130	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086121150B	Groupement pour le Soutien aux Acti	902 700	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086121268 J	LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX	18 738 400	ANALYSE DES EAUX	NC
SOMILO	086123984 K	AEMS	355 850 006	ENTRETIEN ET REPARATION	NC
SOMILO	086124008E	Azerty SARL	11 186 280	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086126299M	PHARMACIE DJEMA DR BA ALY	251 664 565	VENTE PRODUIT PHARMACEUTIQUE	NC
SOMILO	086126397A	DOUMBIA AMENAGEMENT GIE	27 065 878	ENTRETIEN ESPACE	NC
SOMILO	086127994B	ATELIER D'APPLICATION	64 994 400	Réparation, installation et maintenance des engins lourds	NC
SOMILO	086128158 T	GERED-SARL (HAROUNA COULIBALY	18 814 982	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086128187 L	DELTA 7 SERVICES	54 030 726	ENTRETIEN DES TRANSPAUX - POTEAUX ET CABLES	NC
SOMILO	086128214 R	G.I.E LES AMIS DE LA NATURE	72 524 594	TRAVAUX D'IDENTIFICATION DES PLANTES	NC
SOMILO	086128967L	ENTREPRISE DRISSA TRAORE	165 171 128	LOCATION D'ENGINS	NC
SOMILO	086130949 K	ENTREPRISE FROID SERVICE	70 482 580	ENTRETIEN ET REPARATION	NC
SOMILO	086131037G	DJIRE MEDICO-SERVICES SARL	3 486 900	ACHAT DIVERS	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	086132648 M	AUTO CASSE NOUHOU TRAORE	5 752 500	FOURNITURE DE MATERIEL	NC
SOMILO	086134039 C	AFRICAN SERVICES COMPAGNY ASC SARL	133 338 662	Service entretien et reparation	NC
SOMILO	086135136J	ENTREPRISE DEBELIN	60 043 899	PRESTATION DIVERS	NC
SOMILO	086135871E	DJEBE YIRIWA	14 096 162	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086136379 H	Entreprise Coulibaly BTP	8 465 637	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	086136746E	Global Logistic Services	1 725 446	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	0866126048J	ETS BAH ALY DAFF	740 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	087000007A	AHD ONOMO HOTEL BAMAKO	51 371 500	HEBERGEMENT & RESTAURATION	NC
SOMILO	087800001 X	SOCIETE D EXPERTISE COMPTABLE	23 600 000	Honoraire	NC
SOMILO	087800022D	SAHAM ASSURANCE MALI SA	749 496 440	PRESTATION D'ASSURANCE	NC
SOMILO	087800063 E	DUPE SA	1 456 240	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	087800064P	ATELIER DE TOURAGE ET CHAUDRONNERIE	1 100 109 862	FOURNITURES ET LIVRAISON DIVERS MAT.+CONSTRUCTION METALLIQUE.	NC
SOMILO	087800064P	MANUTENTION AFRICAINE MALI	7 577 330 613	FOURNITURE DE PIECES CAT+ENTRETIEN	NC
SOMILO	087800115K	METAL SOUDAN	19 407 224	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	087800124J	MALITEL	151 013 561	CONSOMMATION TELEPHONIQUE	NC
SOMILO	087800125W	SHELL MALI VIVO ENERGY	28 263 152 706	Fournitures de lubrifiant	NC
SOMILO	087800133H	DHL MALI SARL	12 078 655	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	087800173 Y	AGENCE MALI MANAGEMENT SARL	894 476 361	PRESTATION DE SERV. DE SECURITE	NC
SOMILO	087800215V	AIR LIQUIDE MALIGAZ	2 558 768 182	FOURNITURE D'OXYGENE+GAZ	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMILO	087800249V	Societe d'Etudes et Applications	24 072 000	Etude technique	NC
SOMILO	087800263X	SAHEL AVIATION SERVICE SA	873 648 233	Location D'AVION	NC
SOMILO	087800469 G	ORANGE MALI	68 378 640	OPERATEUR TELEPHONIQUE	NC
SOMILO	087800564H	ETABLISSEMENT DIONKE YARANANGORE	11 820 473 317	VENTE CARBURANT	NC
SOMILO	087800626B	SANDVIK MINING CONSTRUCTION	15 703 336 473	ACHAT D'EAUUPMENT DE MINE	NC
SOMILO	087800698T	AFRICAN MINING EQUIPEMENT	24 552 520	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	087800710G	FOOD&EVENTS AFRICA	4 147 998 866	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	087800717 K	ATLAS COPCO MALI SARL	312 864	FORMATION	NC
SOMILO	087800796 E	FRASER ALEXANDER TAILING	663 560 566	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	087800817V	CANAL+ MALI	42 188 744	ACHAT IMAGE	NC
SOMILO	200100680N	WORD EDUCATION	42 500 000	PROJET DEDUCATION	NC
SOMILO	400100089 P	AGENCE MALIENNE DE RADIOPROTECTION	1 980 600	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	400100141 V	FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES	12 201 200	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	400100141V	Campus universitaire de Badalabougou	4 665 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	400100141V	Université des Sciences Technique e	6 561 390	Eude PHYSICO-CHIMIQUE DES STERILES ET BOUE	NC
SOMILO	NC	CABINET D AVOCAT Me ISSAKA KEITA	41 500 000	Honoraire de d;Avocats	NC
SOMILO	NC	INACOM MALI SA	45 194 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	NC	Auto Ecole Amagara	536 900	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	NC	Autorite Malienne des Telecommunica	16 561 900	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	NC	CABINET D'ARCHITECTURE DE SERVICES	5 908 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	NC	Direction Regionale dela Protection	8 115 000	PRESTATION DE SERVICES	NC
SOMILO	NC	Tahar Ben Abdouahi	2 100 000	PRESTATION DE SERVICES	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMISY	082208985L	ETS ADAMA KEITA	34 345 761	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	084126514W	AGGREKO MALI	25 806 296	Fournisseur d'electricité	Bamako
SOMISY	087800215V	AIR LIQUIDE	68 506 358	Fournisseur de Gaz	Bamako
SOMISY	087800377K	ALLIANZ MALI ASSURANCES	58 273 490	Assurance	Bamako
SOMISY	087800593D	ALS CHEMEX GROUP DE LABO ALS	493 572 304	Analyse Labo	Bamako
SOMISY	087800373P	AGENCE MALI MANAGEMENT	474 746 549	Securisation/Surveillance	Bamako
SOMISY	085106019A	AMRTP	72 859 700	Telecommunication	Bamako
SOMISY	087800645J	AFRICAN MINING SERVICES MALI(AMSM)	31 734 455 377	Activités minières	Bamako
SOMISY	086102291F	ATELIER DE TOURNAGE & DE CHAUDRONNERIE	3 363 658 660	Tournage te Chaudronnerie	Bamako
SOMISY	087800645J	AUMS MALI SARL	169 487 427	Activités minières	Bamako
SOMISY	085123172 E	BAGUINI-TRANS-SERVICES	387 246 205	Arrosage	Bamako
SOMISY	087800025L	BEN & CO HOLDING	38 592 492	Fournisseur de gasoil	Bamako
SOMISY	082209843Y	BOART LONGYEAR MALI SA	53 076 400	Forage Minier	Bamako
SOMISY	084126000X	CAPITAL DRILLING MALI SARL	2 999 430 248	Forage Minier	Bamako
SOMISY	086123179LC	CARRIERES ET CHAUX DU MALI SA	446 719 680	Fournisseur de Chaux	Bamako
SOMISY	087800134V	CFAO MOTORS	27 473 404	Entretien Reparation de vehicules	Bamako
SOMISY	087800791Y	CIS MALI SARL	2 368 821 985	Catering	Bamako
SOMISY	082200523J	COMPUTECH SARL	119 822 875	Fournisseurs de Materiel informatique	Bamako
SOMISY	086127356F	CONCEPT-TRADE-SERVICES	64 744 030	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	011003283J	COUMBA GAZ SA	1 118 060 963	Fournisseur de gasoil	Kayes
SOMISY	087800133H	DHL EXPRESS	52 047 779	Expedition de courriers	Bamako
SOMISY	083329372V	DJIRE OIL SA	674 401 146	Fournisseur de gasoil	Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMISY	031000020F	ENTREPRISE KABENE DIAKITE	27 597 486	Prestations diverses	Sikasso
SOMISY	031000196C	ENTREPRISE ABDOULAYE DIAWARA DIT BLO	82 269 600	Forage d'Eau	Sikasso
SOMISY	086125647T	ENTREPRISE TRAORE ET FRERE (ETEF)	232 724 302	Activités minières	Bamako
SOMISY	033000193B	(E.BA.MOF) ENTREPRISE BATIMENT MENUISERIE OUATTARA FRERE KAD	51 859 905	Prestations diverses	Sikasso
SOMISY	082232757K	FIMOCO SARL	35 343 215	Consultants	Bamako
SOMISY	NC	GENDARMERIE NATIONAL LEGION SK	69 790 754	Securisation/Surveillance	Bamako
SOMISY	083203769K	GROUPE CISSE MALI (GCIM)	353 767 277	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	087800469G	IKATEL(ORANGE MALI)	139 255 000	Telecommunication	Bamako
SOMISY	087800375M	IMAGRI	69 212 900	Tournage te Chaudronnerie	Bamako
SOMISY	087800311H	INJELEC-MALI SARL	29 973 231	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	086124818J	KAIRA-SO SARL	35 400 000	Consultants	Bamako
SOMISY	033000521T	KARIM COULIBALY (MENUISIER)	55 520 239	Menuiserie	Bamako
SOMISY	083329747F	LION MULTISERVICES	40 105 769	Fournisseur Divers	Sikasso
SOMISY	083201170C	MAHAMOUDOU DJIRE	781 597 378	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	087800124J	MALITEL	92 374 846	Telecommunication	Bamako
SOMISY	087800064P	MANUTENTION AFRICAINE MALI	346 047 328	Location d'engins	Bamako
SOMISY	086118429V	METALICA	31 061 376	Construction Metallique	Bamako
SOMISY	031002654Y	TRAORE SEYDOU-MONDIAL AUTO	36 106 702	Fournisseur Divers	Sikasso
SOMISY	084129125E	MODERN SECURITY AND SERVICES (MSS) MALI SARL	647 411 165	Securisation/Surveillance	Bamako
SOMISY	033000372L	OFFICINE MANKOURA KONE	183 617 673	Pharmacie	Sikasso
SOMISY	087800673R	ORYX MALI SA	688 574 153	Fournisseur de gasoil	Bamako
SOMISY	086124814N	PELICAN AUTOS SARL	80 519 874	Fourniture de pièces de rechange automobile	Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMISY	084125386M	ROCK UNDERGROUND SARL	28 056 044 166	Activités minières	Bamako
SOMISY	082201337E	Société Africaine d'Etudes et de Réalisation (SAER)	411 845 810	Bureau de Placement	Bamako
SOMISY	087800022D	SAHAM ASSURANCE MALI S.A	1 309 259 389	Assurances	Bamako
SOMISY	086131669L	SALAM NEGOCE SARL	255 309 376	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	087800263X	SAHEL AVIATION SERVICE	1 383 229 218	Location d'Avion	Bamako
SOMISY	025019992M	S.Corporation SARL	32 014 934	Fournisseur Divers	Koulikoro
SOMISY	087800001X	SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DIARRA	42 598 000	Commissaire aux compte	Bamako
SOMISY	084100505N	SENI KAMITE SADIPAL	39 260 783	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	086117507D	SEYDOU KONE DIT P.D.G	231 663 500	Transport du Personnel	Bamako
SOMISY	033000244W	SEYDOU SOGODOGO SOUDEUR	52 225 000	Transport du Personnel	Sikasso
SOMISY	011001501T	SOCIETE DE FORAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS (S.F.T.P)	1 560 240 803	Activités minières	Kayes
SOMISY	087800246 K	STE GLE D'ENTREPRISES ELECTRO-MECA	483 022 648	Prestations diverses	Bamako
SOMISY	011000449G	SGS MINERAL MALI SARLU	1 782 957 694	Analyse Labo	Kayes
SOMISY	083318418X	Sidi TRAORE (AUTO PHARMACIE)	32 231 818	Fourniture de pièces de rechange automobile	Bamako
SOMISY	087800260M	SOCIETE MODERNE DE PNEUMATIQUE	52 087 874	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	011002649N	SOCIETE BARAKA PRODUIT PETROLIER	12 822 212 682	Fournisseur de gasoil	Kayes
SOMISY	082201166F	SOCIETE GENERALE DE TRANSIT	2 533 488 713	Transport et Transit	Bamako
SOMISY	031003425V	SOUMAILA BERTHE	59 991 415	Prestations diverses	Sikasso
SOMISY	086101988D	SUPREME AUTO PARTS	93 626 480	Fourniture de pièces de rechange automobile	Bamako
SOMISY	082228726H	TARGET DRILLING SARL	328 338 804	Forage Minier	Bamako
SOMISY	082212043G	TECHNIQUE NOUVELLE DE PLOMBERIE CLM	102 124 446	Entretien Reparation climatiseur	Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMISY	087800251N	TOTAL MALI S.A	39 370 000	Fournisseur de gasoil	Bamako
SOMISY	085122018W	VENISE DISTRIBUTION	488 322 232	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	087800125W	VIVO ENERGY MALI	356 743 477	Fourniture de Produit lubrifiant	Bamako
SOMISY	083328873E	WEST AFRICAN TRADING	121 974 773	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	083330328 B	YOUSOUF SOUMAORO WASSA QUINCAILLERIE	234 967 128	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	082233049V	ZEN PETROLEUM MALI S.A	2 448 337 480	Fournisseur de gasoil	Bamako
SOMISY	085129935M	ZENITH MINING GROUPE SARL	144 732 635	Fournisseur Divers	Bamako
SOMISY	082240611K	Z FOR MINING SARL	326 886 414	Prestations diverses	Bamako
WASSOUL'OR	084123477H	ACEF-MALI	530 241 566	Prestation de services	NC
WASSOUL'OR	084118804W	AGENCE IMMO. SONINKE KOUNDA	69 223 000	LOCATION	NC
WASSOUL'OR	087800861C	ATLANTIQUE ASSURANCE	217 948 953	Assurances	NC
WASSOUL'OR	087800219N	BRADIBO	26 177 700	Distrubution boissons	NC
WASSOUL'OR	085102661G	CABINET JURI PARTNERS	25 000 000	Honoraires	NC
WASSOUL'OR	NC	CLINIQUE NGOUINSO	44 293 547	MEDECINE	NC
WASSOUL'OR	025017141R	LES COMPAGNONS DE LA VIE	46 795 145	BTP	NC
WASSOUL'OR	087800133H	DHL	200 676 386	TRANSPORTS	NC
WASSOUL'OR	083201886C	QUINCAILLERIE ELECTRIC. SYMPA	35 526 650	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	NC	E/SE MALIENNE TRAVAUX D'INGENIERIE	26 777 994	BTP	NC
WASSOUL'OR	NC	ENTREPRISE TRAORE ET FRERES	45 000 000	BTP	NC
WASSOUL'OR	084117056P	EXPERTISE VOYAGES	53 338 500	AGENCE DE VOYAGE	NC
WASSOUL'OR	083203769K	GOUPE CISSE-MALI	65 914 250	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	086136746E	GLOBAL LOGISTIC SERVICES	255 845 692	TRANSIT	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
WASSOUL'OR	083205182N	QUINCAILLERIE IBRAHIMA KOITA	47 447 795	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	087800311H	INJELEC-MALI	125 000 000	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	084112393K	KAMIS SERVICES	91 037 454	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	083329250T	TRANSPORTS LFD	5 264 503 132	Transport minierai	NC
WASSOUL'OR	NC	COMPTOIRE LFD	98 970 001	Fourniture cantine	NC
WASSOUL'OR	083201170C	MAHAMOUDOU DJIRE	209 746 520	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	087800215V	AIR LIQUIDE	31 783 076	fourniture GAZ	NC
WASSOUL'OR	087800124J	MALITEL	40 978 548	Comunication	NC
WASSOUL'OR	087800064P	MANUTENTION AFRICAINE	450 789 212	Reparation engins miniers	NC
WASSOUL'OR	083201972V	MAMADOU COULIBALY ROUGEOT	33 127 900	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	NC	MAMADOU COULIBALY	42 274 500	Consultant	NC
WASSOUL'OR	NC	MALI HYDRAULIQUE ET ENVIRONNEMENT	33 313 750	Consultant environnn	NC
WASSOUL'OR	082242332F	MODY MIKAILOU OUEDRAOGO	194 035 316	BTP	NC
WASSOUL'OR	087800469G	ORANGE MALI	73 044 329	Communication	NC
WASSOUL'OR	085116982B	PPI MALI	49 656 038	Entretien groupes	NC
WASSOUL'OR	NC	SAHELIS MALI	45 508 374	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	086131669L	SALAM NEGOCE	55 680 500	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	083319180H	SALDY TRADING	77 410 000	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	081116366H	SECURITE 711	298 862 000	Prestation de services	NC
WASSOUL'OR	011000449G	SGS MALI	557 712 158	Analyse d'echantillons	NC
WASSOUL'OR	083317595V	SIMPA TECH	61 256 800	Commerce general	NC
WASSOUL'OR	086115707F	STEEL MALI	50 461 187	Founiture boulets	NC
WASSOUL'OR	083321633C	ETS TEMBELY	39 241 300	Commerce general	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
WASSOUL'OR	087800251N	TOTAL MALI	2 964 670 232	Produits petroliers	NC
WASSOUL'OR	085122018W	VENISE DISTRIBUTION	37 024 445	Commerce general	NC
YATELA	084119350N	SOCIETE DIGITEL TELECOM MALI	27 164 587	Fourniture d'images	Bamako
YATELA	011001501T	STE FORAGE ET TRAVAUX PUBLICS	32 339 445	Transport de mineraïs	Kayes
YATELA	011000449G	SGS MINERAL MALI SARLU	37 069 259	Analyse eaux	Bamako
YATELA	086126512F	CONVERG ENVIR ECOLOG DU MALI	41 399 120	Revegetation	Bamako
YATELA	011001656H	GIE YATELA FORESTRY	42 595 536	Revegetation	Krouketo, Sadiola
YATELA	083302248H	SECURICOM PROTECT SARL	45 866 600	Gardiennage	Bamako
YATELA	087800280H	ANGLOGOLDASHANTI MALI MANAGEMENT FEES	51 439 358	Honoraire de Gestion	Bamako
YATELA	011018889V	GIE HERON	66 736 080	Rincage et Decontamination	Krouketo, Sadiola
YATELA	011014274A	G.I.E-SINIGNASIGUI	66 923 878	Revegetation	Krouketo, Sadiola
YATELA	011001771F	SEYDINA DIAKITE	99 274 875	Transport de personnel et location bus	Kayes
YATELA	087800064P	MANUTENTION AFRICAINE	585 791 544	Gestion et maintenance	Bamako
YATELA	084102014J	ETABLISSEMENT ADAMA SIDIBE	914 082 282	Travaux rehabilitations	Bamako
YATELA	087800209E	SEMOS	309 733 832	Analyses et Elutions	Sadiola
FEKOLA (*)	086136249V	Société de Négoces Travaux Equi (SONETEP)	7 680	NC	NC
FEKOLA (*)	082208782K	IMPRIMERIE EXPRESS	60 000	NC	NC
FEKOLA (*)	081101514J	Appro Service Mali	90 180	NC	NC
FEKOLA (*)	084121163L	CIMAF Mali	176 695	NC	NC
FEKOLA (*)	082220566W	New Technology Mali	188 000	NC	NC
FEKOLA (*)	085128615J	Xylos Mali SARL	258 582	NC	NC
FEKOLA (*)	082228457Y	GIE Mali Engrais	260 000	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	083200619E	Daouda Traore	265 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083327730C	Compu Mali SA	325 000	NC	NC
FEKOLA (*)	084123575V	Dembele Corporation	330 000	NC	NC
FEKOLA (*)	082203159V	SERA MALI	346 708	NC	NC
FEKOLA (*)	082227627D	Tocodis SARL	360 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083318734Y	Through Mali Construction Supply Service	400 000	NC	NC
FEKOLA (*)	086119183T	Aircom SARL	420 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083203769K	Groupe Cisse Mali Import-Export	460 980	NC	NC
FEKOLA (*)	084108296A	Medical Distribution	498 000	NC	NC
FEKOLA (*)	011000974A	Tidiane Simpara	534 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083324248K	Auto Pieces Originales	540 000	NC	NC
FEKOLA (*)	081125857C	Orient Agricole Distribution SARL	575 000	NC	NC
FEKOLA (*)	NC	ONG FANDEEMA	583 995	NC	NC
FEKOLA (*)	087800407A	LOML	707 220	NC	NC
FEKOLA (*)	000013889 2G3	COTOA SA	756 000	NC	NC
FEKOLA (*)	084102487Y	ETS Ali Raad Orca	802 900	NC	NC
FEKOLA (*)	084121072C	BIA Mali	927 129	NC	NC
FEKOLA (*)	014000883B	EPPDK	1 000 000	NC	NC
FEKOLA (*)	084123976P	K-Agency	1 050 000	Location	NC
FEKOLA (*)	083313293P	Mansa Keita	1 058 500	NC	NC
FEKOLA (*)	086134063N	ABELMA SARL-UP	1 063 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083201358N	Quincaillerie Moderne Baba Tambaka	1 209 500	NC	NC
FEKOLA (*)	083304641E	Quincaillerie Et Divers	1 286 250	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	00090930S	TM&H	1 308 899	NC	NC
FEKOLA (*)	086140690N	EGD SARL	1 326 000	NC	NC
FEKOLA (*)	084126675B	M&H DISTRIBUTION SARL	1 514 000	NC	NC
FEKOLA (*)	081102116E	Saelen-Distribu	1 675 000	NC	NC
FEKOLA (*)	082239354V	G.M.C.G - SARL	1 770 500	NC	NC
FEKOLA (*)	082203968M	Nippon Dimension	1 825 000	NC	NC
FEKOLA (*)	NC	Advanced Fire Suppression Technologies	1 834 329	NC	NC
FEKOLA (*)	087800063E	Dupe SA	1 964 822	NC	NC
FEKOLA (*)	031002628M	Mandela Center SARL	2 029 440	NC	NC
FEKOLA (*)	081125570R	D3K	2 150 000	NC	NC
FEKOLA (*)	086117736N	Faso Kaba SARL	2 291 100	NC	NC
FEKOLA (*)	082215397B	Quincaillerie General Boubacar Ouedrago	2 353 250	NC	NC
FEKOLA (*)	014000970P	DIALLO Alhassana	2 592 000	NC	NC
FEKOLA (*)	084114476Y	Keitmobiles SARL	2 815 098	NC	NC
FEKOLA (*)	085123702L	Afrique Energies Mali SARL	2 850 000	NC	NC
FEKOLA (*)	087800106E	ETS Mama Dabita	3 020 000	NC	NC
FEKOLA (*)	085122377W	Cimpex Mali SARL	3 318 040	NC	NC
FEKOLA (*)	086115707F	Steel Mali SA	3 535 200	NC	NC
FEKOLA (*)	0822113064W	Caliprix Alimentation	3 546 100	NC	NC
FEKOLA (*)	032000452X	Mamadou Berthe	3 569 000	NC	NC
FEKOLA (*)	084119674F	B.C.G. SARL	3 592 500	NC	NC
FEKOLA (*)	085116982B	PPI - Mali	3 842 980	NC	NC
FEKOLA (*)	081129122J	Salam Trading Centre SARL	3 943 500	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	NC	COMTRANS SUARL	4 002 500	NC	NC
FEKOLA (*)	082205063T	Boubacar Doumbia	4 293 000	NC	NC
FEKOLA (*)	087800727W	Société Malienne de Gestion d L'ea	4 373 665	NC	NC
FEKOLA (*)	084125129V	Malienne De Commerce et de BTP	4 845 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083320328V	COMMERCE GENERAL TOMOTA	4 932 500	NC	NC
FEKOLA (*)	085126641E	Tiendougou Distribution SARL	5 520 000	NC	NC
FEKOLA (*)	087000091X	Topo Center	5 549 450	NC	NC
FEKOLA (*)	082218300E	Silicon Tech	5 637 250	NC	NC
FEKOLA (*)	025014232E	S.I.B.E.M SARL	5 962 500	NC	NC
FEKOLA (*)	036102294N	Entreprise Bandiougou Drabo	5 995 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083203201R	Kassoum Djiguiba	6 242 500	NC	NC
FEKOLA (*)	087800817V	Canal Plus Mali SA	6 332 000	NC	NC
FEKOLA (*)	086126299M	Pharmacie Djema	6 800 000	NC	NC
FEKOLA (*)	086130064W	Maliba Auto Pieces	6 896 100	NC	NC
FEKOLA (*)	9103016W	SN SOTICI	7 661 448	NC	NC
FEKOLA (*)	004121331 2G2	METALCO S.A.R.L	8 253 000	NC	NC
FEKOLA (*)	017000576J	E.C.M.K	8 694 762	NC	NC
FEKOLA (*)	086101988D	Supreme Auto Parts	8 921 410	NC	NC
FEKOLA (*)	082207315G	Etablissement Mamadou Makadji	8 973 500	NC	NC
FEKOLA (*)	086130916X	K-DIMENSION	8 996 000	NC	NC
FEKOLA (*)	014000030X	Bakary Magassa	9 076 180	Location	NC
FEKOLA (*)	NC	MANUTENTION LOGISTIQUE TRANSPORTE SA	9 190 000	NC	NC
FEKOLA (*)	08122163V	AFRICAN INVESTMENTS COMPANY	9 375 000	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	083319180H	Saldy Trading & Co SARL	9 411 000	NC	NC
FEKOLA (*)	086128811K	GCS SARL	10 108 202	NC	NC
FEKOLA (*)	083312857P	MS Consulting and Assistance SARL	11 220 000	Location	NC
FEKOLA (*)	084119348V	Energie Technologie Distribution Service	11 300 000	NC	NC
FEKOLA (*)	085129935M	Zenith Mining Groupe SARL	11 384 348	NC	NC
FEKOLA (*)	NC	CASSIS EQUIPEMENTS SAU	12 870 000	NC	NC
FEKOLA (*)	087800134V	CFAO Motors Mali	13 742 052	NC	NC
FEKOLA (*)	NC	Le Froid SARL	13 747 200	NC	NC
FEKOLA (*)	085123520R	Ben SARL	13 997 150	NC	NC
FEKOLA (*)	083312687D	Afriquelect	15 768 250	NC	NC
FEKOLA (*)	087800186R	EDM SA	17 484 742	NC	NC
FEKOLA (*)	084122044C	WILSON BUILDERS-SARL	19 832 180	NC	NC
FEKOLA (*)	082219817V	Société Generale De Negoce Et De Di	20 625 396	NC	NC
FEKOLA (*)	NC	AMRTP	20 673 017	Redevances	NC
FEKOLA (*)	086126004A	STE TMK SARL	20 699 100	NC	NC
FEKOLA (*)	014000772W	Baba Ayoub Monekata	21 924 725	NC	NC
FEKOLA (*)	087800260M	Societe Moderne Pneumatique Malien	22 240 208	NC	NC
FEKOLA (*)	014000838G	Mahamadou Sidibe	25 587 461	NC	NC
FEKOLA (*)	082103952F	Spirit	25 620 690	Services	NC
FEKOLA (*)	082100217M	SMDP SARL	27 150 000	NC	NC
FEKOLA (*)	011001648N	Entreprise ES BHT BTP	27 694 000	Services	NC
FEKOLA (*)	084102991J	Kama SA	28 047 558	NC	NC
FEKOLA (*)	081127822V	SOUM LOCATION-SARL	28 625 000	Services	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	081124047N	HGS MALI SARL	30 983 227	Services	NC
FEKOLA (*)	011016156H	Laham Industrie Services	31 514 921	NC	NC
FEKOLA (*)	085119624J	G.I.E. Groupe Sarinfo	31 803 900	NC	NC
FEKOLA (*)	087800827E	TOGUNA MOTORS	31 954 000	NC	NC
FEKOLA (*)	082223104B	Mamadou Korka Sidibe	32 405 000	NC	NC
FEKOLA (*)	082218747H	Video Consult SARL	33 330 000	NC	NC
FEKOLA (*)	084114309D	Delta Log Mali	34 218 746	NC	NC
FEKOLA (*)	084100505N	Sadipal Seni Kamite	34 292 250	NC	NC
FEKOLA (*)	083201218P	CFAO Technologies Mali	34 597 143	NC	NC
FEKOLA (*)	082240635B	MFC Consulting	36 226 008	Services	NC
FEKOLA (*)	085123345B	STIB - BTP SARL	37 584 625	NC	NC
FEKOLA (*)	082242665W	DURABILIS - Mali	37 627 140	Services	NC
FEKOLA (*)	025016910M	Saly Service Mali SARL	40 302 738	NC	NC
FEKOLA (*)	014000755J	Kassim Toure	40 363 525	NC	NC
FEKOLA (*)	08700124	MALITEL	40 636 852	NC	NC
FEKOLA (*)	084124131G	Toka Group SARL	41 933 870	NC	NC
FEKOLA (*)	083328266M	D&D Prestation ET Service	43 934 550	Services	NC
FEKOLA (*)	086135284W	Société Nouvelle de Sécurité	44 000 000	Services	NC
FEKOLA (*)	087800263X	Sahel Aviation Service	44 696 300	Services	NC
FEKOLA (*)	082227387L	Globo Mali	45 000 000	Services	NC
FEKOLA (*)	084119102V	Magic Negoce SARL	46 629 625	NC	NC
FEKOLA (*)	083331310H	MINARVA AUTO	47 012 500	NC	NC
FEKOLA (*)	086140216R	KING SERVICES - SARL	47 307 163	Services	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	086136849X	ISA SARL	49 721 250	NC	NC
FEKOLA (*)	082219234D	G.E.S.	53 740 508	NC	NC
FEKOLA (*)	083201526E	Mali Protection des Cultures SA	56 912 700	NC	NC
FEKOLA (*)	087800717K	Atlas Copco Mali SARL	62 153 307	NC	NC
FEKOLA (*)	087810251N	Total Mali SA	62 793 058	NC	NC
FEKOLA (*)	087800626B	Sandvik Mining & Construction Mali SARL	63 162 821	NC	NC
FEKOLA (*)	086128623B	PRODUITS ALIMENTAIRES&DIVERS	65 677 794	NC	NC
FEKOLA (*)	014000775E	GASSIMOU IBRAHIM TOURE	69 487 000	NC	NC
FEKOLA (*)	082221824R	African Trade Market And Services SARL	71 019 750	NC	NC
FEKOLA (*)	082234322E	Touletan Services	71 848 620	Location	NC
FEKOLA (*)	NC	Bernabe Senegal	72 186 065	NC	NC
FEKOLA (*)	081120336N	ELECTECH Multi-Services	73 598 505	Services	NC
FEKOLA (*)	082102450G	Pharmacie Bassan	75 944 285	NC	NC
FEKOLA (*)	087800219N	Bradibo	78 028 120	NC	NC
FEKOLA (*)	025011475Y	Proslabs SARL	100 484 362	Services	NC
FEKOLA (*)	087800215V	Air Liquide Mali	103 062 502	NC	NC
FEKOLA (*)	087800377K	Allianz Mali Assurance	126 619 260	Assurance	NC
FEKOLA (*)	087800375M	Imagri SARL	127 089 000	NC	NC
FEKOLA (*)	083304997Y	Wani Tour	128 186 700	Services	NC
FEKOLA (*)	084113732G	Mali Tours Services SARL	131 063 851	Services	NC
FEKOLA (*)	084112393K	Kamis Services SARL	131 223 639	NC	NC
FEKOLA (*)	083201170C	Mahamoudou Djire	136 832 225	NC	NC
FEKOLA (*)	085104783Y	ESDCO SARL	149 067 447	NC	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	082219338G	Malian Aero Company	169 769 545	Services	NC
FEKOLA (*)	085114771X	Ateliers Jaspe SARL	184 750 107	Services	NC
FEKOLA (*)	082220439P	EDID Mali SARL	192 967 287	NC	NC
FEKOLA (*)	087800469G	Orange Mali	226 185 484	NC	NC
FEKOLA (*)	087800022D	Saham Assurance Mali	272 099 968	Assurance	NC
FEKOLA (*)	NC	Transport Mamadou Diop	276 950 000	Services	NC
FEKOLA (*)	00166272G3	Sococim Industries	284 800 200	NC	NC
FEKOLA (*)	011000961F	Malidis SARL	300 713 740	NC	NC
FEKOLA (*)	021000702R	Imafer S.A	302 052 250	NC	NC
FEKOLA (*)	011007813X	Mine Kale Forages SARL	303 450 390	Services	NC
FEKOLA (*)	086128804J	Forage FTE Drilling Mali SARL	319 820 876	Services	NC
FEKOLA (*)	082228753E	ETS Yahaya Keita	325 726 000	NC	NC
FEKOLA (*)	085102342X	AFRILOG MALI SA	347 263 788	Services	NC
FEKOLA (*)	011000449G	SGS Mali SARLU	349 219 283	Services	NC
FEKOLA (*)	082209843Y	Boart Longyear Mali SA	439 746 343	Services	NC
FEKOLA (*)	00328472G2	SSPI - OTR	445 511 320	NC	NC
FEKOLA (*)	082104164B	Disnepal SARL	513 122 128	NC	NC
FEKOLA (*)	083317915A	AMCO Drilling Mali SARL	683 398 230	Services	NC
FEKOLA (*)	087800193T	Bollere Transport & Logistics Mali	786 844 321	Services	NC
FEKOLA (*)	082201337E	S.A.E.R-EMPLOI SARL	987 831 473	Services	NC
FEKOLA (*)	085115827F	WATS SARL	1 023 680 762	NC	NC
FEKOLA (*)	081123388J	Mali Assistance Services	1 072 376 197	Services	NC
FEKOLA (*)	087800583T	BME Mali SARL	1 445 065 560	Services	NC

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
FEKOLA (*)	087800645J	AMS Mali SARL	1 563 187 633	Services	NC
FEKOLA (*)	082201166F	Sogetra SARL	3 375 353 680	Services	NC
FEKOLA (*)	087800524V	ATS Mali	3 416 521 225	Services	NC
FEKOLA (*)	087800064P	Manutention Africaine Mali SA	4 972 838 280	NC	NC
FEKOLA (*)	083301926V	UPS - RH	6 312 246 885	Services	NC
FEKOLA (*)	087800642B	ETS Zoumana Traore SARL	14 283 463 086	NC	NC
RAZEL MALI	085 108 104 G	MDS SARL	127 928 000	Travaux de forage sol	Kalanbancoura Rue 507 Porte 98
RAZEL MALI	087 800 06 4P	MANUTENTION AFR.MALI	42 962 500	LOCATION MATERIEL	ZI Sotuba BP 143 rue 957
RAZEL MALI	081 119 975 G	AXE SECURITE MALI	33 370 000	GARDIENNAGE ET SÉCURITÉ	Bamako Yirimadio Cité Yelen Lot H14 commune VI BPE:880
RAZEL MALI	082201337E	SAER EMPLOI	109 117 348	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	ACI 2002 RUE 311 BP1936
RAZEL MALI	081100225X	SOLEIL SERVICE	378 678 507	FOURNISSEUR CARBURANT	ZI
RAZEL MALI	087800251N	TOTAL MALI	33 436 607	FOURNISSEUR HUILES	NC
RAZEL MALI	025022526G	COULIBALY SINSY	68 214 528	TRANSPORT	NC
SOCARCO	NC	NC	NC	NC	NC
CMM	NC	NC	NC	NC	NC
DIAMOND CEMENT	084101158W	AMC - BTP (AGENCE MALIENNE DE CONSTRUCTION)	34 132 500	Loaction de grue	Imm Maison D'Afrique ACI2000 Rue 390 Porte 1480 BP: 2780, TEL/FAX: 223 88 33/675 07 73
DIAMOND CEMENT	082200442J	BANI TRANSPORT-EN/SE YOUSSEUF TRAORE	112 814 860	Transporteurs	BP: E3999 Tel : 20 20 44 83
DIAMOND CEMENT	081101711T	BARA SERVICES	259 670 238	Société de Placement	Route de Sotuba village CAN 2002, BP: 9086 Tel: 20-24-18-11

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
DIAMOND CEMENT	087800025L	BEN & CO	158 008 977	Fournisseurs de carburants	Badalabougou SEMA GEXCO, BP: 8050 Bamako; Tél: 20-22-79-70/20-23-00-55
DIAMOND CEMENT	046003943K	BINKE TRANSPORT	28 007 860	Transporteurs	Siege : SAN, Agence de Bko BP: 2678 Daoudabougou, TEL: 6676-21-36/6647-15-76
DIAMOND CEMENT	082228200C	BMAP (BOUREM & M'BOUMA, AGRO-PASTORAL)	142 125 620	Transporteurs	BP E1712 Bko MALI Rue: 428 - Porte 42 Niarela TEL: 20 21 80 14/76 12 13 39
DIAMOND CEMENT	082103551J	BMCT SARL	142 476 956	Transporteurs	BP E 1712 Rue 428 Porte 42 Niarela Tel :76-12-13-39/66-71-10-60
DIAMOND CEMENT	083200581B	CATTA SARL	1 703 536 387	Transitaire	BPE 1044 BAMAKO - MALI, TEL:20 23 94 68/20 22 11 66 - FAX:(223) 20 22 11 67
DIAMOND CEMENT	083328266M	DAOUDA SINGARE "D&D COMMERCE GEN	109 007 341	Fournisseurs de pièces détachés	Tel : 66 73 10 57
DIAMOND CEMENT	025017260J	EBATITE	120 968 488	Transporteurs	Immeuble Bekaye Traore kati malibougou face goudron Tel: 66 02 51 91/ 76 28 44 81
DIAMOND CEMENT	087800186R	EDM-ENERGIE DU MALI	932 144 117	Fournisseur d'énergie	Quartier du fleuve place de la Nation, BPE: 1272 Bamako; Tél: 20-70-06-00
DIAMOND CEMENT	087800654H	EDY S.A	5 241 064 150	Fournisseurs de carburants	BP: 2998 Bamako; Avenue de l'OUA, Tél: 20-20-89-36
DIAMOND CEMENT	081100158C	EGECOM-KC	606 714 177	Prestataires de services	BPE 3227 Bko-Mali TEL : 20 24 10 70/76 49 92 19/66 76 42 85
DIAMOND CEMENT	086125647T	ETEF (EN/SE TRAORE ET FRERE MALI MINING)	84 260 478	Loaction de grue	Imm DIARRA, Banankabougou Terminus, BPE: 1986, Tel: 66 75 25 30 / 66 87 29 30

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
DIAMOND CEMENT	025022331T	ESPOIR SERVICE	110 040 808	Transporteurs	imm cisse Kati - malibougou II Tel: 62 82 92 94/74 82 41 68
DIAMOND CEMENT	084102014J	ETASI (ETABLISSEMENT ADAMA SIDIBE)	26 196 000	Loaction de grue	Tel: +223 6675 40 51/ 449 030 42
DIAMOND CEMENT	086139512J	ETS DRAHAMANE TRAORE (YELE SARL)	39 373 415	Transporteurs	Magnabougou Rue 310 Porte 415 Bko MALI Tel: 6125 24 27/71 48 13 06
DIAMOND CEMENT	011000761M	ETS JIGIYA EMPLOI	72 998 280	Prestataires de services	TEL: 764 669 07 BP264 Kayes
DIAMOND CEMENT	083322929Y	FERTRANS	93 281 600	Transporteurs	immeuble Yara ex-Ambassade des Etats-Unis-Av mohamedV Bureau n° 10 Tel:77 90 83 93/71 45 39 78
DIAMOND CEMENT	9851208412M	GLOBAL VISION SARL	236 200 000	Prestataires de services	Hamdallaye ACI 2000 Bko Mali, Tel: 2029 07 27, E-mail: globalvision@gmail.com
DIAMOND CEMENT	085128291C	ISSA COULIBALY	26 271 250	Fournisseur de consommables	Marche Dibida, Tel: 76 38 63 53 / 60 81 39 60
DIAMOND CEMENT	025022928N	KOTAM (STE KOTAM SERVICES)	26 022 334	Transporteurs	KATI Malibougou face au petit marche, TEL: 7078 01 17
DIAMOND CEMENT	081126154R	M/S GAD GROUP MALICK NDIAYE	225 068 310	Transporteurs	Immeuble GAMBY Porte 3784 Tel : 66 19 18 79 / 78 81 40 15
DIAMOND CEMENT	087800064P	MANUTENTION AFRICAINE MALI (MAM)	148 319 272	Fournisseurs de pièces détachés	Zone Industrielle- Sotuba-tel :20-21-25-49/20-21-42-16
DIAMOND CEMENT	081119974W	MASYF SARL	59 001 100	Transporteurs	boukassoumbougou pres du 12em arr cell:70-08-36-91/69-62-40-42
DIAMOND CEMENT	083201874H	MATRANS MALI SARL	598 643 234	Transporteurs	BP: E1306 Tel : 66 74 04 03 Rue 109 Porte 77 BAMAKO
DIAMOND CEMENT	035000886T	MR. SEKOU DIARRA	1 134 878 880	Transporteurs	TSF. Rue 781 Porte 95 BP : 3181 Tel : 76 36 08 12

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
DIAMOND CEMENT	087800633C	NALLIAS SA	90 041 898	Assurances	Imm Babemba Ouolofougou BP: E4666 BAMAKO Tel : 20 22 22 44
DIAMOND CEMENT	087800469G	ORANGE MALI	25 053 678	Fournisseur Télécommunication	Siege social hamdalaye ACI BP :E 3991 Bamako mali Tel :7444/44999444
DIAMOND CEMENT	087800673R	ORYX-SUPPLY	306 395 058	Fournisseurs de carburants et/ou lubrifiants	TEL :20-21-27-11
DIAMOND CEMENT	011006725M	QUINCAILLERIE SIDIBE & FILS	106 660 600	Fournisseurs de pièces détachés	TEL: 791 197 88 / 691 728 25
DIAMOND CEMENT	033033457G	SADCT (STE ABDOULAYE DIALLO CCE & TRSPRT)	639 955 330	Transporteurs	Bko Hippodrome - Mali, Tel: +223 964 034 77/ 733 647 48
DIAMOND CEMENT	083311647F	SECURE K.	32 040 500	Sécurité	Face Bibliothèque Nationale , Rue 360 ACI 2000, BPE 840 Bamako Mali , TEL: +223 66 75 46 76
DIAMOND CEMENT	086113675E	SKF-STE KANTE & FRERES	237 189 936	Transporteurs	niamakoro cite unicef bamako porte 308, rue 76 tel:76-41-21-12/20-20-04-81
DIAMOND CEMENT	084118342V	SODIDI SARL	353 121 110	Transporteurs	BOULKASSOUMBOU Reu 690 Porte 64 Tel : 76 47 70 02
DIAMOND CEMENT	035001821J	SOMAF	575 395 712	Transporteurs	Koutiala Lafiabougou tel:69-89-81-03/76-14-46-10
DIAMOND CEMENT	087800124J	SOTELMA	36 985 578	Fournisseur Télécommunication	AVENUE KASSE KEITA - BP E43-BAMAKO -MALI TEL :(223)20-22-47-31/20-22-47-30
DIAMOND CEMENT	083201930G	SOTRAKA SARL	703 384 468	Fournisseurs de carburants et/ou lubrifiants	Imm SOTRAKA Banankabougou route de Segou, Tel: 20 20 63 99 / 66 75 05 81 / 66 75 50 44
DIAMOND CEMENT	025019424X	STE DAOUDA FAMAN DIARRA SARL (DARRA MOUSSA)	27 240 900	Transporteurs	Tel : 62 11 67 18

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
DIAMOND CEMENT	083313470E	STE MOUSSA BALLA FOFANA & FILS (SMBF)	546 856 680	Transporteurs	sogoniko zone commerciale BP : E44 TEL :20-20-34-23/74-11-11-51/66-71-22-16
DIAMOND CEMENT	085127657N	SYGIM (SYLLA GROUP INDUSTRIES MALI)	310 461 417	Fournisseurs de carburants et/ou lubrifiants	Imm Sylla Sotuba face la Brioches BP 461 Bko, Tel: 442 440 22/761 426 23/766 265 25
DIAMOND CEMENT	84106347E	SYTRA TRANSPORTEUR	349 645 138	Transporteurs	Cité ouvrière Manatali, Tel: 77 68 94 15/66 98 76 21
DIAMOND CEMENT	084118809C	TATOUM SARL	91 472 210	Transporteurs	Hamdalye ACI 2000 rue : 311 Tel :75-41-02-42/64-13-43-43/03BP124
DIAMOND CEMENT	084120097W	TAURUS TRUCKING MALI	4 826 336 780	Transporteurs	ACI 2000 BPE 840, Rue 360 Face Bibliothèque Nationale, Tel: 6675 46 75/6675 44 99
DIAMOND CEMENT	025004765F	Y-DECOR G.I.E	355 269 430	Transporteurs	Route kalaban-Coro, dans la station SOMAYAF, Tel : 76 33 82 17/66 00 61 51/70 70 70 14
EMM	NA	NA	NA	NA	NA
RANDGOLD	NC	NC	NC	NC	NC
IAMGOLD	086116841V	AEROSSEC	27 634 000	Gardiennage	Bamako
IAMGOLD	082215046 M	ASSURLAND	25 114 138	Assurance	Bamako
IAMGOLD	084113971D	DCS MALI	184 600 946	Forage	Bamako
IAMGOLD	085100584 L	FORACO SAHEL	601 967 465	Forage	Bamako
IAMGOLD	011000449 G	SGS MALI SARLU	123 278 872	Analyse	Bamako
IAMGOLD	084113278 W	TALENTS PLUS CONSEILS	47 025 480	Mise à disposition	Bamako
IAMGOLD	084112393K	KAMIS SERVICES	28 060 443	Fourniture produit Alimentaire	Bamako
IAMGOLD	083205182N	QUINCAILLERIE IBRAHIMA KOITA	31 703 300	Fourniture et Materiel	Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
IAMGOLD	08780067R	ORYX ENERGIES	234 421 605	Fourniture de caburant	Bamako
NEVSUN	083317915A	AMCO DRILLING	184 608 442	FORAGE	BAMAKO - QUARTIER DU FLEUVE RUE 315 PORTE 116
NEVSUN	014000772W	BABA AYOUBA MONEKATA	9 664 000	COMMERCE GENERAL	Grand Marché de Kéniéba - Tél: 65 75 21 33
NEVSUN	085117113E	BADALA HOTEL	1 131 800	HEBERGEMENT - RESTAURATION	Badalabougou Tél 20 23 23 15
NEVSUN	087800134V	CFAO MOTORS MALI	2 764 246	Entretien-Réparation & Maintenance	HAMDALLAYE ACI 2000
NEVSUN	081102482F	Tata construction	1 620 000	BTP-TRANS-ASSENISS-MENUI METAL	TEL 66 80 34 27
NEVSUN	086106552H	Ets Sangaré et Frères	22 333 500	PIECES DETACHEES	AUTO GARE SOGONIKO - TEL 20 20 10 46
NEVSUN	081100259X	LA GAMELLE	580 500	RESTAURANT	BP 9015 BAMAKO - TEL 20 24 69 21
NEVSUN	08512839M	GENERAL BUSINESS & INDUSTRIAL SERVICES	169 400	Matériel et Fournitures Informatiques	300 Logements - Rue 221 Porte273
NEVSUN	081122296F	GECOS - GEOMINING- CONSULTING & SERVICES	15 085 000	Fournitures d'Exploration - Prestation de Services	HIPPODROME RUE 224 PORTE 1279 BP2788 - BAMAKO - TEL 20 73 46 46
NEVSUN	081115727G	HOUREYAS MULTI SERVICES	1 700 000	Vente et Réparation de Matériel Informatiques	HAMDALLAYE ACI 2000 - 20 77 44 17
NEVSUN	081125193K	ICONE CONSULT	3 059 100	Matériel et Fournitures Informatiques	Boukassoumbougou - Rte Koulikoro P 3638
NEVSUN	083320894B	IMPRIM BEN COLOR	2 400 000	IMPRIMERIE	TOROKOROBOUGOU-CFTP TEL 20 72 11 66
NEVSUN	084112393K	KAMIS SERVICES SARL	23 634 475	COMMERCE GENERAL	LAFIABOUGOU KODA RUE 414 PORTE 106

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
NEVSUN	084114476Y	KEIT MOBILE SARL	4 832 440	EQUIPEMENT & ASSISTANCES MINIER	BP 1831 IMM ABK 6 - ACI 2000 - TEL: 20 22 18 05
NEVSUN	082228672E	LASS INFORMATIQUE	475 000	FOURNITURES & MATERIELS INFORMATIQUES	BAMAKO HYPPODROME RUE DANFAGA
NEVSUN	084112774L	Me MADINA DEME COULIBALY	100 000	Notaire à la Résidence de Bamako	HAMDALLAYE ACI 2000
NEVSUN	087800124J	MALITEL	2 730 480	TELECOMMUNICATION	AV KASSE KEITA BP E 43 - TEL 20 22 47 31
NEVSUN	085114241Y	MOCTAR DIALLO	2 660 000	FOURNITURES & MATERIELS INFORMATIQUES	Kalaban Coura Sud Extension Rue 243 Porte 79 BP E238 Bamako
NEVSUN	08200022D	SAHAM ASSURANCE	25 117 052	ASSURANCES	BPE 154 BAMAKO TEL 20 22 57 75
NEVSUN	083319180H	SALDING TRADING & CO SA	3 782 740	EQUIPEMENT MINIER MATERIEL DE SECURITE	RC:MABKO2010.B 2322
NEVSUN	011000449G	SGS -ANALAB-MALI	37 402 433	LABORATOIRE D'ANALYSES	BP 419 KAYES - TEL 20 52 12 71
NEVSUN	087800095C	SO.A.C.A.P SARL	1 271 100	FOURNITURES PLASTIQUES	BP 1750 ZONE INDUSTRIELLE RUE 850 - TEL 20 21 44 20
NEVSUN	087800001X	SCTE D'EXPERTISE COMPTABLE DIARRA	17 500 000	COMMISSAIRE AUX COMPTES	HAMDALLAYE ACI 2000
NEVSUN	086113449C	Togola Tour	640 000	TOURNEUR	AUTO GARE SOGONIKO - TEL 76 21 85 16
NEVSUN	08320091H	YAYA TRAORE	345 000	FOURNITURES DE BUREAU & PETITS MAT ET OUT	MARCHE DIBIDA BAMAKO - TEL 66 71 45 20
NEVSUN	087800339T	EMBALMALI	700 000	FOURNITURES PLASTIQUES	BPE 2418 BAMAKO - TEL 20 21 10 78
NEVSUN	083321509K	AMADOU SANGARE	250 000	EBENISTE	Ouolofobougou Bolibana-Av Cheick Zayed - Tél: 66 53 18 26

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
NEVSUN	082202774D	El Hadj ALOU SAMAKE	250 000	PIECES MECANIQUES	BPE 5546 - Medina Coura Av Alqoods-Rue 27 Porte 1048
NEVSUN	087800030P	FOFY INDUSTRIES	180 000	Fabrique Matelas - Cuve plastique	BP 2173 Bamako Tél 20 20 87 87 Sogoniko Zone Commerciale
NEVSUN	083304720G	KOMOLAYE TRAORE - KT	175 000	Sanitaire-Plomberie & Divers	BP 1205 - Marché Dibida - Tél:20 22 83 39
NEVSUN	082218751B	S.M.C.C	840 000	Société Malienne de Commerce et de Céréale	Tél: 20 21 51 56 - Niaréla Bamako
NEVSUN	0832002385T	SIDIKI TRAORE	575 000	Mobilier de Bureau - Distribution - Divers	BPE 2661 - Rue Raymond Point Carré
NEVSUN	084111525Y	COTI SERVICES	720 000	Location voiture - Commerce Général-Prestation	Hippodrome Rue Nelson Mandela Porte 75
NEVSUN	086118383D	HANAKO	591 000	Vente -Installation - suivi du kit GPS Auto	Av OUA Sogoniko BPE 5587
NEVSUN	082101896R	SOULEYMANE TERA	360 000	Location voiture	Sotuba ACI - Tél: 66 72 85 15
NEVSUN	025015940K	Bureau d'Etude et de Conseils SARL	1 320 000	Audit-Conseils-Formation-Appui-Assistance	Kalaban Koro Adequène - Tél: 20 71 02 32
NEVSUN	NC	Mamadou Missibaou Dramé	3 600 000	Prestation - Cuisine de Camp	Dravélila Cité
NEVSUN	NC	Pobanou Hugues Diarra	11 400 000	Assistance - Country Manager	Faladiè Sema
SONGHOI	NC	NC	NC	NC	NC
MMR	NC	NC	NC	NC	NC
KOFI.SA	087 800 593D	GROUPE DE LABORATOIRE ALS MALI SARL	16 517 739	ANALYSE D'ECHANTILLONS	KOULOUBA SOKONAFI
KOFI.SA	085 125 858 D	EPS ENTREPRISE PRESTATAIRE DE SERVICES	64 460 000	Location Vehicule	Bamako Mali
KOFI.SA	082 223 104B	MAMADOU KORKA SIDIBE	12 000 000	Traveau-construction-Location	TABAKOTO-KENIEBA

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
KOFI.SA	011 007 813X	Mine Kale	6 158 095 619	DRILLING SERVICES-TRANSPORT-BTP	KAYES LEGAL SEGOU BP:02
KOFI.SA	085 103 901F	WASSA MINING SARL	47 540 000	LOCATION MATERIELS	KAYES KENIEBA
KOFI.SA	087 800 583T	BME	918 892 249	EXPLOSIVES	FALADIE SEMA PRES DE LA TOUR D'AFRIQUE
KOFI.SA	087 800 533 T	ALLTERRAIN SERVICES GROUP	150 983 816	REStaurat-ion-Cantine	BAMAKO MALI
KOFI.SA	025 022 570 N	AMADOU TRAORE	9 100 000	ENTRETIEN/INSTALLATION	SOTUBA ACI BAMAKO MALI
KOFI.SA	085 123 172E	BAGUINI TRANS SERVICES SARL	30 000 000	TRANSPORT DU PERSONNEL	BACO DJICORONI ACI 2000 BAMAKO MALI
KOFI.SA	083 102 119W	CABINET DE CONSEIL FISCAL FILIFING DEMBELE	4 000 000	CABINET CONSEIL FISCAL	BACO DJICORONI ACI 2000 RUE 567 PORTE 563 BAMAKO MALI
KOFI.SA	083 311 710F	CFORES AIC	100 300	ASSISTANCE AERO	FALADIE SEMA RUE 816
KOFI.SA	087 800 133 H	DHL	283 001	COURRIER-INTERVANTION TRANSIT	Bamako Mali
KOFI.SA	011 014 234J	ENTREPRISE DE RESEAUX MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 050 900	MAINTENANCE/ENTRETIEN	TABAKOTO-KENIEBA
KOFI.SA	031 003 577B	ENTREPRISE SAMA TP	4 425 000	Traveau-construction-Location	FALADIE PRES DE LA DOUANE
KOFI.SA	081 129 122J	SALAM TRADING-CENTER-SARL	1 500 000	COMMERCE GENERAL	RUE 412 PORTE 16 DOUMAZANA BAMAKO MALI
KOFI.SA	087 800 0001X	SOCIETE D' EXPERTISE COMPTABLE DIARRA	12 000 000	COMMISARIAT AUX COMPTE	HAMDALLAYE ACI 2000
KOFI.SA	041 004 419 N	SOGEFOR	7 060 000	TRAITEMENT-ROUTE	SEGOU MALI
KOFI.SA	084 102 034 E	TRANSIT MANUTENTION SERVICE	306 228	TRAITEMENT-ROUTE	ROUTE DE L'AEROPORT RUE 282 BAMAKO MALI
SOMIFI.SA	087800593D	ALS CHEMEX GROUP DE LABO ALS	124 109 098	Analyse Labo	Bamako
SOMIFI.SA	084126000X	CAPITAL DRILLING MALI SARL	186 081 210	Forage Minier	Bamako
SOMIFI.SA	086136570A	EDK SARL	46 807 500	Location d'Engins	Bamako

Société	NIF Fournisseur Local	Nom Fournisseur Local	Valeurs des Fournitures des biens et services 2017 en FCFA	Nature de la prestation	Localité
SOMIFI.SA	011000449G	SGS MINERAL MALI SARLU	25 463 099	Analyse Labo	Kayes
SOMIFI.SA	082228726H	TARGET DRILLING SARL	374 120 616	Forage Minier	Bamako
SOMIFI.SA	082240611K	Z FOR MINING SARL	2 106 580 626	Prestations diverses et Activités Minières	Bamako
PETROMA	086136746E	GLOBAL LOGISTIQUE SERVICES	30 294 093	TRANSIT ET DOUANES	BAMAKO
PETROMA	85101465	METAL SOUMAORO	66 274 150	CONSTRUCTION CITE MINE	BOURAKEBOUGOU
PETROMA	086118429V	METACLICA	39 874 560	CONSTRUCTION ET ACHAT CONTENEUR ET TIGE FORAGE	BOURAKEBOUGOU

Total

474 046 516 282

Annexe 15 : Liste des autres sociétés Minières pour une déclaration unilatérale

Entreprises pétrolières pour une déclaration unilatérale des organismes collecteurs

Cadastre Pétrolier

1	CIRCLE OIL & GAS
---	------------------

Entreprises extractives pour une déclaration unilatérale de la DNGM uniquement

Cadastre Minier

1	025001397B	Stones SA
2	087800642B	Etablissements Zoumana TRAORE-SARL
3	083301359F	Bâtiments Ebénisterie Construction Métallique et Commerce Général "BECM-CG" SARL
4	087800141W	SOGEA-SATOM

Entreprises extractives pour une déclaration unilatérale des organismes collecteurs (y compris la DNGM)

Cadastre Minier

1	087800586C	Songhoï Resources SARL
2	085133631D	789 Mining And Exploration SARL " 789 ME SARL"
3	083303751P	Accord S.A
4	025022105P	Ad4-Consulting SARL
5	086121154W	Africa Mining Sarl
6	084117171M	Africa Resources And Investment SARL
7	087800549W	African Gold Group Mali SARL
8	086135544G	Afrika West Minerals Sarl
9	086139201L	Altaman Resources SARL
10	086106689B	Ambogo Guindo Minerals Exploration (AGMEX SARL)
11	085133703E	ASSISTE SARL
12	087800792J	Avion Mali Exploration SA
13	086124929N	Bafoulabé Mining SARL
14		Bagama Mining S.A
15	082222970M	Balimaya SARL
16	087800781M	Bazando Mines SARL
17	085130277D	BFEG Mali SARL
18	084116322J	Birimian Gold Mali SARL
19	084126653H	Blackseeds Capital LTD
20	084127798D	Bluebird Mali SARL
21	084122977V	Bofonde Mining SARL
22	082221826N	CADEM SARL
23	086137457G	Camara Brothers Corporation "CAMAB " SARL
24	087800885R	Camara Gold SARL
25	084111448T	Camec Mali SA
26	087800890W	Canal Gold SARL
27	082215038B	Caracal Gold Mali SARL
28	087800876T	Carrière de Nianan-SARL
29	086123179L	Carrières et Chaux du Mali (CCM-S.A)
30	084121142F	CENTURY MINERALS CORPORATION "CMC" SARL
31	085127449J	CGCOC Group Mali-SARL
32	086138678M	Chaux de Finana SARL
33	086134068W	Compagnie Générale de Transport et de Commerce "COGETRAC" SARL- Unipersonnelle
34	083318818C	Compagnie Minière de la Falémé S.A
35	087800867V	Compagnie Minière du Mali
36	087800867V	Compagnie Minière du Mali "COMIMA SARL"
37	083316103N	Concorde Mali Sarl
38	082230521F	Cora Gold Mali SARL
39	087800027J	Covec-Mali
40	087800868F	DEKE SARL

41	082216837R	Delta Exploration Mali SARL
42	084126043W	Demba Souleymane Pavel Gold "DSP Gold" SARL
43	084130185L	DESERT GOLD MALI SARL
44	083316377X	Développement Recherche Exploitation de Métaux précieux (DEREXMAP) SARL
45	025017252X	Diango Mines SARL
46	086128441F	Diawara Mining SARL
47	084123503C	Dragold SA
48	084113960G	DS Consulting SARL
49	087800862M	Enroxs Energy & Mining Mali SA "EEMM SA"
50	084111783D	Entreprise Malienne de Construction et de Concassage (EMACCO)
51	082232538J	Entreprise Oumar Mohamed SOGORE Internationale "OMS Internationale SARLU
52	083331048C	Etablissement Yara et Frères SARL
53	087800537M	Etruscan Resources Mali SARL
54	086128841P	Etude Géologique et Environnementale "EGéo" SARL
55	085129461E	Falcon Gold Ressources SARL
56	085129461E	Falcon Mining And Trading SARL
57	087800829C	Finoil Mines-SARL
58	082232757K	Fond d'investissement Mahamadou Ousmane Coulibaly(FIMOCO SARL)
59	084115498Y	Générale d'Exploitation des Carrières du Mali << GECAMA S.A >>
60	082228433H	GH Mining SARL
61	087800578N	Glencar Mali SARL
62		Global Construction Technologies & Mining "GCT-MINING" SARL
63	082227004X	Global Drilling And Blasting Services Mali "GDBS MALI " SARL
64	083325110N	Gold Corporation Mali SARL
65	084115008Y	Gold Espagne SARL
66	084118078P	Gold Partners SARL
67	084123504M	Goldroxs Mali SA
68	086134193D	Gougui Mining SARL
69	087800783K	Great Quest Mali S.A
70	084122512T	Green Gold System Europe (G.G.S)
71	084123506k	Greeneco Mining Mali (GMM) SA
72	081127650W	Groupe International pour le Développement et les Transactions "G.I.D.T Mali S.A"
73		Groupe Société Ahmed Barry et Frères SARL "GROUPE SOABF SARL"
74	085128682W	Guépard'Or 2 SARL
75	087800881X	Hafia Mining SARL
76	082234437E	Harmony Gold Sarl
77	084117507W	Holdor Mali Sarl
78	082235217A	Iamgold Mali Corporation SARL
79	085121696Y	Italy Mining SARL
80	085129477G	IVENTUS MINING SARL Unipersonnelle
81	084119105D	Jia You SARL
82	082234708L	Jinlong-S.A.R.L
83	087800882H	K & S Internationale Groupe SARL
84	086122651M	Kara-Gold SARL
85		Keita Falaye Entreprise Karan Distribution
86	084123508H	KOH-I-NOOR MALI (KINM) SA
87	085132582Y	Komet Mali SARL
88	086113760X	KOREGA SARL
89	085129130L	Koumetaux Services Sahélienne "KSS"SARL
90		Kouroufing Gold SARL
91	084117229L	Kristal SARL
92		KSB MALI SARL
93	084118249N	La Malienne du Dragage SARL <<LMD SARL >>
94	087800799M	Legend Gold Mali SARL
95	087800799M	LGC Exploration MALI Sarl
96	087800270Y	Lido SA
97	084119442K	Maifa Mining Corporation SARL
98	084123650C	Mali Carrières SARL
99	087000128N	Mali Columbus Mines SARL
100	084123512B	Mali Gold Resources (MGR) SA

101	086139839J	Mali Gold SARL
102	087800564J	Mali Goldfields (M.G.F) SARL
103		Mali Manganèse S.A
104	084111175M	Malian Russian Mining Company "Marco Mining" SARL
105	082233557B	Malienn d'Exploitation Minière "MADEM" SARL>>
106	087800820B	Malima SA
107	081130663T	Mande Empire Mining Ressources SARL
108	087800831X	Mandé Mining SARL
109	083322816W	Mandingold Mining SARL
110	082232577M	Mangane et Fils SARL
111		Medou Mining Corporation SARL
112	082237151D	Menankoto SARL
113	081120075R	Merrex Gold Mali SARL
114	084121704P	Metalli Exploration And Mining SARL
115	082227243T	METEDIA MINING SARL
116	083317368F	MGWA-MALI-SARL
117	011007813X	Mine Kalé Forages-SARL
118	083333719J	Minefinders Mali SARL
119		Mineral Development of Mali (MDM) SARL
120	025005758L	Mines et Transport du Mali (MITRAM-SARL)
121	081129965D	Mines-Carries SA
122	084119834H	Minex-Sarl
123	084128815Y	Nashwan Lithium SARL
124	086134064B	New Hope Gold Mali SARL
125	082240698V	New Mining Mali SARL
126	084117513K	O.M.G.F Mining SARL
127	086139476F	Oklo Resources Mali Sarl
128	086130249A	Olive Mining SARL
129	082228395G	Omnium Invest S.A
130	087800869R	ONE SOURCEET AFRIKON TECHNOLOGI SARL
131	084429193P	Orbite Mining SARL
132	082230097A	Organisation Tounkara Commerce International Mining Investissement (O.T.C.I Mining Investissement) SARL
133	082230414W	PAFYT Mines and Minerals Corporation S.A
134	084122947N	Pankona Mining Mali Sarl
135	082241259M	Pierre Angulaire Mali SARL
136	082243087R	Premium International Mining Company "PIM-CO- SALU
137	083313079N	Recherche et Exploitation des Métaux Précieux (REXMETAL) SARL
138	082228851P	Resolute Exploration Sarl
139	087800635A	Resolute Mali SA
140	087800749M	Ressources Robex Mali Sarl
141	081130245K	Rhyolite Resources Limited Mali "ZRL Mali" SARL
142	082227169X	Rikaz Sarl
143	084115529Y	S.K Company SARL
144	085133073M	Saliké & Fils-SARL
145	081129847X	Samalofila Rex Invest SARL
146	084119162E	Sangha Mining Team Sarl
147	087800577D	Sankarani Ressources SARL
148	082242335N	Sanou Star Ressources "2SR-SARL"
149	083328043R	Simpa-Mines SARL Unipersonnelle
150	087800788R	Singking Mines du Mali SARL
151		Société Badenya Gold SARL
152		Société Bintou Camara et Fils (SOBICAF) SARL
153		Société Camara et Fils (SOCAF-SARL)
154	084122884L	Société Demba Kanté Minière "SDKM"SARL
155	086129345A	Société des Carrières et Chaux de Toukoto (C.C.T) S.A
156		Société des Mines du Bouré <<SOMIB SA>>
157	087800767K	Société d'Exploration de Siribaya SARL
158	083203048T	Société Fokolore Mining (S.F.M-SARL)
159	087800870B	Société HBD SARL
160	082220612J	Société Katim Trading SARL

161	082241276A	Société Mahamadou Bidadji et Frères SARL "SO.MA.BIF SARL"
162	085102571H	Société Malienne de Carrière "SOMACA" SARL
163		Société Malienne de Développement (SMD) SARL
164	083203370J	Société Malienne de Prestation (SOMAPRE) SARL
165	082236718L	Société Malienne des Mines (SO.MA.MINE) SARL Unipersonnelle
166	081103158A	Société Malienne d'Exploitation de Carrières "SOMECAR" SARL
167	84115179	Société Malienne d'investissements et de Négocie (Somain SARL)
168	082219761T	Société Mande Construction Immobilière
169	087800901B	société Minière Bouré SARLU
170	082226026G	Société Minière du Mali SARL
171	083326320A	Société Minière NIA AHOUTANE (SO.MI.NIA) SARL
172	087800864K	Société Prance Mining SARL
173	082237082K	Société Rahimming SARL
174	084126771N	Société Sahélienne de Produits Pétroliers "SOSAP-SARL"
175	087800846M	Société Sahélienne des Mines SARL Unipersonnelle
176	084123934D	Société Songhoré-SARL
177	086134010F	Société Sous Régionale le Transport et le Commerce (SORETRACO-SARL)
178	083327536C	Société TANBAOURA (SO.TAN-SARL)
179	085100168C	Société Zenith Energie Pour le Développement "ZED- SA"
180	087800889L	Souldji Mining SARL
181	086134060F	Star Mining SARL
182	025019453P	Sympa Mining SARL
183	025021754A	TC Mining Consulting et Services (TCMCS) SARL
184	084122677T	Timbuktu Ressources SARL
185	025017795N	Toguna Mining Corporation (TMC) SARL
186	082204185L	Toguna SARL
187	083327714C	Toka Mining Holding SARL (TMH)
188	085123933W	Traoré Mining Co SARL
189	085115919C	Universal G.I.S SARL
190	052000323A	Usine Falaise SARL
191	087800813A	Velona Commercial Mali (V.C.M- SARL)
192	082238590A	Waraba Resources SARL
193	083323588V	Wasmine Or SARL
194		West Africa Cement (WACEM) S.A
195	084128293D	Xantus Exploration SARL
196	084127162W	Xantus Mali SARL
197	084121225D	Xin Sheng Shi Mali Mine Sarl
198	087800787F	Yi Yuan Mines SARL
199	084118976X	Z. Gold Mining SA
200	082235986V	Zheng Da Yi Yuan Mines Mali SARL
201	087800574V	Golden Spear Mali SARL
202	086129214A	Société de Recherche et d'Exploitation des Mines du Mali "SOREM MALI-
203	083324138R	Société Lucky Miners Sarl
204	086105260L	ML Commodities Limited SA
205	084120494X	Chiwara SARL
206	084115240P	Sofofi SARL
207	085129462P	Tehuan Mining And Logistics SARL
208	031003870Y	Touréounda SARL
209	085121871N	Bady Mining Corporation "BMC" SARL
210	082237029E	Amagold-Fields SARL
211	083308634H	Barila Mining Company SARL
212		Emas Keikoro SARL
213		Gorutumu Mining SARL
214	087800775Y	Hippo International SARL
215	084123937L	Wassa Gold Mining SARL
216		Or Mali SARL
217	085119285W	Polyniko Industries SARL
218	084124321N	Qatar Mining Mali Greenfield SUARL
219	0841235106W	Sun & Sea Goldinvest SUARL
220		S.O.EA.M.OR
221	086136670H	Compass Gold Mali SARL

222	082236391D	Macina Gold Company SARL
223	011013558T	Sanouco SARL
224	085133725X	Mali Or SARL
225	082221863W	Mali Ressources Minières (MRM) SARL
226	083101989D	Afrique Promotion Mali Holding SARL
227	087800896M	Eurekagold SARL
228		Gavi Mining SARL
229	011016394T	Société d'Exploitation des Mines et Matériaux de Construction "SEMAC-
230	084124681B	Baye Gold SARL
231	087800875G	Sacko Holding S.A.
232	086119803A	Tropical Gold du Mali "T.G.M" SARL
233	083318969C	Tenemakan Gold SARL
234		Guespard'or
235		EGEO SARL
236		Group Sack's Gold
237		INTERMIM LITHIUM
238	086114263V	Dembélé, Mamadou
239		SOMIMA

Annexe 16 : Liste des sous-traitants Miniers pour une déclaration unilatérale

Entreprises sous-traitantes pour une déclaration unilatérale des organismes collecteurs

Sous-traitants		
1	087800812M	ABG Exploration Mali SARL
2	087800578N	Glencar Mali SARL
3	086126367V	Marena Gold SARL
4	083327405C	San Or Sarl
5		SGS-SARL
6		AECI MALI SARL
7		AFRICAN MINING SERVICES SARL
8		AFRICAN UNDERGROUND MINING SERVICES MALI
9		AFRILOG - MALI
10		AFRIMETAL SARL
11		ALLTERRAIN SERVICES MALI
12		AMCO DRILLING MALI
13		ANGLOGOLD MALI-SA
14		BLY MALI SA.
15		BULK MINING EXPLOSIVES
16		BYRNECUT MALI SARL
17		FOOD AND EVENTS AFRICA
18		FRASER ALEXANDER MALI
19		GOUNKOTO MINING SERVICES SA
20		GROUPE DE LABORATOIRE ALS MALI
21		INTER MINING SERVICES
22		LTA MALI SA
23		MAXAM-MALI SARL
24		MINING AND REHANDLING SERVICES
25		NEW GOLD MALI SA
26		OPERATIONS ENERGIE DE MORILA -SARL
27		POINT MACHINE SARL UNIPERSONNELLE
28		PW MINING INTERNATIONAL LIMITED
29		SANDVIK MINING AND CONSTRUCTION MALI
30		SOCIETE D'EXPLOITATION DE SABLE ET GRAVIER
31		STE DE FORAGE ET DE TRAVAUX PUBLICS
32		WEGA RECHERCHES MALI SARL
33		HYSPEC MALI
34		SOCIETE AFRICAINE D'ETUDES ET DE REALISATION
35		ETS ADAMA SIDIBE
36		TAURUS GOLD MINING
37	084109806V	SIPEX MALI BRANCH SARL
38		AEL CHEMICO
39		CORA EXPLOI. MALI SARL
40		RAFFINERIE D'or MARENA G.
41		AH GOLD MINING SA

Annexe 17 : Fiches de conciliation ITIE Mali 2017

Les fiches de conciliation ITIE Mali 2017 sont consignées au niveau du fichier Excel joint à ce rapport.

Annexe 18 : Equipe de travail

Administrateur Indépendant - BDO LLP	
Tim Woodward	Associé
Ben Toorabally	Directeur de Mission
Hedi Zaghouani	Manager
Ghazi Khiari	Manager
Oussama Barrak	Superviseur
Bilel Yahiaoui	Auditeur Senior
Zied Fraoua	Auditeur Senior
Bouraima Sidibé	Expert Fiscal National
Secrétariat Permanent ITIE	
Django Mady Coulibaly	Secrétaire Permanent ITIE
Boureima CISSE	Economiste

The report contained in this document are made by BDO LLP and are in all respects subject to the negotiation, agreement and signing of a specific contract. This document contains information that is commercially sensitive to BDO LLP, which is being disclosed to you in confidence to facilitate your consideration of whether or not to engage BDO LLP. It is not to be disclosed to any third party without the written consent of BDO LLP, or without consulting BDO LLP if public freedom of information legislation applies and might compel disclosure. Any client names and statistics quoted in this document include clients of BDO LLP and may include clients of the international BDO network of independent member firms.

BDO LLP, a UK limited liability partnership registered in England and Wales under number OC305127, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. A list of members' names is open to inspection at our registered office, 55 Baker Street, London W1U 7EU. BDO LLP is authorised and regulated by the Financial Conduct Authority to conduct investment business.

BDO is the brand name of the BDO network and for each of the BDO member firms.

BDO Northern Ireland, a partnership formed in and under the laws of Northern Ireland, is licenced to operate within the international BDO network of independent member firms.

Copyright © January 2019 BDO LLP. All rights reserved. Published in the UK

www.bdo.co.uk